



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE D'AIX-EN-PROVENCE « LE REALTOR »



Délégation Service Public

Siège social : 33, boulevard Maréchal Juin 13004 Marseille

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. LE DESCRIPTIF DU SITE	5
III. LES DONNEES COMPTABLES	8
A. Régime financier et des biens	8
1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public.....	8
2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus	9
3. État des variations du patrimoine immobilier.....	9
4. Situation des biens et immobilisation	10
5. Suivi du programme contractuel d'investissement	10
6. Etat des autres dépenses de renouvellements réalisés	10
7. Inventaire des biens désignés au contrat.....	10
8. Engagements à incidences financières.....	10
9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien	10
B. Le Personnel.....	11
1. Effectifs du délégataire	11
2. Travaux réalisés en 2022	14
3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2022	17
4. Adaptations à envisager en 2023	19
IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	20
A. Action de gestion	20
1. Moyens techniques	20
2. Services effectifs	24
B. Actions socio-éducatives et animations.....	32
1. Accueil et suivi des familles.....	34
2. Scolarisation et soutien scolaire.....	41
3. Santé et prévention.....	47
4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement	50
4. Activités de loisirs.....	53
V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES	
RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE	61
A. Tarification	61
1. Le droit d'usage.....	61
2. Perception du droit	61
3. Tarification cantine scolaire et services rendus	62
4. Consommations et coûts des fluides	62
B. Les subventions et participations.....	63
C. Rappel de faits de 2022.....	63
VI. CONCLUSION.....	65
VII. ANNEXES	66

I. INTRODUCTION

ALOTRA – Association pour le Logement des Travailleurs – est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée en 1954, ALOTRA intervient principalement sur le Département des Bouches du Rhône, et dorénavant en région SUD PACA. Son métier est la gestion locative sociale.

Initialement, ALOTRA gérait essentiellement des Foyers de Travailleurs Migrants en réalisant exclusivement des travaux de sécurité et de maintenance sans réhabilitation des structures pour conforter l'habitat. En 1996, ALOTRA s'implique dans le Plan Quinquennal de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, permettant la réhabilitation de ses structures et leur mutation en résidences sociales. En 2004, ALOTRA a réhabilité l'ensemble de son patrimoine.

Ayant vocation à intervenir sur les différents maillons de la chaîne de l'habitat, ALOTRA a diversifié ses produits et sa clientèle.

Fin 2022, ALOTRA gère :

- 9 résidences sociales à destination de ménages défavorisés et de travailleurs immigrés ;
- Une résidence pour étudiants ;
- Une résidence pour des fonctionnaires d'État ;
- Près de 60 logements en diffus ;
- Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;
- 6 aires d'accueil pour les gens du voyage, gestion en DSP attribuée par la Métropole-Aix-Marseille-Provence : Le Réaltor (Aix les Milles), Rives hautes (Fuveau/Meyreuil), La Malle (Bouc Bel Air/Simiane Collongue), La Garenne (Lançon de Provence, Péligon et Salon de Provence) Le Bargemont (Martigues)
- Deux aires d'accueil, gestion en DSP attribuée par la Communauté de Communes du Pays de Sorgues Monts Vaucluse : Aire d'accueil de L'Isle sur la Sorgue et Aire d'accueil du Thor ;
- Une aire d'accueil en Arles, gestion en DSP attribuée par la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;
- Deux centres sociaux agréés par les partenaires de la convention cadre des centres sociaux: le Réaltor (Aix-en-Provence) et Le Bargemont (Martigues) pour un public issu du voyage.

ALOTRA mène aussi d'autres actions auprès des populations d'origine tsigane sédentarisées telles que :

- ✓ Gestion sociale renforcée de 50 logements adaptés pour des familles tsiganes sédentaires du quartier du Bargemont à Martigues, pour le compte de la S.A. d'H.L.M. Erilia depuis le 20 février 2005 ;
- ✓ Gestion Locative, Technique et Sociale adaptée de 112 logements habités par un public d'origine tsigane habitant les quartiers de Ruisseau Mirabeau, pour le compte du bailleur CDC Habitat Social, depuis avril 2012.

Près de 5200 personnes sont ainsi accueillies au sein du parc géré par ALOTRA. L'association assure ainsi l'accueil d'un public diversifié (jeunes, familles, hommes, femmes, étrangers, gens du voyage...) rencontrant majoritairement des difficultés économiques et sociales.

En 2003, dans le cadre de son développement maîtrisé et au regard de son métier de gestionnaire social, ALOTRA a donc souhaité étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion des Aires d'Accueil des gens du voyage, et plus globalement à celui de l'habitat de la population tsigane.

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence a procédé en janvier 2004 à une consultation (prestation de service dans le cadre des articles 28 et 40.II du nouveau Code des Marchés Publics) pour la gestion et l'animation de l'Aire d'Accueil des gens du voyage Le Réaltor. Suite à cette consultation, la gestion et l'animation de cette aire ont été confiées à ALOTRA à compter du 1^{er} février 2004.

Au 1^{er} janvier 2005, ALOTRA se voit attribuer La Délégation de Service Public de l'Aire d'Accueil des gens du voyage LE REALTOR pour une durée de 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2009. Une prolongation d'une année de la

délégation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, le temps pour la CPA de procéder à une nouvelle consultation pour les sept années à venir.

En décembre 2010, ALOTRA est retenue pour la DSP 2011-2017. Un avenant a été passé pour prolonger la DSP d'un an jusqu'en décembre 2018, prolongée à nouveau jusqu'au 31 mai 2019.

En mai 2019, ALOTRA a été retenue pour une nouvelle DSP du 01/06/2019 au 31/05/2026 .Le périmètre de cette concession comprend au moment de sa prise d'effet les quatre aires suivantes: «Le Réaltor» à Aix-en-Provence, «La Malle» à Bouc-Bel-Air, «Rives Hautes" à Fuveau et « La Garenne » à Salon.

ALOTRA a été, à nouveau retenue, pour gérer le site en DSP pour la période 2019/2026 à partir du 1^{er} juin 2019

Ce rapport présente l'activité et l'analyse du service délégué à ALOTRA de l'Aire d'Accueil Le Réaltor du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.



II. LE DESCRIPTIF DU SITE

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage d'AIX EN PROVENCE

Le Réaltor

Adresse de la structure

Route du Jas de Marroc
Plateau de l'Arbois 13290 Aix Les Milles
Tel : 04.42.69.12.42 - Tel : 04 42 69 18 53
(Gestion Locative) (Gestion Sociale)
Fax: 04.42.63.05.58
Mail: gl.realtor@alotra.fr
psa.realtor@alotra.fr

Environnement du site

- Equipement aménagé à Aix Les Milles (Plateau de l'Arbois) sur un terrain de 37 203 m² sis sur les parcelles cadastrées LB 354, LB 355 et LB 357.
- A 12 km d'Aix en Provence et 5 km de Vitrolles.
- A proximité de la gare ferroviaire AIX-TGV.
- Proche des voies de circulation RD9 et A7 ainsi que des commerces et Equipements Publics d'Aix Les Milles et des communes voisines, Cabriès et Vitrolles.
- A proximité des services de Transports Publics vers Aix en Provence, Vitrolles et l'aéroport de Marseille-Provence.
- Proche de la retenue d'eau du Réaltor et d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND).

Capacité d'Accueil et descriptif des places de stationnement

- 80 places de 120 m² minimum, dont 4 affectées aux PMR, équipées d'un dispositif de télégestion et prépaiement.
- L'accès à l'Aire d'Accueil Le Réaltor s'effectue depuis la RD9 et la RD9g.
- Chaque place dispose de :
 - 1 bloc sanitaire composé de :
 - 1 WC isolé.
 - 1 espace de toilette chauffé et isolé doté de glace, tablette, patères et douche chauffée.
 - 1 évier et sa paillasse.
 - 1 espace cuisine/buanderie.
 - 1 auvent en dur.
 - 1 accès à l'énergie électrique.
 - 1 accès à l'adduction d'eau potable.
 - 1 accès à l'évacuation des eaux usées domestiques.
 - 1 bouton poussoir pour le réarmement du disjoncteur électrique.
 - 1 voyant indicateur de consommation des fluides.
 - 2 dispositifs pour coupures momentanées des fluides (eau et électricité).
 - 1 étendoir à linge.
 - 120 m² environ pour le stationnement des véhicules.

Aménagements et équipements de l'Aire d'Accueil

Au titre des ouvrages immobiliers

- 1 bâtiment administratif en rez de chaussée, meublé, d'une surface de 327 m², abritant les services de gestion, composé par :

- 1 hall d'accueil.
- 1 bureau et sa banque pour la gestion locative.
- 1 bureau pour la gestion sociale.
- 1 bureau pour la gestion des animations.
- 1 bureau administratif.
- 1 bureau pour les permanences médicales.
- 1 salle de réunion et d'animation modulable.
- 1 espace cuisine/détente pour le personnel.
- 2 WC.
- 1 vestiaire équipé d'une douche pour le personnel.
- 1 atelier disposant de locaux techniques et des espaces de rangement.
- 1 local technique centralisé pour, le système de télégestion-prépaiement, les réseaux secs et humides et l'arrosage automatique des espaces verts.
- 1 logement de fonction en rez de chaussée, de type F3, d'une superficie utile totale d'environ 75 m², disposant :
 - 1 stationnement.
 - 1 garage.
 - 1 terrasse privative.
 - 1 jardin privatif.
- 1 école maternelle, TIKNO NIGLO, en rez de chaussée, meublée, de 232 m², abritant :
 - 1 salle de classe.
 - 1 salle de motricité.
 - 1 salle de repos.
 - 1 bureau du directeur.
 - 1 local de rangement.
 - 1 local à vélos.
 - 2 WC.
 - 1 salle de propreté pour les élèves.
 - 1 espace cuisine/détente pour le personnel.
 - 1 vestiaire/douche pour le personnel.
 - 1 préau.
 - 1 cour de récréation.
- 1 patio central paysager constituant un puits de lumière naturelle.
- 34 blocs sanitaires doubles de 18 m² chacun.
- 12 blocs sanitaires individuels de 9 m² chacun.
- 1 local pour conteneurs à déchets.
- 1 espace pour la collecte des objets encombrants.
- 1 espace pour le tri sélectif.
- 1 micro station d'épuration 400 EH pour le traitement des eaux usées et son champ d'épandage.
- 1 station de potabilisation pour la distribution en eau du secteur géographique.

Au titre des biens et équipements

- 10 conteneurs poubelles.
- 5 colonnes pour tri sélectif.
- 51 candélabres d'éclairage dont 2 pour le carrefour d'accès.
- 1 espace pour le lavage et le petit entretien des véhicules.
- 2 boulodromes.
- 2 parcs à jeux pour les enfants de 1 à 6 ans, dont un doté d'une table de Ping-Pong.
- 1 espace de loisirs.
- 1 barrière de régulation des entrées / sorties.
- 10 places de parking privatives.
- 2 barrières divisionnaires répartitrices des stationnements.
- 3 bassins de rétention des eaux pluviales.
- 1 raccordement à la station de potabilisation de l'eau.
- 1 raccordement au dispositif d'assainissement autonome. (Micro Step).
- 1 distribution en eau brute du Canal de Provence (arrosage espaces verts).
- 2 panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire.
- 1 carrefour d'entrée aménagé et raccordé sur la voie publique.

- 1 clôture par grillage rigide à mailles larges.
- 1 enseigne signalant l'Aire d'Accueil.

<u>Livraison</u>	22 mars 2017
<u>Ouverture au Public</u>	22 mars 2017
<u>Inauguration</u>	11 juillet 2017

Horaires et temps de séjour

L'accueil des familles est assuré du

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Et le samedi de 9h00 à 12h00

L'Aire est fermée les jours fériés.

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

Organisme gestionnaire et chargé des missions sociales

ALOTRA

Association pour le Logement des Travailleurs

33, boulevard du Maréchal Juin - 13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 18 01 80 - Fax : 04 91 18 01 88

Président : Pascal GALLARD

Directeur général : Sylvain RASTOIN

ALOTRA a obtenu un agrément Centre Social pour l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage Le Réaltor ainsi qu'un agrément Accueil de Loisirs Sans hébergement. Ces agréments valent également pour les autres Aires d'accueil de la Métropole AMP Territoire du Pays d'Aix.

Selon les disponibilités, 80 familles peuvent bénéficier d'une domiciliation administrative sur cette Aire d'Accueil

III. LES DONNEES COMPTABLES

A. Régime financier et des biens

1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public

a. Dépenses et évolution

CHARGES	2021	2022	Evolution	Commentaires
	Réalisé	Réalisé		
60 - Achats	145 709	150 320	3%	
1 - Achats non stockés (eau, élec)	103 052	97 331	-6%	Conso. - importante / hausse TOC 4pts Budget normal + 5 K€ fondation orange
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	2 289	2 625	15%	
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	19 716	20 557	4%	
5 - Fournitures Admin & Autres	1 703	2 291	35%	
6 - Animations / Actions sociales	18 948	27 517	45%	
61 - Services extérieurs	50 348	70 696	40%	
1 - Sous traitance générale	-	6 420	-1%	Entreprise de nettoyage Renégociation des contrats fin 2021
2 - Locations mobilières et immo	2 603	2 191	-16%	
3 - Entretien et réparation	40 837	55 491	36%	Renégociation des contrats début 2021
5 - Assurance	6 173	5 894	-5%	
7 - Cotisations diverses	735	701	-5%	
62 - Autres services extérieurs	85 145	50 171	-41%	
1 - Rémunération d'intermed & Hono	77 067	43 113	-44%	Intérim AT Cartes de visite
2 - Publicité, publications...	164	445	171%	
3 - Déplt, Mission & Réception	558	1 558	179%	Formation CAP MED en 2021
4 - Frais postaux et télécom	4 968	4 950	0%	
5 - Services bancaires	69	105	52%	
7 - Formation	2 318	-	-100%	
63 - Impôts et taxes	16 131	15 127	-6%	
1 - Impôts et taxes sur rém.	13 053	14 233	9%	Redevance d'occup. du domaine public
2 - Autres impôts et taxes	3 078	894	-71%	
64 - Charges de personnel	203 243	230 536	13%	
1 - Rémunérations du personnel	145 358	159 437	10%	Ticket restaurant mis en place en 2022
2 - Charges sociales	57 885	57 034	-1%	
3 - Autres charges du personnel	-	14 064	-	
65 - Autres charges de gestion courante	27 801	28 401	2%	
1 - Créances Irrécouvrables	-	-	-	Selon DSP
2 - Charges de Structure	27 800	27 800	0%	
Divers	1	-	-100%	
66 - Charges financières	-	-		
2 - Autres charges financières	-	-	-	Pas d'Intéressement
68 - Dotation amortissements, provisions	5 853	5 725	-2%	
1 - Dotations aux amortissements	5 725	5 725	0%	Véhicule de service + Web accueil
2 - Dotations aux provisions	128	-	-100%	
Total général	534 229	550 375	3%	

Commentaires :

L'augmentation globale des charges s'explique par une augmentation de l'entretien et de réparations et par une dépense en animation plus importante (fondation Orange qu'on retrouve en recette).

b. Recettes et évolution

PRODUITS	2021	2022	Evolution	Commentaires
	Réalisé	Réalisé		
70 - Prestations de services	139 962	142 794	2%	
1 - Prestations d'hébergement	48 998	52 625	7%	Hausse de 4 pts du TOC
2 - Fluides quittancés	84 212	86 305	2%	
3 - Produits annexes	6 752	3 864	-43%	
74 - Subventions d'exploitation	407 447	416 073	2%	
Autres Financements	73 707	74 753	1%	
CAF	3 968	3 968	0%	
CNAF	69 739	70 785	1%	
Collectivités Territoriales	138 173	139 638	1%	
Commune (projets spécifiques)	4 850	4 850	0%	Actualisation selon DSP
Département	7 774	7 774	0%	
Territoire du Pays d'Aix	125 549	127 014	1%	
Etat	195 567	201 682	3%	
AGAA	182 243	188 358	3%	
Divers	13 324	13 324	0%	
75 - Produits divers de gestion	0	5 048	-	Fondation Orange
78 - Reprise sur amortissement et prov.	-	-		
79 - Transfert de charges	1 699	1 246	-27%	
Total général	549 109	565 161	3%	

Commentaires :

La hausse des recettes est due à la hausse du taux d'occupation et de la subvention de la Fondation Orange (charge animation).

RESULTAT GLOBAL	2021	2022	Evolution %
		14 879	14 786

Ce résultat s'explique de la manière suivante :

On constate un résultat stable, les charges ont augmenté de la même proportion que les produits.

2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus

Les factures sont comptabilisées et imputées dans les comptes comptables correspondants, à l'exception de :

Objet	Calcul correspondant
Adhésion FNASAT	3 019€ répartis en fonction de la masse salariale N-1 des Aires d'accueil d'ALOTRA - Dont 701 € pour Le Réaltor

3. État des variations du patrimoine immobilier

Site	Variation de la valeur immobilière en €
Aire d'Aix en Provence Le Réaltor	Zéro

4. Situation des biens et immobilisation

Description des biens :

Un véhicule utilitaire Peugeot Partner,
Une quote part du véhicule du responsable

Programme d'investissement :

Renouvellement des matériels à la date de leur mise hors service.

5. Suivi du programme contractuel d'investissement

Suivi du programme contractuel d'investissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public :

Néant

Méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation :

Les investissements Alotra s'amortissent selon la méthode linéaire.

6. Etat des autres dépenses de renouvellements réalisés

Néant

7. Inventaire des biens désignés au contrat

Bien de reprise par la Métropole AMP :

- Mobilier
- Véhicule Peugeot Partner
- Véhicule Peugeot 208

Bien propre au délégataire :

- Matériel informatique et administratif
- Matériel et outillage
- Téléphonie et monétique
- Matériels d'animations

8. Engagements à incidences financières

Néant

9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien

Alotra ne provisionne pas les travaux d'entretien courant mais fait une prévision budgétaire pour l'année. Ce poste n'apparaît d'ailleurs pas au Cadre Financier de Référence de la convention en cours.

B. Le Personnel

1. Effectifs du délégataire

Ci-après les effectifs du délégataire affectés à l'exécution de la présente convention, avec la liste nominative du personnel du service délégué et leurs qualifications.

	Nom	Statut	Qualification	Période exercée
Poste 1 / 0,25 ETP				
Responsable Pole Gestion Locative	Nathalie GARDETTE	CDI	Bac	Du 01/01 au 16/05/22
	Nora ABA	CDI	MASTER 2 RH BAC +5	18/10/22 au 31/12/22
Poste 2 / 1 ETP				
Chef d'Etablissement	Christine FOURTIER	CDI	BAC + 2	01/06/22 au 31/12/22
	Vincent ROBIN	CDI	CAFERUIS BAC+5	01/01/22 au 11/05/22
Poste 3 / 3,83 ETP				
Agent Technique /accueil	Michel MEYER	CDI	Niveau Bac	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Franck ALAGNA	CDI	Niveau Bac	Du 01/01/2022 au 24/10/2022
Agent Technique	Didier BRUNAU	CDI		Du 22/08/22 au 31/12/22
	Chaouki SALSABIL	CDI		13/04/22 au 31/12/22
	Gabriel DONCKERS	CDI		02/05/22 au 31/12/22
Agent d'astreinte	Agents de remplacement	Intérim	sans	du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Pascal HUY	CDI	sans	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Poste 4 / 0,1 ETP				
Responsable Pole Social Animation	Fatiha ALI SOUDJA	CDI	DEJEPS	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Poste 5 / 2,1 ETP				
Travailleur Social Animation	Fatiha ALI SOUDJA	CDI	DEJEPS	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Aymeline PARROT	CDI	DECESF	Du 01/12/2022 au 31/12/2022
Gestionnaire Sociale	Julie ZOZI	CDI	DECESF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Une mutualisation des moyens humains est mise en place entre les différentes Aires d'accueil de la Métropole AMP

Le Responsable du Pôle de Gestion Locative des Aires d'accueil a été créé. Il a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'accueil : de Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites Métropole AMP.

Rattachés au Responsable du Pôle Gestion locative des Aires d'accueil :

- **Le Chef d'établissement**, Responsable de Gestion Locative à temps plein, Chef d'établissement, est chargé de l'accueil, des arrivées et des départs, du bon fonctionnement de l'Aire, de la perception du droit d'usage et du respect du règlement intérieur ;
- **L'Agent Technique** est chargé du nettoyage et de la maintenance au quotidien de l'ensemble de l'Aire et des astreintes de la semaine en dehors des heures d'ouverture des bureaux ; Il contribue aussi au respect du règlement intérieur par un contact quotidien avec les voyageurs et intervient auprès du public sur la gestion des déchets, des consommations d'eau et sur l'utilisation des équipements... Il participe à l'accueil pour l'entrée, l'encaissement et la sortie des familles, notamment le samedi matin.
- **L'Agent d'Astreinte** assure les interventions techniques en dehors des heures d'ouverture le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 9h à 22h.

La Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil métropolitaines assure l'organisation et l'animation et a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP
- L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Animation à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux Chefs d'établissement
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Rattaché au Responsable du Pôle Social Animation,

- **Le Travailleur Social Animation** met en place les différentes actions socio-éducatives et construit le réseau auprès des différents partenaires, apporte de l'aide aux familles devant réaliser des démarches auprès d'organismes divers, accompagne et oriente ces familles vers les dispositifs et structures de droit commun, tels que définis dans le Projet Social (cf. Annexe 3 de la convention DSP)

Les missions et tâches dévolues à ces agents sont nécessairement réalisées dans le cadre d'une transversalité forte au sein de cette équipe pluridisciplinaire. Des réunions d'équipe régulières sont instaurées et confortent les complémentarités et articulations en son sein.

Le Chef d'établissement et son équipe bénéficient bien entendu d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un contrôle exercés par le Responsable du Pôle Gestion Locative des Aires d'accueil. Outre le soutien du Responsable du Pôle Travaux d'Alotra, ces agents bénéficient aussi de l'encadrement du Directeur de la Gestion Locative Sociale et de son adjoint.

La formation du personnel est une des priorités d'ALOTRA pour répondre aux besoins du public. Les salariés développent par la formation des compétences pour mieux comprendre les évolutions de la société et agir sur elles, avec les usagers des services. Les temps de formation sont aussi des lieux de confrontations et de découvertes réciproques où les acteurs d'un même champ d'intervention se rencontrent.

Les formations proposées en 2022 :

- Formation « Prendre en main les outils numériques du quotidien pour accompagner des publics en difficulté pour nos gestionnaires sociales et travailleur social/animation
- Formation sensibilisation à l'environnement organisée par la DSDEN¹.
- Formation Excel tout salarié utilisant l'outil informatique ou en évolution professionnelle
- Formation manager de proximité en direction des responsables des aires d'accueil
- PSSM Premier Secours en Santé Mentale tout personnel en contact avec les publics
- Analyse de la pratique professionnelle
- Formation lutte contre l'illettrisme et éducation à l'environnement,

¹ DSDEN1 13 Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

Les projets de formation pour 2023 sont les suivants :

- Formation FNASAT2 sur la scolarisation des EFIV3 en novembre 2023
- Formation FNASAT intervention sociale et politiques publiques en juin 2023
- Gestion des conflits, accueil, médiation (Aires d'accueil)
- Habilitation électrique HOB0
- Habilitation électrique H1B1
- Equipier de 1ère intervention incendie
- Gestes et Postures (pour agents)
- VAE CAFERIUS
- Analyse de la pratique
- Sauveteur Secouriste du Travail
- management transversal
- Premiers Secours en Santé Mentale
- Connaissance des tsiganes et des GDV

² FNASAT Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage

³ EFIV enfants de familles itinérantes et de voyageurs

2. Travaux réalisés en 2022

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/22		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Nettoyage					
Nettoyage des locaux administratifs	Matin	1 fois/ jour	X		
Nettoyage et désinfections des containers à déchets	Matin	3 fois/ semaine	X		
Nettoyage des abords de l'aire, dans un périmètre de 70 mètres à l'extérieur des limites	quotidien	Tous les jours	X		
Nettoyage des locaux techniques	quotidien	Tout au long de l'année	X		
Nettoyage des installations de chauffage	1 fois par semestre	Contrat entretien auprès de l'entreprise Sud Art	X		
Nettoyage quotidien de l'Aire d'Accueil	Matin et soir	Tous les jours	X		
Voirie et réseaux					
Travaux de nettoyage et d'entretien des grilles avant réseau, collecteur principal, débouchage de l'ensemble des canalisations	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Curage du réseau d'eaux usées	Selon besoins	néant	X		
Entretien de la Step et évacuation des déchets	1 fois par mois et au besoin	Tout au long de l'année	X		
Toiture					
Entretien des gouttières, caniveaux béton, événements en toiture	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Vérification des accessoires, nettoyage des anti-feuilles sur les tuyaux de descentes des eaux pluviales	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Peinture					
Entretien des façades	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Reprise des peintures sur les éléments des ouvrages	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Entretien des peintures sur plafond, parois, menuiserie,...	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Traitement antirouille et finition sur ouvrage métallique	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/22		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Traitement galvanisation à froid sur ouvrages galvanisés	Selon besoins		X		
Maçonnerie					
Reprise de scellements ou calfeutrements	Selon besoins	Cf tableau ci-dessous	X		
Plomberie/sanitaire					
Remplacement et entretien de robinetterie, bouton poussoir, tuyaux de chasse, mécanismes de WC, vanne d'arrêt sur WC...	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement et entretien des robinets, robinetterie mélangeuses eau sur éviers et lavabos, remplacements d'accessoires de vidanges sur éviers et lavabos, remplacements éléments d'étanchéité	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de comptage eau froide/eau chaude	Selon besoins		X		
Electricité					
Vérifications et remplacement des prises électriques, interrupteurs, néons, douilles, hublots étanches, ampoules et platines de candélabres et ampoules des locaux	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de disjoncteurs de réarmement et boîtier étanche, vérification et remplacement de porte de fermeture de coffrets électriques	Selon besoins		X		
Remplacement des consommables	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Contrôle des installations électriques	1 fois par an	01/03/2022 et 30/09/22		X	

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 01/01 au 31/12/22		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Système de chauffage					
Entretien de la ventilation mécanique centralisée et du système de chauffage	2 fois par an	Entreprise GASTALDI	X		
Contrôle réglementaire périodique	1 fois par an	01/03/2022/ 30/09/22		X	
Espaces verts					
Débroussaillage de l'Aire et des abords	Plusieurs fois dans l'année	De mai à octobre	X		
Divers					
Vérification, entretien, graissage des organes d'ouverture (charnières)	Selon besoins	Tout au long de l'année.		X	
Changement de vitrerie	Selon besoins			X	
Entretien des revêtements de sols intérieurs	Selon besoins		X		
Contrôle et entretien du portail de l'Aire (système de glissière)	Selon besoins	2 fois /an		X	
Entretiens et réparation de l'enclos des containers à poubelles	Selon besoins	Graissage des systèmes d'ouvertures et réparation portail		X	
Vérification, entretien et remplacement des éléments de quincaillerie	Selon besoins		X		
Entretien de la clôture et des merlons	Selon besoins		X		
Remplacement des étendoirs	Selon besoins	Cf tableau ci-dessous	X		



3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP Du 01/01 au 31/12/22	Travaux réalisés par ALOTRA Du 01/01/22 au 31/12/2022
<p>➤ Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 58 : changement robinet extérieur ➤ 2 : changements de pvc ➤ 14 : changement la cuvette wc ➤ 8 : réparation de la restanque en bois ➤ Peinture claustra : 75, 77, 61 ➤ Changement chauffage au 9 intervertit avec celui du 1 Mitigeur 2 ➤ 77 : changement de prise extérieure ➤ 60 : Changement de serrure (prise au 28) ➤ 77 : réparation Chasse d'eau ➤ 48 : Peinture claustra ➤ 15 : Peinture mur complet cuisine ➤ 5 : Changement prise électrique ➤ 71 : réparation chasse d'eau ➤ 48/53/50/17 : enduit ➤ Peinture emplacement 53 ➤ 28 et 32 : éclairage ➤ 60 : serrure douche changée (prise serrure 28) ➤ 48 : peinture claustra ➤ 15 : peinture complet cuisine ➤ 71 : Chasse d'eau réparée ➤ Enduit : 48/53/50/17 ➤ 53 : Peinture emplacement 53 bloc complet ➤ 32 et 28 Remplacement éclairage ➤ 18 : réparation serrure wc ➤ 32 : changement de transfo (pris au 1) ➤ 53 : finition peinture ➤ 17 : peinture bloc 17 ➤ 4/5 : débouchage regard et grille route ➤ 16 : peinture bloc 16 ➤ 53 : pose de cornière ➤ 78/57/32/54 : réfection prise ➤ Replantation d'arbre en face du 6 ➤ 30 : pose du mitigeur ➤ Réparation barrière bois local poubelle ➤ Intervention assainissement : injection de produit dans les canalisations, nettoyage ➤ 41 : réparation serrure ➤ 20 mécanismes portes douche changé ➤ 74 compteur électrique remise aux normes réfection du tableau électrique/contacteur ➤ 79 peintures façade ➤ 77 plafonds grattage enduit ➤ 39 réparations tuiles toiture ➤ 22 remplacements porte ➤ Entretien bassin rétention côté sud ➤ 49, 45 : remplacement prise caravane ➤ 36 : réparation chasse d'eau ➤ 77 : chasse d'eau ➤ 38 : changement cuvette plus mitigeur resserré ➤ Gros soucis avec les chasses d'eau, réflexion à engager pour changer les systèmes ➤ Reprise du crépi sur l'ensemble du site (trou sur les façades) ➤ Débroussaillage du site

<p>➤ Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ débouchage wc au 64 et 67 ➤ Changement de serrure porte wc du 28 ➤ Changement de serrure porte sdb du 60 ➤ changement de chasse d'eau au 77 ➤ Changement de chasse d'eau au 71 ➤ Réparation de la chasse d'eau au 71 ➤ Changement de chasse d'eau au 53 ➤ Changement de serrure porte wc au 53 ➤ réparation électrique lumière toilette au 32 ➤ Réparation électrique lumière toilette au 28 ➤ Durant le mois rebouchage de trous sur façades : 1,2,3,5,70,9,8,10,11,12,35 ➤ Changement de mitigeurs au 10, 5,74 ➤ Changement du mécanisme porte WC au 14, 40,41 ➤ Préparation de PVC au 65,69 ➤ Changement de serrure porte SDB au 44,65 ➤ Changement de prise électrique au 45,49 ➤ Changement de chasse d'eau au 36 ➤ Changement de chasse d'eau au 77 ➤ Changement de serrure porte WC au 20 ➤ Changement de mitigeur au 30,12 ➤ Changement de chasse d'eau au 14 ➤ Changement lunettes wc 29 et 33 ➤ Changement siphon cuisine 36 ➤ Changement lunettes 65, 9 et 22 ➤ Changement de chasse d'eau 54 et 57 ➤ Préparation de PVS 16,76 et 34 ➤ Changement lunettes wc 20 et 66 ➤ Remplacement mitigeurs 74 et 54 ➤ Changement mitigeurs 66 et 38 ➤ Réparation chasse d'eau 34,33 et 9
--	---

4. Adaptations à envisager en 2023

Travaux à envisager	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Réparation chauffage (PAC) appartement de fonction • Envisager la fermeture par une grille de la zone encombrant (pour éviter tout dépôt sauvage) incendie volontaire en 2023 • Evacuation des encombrants • Rénovation du sol souple des aires de jeux • Réparation du local technique desservant les emplacements 39 et 40 • Remplacement des évacuations PVC par tranche 	<ul style="list-style-type: none"> • ALOTRA • AMP Métropole • AMP Métropole (demande en cours) • AMP Métropole • ALOTRA SINISTRE • ALOTRA



IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

A. Action de gestion

1. Moyens techniques

a. État des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations Electriques	30/09/2022	QUALICONSULT
Extincteurs	01/03/2022	ADI
Eau chaude	11/09/2019 pas d'analyse en 2022	LABORATOIRE CARSO
Contrôle éclairage de sécurité	01/03/2022/ 30/09/22	ADI
TPA Direction des risques	Non effectué en 2022	Territoire du Pays d'Aix

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2022 au 31/12/2022	SMACL

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Entretien candélabres	FAUCHE
Plomberie/ ventilation	GASTALDI
Serrurerie	ABC Dépannage/QUINCAILLERIE AIXOISE
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WA CONCEPT
Alarme	OBJECTIF SECURITE
Papeterie	BRUNEAU
Produits entretien	COLDIS/BRUNEAU

b. Partenariat

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
MAMP Territoire du Pays d'Aix Direction des gens du voyage	Institutionnel	Délégation de Service Public	Gestion, organisation, actions socio-éducatives et animation de l'Aire d'Accueil.	délégant.
Territoire du Pays d'Aix Direction des Sports	Institutionnel	Coordination avec les associations sportives	L'accès au sport pour nos publics : clubs de haut niveau et associations sportives du territoire proposent des interventions sportives sur notre site ou des sorties	ALOTRA est inscrite au dispositif PRODAS
Caisse d'allocations Familiale	Institutionnel	Coordination	Agrément centre social	Nouvel agrément 01/01/2022 au 31/12/2025
Ville d'Aix en Provence Direction Jeunesse Contrat Enfance Jeunesse	Institutionnel	Coordination Partenariat financier	Régie de recettes pour la caisse des écoles Convention de mise à disposition des locaux scolaires pour les activités périscolaires Accompagnement et soutien technique dans les projets ponctuels	Convention signée
Protection Maternelle et infantile	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Visite au domicile des familles en fonction des besoins	Partenaire
Pôle insertion du Conseil Département al 13	Institutionnel	Contractualisation bénéficiaires RSA	Accueil, suivi et contractualisation des bénéficiaires RSA	Convention signée
Centre Communal D'action sociale Ville d'Aix-en- Provence	Institutionnel	Partenariat social	Aide sociale	Partenaire
AREAT	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire
LA VARAPPE	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire
CCO Saint Menet	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire
Rencontres Tsiganes	Associatif	Coordination	Groupe de travail thématique sur les questions sociales et éducatives	Partenaire

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
DRJSCS	Institutionnel	Cadre Réglementaire	Agrément Accueil Collectif pour Mineurs (ALSH) Soutien technique Contrôle	Attestation annuelle
Service Culture de la Ville d'Aix	Institutionnel	Partenariat culturel	Projet Culturel avec la Ville	Partenaire
Direction Education Enfance jeunesse ville d'Aix en Provence	Institutionnel	Partenariat scolarisation / projet	Scolarisation	
Conseil Départemental 13	Institutionnel		Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage	Réunions sur l'axe scolarisation et l'axe santé
CASNAV	Institutionnel		Schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage / suivi de la scolarité des enfants sur les AA	
Directrice l'Ecole Maternelle Tickno Niglo	Institutionnel	Coordination/ actions socioéducatives	Favoriser la scolarisation en maternelle Projets d'activités communs (atelier cuisine, santé, fête de l'école...)	Ecole maternelle présente sur le site <i>Convention signée</i>
Bibliothèque Méjanes	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Action culturelle : ateliers de lecture de rue Prêt d'ouvrages	Développement d'action autour de l'accès à la culture
Institut de Formation en soins Infirmiers	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers alimentation : les sucres cachés / enquête terrain pour le projet 2020	Convention Signée
Apport Santé	Associatif	Réalisation action prévention	Prévention et dépistage COVID 19	Partenaire
CODEPS 13	Associatif	Projets santé multipartenaires	Formations étudiants IFSI, actions santé	Subvention projet ARS
Faculté d'odontologie	Institutionnel	Réalisation d'action de santé bucco- dentaire	Dépistage et orientation	Partenaire
Service éducatif du Festival d'Art Lyrique Aix en Provence	Associatif	Réalisation d'actions artistiques et culturelles	Ateliers de sensibilisation à l'opéra, rencontre en musique auprès de nos publics	Partenaire
Musée Granet	Institutionnel	Réalisation d'actions artistiques et culturelles	Ateliers arts plastique et découverte de l'art	Partenariat
Peuple et Culture	Associatif	Réalisation d'actions culturelles	Action culturelle : Atelier Art plastique	Prestataire

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Image Clé	Associatif	Réalisation d'ateliers	Ateliers durant la semaine de lutte contre l'illettrisme / journée des droits de l'enfant	Convention signée/ Prestataire
Educ Sport 13	Associatif	Réalisation d'actions sportives et d'expression	Ateliers sportifs et musique	Convention signée
Unis Cite Méditerranée	Associatif	Réalisation d'actions	Projets lecture et journée de solidarité entreprise avec Cap GEMINI	Convention d'intermédiation
Wellinton DA Silva	Associatif	Réalisation actions concrètes	Initiation danse des caraïbes	Convention signée
Les petits Débrouillards PACA	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers scientifiques autour du numérique	Prestataire
Arts Sonores	Associatif	Réalisation d'actions	Activités manuelles fabrication d'instruments en argile	Convention signée
Rouletaterre	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers poterie	Convention signée
Association Enseignes des Contes	Associatif	Réalisation d'actions Concrètes	Ateliers lecture	Convention signée
Association Art & Co	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers bien être femme	Convention Signée
Association AMEA	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers médiation animale	Prestataire
La Brigade du jeu	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers grands jeux en bois	Prestataire
Nanou Puppo		Réalisation d'actions concrètes	Ateliers arts plastique	Convention
KIDS Connexion	Associatif		Ateliers codage informatique	Prestataire

c. Agréments

Agréments	Institutions	Dates
Centre social	CAF 13	01/01/2022 au 31/12/2025
Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Accueil Collectif pour Mineurs)	Direction Régionale Jeunesse et Sport Cohésion Sociale	31/07/ 2023
Domiciliation	Préfecture et DRDJSCS	Agrément 2022/2027
Accès professionnel par internet	CAF Professionnelle 13	Depuis 05/03/2009

2. Services effectifs

a. Fréquentation de l'Aire d'Accueil

Définitions :

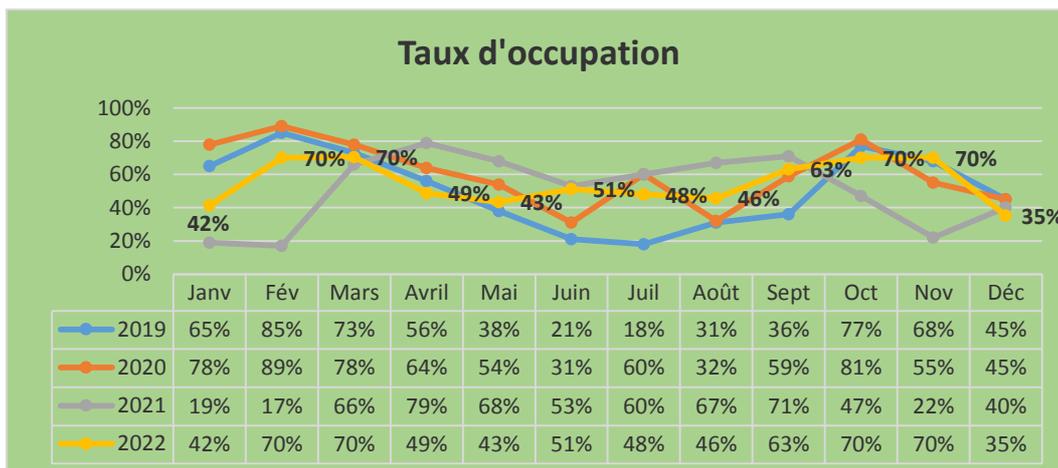
- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'Aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'Aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'Aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100

Chiffres pris en considération du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	497	438	521	422
Nombre total de personnes accueillies	1210	952	1186	1105
Nombre de familles accueillies	367	293	344	348
Taux d'occupation (%)	53%	60%	51%	55%
Nombre moyen journalier de caravanes	42	36	40	35
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	42	60	38	46

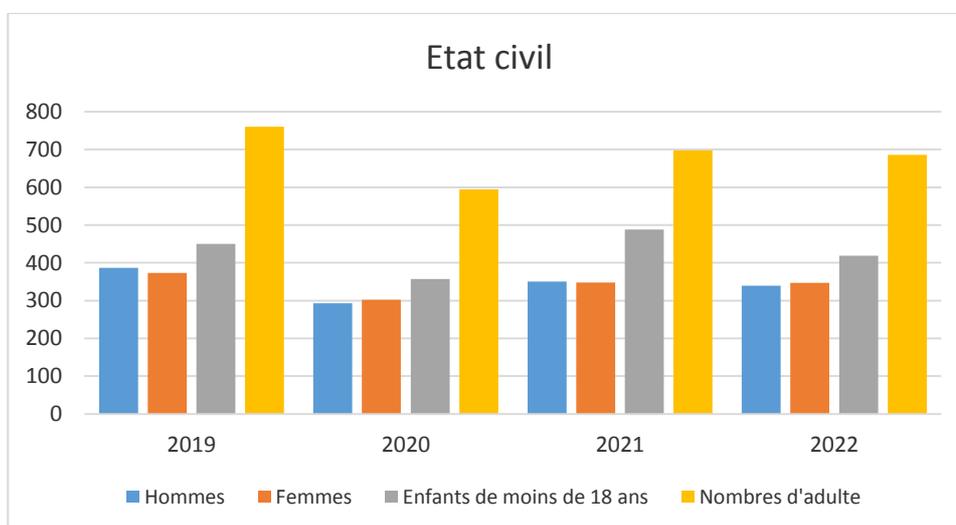
Commentaires :

Sur l'année 2022, nous notons une légère hausse du taux d'occupation, la crise de l'énergie, la hausse des tarifs des carburants et l'inflation ont eu des impacts sur les déplacements des voyageurs, Néanmoins, l'aire accuse un nombre moins important de personnes accueillies, ce qui peut vouloir signifier que la cellule familiale s'est modifiée.

S'agissant de la durée moyenne de séjour, la tendance est à la hausse en 2022. Notons que les gens du voyage accueillis sur Aix Realtor sont des forains et des travailleurs indépendants qui sillonnent les régions en fonction des opportunités d'emploi. L'aire dispose d'une école et nous proposons également des animations ludo éducatives, du soutien à la scolarité et un suivi social, qui peut aussi constituer des services attrayants pour les familles



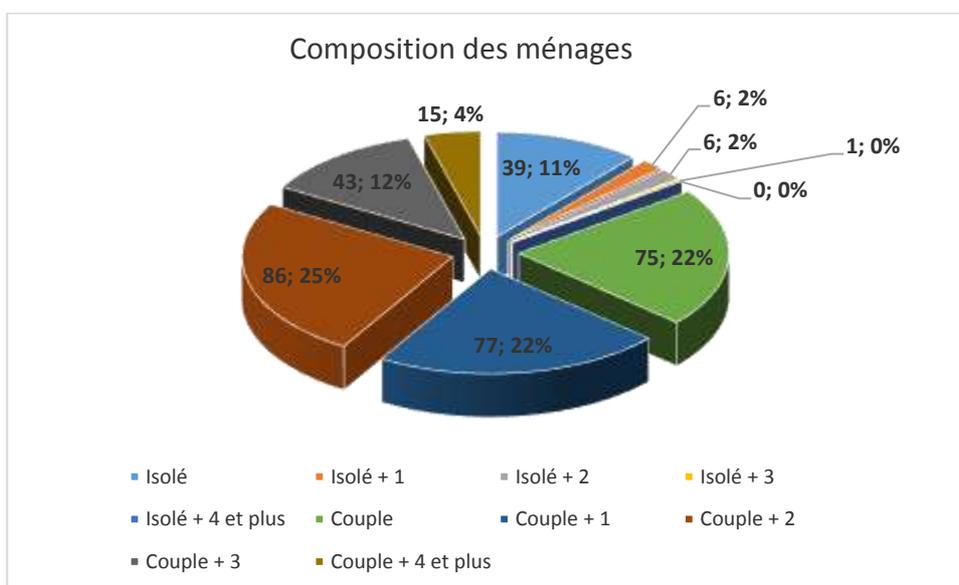
Etat civil Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Hommes	387	293	350	339
Femmes	373	302	348	347
Enfants de moins de 18 ans	450	357	488	419
Nombre d'adultes	760	595	698	686



Commentaires :

En 2022, s'agissant de la fréquentation de l'aire d'accueil, le nombre des adultes reste constant, cependant le nombre d'enfants de moins de 18 ans est en baisse, ce qui démontre que la cellule familiale chez ce public change, nous avons moins de familles nombreuses.

Composition des ménages Du 01/01/2022 au 31/12/2022	2019	2020	2021	2022
Isolé	38	26	32	39
Isolé + 1	8	9	14	6
Isolé + 2	10	2	3	6
Isolé + 3	2	1	3	1
Isolé + 4 et plus	0	1	2	0
Couple	78	67	57	75
Couple + 1	62	56	71	77
Couple + 2	91	81	91	86
Couple + 3	56	38	43	43
Couple + 4 et plus	22	12	28	15



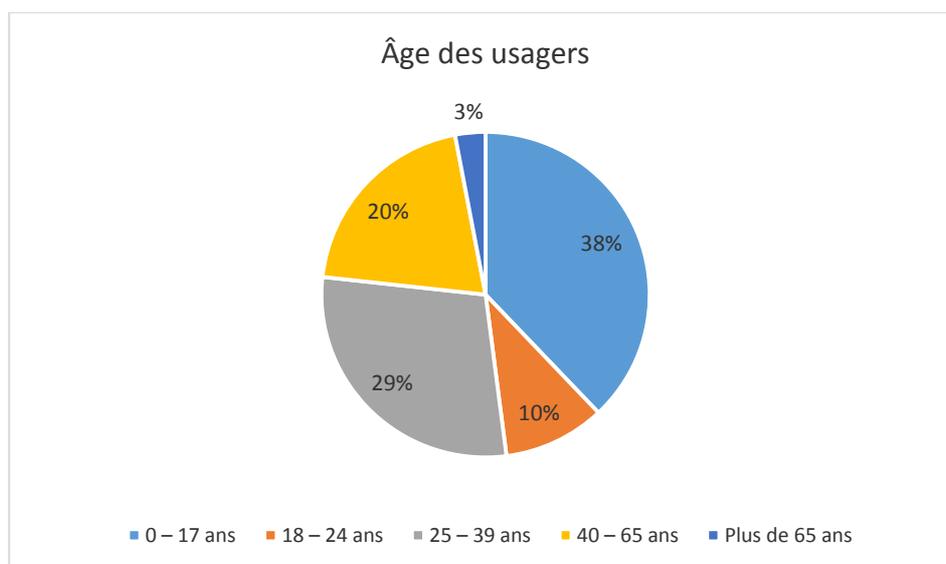
Commentaires :

Le nombre des familles monoparentales poursuit sa hausse mais dans une moindre mesure et nous confirmons nos observations autour d'un changement dans la composition des familles, la part des familles nombreuses diminue considérablement et le nombre de couples sans enfants a augmenté.

si nous regardons les données de manière affinée sur l'item « composition des ménages » dans nos statistiques et que nous les comparons avec 2021, nous constatons que l'aire d'accueil du Realtor a accueilli autant de ménages isolés 15,6% en 2021 contre 15% en 2022) et isolés +1(4.1% en 2021 contre 4.7% en 2022), dans le même temps nous avons eu un bond du nombre des couples sans enfants (16.6% en 2021 contre 21.6% en 2022). Nous notons enfin un doublement des plus de 65 ans entre 2021 et 2022.

Les familles apprécient toujours leur séjour sur l'aire d'accueil en raison de la scolarisation des enfants (école maternelle présente sur site ; transport scolaire pour l'élémentaire) ainsi que les activités périscolaire proposées tout au long de l'année.

Age des usagers Du 01/01/2022 au 31/12/2022	2019	2020	2021	2022
0 – 17 ans	450	357	488	419
18 – 24 ans	137	118	119	111
25 – 39 ans	321	255	326	318
40 – 65 ans	273	202	235	224
Plus de 65 ans	29	20	18	33



Commentaires :

Nous avons eu un bond chez les plus de 65 ans et à contrario une baisse des moins de 17 ans qui confirme la tendance en 2022, nous accueillons sur l'aire d'accueil plus de couples sans enfants et moins de familles nombreuses. On peut noter par ailleurs que la tranche des 0-17 ans est en nette diminution et de manière générale entre 18 et 65 ans.

Caractéristiques socio-économiques

Le faible niveau de ressources et le coût que représente la vie sur les aires d'accueil est une donnée que nous retrouvons sur nos aires, même si l'aire d'accueil du Realtor se distingue par un niveau de vie un peu plus confortable pour une minorité des voyageurs que nous accueillons. En effet, nous comptons parmi les usagers des forains et des autos-entrepreneurs en bâtiment, plomberie, carrosserie et paysagiste, ainsi l'activité économique d'une partie des gens du voyage généralement non-salariée, est soumise à d'importants aléas.

Les ressources des familles sont majoritairement composées des prestations sociales lesquelles évoluent peu, ainsi le niveau des revenus, stagne ou diminue et le nonaccès aux aides alternatives et/ou ponctuelles (APL, aides diverses énergie, carburant...), associées au caractère aléatoire des revenus complémentaires résultant des activités traditionnelles (rempilage, foires...), entraîne une dégradation du niveau de vie des gens du voyage et une précarisation.

Notons par ailleurs que le mode de vie « nomade », représente un coût avec des charges liées aux redevances (coût de l'emplacement à la journée, tarifs des fluides et des carburants, avec le surcoût des dépenses énergétiques, crédit des caravanes et des véhicules etc.). Le reste à vivre s'amenuise et peut faire basculer certains voyageurs dans la pauvreté.

b. Accueil

En 2022, les équipes d'ALOTRA ont poursuivi l'application des recommandations et mesures sanitaires liées au Coronavirus.

Définition

Un usager est un voyageur qui passe obligatoirement par l'accueil pour bénéficier d'un service.

Un adhérent est une famille qui adhère aux activités de cet équipement.

Un participant est une personne (enfants, adolescents ou adultes) qui participe à une activité proposée.

Du 01/01 au 31/12	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre démarches	1150	1164	937	991	1698
Nombre d'adhérents	80	80	80	80	102
Nombre de participants*	1307	1465	1230	900	1048

**Le nombre de participants est variable en fonction du type d'animations que nous proposons au cours de l'année pouvant entraîner une participation plus ou moins importante.*

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») et par l'animation globale menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

L'Aire Le Réaltor remplit son rôle d'accueil auprès des Gens du Voyage. Elle reste un lieu ressource où les familles trouvent des avantages multiples (tissu économique important, Aire d'Accueil située sur un carrefour de voyages ...). Elle permet des relations constantes avec les Services du Territoire du Pays d'Aix, mais aussi avec les autres partenaires concernés tels que les services sociaux de proximité, pour intervenir sur des difficultés éventuelles que pourrait poser le séjour des Gens du Voyage sur l'agglomération.

c. Gestion quotidienne de l'Aire d'Accueil

Pour une organisation complète de la gestion de chaque aire, ALOTRA pose les principes suivants:

- L'Aire d'Accueil est un équipement public et un lieu de vie et de séjour pour des enfants, des adultes et des familles différentes.
- C'est un lieu respectueux des droits et des devoirs des populations qui y sont accueillies.
- C'est un équipement de service public dont les critères qualité sont au cœur de son activité.
- C'est un outil permettant l'accompagnement social, socio-éducatif, et l'insertion sociale des personnes et familles qui y sont accueillies.
- L'Aire d'Accueil est destinée exclusivement aux gens du voyage non sédentarisés.
- C'est un espace qui est géré par une équipe et encadré par un Règlement Intérieur et des horaires d'ouverture et de fermeture.

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargée :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du Règlement Intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

L'accueil des usagers est un temps important car il permet :

- De s'assurer que la famille répond bien aux conditions d'admission sur l'Aire. Depuis la loi égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017 et l'abrogation de la loi de 1969, la présentation du livret de circulation n'est plus une condition d'accès sur les Aires d'accueil (cf. Le RI) ;
- De présenter l'aire et la place familles qui leur sera réservé afin que la famille puisse se déterminer quant à son séjour sur l'aire concernée ;
- D'informer les familles sur les règles de fonctionnement de l'Aire (cf. explications, remise du règlement intérieur) et la vie locale (services publics, modalités d'inscription à l'école...);
- D'assurer son installation sur un emplacement adapté ;
- Remplir les formalités administratives d'usage (enregistrement des familles nouvellement arrivées, copies des cartes grises des caravanes et des assurances des caravanes ainsi que la pièce d'identité du voyageur et celle de son conjoint ou concubin, établissement de la fiche signalétique par famille, paiement de la caution ...).



d. Gestion en termes d'entretien et de sécurité

ALOTRA se charge de **l'entretien courant et des menues réparations des installations** mises à disposition sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon ou vice de construction. Un entretien quotidien des bureaux administratifs et du local social est effectué. Le terrain dans sa globalité bénéficie d'un entretien régulier.

Le fonctionnement et l'entretien régulier des équipements et des espaces collectifs demandent notamment :

- de prévoir et d'effectuer si besoin, la remise en état de l'emplacement avant chaque nouvelle installation,
- l'intervention autant que de besoins, du service technique et de maintenance du siège, en soutien à l'Agent Technique affecté sur le site.

ALOTRA procède à un suivi attentif du **respect des règles de sécurité et d'hygiène**.

ALOTRA est très vigilante quant à l'installation des véhicules tracteurs et caravanes sur le site, de façon à ce que soient scrupuleusement respectées les consignes relatives aux règles de sécurité (à titre d'exemple, pour une évacuation rapide en cas d'incendie).

Afin d'éviter des problèmes sanitaires, ALOTRA est très soucieuse du nettoyage au minimum trois fois par jour, de l'Aire d'Accueil. **Responsabiliser les gens du voyage** dans l'utilisation et le respect des équipements est aussi un axe d'intervention privilégié et développé par ALOTRA.

Indiquons que d'une façon générale, le bon entretien de l'aire, le souci d'une application effective du Règlement Intérieur et la qualité des relations que le gestionnaire sait entretenir avec les gens du voyage apparaissent être les trois éléments liés et déterminants pour une gestion efficace d'une Aire d'Accueil.

e. Respect du règlement intérieur

Le respect du Règlement Intérieur est déterminant pour le bon fonctionnement d'une Aire d'Accueil. Le Règlement Intérieur ordonne sur l'Aire d'Accueil, les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité. Il est déterminé de manière claire et précise et de façon à en faciliter la compréhension et l'application par tous :

- **Les règles de vie en collectivité** : bruit, hygiène, circulation des véhicules, responsabilité parentale, relations entre usagers et avec le personnel intervenant sur le terrain ...
- **Les obligations réciproques** : respect des règles de fonctionnement en contrepartie de la mise à disposition par la collectivité d'un emplacement et de ses services.
- **Les modalités de perception** des droits d'usage et leur montant.
- **A compter du 1^{er} décembre 2019**, un avenant a été apporté à la nouvelle DSP concernant les horaires d'accueil qui se décompose comme suit :
Les horaires d'accueil des caravanes : L'ouverture de l'Aire est assurée de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 en semaine et le samedi de 9h00 à 12h00.
Accueil du public : Les bureaux administratifs sont ouverts de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi). Le relais est assuré par une astreinte téléphonique en soirée, en semaine de 17h à 22h et le weekend end du samedi 12h au lundi 9h. Les interventions sont possibles pour des urgences durant ces astreintes.
- **La durée maximum de séjour** et les délais minimums entre deux séjours.
- **Les sanctions encourues** en cas de non-respect des règles établies.

L'application effective du Règlement Intérieur étant déterminante pour le bon fonctionnement de l'Aire d'Accueil, une attention soutenue et vigilante quant à son respect est l'un des axes majeurs de l'action d'ALOTRA. Des notions comme « le respect », « l'honneur » ou celle liée à la place de l'individu au sein de la communauté prennent là un sens singulier. Leur compréhension est déterminante pour développer des modalités d'intervention adaptées et efficaces. Le Règlement Intérieur est affiché, remis avec les explications nécessaires à chaque famille lors de son arrivée sur l'aire.

Afin d'éviter la sédentarisation des familles et donc de préserver la vocation de passage de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est particulièrement attentif au **respect du temps de séjour** indiqué dans le règlement intérieur. Le respect du

temps de séjour est l'un des points déterminants permettant un respect effectif du Règlement Intérieur dans sa globalité, et donc le bon fonctionnement de l'Aire.

Depuis le 1^{er} juin 2019, la durée de séjour est portée à 6 mois par an (sous l'ancienne DSP la durée de séjour était de 5 mois par an) sachant qu'un séjour ne peut excéder 3 mois et qu'entre deux séjours une interruption de 30 jours s'impose. Afin de faciliter le respect cette durée du temps, ALOTRA informe les familles dès leur accueil que l'Aire est un lieu de passage et donc, avec une durée de séjour limitée qu'il faudra impérativement respecter

L'expérience montre que lors de cet accueil, il n'est d'ailleurs pas inutile :

- De solliciter la famille sur la date projetée de son départ même si elle n'en a aucune idée lors de son arrivée,
- De lui signifier alors qu'il sera nécessaire de préparer ce départ bien avant la date limite de son séjour et qu'ALOTRA peut d'ailleurs l'aider si besoin, à trouver de la place sur une autre Aire.

Précisons encore que durant le séjour et lors de ces contacts réguliers auprès des « voyageurs », ALOTRA s'informe de leur date prévisionnelle de départ ou de son changement éventuel. Enfin, un courrier d'information rappelant la date limite de séjour est systématiquement remis 15 jours avant l'échéance et si l'usager ne quitte pas l'aire d'accueil à la date fixée, celui-ci se verra remettre un courrier de rappel du règlement intérieur avec une sanction pouvant aller jusqu'à une interdiction des aires métropolitaines, une information est transmise à l'AMP métropole qui fixe la sanction et sa durée.

Durée moyenne de l'accueil (en familles) :

Les très courts séjours sont en nette diminution, en revanche les séjours entre 1 et 3 mois font un bond qui s'explique par l'activité économique saisonnière, de même nous constatons que nos usagers se déplacent de l'aire d'accueil du Realtor vers l'aire de Bouc Bel Air gérée par ALOTRA, dès lors qu'ils atteignent la limite des trois mois de stationnement. Nous avons eu également davantage de demandes de dérogations pour la scolarité des enfants ce qui explique des séjours plus longs (6/8 mois)

Du 01/01 au 31/12	2018	2019	2020	2021	2022
Moins de 1 mois	195	202	114	183	112
De 1 à 3 mois	141	161	115	122	204
3 à 6 mois	46	8	56	38	26
Plus de 6 mois	1	4	8	1	6

Durée moyenne de séjour par famille du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 : 46

Du 01/01 au 31/12	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	418	555	497	438	521	422
Nombre de familles accueillies	263	386	367	293	344	348
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	44	43	42	60	38	46
Dépassement des temps de séjour (en familles)	2	1	4	8	1	6
Nombre de procédures justice engagées	0	0	3	4	0	0

Dépassement de séjour :

2 familles ont été en dépassement de séjour en raison d'une hospitalisation, avec production d'un justificatif d'hospitalisation et 4 familles ont obtenu une dérogation pour scolarisation avec production d'une attestation d'assiduité fournie par l'école.

B. Actions socio-éducatives et animations

L'Aire d'Accueil est un lieu de contact privilégié entre la société sédentaire et le monde du voyage.

Ainsi la qualité d'accueil et les services proposés par cet équipement sont fondamentaux pour constituer des relations harmonieuses sur le lieu de vie qui réunit diverses communautés tsiganes.

ALOTRA est gestionnaire d'établissements mais avant tout un opérateur du social, qui répond à des problèmes sociaux posés sur des territoires.

Depuis 2004, ALOTRA s'est illustrée par ses compétences en matière d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage à l'échelle du département. Les équipes en prise avec les réalités de terrain, se sont efforcées durant toutes ces années de répondre aux besoins des usagers des Aires d'Accueil.

En mai 2019, ALOTRA a été retenue comme concessionnaire pour la gestion, l'entretien et l'animation des Aires d'Accueil sur le Territoire d'AMP, pour une durée de (7) sept ans et ce à compter du 01 juin 2019.

Dans le cadre de cette consultation, un Projet Social a été proposé. Celui-ci précise la mise en œuvre de l'animation et des actions socio-éducatives sur les Aires d'accueil relevant de la Délégation de service public. Le volet social de l'activité d'ALOTRA auprès des gens du voyage repose principalement sur un travail en réseau avec les acteurs, partenaires et dispositifs de droit commun existants sur la commune.

Pour faciliter la mise en œuvre des actions d'animation et socio-éducatives, les Aires d'Accueil sont rattachées à **un Pôle Social Animation** qui a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'Accueil
- L'accompagnement des responsables de site à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux responsables de sites
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Le Pôle Social Animation assure ainsi une « fonction ressource » et apporte ses compétences auprès de chaque Chef d'établissement affecté sur chacune des Aires d'Accueil.

Cette « fonction ressource » et l'apport des compétences du Pôle Social Animation déployée auprès des Chefs d'établissement favorisent :

- La connaissance des ressources locales et la constitution d'un réseau d'acteurs facilitant l'accès au droit commun des gens du voyage ;
- L'activité de conseil exercé auprès des « voyageurs » dans les démarches à effectuer vis à vis des institutions (CAF, Trésor Public, écoles et CNED, Chambre des métiers, préfecture ou sous-préfecture...), « d'écrivain public » (lire un courrier et aider à sa compréhension, taper un devis, remplir sa déclaration fiscale...) et d'orientation personnalisée vers les services et les dispositifs locaux de droit commun.

En complément de cette activité « fonction ressource » et « apport des compétences », des actions d'animation et socio-éducatives se réalisent :

- Un certain nombre sur les différents sites, à titre d'exemple « l'aide aux devoirs » ;
- Une autre partie au siège du Pôle Social Animation localisé sur l'Aire d'Accueil Le Réaltor, notamment lorsque l'activité de conseil exercée auprès des « voyageurs » par le gestionnaire locatif nécessitera un accompagnement social.

L'Aire d'Accueil Le Réaltor dispose d'un agrément de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, celui d'Accueil de Loisirs sans Hébergement depuis le 18 février 2009 renouvelé tous les ans au mois d'août.

Celui-ci permet d'accueillir **12 enfants de 6 à 12 ans**, et, de solliciter la ville d'Aix-en-Provence pour la subvention de projets dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

L'objectif principal de cet équipement est :

- Aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs obligations.

Mais aussi de :

- Maintenir et consolider les actions menées par cet équipement : accueil, actions socio-éducatives, prévention, scolarisation... ;
- Développer de nouvelles actions notamment en favorisant la rencontre des gens du voyage avec des associations diverses ;
- Développer sur le plan local, un partenariat fort avec les instances institutionnelles, associatives et médico-sociales pour une insertion globale des gens du voyage (santé, emploi, scolarisation,) ;
- Favoriser l'autonomie du public ;
- Permettre la responsabilisation individuelle et collective : implication et participation des GDV aux projets, ouverture sur l'extérieur (rencontres entre personnes d'origine et de milieux différents...) ;
- Enfin, désenclaver le site, le faire connaître et reconnaître sur le Territoire d'Aix-en-Provence par les différentes institutions et au travers de projets qui permettent de communiquer avec l'extérieur.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Les axes majeurs du Projet d'Animation de cet équipement sont :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture.

En tant que délégataire de service public depuis 2004, ALOTRA ne peut pas faire l'économie d'évaluer le Projet Social Animation et l'ensemble des actions conduites par les équipes en direction des gens du voyage.

C'est en 2017, à la demande de la Métropole, qu'ALOTRA a commencé cet important travail d'évaluation du projet social animation en vue de le faire évoluer, de l'améliorer et de renforcer ces actions (élaboration d'un diagnostic, analyse de la qualité du service formulations d'objectifs et d'indicateurs.).

Le renouvellement de la DSP en 2019 a été l'occasion pour ALOTRA de s'emparer de la démarche d'évaluation. Pour ce faire, ALOTRA a fait appel à un cabinet conseil CAP Méditerranée afin de permettre aux équipes d'effectuer eux-mêmes l'évaluation des actions dont ils assurent la conduite. Le suivi de cette démarche d'évaluation se fait au sein du **comité technique d'évaluation (CTE)**. Cette instance est constituée : des représentants de la Métropole et des deux territoires concernés Pays d'Aix et Pays Salonnais ; pour ALOTRA du Directeur de la Gestion locative sociale, de la Directrice du Développement social, de la Responsable du pôle gestion locative et de la Responsable du Pôle social Animation. Le cabinet conseil est présent en tant qu'invité.

En 2022 Le CTE s'est réuni à 4 reprises

- CTE restreint ALOTRA
11 /02/ 2022 : point sur la la collecte des données, complétude du plan d'amélioration
01/04/2022 : point d'étape sur le référentiel d'évaluation avec les équipes du pôle social animations
05/05/2022 : état d'avancement du référentiel, analyse des flux
29/11/2022 : état d'avancement du référentiel

Le travail mené depuis 2019 a permis de :

- S'interroger sur les pratiques professionnelles
- S'inscrire dans un plan d'amélioration de la qualité
- Former les équipes et partenaires à la démarche d'évaluation

En devenant l'affaire de tous, et en s'imposant comme une étape normale de notre activité, la démarche proposée contribue à assurer la qualité du service proposé aux voyageurs stationnant sur les aires d'accueil Métropolitaines.

1. Accueil et suivi des familles

L'Aire d'Accueil accueille toute personne dite « gens du voyage » dont l'habitat permanent est la caravane (résidence mobile) et qui souhaite séjourner temporairement sur le site. Les voyageurs peuvent également bénéficier d'une domiciliation administrative sur le Realtor, ce qui leur permet d'être accompagnés dans leurs démarches et accès aux droits.

Il est ainsi proposé aux voyageurs un accompagnement socio-éducatif et administratif se traduisant par :

- Un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives pour les familles stationnant temporairement sur la Malle. Il s'agit d'une aide pour la réalisation de démarches ponctuelles ne nécessitant pas la présence du référent social qui les suit habituellement.
- Une orientation des familles vers le droit commun et une information générale sur les dispositifs existants... pour les voyageurs de passage.

Les actions menées dans ce domaine d'intervention sont les suivantes :

- **Accompagnement social** : soutien et accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives ; ouverture et le maintien des droits sociaux, médiation entre les voyageurs accueillis et les organismes de droits communs. La grande majorité des gens du voyage accompagnés par le travailleur social dépendent des minima sociaux, en tête le RSA. A l'accueil d'une personne, un bilan social est réalisé, en fonction de la situation, le travailleur social l'informe sur ses droits et obligations, par la suite, il assure l'accompagnement ou oriente vers les organismes de droit communs, comme les MDS ou les CCAS.
- **Accès à l'emploi et la formation** : La gestionnaire sociale accompagne les travailleurs indépendants dans leurs démarches quotidiennes et les oriente vers les organisations en lien avec leur statut professionnel comme par exemple la Caisse d'Allocation Familiale ou vers le Régime Social des Indépendants qui devient désormais la Sécurité Sociale des Indépendants.

Il est plus rare d'orienter et d'informer les voyageurs vers les différents dispositifs relatifs à l'emploi. En effet, on remarque que la plupart du temps, les enfants se forment auprès de leurs parents et n'accèdent pas à la formation professionnelle.

Il faut aussi prendre en compte et s'adapter à leur statut, ce sont des personnes qui ont un mode de vie itinérant. Le travailleur social est donc amené à jouer un rôle de médiateur avec les différentes institutions et à réaliser un travail de réflexion sur l'adaptation des dispositifs au mode de vie des voyageurs.

Les jeunes de moins de 25 ans peuvent être orientés vers les missions locales du territoire dans le cadre de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.

- **Prévention en matière de santé adulte et enfant** : Les familles sont sensibilisées au suivi médical (bilans médicaux proposés par les organismes de protection sociale par exemple) et informer sur la nécessité de déclarer un référent médical lorsqu'ils n'en ont pas (déclaration de médecin traitant obligatoire).
- **Sensibilisation à la scolarisation** : Un travail important de sensibilisation à la scolarisation et à l'obligation d'instruction est mené sur le site. On remarque que les enfants en âge d'entrer au collège sont automatiquement inscrits au Centre national d'enseignement à distance (CNED), la communauté se montre très craintive. L'Aire d'Accueil propose un accompagnement à la scolarisation et du soutien scolaire à la demande de la famille et de l'enfant. Le TSA propose une aide aux leçons pour les enfants d'âges primaires le mercredi après-midi et le jeudi après-midi pour les jeunes inscrits au CNED.

- **Accès à la culture et au sport** : Nous avons proposé toute l'année des ateliers, principalement animés par des partenaires ou des prestataires, les mercredis et durant les vacances scolaires. (Atelier de poterie (travail manuel) ; ateliers cirque ou jeux (développement de la dextérité, anticipation, travail manuel, vie en groupe) ; Peuple et Culture (accès au savoir, à la lecture, curiosité) ; Pratique et découverte d'activités sportives (respect des règles, motricité, hygiène physique).

Le partenariat incontournable :

Dans le cadre de nos missions, nous distinguons deux types de partenariat : un partenariat qui nous permet d'assurer un accompagnement socio-éducatif et administratif des familles et un partenariat que nous pourrions qualifier de « projets », qui nous permettent de développer des activités dans le domaine de l'animation générale.

Nous proposons aussi à nos partenaires de venir sur le site pour engager un travail en prenant en compte notre situation géographique et la spécificité de notre public.)

Parmi ces partenaires institutionnels :

- CAF : accès aux droits RSA et prestations familiales
- CD13 / Pôle d'insertion : accès aux droits APA ; accès aux dispositifs du département (action sociale) ; signalement des situations de danger ; accompagnement des allocataires du RSA ; validation des contrats d'engagement réciproque
- CNED / Inspection Académique / Education nationale : accès à la scolarisation
- CMU/ ACS ; CPAM: accès à une couverture de protection sociale de base et complémentaire
- CARSAT : accès à la retraite
- CCAS : accès aux aides alimentaires ; accès aux secours d'urgence, domiciliation administrative
- MDPH : accès aux droits AAH, carte d'invalidité etc.
- Organismes des impôts : déclarations ; récupération des erreurs et retards
- Mairie / Préfecture : régularisation des documents personnels officiels
- Pôle Emploi : accès à l'emploi et la formation (agences d'intérim)
- Organismes de banque : ouverture ou fermeture de compte
- La poste : correspondances, accès à un compte personnel
- Cabinets d'huissiers et avocats : régularisation des situations délicates en matière d'impayés, de retard dans le traitement des dossiers ; contrôle judiciaire ; visite en établissement pénitentiaire
- Trésor public : régularisation des amendes impayées
- Associations : colis alimentaires ; vêtements ; accès à la culture
- Mutuelles (RAM, mutuelle du soleil, harmonie mutuelle ...)
- Institut en soins Infirmiers
- FNASAT : Formations

Les objectifs visés par l'accompagnement social proposé

L'accompagnement social nécessite des rencontres régulières qui permettent d'instaurer une relation de confiance qui est le socle de tout accompagnement social.

La visée de cet accompagnement est bien l'autonomie et la responsabilisation des voyageurs. Ces derniers revendiquent l'accès à la citoyenneté, donc aux droits. Il est important de les inclure dans les actions, c'est-à-dire les informer des actions possibles à engager, des droits auxquels ils peuvent prétendre mais aussi des obligations qui en découlent.

La personne est considérée dans sa globalité, son identité, son histoire, sa famille, son contexte de vie et donc son environnement social, économique et familial. C'est sur cet environnement que l'accompagnement social doit être appuyé pour en extraire des moyens d'intervention adaptés à la situation et engager un plan d'actions le plus juste possible. Le but est bien de permettre à la personne d'accéder à ses droits et de prendre conscience des obligations auxquelles elle est tenue. L'accompagnement social permet de donner du sens à ce que l'on fait, ce que l'on dit et ce que l'on écrit avec l'intéressé. Le plan d'actions peut s'appuyer sur un réseau partenarial de professionnels

Les problématiques spécifiques rencontrées :

- **L'illettrisme** représente une problématique récurrente. Les voyageurs éprouvent des difficultés d'expression et de compréhension et semblent développer souvent un sentiment de manque de confiance en eux et un sentiment d'incapacité en leurs compétences. Ce phénomène entraîne chez les voyageurs des difficultés « à aller vers » les organismes. C'est dans ce cadre que l'accompagnement social prend alors tout son sens.
- **Le voyage représente également une autre difficulté** dans la mesure où les voyageurs peuvent vivre pendant quelques mois dans une autre région, ce qui complique les démarches à effectuer « à distance ». De plus, le mode de vie itinérant entraîne chez les voyageurs des difficultés à se projeter dans le moyen terme ou le long terme et nous nous apercevons qu'ils ont du mal à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou dans un « projet ».
- **Démarches administratives** : les accompagnements dans les démarches administratives sont toujours nécessaires, dans la majorité des cas. Nous constatons que les personnes ne comprennent pas les pièces demandées et les courriers des institutions, ce qui entraîne des retards de versements de prestations, des droits qui tardent à être rétablis.

D'une manière générale, les usagers se trouvent démunis face aux plateformes téléphoniques des administrations, aux agents d'accueils qui ne remplissent plus les formulaires dans les services publics, à la dématérialisation généralisée des procédures administratives.

Bilan de l'accompagnement social sur l'aire d'accueil le Réaltor en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de familles domiciliées sur le site*	80	80	76	102
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	1164	937	991	1658*
Nombre de dossiers RSA	222	139	121	159
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles = nombre de rendez-vous individuel	1164	937	991*	617*

*L'agrément Domiciliation a été accordé par la DRJSCS pour 80 ménages maximum.

Observations

La Gestionnaire Sociale a **reçu en rendez-vous physique 617 personnes** entre le 01 janvier et le 31 décembre 2022.

***Nous avons modifié le tableau afin de distinguer le nombre de rendez-vous du nombre de démarches. En effet une personne peut venir en rendez-vous et faire plusieurs démarches administratives**

Des actions spécifiques liées à l'accompagnement social sont proposé sur ce site

- **La domiciliation**

Le nombre de familles domiciliées a évolué en 2022. **A ce jour 102 familles, soit 250 personnes sont domiciliées au Centre Social Le Réaltor** suite à une nouvelle convention avec la Préfecture. En 2022, nous avons recensé **883 passages liés au courrier**.

Cette convention nous a également permis de réaménager le service de domiciliation avec l'achat de nouveau mobilier pour la gestion du courrier (meuble de rangement de courrier) et de matériel (broyeuse de documents, balance électronique de courrier). Hormis sa fonction première d'accès aux droits, la domiciliation permet aux familles de bénéficier d'un accompagnement social.

Nous notons un réel attachement des familles à cette domiciliation, les familles sont suivies depuis plusieurs années maintenant et une relation de confiance s'est instaurée avec la Gestionnaire Sociale.

L'utilisation du logiciel DOMIFA depuis 2020 améliore nettement le fonctionnement de la domiciliation. En effet, DOMIFA nous permet de suivre notre activité quotidienne. Il génère automatiquement un rapport d'activité conforme au code de l'action sociale et des familles pour nos bilans de fin d'années. Il permet la gestion des courriers, radiations et des renouvellements. Ainsi les domiciliés sont informés par SMS deux mois avant la date d'échéance de leur domiciliation, cela limite les ruptures de prise en charge. Les domiciliés sont également informés par SMS de la réception des courriers deux fois par semaine. Nous notons que ce service a considérablement réduit les appels à ce sujet.

- **Le suivi des dossiers RSA** : ALOTRA accueille un nombre limité de personnes allocataires du RSA fixé par convention avec le Conseil Départemental. Au total, **159 personnes domiciliées sont bénéficiaires du RSA** . **L'agrément pour l'instruction des demandes de RSA et la réalisation des contrats d'engagement réciproque a été renouvelé en septembre 2020** pour une durée de douze mois renouvelable deux fois par tacite reconduction. Leur accompagnement s'articule autour de la régularisation de leur situation sociale et financière : accès à un revenu minimum ; accès à une protection sociale de base et complémentaire ; accès à la santé ; à l'emploi ; à l'insertion sociale, etc. Et ce, par différents moyens : atelier d'alphabétisation, pôle emploi, Education nationale, etc.

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE LE REALTOR – AIX EN PROVENCE

Accompagnent social 2022	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
Démarches auprès des administrations publiques : mairies, trésor public, préfectures	7	23	20	25	45	31	17	9	40	32	42	19	310
Aides financières (ccas, croix rouge)	2	1	4	2	3	0	0		0	0	0	1	13
CAF RSA : Déclaration trimestrielle et annuelle	12	11	20	15	20	19	9	12	16	15	22	21	192
CAF : Démarches administratives mutation de dossiers, envoi compléments d'informations, régularisation de situations	12	7	15	7	10	21	10	18	32	29	21	16	198
Conseil Départemental : signature du Contrat d'engagement réciproque	17	11	9	12	13	13	23	4	17	17	12	11	159
Divers : adhésion centre social, renouvellement domiciliation, lecture divers courriers	19	25	15	18	23	14	15	10	32	12	12	12	207
Gestion de l'entreprise : démarches diverses autoentrepreneurs	13	19	12	3	3	2	2	2	5	2	8	7	78
Gestion entreprise : déclaration trimestrielle ou annuelle du Chiffre d'affaire	20	14	5	11	14	9	13	5	10	23	21	5	150
Santé : Démarches auprès de la CPAM, renouvellement de droits	18	23	22	16	8	16	18	12	29	31	26	21	240
Insertion professionnelle, actualisation pôle emploi						0	0	1	1	0	2	0	4
Retraite : suivi de dossiers, régularisation ouverture de droits		10	18	13	12	5	6	3	15	5	11	9	107
Total des démarches	120	144	140	122	151	130	113	76	197	166	177	122	1658
Nombre de rendez-vous domiciliés	37	41	36	38	49	30	33	14	39	36	38	16	407
Nombre des rendez-vous usagers	7	13	28	13	9	17	18	7	33	22	29	14	210

Quelques points d'observations sur l'année 2022 :

Le bilan quantitatif 2022 concernant toutes les démarches d'accompagnement social est en augmentation par rapport à l'année 2021.

Concernant le nombre de démarches réalisées, 937 en 2020, 991 en 2021 et 1658 en 2022. Nous comptabilisons également les rendez-vous téléphoniques qui conduisent aussi à la réalisation de démarches administratives.

Parmi les personnes accueillies nous distinguons les personnes domiciliées et les personnes de passage pour lesquelles l'accompagnement diffère.

Concernant les personnes de passage, **nous proposons un accueil sans rendez-vous le jeudi réservé aux familles du terrain.** En 2019 se sont 40 usagers qui ont été reçus, 82 en 2020, **94 en 2021 et 210 en 2022.**

Ces usagers d'adressent à notre gestionnaire sociale pour leurs petites démarches ponctuelles ou de renouvellement de droits. Il ne s'agit pas de démarches d'ouverture de droits. Pour ce type de démarches, notre travailleur social se met en lien avec le référent afin d'assurer un suivi coordonné des démarches. **Nous notons que les familles de passage ont une entière confiance en notre travailleur social, lorsqu'elles la sollicitent, elles déclarent que leurs démarches aboutissent favorablement.**

Le créneau libéré le jeudi paraît adapté au rythme de nos usagers qui ont du mal à se repérer dans le temps. Avec ce créneau, ils savent qu'ils peuvent se présenter toute la journée sans horaire précis).

Concernant les personnes domiciliées, il s'agit d'un accompagnement de proximité sur la durée. Nous notons que les familles sont de plus en plus autonomes par exemple appel à la CAF pour s'informer de l'avancée d'une démarche, certaines personnes se rendant directement auprès des institutions : centre des impôts, CPAM...elles ont acquis au fil des années une confiance en leur capacité.

Nous notons également que les familles apprennent à utiliser et utilisent de plus en plus les applications (CAF, URSSAF, AMELI...) pour réaliser leurs démarches administratives. Au vu de la complexité à joindre les institutions et d'autant plus en cette période de crise sanitaire, les familles ont compris que sans action de leur part leurs démarches ne peuvent être réalisées.

Au niveau des aides financières :

- 15 en 2020,
- 18 en 2021
- 12 en 2022

Nous continuons de solliciter le CCAS de la Ville d'Aix en Provence pour les demandes d'aides financières. Nous sollicitons aussi le Secours Catholique très attentif à nos demandes pour des aides financières et alimentaires d'urgence.

En 2022 les familles ont pu encore bénéficier d'aides exceptionnelles (CAF, Etat) liées au contexte sanitaire.

Concernant la CAF au niveau des DTR⁴ et régularisations, on note 123 DTR réalisées en 2020, 214 en 2021 et 390 en 2022.

Par rapport à l'année 2022, nous pouvons observer une augmentation des DTR effectuées par la gestionnaire sociale. En effet, même si le contexte sanitaire des années précédentes a mené certaines familles à prendre les devants et apprendre à faire les DTR en autonomie d'autres ont encore besoin d'être accompagné. Cette augmentation s'explique aussi par la fermeture de l'ASNIT (structure qui domicilie les gens du voyage et qui les accompagne dans les démarches administratives) suite à un dysfonctionnement de personnel.

Les familles accompagnées par cette structure se sont trouvés démunies et ont sollicité notre équipe sociale.

La gestionnaire sociale a permis le lien entre les usagers de l'ASNIT et le Conseil Départemental (Monsieur GARIN) concernant les contrats d'engagement réciproques afin d'éviter des coupures de droits RSA.

Cette fermeture a de fait engendré une affluence des demandes.

Concernant les démarches santé auprès de la CPAM (CMU-C, régularisations des dossiers) : Depuis le 1^{er} janvier en 2020, tous les travailleurs indépendants (y compris les autoentrepreneurs) sont affiliés au régime général et dépendent de la CPAM de leur lieu de résidence, 109 dossiers ont été traités en 2018, 137 en 2019, 117 en 2020, **158 en 2021 et 240 en 2022.**

Dorénavant, il est indispensable d'avoir un compte AMELI pour effectuer toutes les démarches de santé

⁴ DTR : Déclaration Trimestrielle de Ressources remise chaque trimestre à la CAF pour le calcul du RSA.

En effet, les demandes de cartes vitales, de renouvellement ACS, les attestations de vaccinations peuvent être obtenues via l'application AMELI. La création des comptes peut se faire soit par téléphone soit en se rendant sur place auprès de la CPAM.

De plus, avoir un compte AMELI permet d'ouvrir l'accès à beaucoup de démarches en ligne.

Concernant les démarches auprès de l'URSSAF⁵ et liées à la gestion d'entreprise : 205 en 2018, 56 en 2019 et 60 en 2020, **159 en 2021 et 228 en 2022.**

Parmi nos domiciliés, 43 personnes ont le statut de travailleur indépendant.

L'augmentation de ce type de démarches en 2022 est liée à la mise à jour de certains dossiers avec des années de retard mais aussi à la sollicitation des familles suivies par l'ASNIT.

Concernant les demandes administratives diverses (l'état civil, impôts, préfecture, services contentieux...) :

On comptabilisait 109 demandes en 2018, 216 en 2019 et 144 en 2020, **150 en 2021 et 310 en 2022**

Globalement, ces démarches concernent des institutions pour lesquelles la dématérialisation est devenue la règle. Pour les voyageurs, qui ne sont en général pas connectés, cela constitue un frein insurmontable et une inégalité criante d'accès aux services publics. La Gestionnaire Sociale les accompagne pour plus d'autonomie avec l'outil numérique (création d'adresse mail, de compte personnel pour l'accès à ces services publics, demande de carte nationale d'identité, de passeport, des permis de conduire, de carte grise) mais ce travail est rendu difficile par l'analphabétisme des individus. A l'analphabétisme s'ajoute donc l'illectronisme.

Un projet d'accompagnement à l'utilisation de l'outil numérique est en cours.

Concernant les démarches liées aux contrats d'engagement réciproque CER (signature et suivi des situations suspendues), 358 contrats signés en 2018, 227 en 2019 et 139 en 2020, **121 en 2021 et 159 en 2022.**

On note que les renouvellements de la file active sont réguliers. **Légère augmentation en 2022 liée à l'augmentation des personnes domiciliées.** La plupart des familles sont donc à jour dans la contractualisation de leur contrat d'engagement réciproque. Notre objectif est de réaliser des CER adaptés au public qui est confronté à de nombreux freins (illettrisme avéré, itinérance) ne permettant pas une inscription au sein des dispositifs de droit commun. La gestionnaire sociale effectue un travail de proximité avec le pôle d'insertion afin d'éviter les coupures de droits.

Depuis 2021, les familles sont averties par SMS (Pôle d'insertion) deux mois avant l'échéance de leur contrat.

Ce service est un réel plus pour les personnes qui avaient tendance à oublier les dates d'échéance et cela s'avère aussi très utile pour nos voyageurs qui ne sont pas dans la région en leur permettant de s'organiser longtemps à l'avance pour une prise de rendez-vous avec le travailleur social.

Concernant les démarches auprès du Pôle emploi,

19 en 2017, 10 en 2018 et 4 en 2019 et 05 en 2020 **et 3 en 2021 et 4 en 2022.**

Ils ne font la démarche que lorsque le Conseil Départemental les enjoint à le faire afin de valider leurs démarches d'insertion professionnelle.

Nous observons, que pour ces quelques personnes, il est plus simple de se rendre auprès de leur agence pôle emploi pour solutionner leurs problèmes pour éviter d'avoir à utiliser internet.

De plus, peu de personnes souhaitent être salariées, la plupart préfèrent créer leur activité micro entrepreneur.

Concernant les démarches effectuées auprès de la CARSAT,

13 en 2018, 26 en 2019, 20 en 2020, **52 en 2021 et 107 en 2022.**

De plus en plus de personnes domiciliées sont en âge ou proche de la retraite.

Les démarches pour demander la retraite sont dans la majorité des cas complexes car la plupart des voyageurs n'ont jamais travaillé ou étaient autoentrepreneurs. Les délais de traitement sont plus longs et les personnes sont le plus souvent sans ressources, dans l'attente d'une réponse de l'administration. Nous notons donc une précarisation de la situation de personnes âgées suivies par la Gestionnaire Sociale. Pour ces personnes qui se sont sédentarisées, le suivi se fait souvent à distance ou avec un enfant qui se déplace au Réaltor.

L'accompagnement proposé par la Gestionnaire Sociale permet la plupart du temps de faire aboutir les démarches. Cependant dans les cas de rupture de droits CAF, les délais de traitements sont toujours plus longs. Aussi, nous observons que les personnes n'hésitent plus à se rendre sur place pour faire avancer leurs dossiers.

Nous pouvons souligner que ces voyageurs retirent une certaine satisfaction lorsqu'ils réalisent seuls leurs démarches. **Petit à petit, nous sommes parvenus à les mobiliser sur l'intérêt qu'elles ont à devenir actrices de leur propre vie.** Les personnes peuvent voir, dans un délai court, les effets concrets de leur implication et les bénéfices pour leur quotidien. Elles acquièrent l'estime d'elle-même et prennent confiance en elles. Toutefois si certains voyageurs sont en voie d'autonomisation, d'autres en sont encore bien loin.

En effet, l'illettrisme voire l'analphabétisme et les habitudes d'assistance représentent un véritable obstacle à l'insertion sociale.

La dépendance administrative est totale, ce qui entraîne une charge de travail et une mobilisation quotidienne importante de la Gestionnaire Sociale. Tout le travail de la Gestionnaire Sociale est de parvenir à les intéresser à leur situation et à donner du sens aux démarches réalisées.

L'acquisition de l'autonomie est un travail à long terme et les résultats sont très peu visibles tant la désocialisation et l'exclusion sont profondes.

Les enjeux de l'accompagnement social des voyageurs face à la problématique de la rupture numérique, nous a conduit à former la jeune génération plus à l'aise avec l'internet à se familiariser avec l'utilisation du numérique pour les démarches d'accès aux droits. Cette action vise un double objectif : d'une part rendre les familles plus autonomes en impliquant les enfants, qui en sont capables, dans les démarches d'accès aux droits de leurs parents ; et elle vise d'autre part l'autonomie de ces jeunes lorsqu'ils atteindront l'âge adulte.

Nous observons que ces jeunes sont très attentifs aux conseils donnés, qu'ils acquièrent confiance en eux et retirent une certaine fierté lorsque les démarches auxquelles ils ont participé aboutissent.

Nous poursuivrons cette action en 2020 afin de former un maximum de jeunes voyageurs pour qu'ils puissent aider leurs parents et acquérir des compétences qui leur seront utiles pour s'insérer socialement.

Dans notre accompagnement, nous nous attachons à prendre en compte à la fois la donnée temporelle inhérente au processus d'autonomie et d'évolution des personnes mais également, le statut de voyageur (mobilité, vie en caravane, sentiment de discrimination qui persiste) qui peut rendre difficile le suivi administratif.

Les professionnels d'ALOTRA restent les interlocuteurs privilégiés des voyageurs. De par notre proximité, notre connaissance des familles, nous avons à leurs yeux, la capacité à comprendre et à nous rendre compte de leurs difficultés. Cependant, cette proximité avec nos familles a également ses limites. En effet ils ont des difficultés à se rendre dans les services de droit commun en qui ils n'ont pas confiance.

Ce lien privilégié entre les équipes et les voyageurs a été particulièrement marqué en 2020.

En effet, nous avons observé que nos résidents étaient plus sensibles aux croyances irrationnelles liées à la pandémie (surexposition aux médias) cela induit chez certains d'entre eux une anxiété plus élevée. Nous avons dû faire un important travail d'explication et de déconstruction des rumeurs circulant sur les réseaux sociaux ou les médias concernant le virus. La confiance qu'ils nous portent a permis d'en rassurer certains.

2. Scolarisation et soutien scolaire

Bien que l'instruction des enfants de 6 à 16 ans soit obligatoire et que le mode de vie ou d'habitat des familles ne peut être une cause de refus d'inscription, nous observons de réelle différence sur la scolarisation en fonction des Aires d'Accueil du Territoire Métropolitain. De réels progrès ont été constatés mais la fréquentation reste perlée et insuffisante sur certaines Aires. De plus, la durée de scolarisation est variable et souvent inférieure à la durée du séjour.

La Loi pour une Ecole de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 porte l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Aussi à partir de la rentrée 2019 en lien avec le Directeur de l'école Maternelle, nous avons effectué un réel travail de médiation afin d'encourager les parents pour qu'ils scolarisent leurs enfants.

La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe ALOTRA. Un attachement particulier s'effectue pour l'inscription des enfants en école maternelle et primaire.

La gestion de la scolarisation avec les voyageurs sur l'aire d'accueil Le Réaltor :

La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe ALOTRA, conformément au Règlement Intérieur du site qui stipule l'obligation de scolariser les enfants pour pouvoir y séjourner.

Nous sensibilisons également les enfants à l'intérêt de l'école notamment durant les activités ludiques organisées sur le site.

Dès qu'une famille stationne sur l'Aire d'Accueil, elle est informée de l'obligation de scolariser les enfants et des moyens mis à disposition par la Municipalité et l'Education Nationale et ALOTRA :

Une école maternelle sur le terrain : l'inscription des enfants par les parents s'effectue directement auprès du directeur avec le livret de famille et le carnet de santé.

Pour la primaire, l'inscription au sein de l'aire d'accueil auprès du Pôle Social Animations qui complète les formulaires d'inscription et les transmet par email aux services de la ville en charge d'affecter les enfants sur l'une des deux écoles du groupe scolaire des Milles. Nous jouons un rôle important d'information et de communication avec les établissements scolaires et le service scolarité de la ville. Nos échanges concernent des sujets aussi divers que l'absentéisme, le comportement des élèves en classe et dans l'école, les difficultés d'intégration des enfants, les demandes de changement d'école. **Les familles louent la facilité d'accès à l'inscription ou réinscription de leurs enfants lorsqu'ils stationnent sur le Réaltor.**

La réinscription des enfants dans la même école par la mairie facilite le suivi des acquis scolaires par l'équipe pédagogique. **Des séances d'aide aux devoirs sont proposées aux enfants les mercredis matin**

La mise en place **d'un bus de transport scolaire** par les services de la Métropole Aix Marseille Provence Territoire du Pays d'Aix : Les enfants sont pris en charge devant l'Aire d'Accueil et déposés dans l'école par les accompagnatrices. Elles sont un bon relais entre le site et l'école. Leur présence a permis aux familles d'être plus en confiance et donc de scolariser leurs enfants de façon plus régulière.

Une aide aux démarches d'inscription des enfants au CNED et organisation de séances de suivi et soutien deux fois par semaine.

La possibilité d'être accompagné pour les demandes d'assurance scolaire à tout moment et rapidement à la MAE pour 11,90 € par an.

La constitution **d'une régie pour l'encaissement de la cantine scolaire** directement sur site auprès du travailleur social : Les enfants bénéficient **d'un tarif spécifique. Le repas est à 1,78 €** pour l'année scolaire 2021/2022 et 2022/2023.

Concernant ce tarif spécifique, nous avons été interrogés par la ville dès le mois de septembre 2022 afin de connaître la situation des familles vis-à-vis de la CAF. En effet, le service éducation relève que ce tarif unique peut être désavantageux pour certaines familles au regard de leur situation sociale. **La décision de la ville est donc d'abolir ce tarif unique et appliquer aux enfants du voyage un tarif en fonction du quotient familial comme pour tous les enfants de la commune.** Cette modification sera votée en Conseil Municipal en 2023 et entrera en vigueur la rentrée scolaire 2023/2024.

Bilan de la scolarisation sur l'aire d'accueil Le Réaltor en 2022 :

Année scolaire : de septembre N à juillet N+1	2019*	2020*	2021	2022
Elèves en maternelle (sur site)	116	108	19	35
Elèves en primaire	44	29	15	28
Elèves en autres établissements	4	4	2	2
Elèves inscrits au CNED par le gestionnaire	29	19	12	12
Elèves en soutien scolaire	55	10	0	3

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile, à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire. Pour les inscriptions en maternelle, nous ne recensons plus les enfants du bidonville qui par leur quasi sédentarisation faussaient nos chiffres.

Quelques points d'observations sur la scolarisation en 2022

Entre la rentrée scolaire 2021/2022 et la rentrée de septembre 2022/2023, nous notons une hausse du nombre d'inscriptions.

Cette augmentation semble être la conséquence **des campagnes de contrôles de l'obligation scolaire**, inscrits dans la loi du 24 Aout 2021 confortant les principes de la République et le décret d'application n°2022-184 du 15 février 2022 qui prévoient à compter de la rentrée scolaire 2022, la création d'une instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire associant différents services déconcentrés. Cette instance est chargée de **repérer les enfants soumis à l'obligation scolaire qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé et n'ont pas fait l'objet d'une autorisation d'instruction dans la famille.**

Il nous paraît évident que l'information de ces contrôles à circuler au sein des familles. Elles déclarent d'ailleurs ne pas « vouloir avoir de problèmes » sous-entendu des coupures de droits et sont plus disposées à scolariser leurs enfants.

- la scolarisation au primaire

En maternelle :

> **Année scolaire 2021/2022** : on comptait **34 enfants scolarisés sur 59** enfants d'âge maternel présent sur l'aire d'accueil (57.6%).

> **Année scolaire 2022/2023 : de septembre à décembre 2022, on comptait 14 enfants scolarisés sur 14** enfants d'âge maternel (**100%**)

La Directrice note une bonne assiduité. Elle observe que les enfants ont beaucoup progressé au niveau du langage et du comportement. Les retours des parents vont également en ce sens.

On observe toujours que certains parents perçoivent l'école comme une garderie leur permettant soit d'aller faire des courses soit de pouvoir réaliser leurs tâches ménagères plus facilement.

En Élémentaire :

> **Année scolaire 2021/ 2022** : **28 enfants scolarisés sur un total de 131 enfants** d'âge élémentaire (21%) ont été scolarisés.

> **Année scolaire 2022/2023** : dès le mois d'aout 2022, nous avons démarré nos actions de médiation en direction des parents pour les inciter à scolariser les enfants.

De septembre à décembre 2022 le taux de scolarisation s'élevait à 74 %. **Sur 42 enfants présents sur l'aire d'accueil, 31 enfants étaient scolarisés (dont 5 dans d'autres établissements à Vitrolles et Marignane)**

Par ailleurs les écoles d'Aix ont aussi accueillies deux enfants en stationnement sur l'aire de la Malle et une enfant domiciliée stationnant hors aires d'accueil.

- la scolarisation au second degré collège

Au passage au collège, on note une forte déscolarisation parfois contrebalancée par une inscription au CNED. En effet, l'inscription au collège reste marquée par des perceptions négatives chez les voyageurs (risque de perte d'identité, lieu de déperdition. Le collège fait peur et apparait comme un lieu de mauvaises influences).

Cela pose la question de l'obligation scolaire pour ces jeunes qui disparaissent des radars de l'Education Nationale entre le primaire et le collège. L'assise scolaire étant insuffisante pour ces jeunes, cela hypothèque leur insertion professionnelle. Il nous paraît important de proposer aux familles un accompagnement facilitant une formation professionnelle précoce, en dehors de la transmission familiale.

Pour la rentrée 2022-2023, les modalités d'inscriptions CNED ont été modifiées suite au décret 2022-182 *relatif aux modalités de délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille.*

La nouvelle procédure d'inscription au CNED se fait à présent en deux temps :

- Formuler une demande d'autorisation d'instruction dans la famille en y joignant les preuves de l'itinérance qui doit être transmise par voie postale à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du département de résidence de l'enfant ;
- Si validation de la DSDEN, faire une demande d'inscription au CNED comme les années précédentes.

C'est en février 2022 que le Ministère a communiqué sur ces nouvelles dispositions. Nous nous sommes mobilisés pour informer les familles car **le délai pour le dépôt du dossier** auprès du DSDEN a été **avancé de plusieurs mois (entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2022)** et de **nouveaux documents justifiant l'itinérance devaient être joints au dossier** (factures d'aire d'accueil, ticket de péages, PV de stationnement illicites ...) Cependant, malgré la communication mise en place sur les sites, des familles habituées à l'ancien calendrier nous ont sollicitées fin août-début septembre.

Pour ces familles, nous avons transmis au DSDEN les dossiers même hors délais. En effet, pour cette première année de mise en œuvre, les familles ont profité de l'indulgence des services de l'Etat.

Cette nouvelle procédure s'est avérée d'une part, très chronophage pour la responsable du Pôle Social Animations qui a dû faire face notamment aux dysfonctionnements de l'institution (difficultés à obtenir des informations, à recevoir les dossiers d'inscriptions, informations contradictoires...) et d'autre part incompréhensible pour les parents qui ont fait face la perte de dossiers transmis au DSDEN, la non réception des autorisations...

Le partenariat développé en 2022 avec les acteurs de terrain autour de la scolarisation des enfants

En ce début d'année, scolaire, nous avons accentué notre travail de lien avec tous les acteurs de terrain pour inciter à la scolarisation des enfants. Cette collaboration s'est traduite par des visites terrains et des réunions avec les directeurs d'école, les services de la Ville d'Aix en Provence, le CASNAV et l'Association ADAPP13.

→ Collaboration entre ALOTRA et l'Education Nationale / CASNAV

En janvier 2022 nous constatons que de nombreux enfants ne sont pas scolarisés. **On compte 15 enfants sur l'aire d'accueil et seulement 3 inscrits** (2 dans écoles Vitrolles). Ces enfants commentent des incivilités. Nous alertons le CASNAV sur cette déscolarisation importante. Une note est transmise à l'Inspection Académique

- **25/01: visio scolarité des EFIV** : obligation d'instruction de 3 à 16 ans PNF (plan national de formation) acté à l'attention des élèves, en deux temps : un temps de présentation au national puis un temps académique
- **25 / 01: point tel école Mauron** : problématique de conflit entre un EFIV et un enfant du bidonville qui a conduit à une bagarre dans le bus. Une rencontre sera organisée avec l'ADAPP 13 pour tenter de trouver une solution à cette question des tensions entre les enfants des deux communautés.
- **15/03** : échange avec la maman du petit N qui souhaite que son fils soit maintenu l'an prochain en CM2 car elle sait qu'il n'a pas le niveau. Je contacte la Directrice de l'école pour échanger avec elle sur ce cas et lui fait part de la demande de la maman, elle partage l'avis de la maman elle va donc faire cette proposition. La Directrice de l'école a accédé à la demande de la maman et l'enfant sera donc maintenu en CM2 pour l'année 2022/2023.
- **25/03 : Contact avec la maîtresse UPE2 A afin qu'elle vienne sur le terrain rencontrer les mamans des enfants en soutien et pour un rdv avec la maman du petit N**
- **07/06: contact avec l'Inspé** : l'objectif serait de faire intervenir des étudiants en master enseignement sur les 4 Aires d'Accueil. Les étudiants ont la possibilité de valoriser leur engagement auprès d'associations et être crédités d'un UE. Nous présenterons ALOTRA en septembre lors des JPO puis en fonction du nombre d'étudiants nous irons en présentiel présenter le contexte d'intervention.
- **05 /09** rencontre avec la nouvelle directrice de l'école Marie Mauron. Elle s'est déplacée pour venir voir le lieu de vie des enfants. Nous lui proposons de participer au conseil d'école. Elle a rencontré les 2 parents des enfants scolarisés dans son école.
- **09/09** : rencontre sur le site avec la directrice de l'école Joseph- Roumanille, l'institutrice UPE2A et les parents : **4 parents présents**. Les parents ont apprécié cette rencontre et salué la présence de la directrice qui se déplaçait pour les voir ce qu'ils n'avaient pas vu sur d'autres aires d'accueil.
Les parents ont pu poser des questions et être rassurés quant à la prise en charge de leurs enfants, ils ont exprimé leur satisfaction.

- **23/09** : La directrice de J. Roumanille a contacté le PSA pour faire part du comportement d'un enfant (absence de motivation dans les apprentissages, propos racistes proférés dans la cour de l'école). Pour répondre au plus vite à cette situation, la directrice s'est déplacée sur le site afin de rencontrer le parent qui a été informé de cette venue par la RPSA. La rencontre a eu lieu dans nos locaux. Cette visite a porté ses fruits car la directrice note un changement de comportement de l'enfant et un intérêt nouveau pour les apprentissages.

- **06/10** : **point tel avec Directrice Mauron : 10 élèves dans son école. Tous assidus et calmes.** Ils ont en moyenne 2 ans de retard mais rentre quand même dans les apprentissages. L'UPE2A les sors de classe 1h30 par jour

- **14/10** : **réunion avec la directrice école Roumanille et institutrice UPE2 A** : bilan du premier trimestre. **Les effectifs EFIV de l'école sont importants.** Les enfants sont assidus. Les institutrices notent une amélioration des apprentissages mais elles constatent que le suivi à la maison n'est pas suffisant. Les enfants montrent un réel intérêt pour l'école.
Lors de cette réunion au sein de l'école, j'ai pu voir les enfants qui étaient heureux de me voir dans leur école !

Difficultés rencontrées autour des niveaux qui sont très hétérogènes, il est donc important de proposer une différenciation pédagogique mais les enseignants ont besoin d'une formation. La directrice nous informe qu'elle a prévu cela avec un enseignant du RASED, je soulève le fait que le Casnav devrait aussi être saisi de cette question pour outiller les équipes sur la prise en charge des EFIV et EANA.

Les enfants en difficultés sont pris en charge 1h30 par jour avec l'UPE2 A mais le nombre important d'EFIV ne permet pas qu'ils aillent plus souvent en soutien avec l'UPE2A d'où une demande faite pour une deuxième UPE2A dans les écoles pour une meilleure prise en charge des EFIV.

Demande de rencontre avec le CASNAV

- **18/10** : **participation au conseil d'école de Marie Mauron en présence de l'inspectrice** : présentation de l'Aire d'Accueil aux parents d'élèves.
Ce que l'on peut retenir de cette rencontre : Il n'y a pas de problème de comportement des EFIV sur l'école, la seule difficulté réside dans les effectifs des classes qui sont importants. Une classe de CE1/CE2 accueille 7 enfants EFIV ce qui rend difficile la prise en charge.
Nous avons évoqué le projet avec Image clé autour du film pour améliorer la connaissance mutuelle. Les représentants des parents d'élèves ont déclaré être satisfaits de la présence d'ALOTRA et des explications données, ils sont invités à venir sur l'Aire d'Accueil pour mieux connaître le lieu de vie des enfants.
L'école a des projets : tri sélectif, lutte contre le harcèlement, et la fête de l'école. Nous pouvons nous saisir de ces thématiques (déjà ok pour environnement) pour notre programme d'animation, cela permettra de faire le lien avec ce que font les enfants à l'école.
- **07/11** : **rencontre avec l'étudiante en master MEEF** : présentation des enjeux liés à la scolarisation, puis échange avec la directrice de l'école, enfin rencontre sur site avec les parents ; retour positif des parents qui étaient en demande d'aide scolaire pour les enfants.
- **08/11** : **premier cours avec l'étudiante Master MEEF** : 4 enfants : objectif apprentissage de la lecture puis pour les enfants en primaire : soutien en lien avec l'UPE2 A

→ **Collaboration entre ALOTRA et les services de la Ville d'Aix en Provence**

- **03/10** : **rencontre Direction Éducation- Enfance - Petite Enfance : en présence de la Cheffe du service Vie Scolaire et de la Responsable Réussite Éducative et Projets Périscolaires et Image clé.** Rappel sur l'objectif du projet et organisation du projet documentaire sur la scolarisation des EFIV durant le temps périscolaire.
- **10/11** : **début du projet de documentaire sur la scolarisation des EFIV au sein de l'école les Milles : 12 enfants participent au projet : 6 voyageurs et 6 non voyageurs** : l'intervenant note que les enfants voyageurs ont un comportement différent de celui qu'ils adoptent au sein de l'aire d'accueil lorsqu'ils font les ateliers avec lui. Il semble qu'ils s'adaptent vraiment au cadre de l'école. Il note que la seule différence notable entre les enfants se retrouve au niveau du langage oral avec un décalage de vocabulaire entre les enfants « gadjés » et les enfants voyageurs



→ **Collaboration ALOTRA, CASNAV, CD13 dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) groupe de travail scolarisation des enfants du voyage du Territoire Métropolitain**

- **22/03 : réunion groupe scolarisation SDAGDV à Fuveau** : réflexion sur la réalisation d'une plaquette sur la scolarisation des EFIV / suggestion d'ALOTRA d'un partenariat avec le département FLE de la fac pour intervention étudiants sur les Aires d'Accueil / proposition de réaliser un projet commun départemental sur l'illettrisme en partenariat entre CCO, ALOTRA, LA VARAPPE dans le cadre des financements du plan pauvreté reconduit en 2022/2023
- **20/10 : contact avec le CASNAV pour faire remonter les demandes de la directrice de Roumanille.** Mme Godeau prend le dossier en charge et reviendra vers moi au besoin

→ **Autres partenariats 2022**

- 28/01/2022 : Contact avec les Francas Europôle Strasbourg pour échanger sur l'expérimentation menée au sein des Aires d'Accueil du Bas Rhin
- 09/02/2022 : contact chef de projet SDAGV Europôle Strasbourg : pour information sur le projet scolarisation sur les Aires d'Accueil : m'a transmis le bilan de l'action des FRANCAS



Les propositions/perspectives sur le sujet de la scolarisation

- Poursuivre notre participation au groupe de travail scolarisation dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage
- Finaliser le film documentaire sur la scolarisation des EFIV avec Image clé.
- Engager une réflexion avec les parents concernant l'insertion professionnelle des 12-16 ans, particulièrement pour les jeunes garçons. Nous devons accompagner les parents et les inciter à valider professionnellement les savoirs faire appris par les papas. En effet, le cadre juridique des pratiques professionnelles privilégiées par les voyageurs (auto entrepreneuriat) se durcit et les lacunes dans les savoirs de bases vont à terme hypothéquer l'avenir professionnel de ces jeunes.

En 2022, nous avons poursuivi les animations en lien avec les axes du projet social en poursuivant le respect des recommandations du Ministère de la jeunesse et des sports vis-à-vis de la pandémie COVID 19.

3. Santé et prévention

Les données disponibles concernant la santé des gens du voyage sont globalement insuffisantes et anciennes. Cependant, elles révèlent une espérance de vie de dix à quinze ans plus courte pour les gens du voyage que pour le reste de la population française.

Aussi, depuis de nombreuses années, ALOTRA accompagne les familles de voyageurs stationnant sur ses aires d'accueil dans leurs démarches de soins, en individuel ou en mettant en place des actions collectives autour de la santé auprès des jeunes et des parents.

Au cours de toutes ces années, les travailleurs sociaux ont fait de nombreuses observations et constats sur la façon dont les voyageurs prennent en charge leur santé, leurs réticences...

Ces observations font état de nombreuses problématiques de santé : Pathologies cardiovasculaires (hypertension, insuffisance coronarienne, infarctus) ; diabète ; problèmes de surpoids ; pathologies bucco-dentaires ; problèmes de vue et d'audition non pris en charge ; dépistages et prises en charge tardives des pathologies cancéreuses ; problèmes de périnatalité (âge de grossesse précoce, suivi insuffisant de grossesse, petit poids de naissance ; problèmes de santé mentale (angoisse, stress, troubles du sommeil, addictions, etc..

Nous avons aussi pu observer que les professionnels de santé comme tout un chacun ont des préjugés, des incompréhensions par rapport aux gens du voyage le plus souvent par méconnaissance.

Nous avons donc identifiés des actions à mettre en place pour une meilleure prise en charge des voyageurs : travailler en partenariat avec les institutions de santé publique en proposant des temps d'information au personnel soignant sur la culture des gens du voyage.

Ainsi depuis 2017, plusieurs partenaires interviennent sur les aires d'accueil : les étudiants infirmiers et les étudiants en odontologie. Nous proposons également un temps d'information aux professionnels inscrits à la formation DIU santé sexuelle.

Au regard de ces observations, l'axe santé/prévention du projet social d'ALOTRA s'oriente vers des actions d'accès aux soins et de promotion à la santé ciblées en direction des familles et aussi des professionnels de santé.

Bilan des actions santé en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Visite de la puéricultrice à la demande des familles	6	0	1	0
Santé Bucco-dentaire (prévention et dépistage)	5	0	0	56
Nombre d'enfants et adultes en information santé / prévention (à l'initiative du gestionnaire)	74	93	195	78
Nombre de femmes aux actions liées au bien-être	4	10	0	12

Commentaires :

Les indicateurs de santé sont dans leur ensemble plus défavorable chez les gens du voyage que dans la population générale. En côtoyant au quotidien les gens du voyage, nous avons repéré des troubles dentaires importants, des problèmes de vue et d'audition. Les habitudes alimentaires semblent aussi problématiques car basées sur du gras et du sucré. Ainsi depuis plusieurs années maintenant, nous abordons particulièrement les thématiques autour de la nutrition pour aborder les maladies cardiovasculaires, la formation aux premiers secours, les risques routiers, le travail sur l'équilibre alimentaire et les pratiques sportives.

Animations prévention santé en direction des enfants/jeunes

En 2022, nous n'avons pas réalisé de dépistage Covid cela explique la baisse du chiffre sur la thématique santé prévention.

→ **Actions santé/ alimentation étudiants IFSI :**

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le CODEPS 13 sur la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Ce projet se déroule en plusieurs temps :

Dans un premier temps, nous intervenons en cours pour une de sensibilisation aux spécificités du public en matière de santé. Il s'agit pour nous de développer l'information et la sensibilisation de ses futurs professionnels de santé, Nous observons qu'aborder les connaissances sur les gens du voyage permet de briser les idées reçues. Dans un second temps, une enquête terrain est réalisée en direction des adultes au mois de novembre. Cette intervention de proximité permet aux étudiants de rencontrer les familles sur le terrain, d'aborder avec elles les questions de santé afin de réaliser un diagnostic pour l'action

Enfin, une action de prévention en direction des enfants et des adultes se déroule en avril.

Le projet 2021/2022 avec les étudiants a débuté dès le mois de septembre 2021 par une rencontre avec l'équipe du pôle social à l'IFSI, puis la venue des étudiants sur le site. Nous avons présenté le fonctionnement des aires d'accueil et sensibiliser les étudiants aux spécificités du public. On note un réel intérêt pour ce public, un besoin de comprendre la culture. Nous avons pu échanger sur les problématiques de santé. L'enquête terrain a été réalisée sur le Réaltor en novembre 2021.

Sur les 15 familles présentes 6 personnes ont été interrogées par les étudiants. Ces personnes ont répondu facilement aux questions et se sont montrées intéressées par l'enquête. Le questionnaire a fait émerger les comportements alimentaires des familles interrogées. (Alimentation variée mais riche, aliments sucrés donnés aux enfants). **L'action de prévention sera mise en œuvre en avril 2022.**

→ **Actions santé bucco-dentaire**

Les activités autour de la nutrition ont mis en lumière les habitudes alimentaires de chacun souvent éloignées des recommandations : coca, glace, chips au petit déjeuner. Ces habitudes ont un impact sur la santé buccodentaire.

31/01: première rencontre avec les 2 étudiantes en odontologie : planning des interventions fixées **18/02: Nous avons privilégié une « action d'aller vers » directement sur les emplacements** avec les étudiantes dentistes, nous notons un réel besoin en lien avec les dents des enfants. Nous proposons une animation l'après-midi et une visite sur les emplacements à la rencontre des mamans qui ont demandé un diagnostic pour leurs enfants

15/03: une fiche « renseignement soins dentaire » a été faite pour que les voyageurs puissent se rapprocher des bons services en fonction de leurs besoins. 15 personnes ont été vues et renseignées.

05/04 : la visite des étudiants a permis à une maman d'exprimer une demande pour son enfant pour un rendez-vous orthophoniste. Nous avons contacté la plateforme apport santé. Malheureusement la demande de n'a pas aboutie car il est difficile voire impossible d'avoir un rendez-vous avec un orthophoniste.

Le bilan de cette première année de partenariat avec la fac dentaire a fait apparaître le besoin de mieux organiser les modalités des interventions car les sept étudiants qui s'étaient positionnés pour intervenir auprès des gens du voyage n'avaient pas eu connaissance du lieu d'intervention, de leur planning.

Aussi, pour l'accueil de la deuxième promotion, nous avons proposé de rencontrer la responsable du service sanitaire en amont afin d'organiser les modalités de la venue des étudiants.

Cette rencontre a eu lieu le **28/08 /2022** en présence du CODEPS 13 et du dentiste des baumettes : Lors de cette réunion, nous avons décidé d'intervenir auprès des étudiants en amont de leur venue.

Le 26/09/2022, nous avons animé un atelier auprès des soixante étudiants au cours duquel, nous avons abordé : les représentations sur les GDV, donner des informations sur les spécificités du public vis à vis de la santé. Suite à cette intervention, **7 étudiants se sont portés volontaires pour effectuer leur service sanitaire sur les aires d'accueil.**

→ **atelier bien être en direction des femmes.**

Les ateliers bien être sont devenus récurrents dans notre planification. Ils ont pour objectifs de créer des temps de parole et d'échanges entre femmes. Ces ateliers sont des groupes de paroles. A travers des huiles essentielles, l'intervenante parvient à libérer la parole des participantes elles évoquent leur vie de femmes du voyage, la parentalité. **L'intervenante, nous a fait part des nombreux contacts qu'elle continue à avoir via les réseaux sociaux avec les participantes (conseils pour l'utilisation des huiles...)**

→ **Actions sport et santé femmes**

Certaines femmes nous ont fait part de leur souhait de faire du sport. Suite à cette demande, nous avons initié un nouveau partenariat avec Aix Université Club.

L'AUC a mis à disposition deux éducatrices sportives pour intervenir sur les 4 aires d'accueil à raison d'une fois par semaine, sur un créneau de 2 heures. **Nous avons proposé également une garde pour les jeunes enfants**

Les séances ont mobilisé 12 femmes mais, la participation reste faible au regard du nombre de femmes présentes sur le site. « L'aller vers » à chaque début de séance pour recruter des participantes n'a pas suffi.

Il existe effectivement un besoin exprimé par les femmes de prendre soin d'elle. Cependant, l'activité sportive telle que nous l'avons proposé ne semble pas répondre à ce besoin. Nous avons donc pris la décision comme pour les autres sites de ne pas poursuivre ce partenariat et réfléchissons à un autre moyen de répondre à cette demande.

Les propositions/perspectives sur l'axe santé prévention

- **Poursuite du partenariat avec la faculté d'odontologie :** La santé bucco-dentaire représente, un de thème central de prévention que nous souhaitons aborder car nous observons qu'elle est souvent négligée par les familles. Les notions de contrôle, de soins préventifs et de suivi sont ignorées. Le voyage ne facilitant pas toujours un suivi médical dans la durée.
- **Poursuite du partenariat avec l'IFSI autour de la thématique de l'alimentation (l'équilibre alimentaire, la nutrition...)**

- Poursuite des interventions du PSA auprès des professionnels du champ social et médico-social pour sensibiliser aux spécificités du public GDV
- Développement du projet avec l'association de prévention routière



4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement

Les grandes orientations d'ALOTRA émanent d'un constat de pauvreté culturelle dans l'univers des gens du voyage. Cette culture de vie en vase clos, repliée sur elle-même, a un réel besoin d'accès aux savoirs, à l'instruction et aux bases de l'autonomie.

C'est pour cela que les activités dites de consommation (Aqua city, Ok Corral...) sont écartées, pour laisser une plus grande place à la création individuelle (activité manuelle et artistique), sans oublier le côté ludique et sportif (Mini olympiade, ping-pong, pétanque...), l'éveil à l'environnement et la prévention des risques (femmes, hommes, adolescents).

L'accent est aussi mis sur l'obligation de scolariser les enfants et le soutien scolaire, par une lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes. La culture doit être accessible à tous, notre mission est aussi de la démocratiser au sein même de notre équipement par des projets à visée socio-éducative.

Il est évident que lorsque l'on n'a pas la chance de vivre la culture au sens d'ouverture sur le monde, lorsque celle-ci peut venir vers vous et ouvrir votre réflexion, cela peut être un moyen pour comprendre et mieux appréhender notre société, et de ce fait, pouvoir s'insérer et évoluer de manière autonome et responsable.

Nous souhaitons garder et déployer les différentes actions que nous menons afin de sensibiliser un plus grand nombre de familles à l'importance de participer aux activités culturelles et de loisirs pour l'épanouissement de leurs enfants. Les activités menées nous ont permis d'élaborer un partenariat fort avec les structures locales de loisirs, culturelles et sportives :

Bilan des actions socio culturelles en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes en animation culture et découverte	262	336	387	522

Observations :

Nous avons poursuivi nos actions en direction des enfants afin de favoriser l'épanouissement, la découverte et l'accès à la culture.

Animations lecture et lutte contre l'illettrisme :

La lutte contre l'illettrisme et un axe fort de notre projet social, elle constitue le fil conducteur de l'ensemble des activités proposées aux enfants.

→ **L'intervention de la bibliothèque Méjanes**

Les interventions se sont déroulées entre mars et novembre 2022 avec des volontaires du service civique d'Unis Cité. Les Bibliothécaires sont intervenues à 6 reprises en 2022. Nous avons finalisé l'installation de l'espace bibliothèque avec les enfants au cours d'un atelier les enfants ont trié, classifié les livres avec l'aide des bibliothécaires (documentaires, albums, livres découvertes...) Nous avons accueilli le Médiabus avec l'expo sur les dinosaures

Les enfants ont eu la joie de rencontrer avec deux auteurs jeunesse cette année Ismael Meziane (auteur de BD) et Fleur Oury.



En décembre 2022, la bibliothèque a offert des calendriers de l'avant contenant des activités autour de la lecture et de l'écriture aux enfants présents sur l'aire d'accueil.

→ **L'intervention de l'association Enseignes des contes**



Cette animation est devenue un rendez-vous régulier, bien repérée par les enfants (1 fois par mois) soit 9 séances en 2022 avec 91 participants.

L'intervenante propose toujours trois temps (animations histoires, atelier d'expression et salon de lecture ou jeux) et adapte son intervention en fonction des âges.

Elle observe que **les enfants restent tout le temps de la séance et ne s'ennuient pas**. Elle note un attrait pour les histoires et les chansons, l'envie de bricoler et de ramener chez soi (faire avec leurs mains sels colorés, plantation...). **Mme Bertrand note que les enfants sont attentifs mais adhérent moins à la lecture à voix haute sans image.**

Animations découverte de l'environnement et les activités scientifiques

→ Animations avec les petits débrouillards

Ce sont des animations très prisées des enfants. Ces ateliers font appel à la « débrouille » et suscitent les questionnements. Nous avons proposé une séance autour de la thématique de l'astronomie.

Les petits débrouillards sont aussi intervenus dans le cadre du dispositif « IDEAL » de la ville d'Aix en Provence. Ils ont mis en place un atelier autour de l'alimentation pendant notre après-midi festif le 01/09/2022

→ Journée de solidarité entreprise CAP GEMINI et Unis Cité

Cette année encore, nous avons accueillis les collaborateurs de CAP GEMINI dans le cadre de leur journée de solidarité entreprise. L'an dernier les collaborateurs nous avaient fait part de leur volonté de mettre à profit des publics leurs compétences informatique. Aussi, nous avons proposé un projet autour du numérique.

Les collaborateurs ont aidé les enfants à réaliser un portrait chinois (chaque enfant s'est pris en photo et mis en scène sur le site puis les collaborateurs de CAP GEMINI les ont accompagnés pour mettre en forme leur portrait sur la tablette (traitement de texte, mise en page et mise en forme...). Nous avons travaillé avec les enfants sur l'écriture de leur portrait.

Cette journée a permis de sensibiliser les salariés aux conditions de vie des GDV, ils ont été agréablement surpris de la qualité des installations et ne savaient pas que de telles structures existaient pour les GDV.

→ Ateliers Médiation animale association AMEA

Cette année, nous avons proposé trois séances avec cette association. Les enfants se sont mobilisés et ont participé activement à l'animation. L'intervenante note une évolution du comportement des enfants entre les séances : écoute des recommandations, respect des besoins des animaux, moins d'agitation. Les enfants ont compris qu'ils allaient pouvoir profiter des animaux et ont donc pris le temps d'apprécier le moment

Lors de la troisième séance, nous avons mené **en parallèle de l'intervention d'AMEA un atelier intitulé « animaux et compagnie » avec le musée Granet**. Les enfants ont découvert à travers des illustrations et des peintures les animaux dans l'art. En lien avec la médiatrice du musée Granet, notre intervenante AMEA a proposé dans la mesure du possible d'amener des animaux présentés dans les peintures elle a donc pris une colombe, un perroquet.)

→ Ateliers numérique avec kids connexion

Grace à notre ALSH, nous avons pu bénéficier des animations proposée par la ville d'Aix en Provence dans le cadre du dispositif « IDEAL ». Ainsi l'association KIDS connexion est venue proposer un atelier autour de la construction d'objets interactifs. L'atelier de robotique a été l'occasion de pratiquer une activité manuelle et ludique et a permis aux enfants de monter une multitude de petits robots (animaux, goal, avions...) avec des Légos spécifiques dotés de capteurs et de moteurs adaptés. **Nous avons observé de réelles aptitudes chez les enfants qui apprécient être dans le faire et dans l'expérimentation.**

Nous avons de nouveau fait appel à l'association pour les vacances d'octobre. Un intervenant est venu avec 10 ordinateurs portables. L'intervenant les a accompagné à appréhender le logiciel, à travailler sur des formes simples. Puis passera à des objets ou des personnages dans des univers divers. Les jeunes ont pu s'initier à robloox et ont proposé des créer leur univers : les aires d'accueil.

Animations d'accès à la culture :

L'accès à la culture constitue un axe fort de notre projet social. Nous avons développé cet axe en 2021 entre autre autour d'ateliers vidéo avec l'association image Clé. **Nous avons proposé divers ateliers sur la thématique des croyances en lien avec nos partenaires. En effet,**

→ **Ateliers Image Clé**

Le projet avec cette structure est prévu pour se dérouler sur deux ans. Avec comme fil rouge la lutte contre l'illettrisme via l'outil numérique.

Afin de valoriser la programmation du projet social, nous allons éditer un livret retraçant deux années de projet 2021 et 2022

Concernant les ateliers menés en 2022, Les enfants ont réalisé des vidéos pour alimenter leur chaîne You tube : « DICA MA CHAINE ». Les enfants ont aussi travaillé sur le thème des croyances.

→ **Atelier Musée Granet :**

Nous faisons le constat que les enfants s'expriment régulièrement sur la religion, nous avons donc proposé un atelier d'art autour des croyances en peinture. La médiatrice a proposé un atelier de réalisation d'amulettes. Ce qui a permis aux enfants de parler de leurs croyances et de faire le lien avec l'art.

→ **Atelier Chant du monde**

A partir de percussions corporelles, les enfants ont découvert des chants de la Baltique et d'Afrique. Nous notons que les enfants ont vite acquis les rythmiques. Ils ont

4. Activités de loisirs

Les jeux vidéo et la télévision occupent une grande place dans la caravane. Les enfants sont de grands consommateurs d'objets à la mode et autres jeux High Tech (téléphone dernier cri, overboard ...). Heureusement, les enfants manifestent une curiosité et une envie de découvrir quand nous leur proposons des activités. Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, nous organisons des activités de loisirs avec des intervenants extérieurs ou la Responsable du Pôle Social Animation.

Le calendrier des événements et fêtes nationales est aussi un prétexte pour la mise en place d'ateliers ludiques et créatifs : halloween, carnaval, pâques, Noël, chandeleur

Nous constatons un réel enthousiasme de nos partenaires lorsqu'ils rencontrent le public. Les activités sont donc des moments d'échanges, de connaissance mutuelle entre le monde des « gadjés » et celui des voyageurs.

Elles permettent de découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités : poterie, papier mâché, jeux de société, activités sportives (boxe, capoeira, trottinette sportive...), activités de découverte scientifique, initiation au cirque.

Les animations mises en place sur le site ont toutes une visée éducative. Elles nous permettent de valoriser les enfants, de parler de scolarisation, de porter un autre regard sur eux.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes (enfants) en ateliers, loisirs et créativité	919	682	289	326
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	89	109	29	66

Observations :

Les enfants âgés de 6-11 ans adhèrent facilement à nos activités. **Nos partenaires observent que globalement, les enfants sont impliqués et investis.** Les enfants ont une certaine aisance pour les activités manuelles par rapport à d'autres enfants. Ils notent cependant des comportements plus difficiles lorsque les enfants ne sont pas scolarisés : acceptation de l'autorité, difficultés de concentration... Ils constatent également que certains enfants n'ont pas de contraintes éducatives et qu'ils ont des difficultés à respecter, les règles de vie en groupe et le cadre posé durant l'animation.

Animations loisirs et sports

Nous avons proposé une large palette d'activités de loisirs avec nos partenaires habituels ou menés par la RPSA et le TSA : des activités manuelles (poterie, peinture), d'expression corporelle et musicale et des activités sportives (boxe, trottinette).

→ Activités manuelles

Nous avons proposé aux enfants des activités de créations manuelles. On note que ces activités sont très appréciées des enfants. Ils sont impliqués et réclament régulièrement ce type d'animation.

Les activités proposées sont également fonction des événements annuels type pâques, halloween, Noël.

Les enfants ont également créé des bijoux pour la fête des mères.



→ **Ateliers avec Nanou Puppo :**

C'est avec ce partenaire que nous avons proposé aux enfants de réaliser **un arbre à émotions pour l'évaluation de nos activités**.

Cet arbre a été réalisé par les enfants avec notre plasticienne. Il nous permet d'avoir les retours à chaud des animations mises en place. Nous savons déjà que la réalisation de cet arbre a beaucoup plu aux enfants.

Ils ont compris notre objectif et se prêtent facilement au jeu de l'évaluation. Nous notons cependant qu'il est difficile pour eux de faire des réponses utiles pour notre analyse. Nous devons les guider et les accompagner pour tirer des éléments qualitatifs exploitables.

Nous avons aussi proposé un atelier maquillage aux adolescentes. A travers cet atelier, des sujets comme l'estime de soi, les soins et l'hygiène ont été abordés.



→ **Activités Sportives**

Les activités sportives se sont déroulées sur l'aire d'accueil **avec nos partenaires habituels l'association Educ sport 13 trottinette sportive et Wellington DA Silva**. Pour ses animations, tous les enfants ont participé et nous avons favorisé la mixité entre les deux communautés afin de travailler sur l'acceptation de l'autre.

Animations de promotion familiale

→ **Le Food truck**

Pour parler de la rentrée scolaire avec les parents, nous avons proposé d'organiser un événement avec Yes We camp : Les enfants et les parents ont confectionnés des pizzas. Nous avons invité des partenaires à se joindre à nous 5 partenaires sont venus partager ce moment familial. Note Directeur est aussi venu à la rencontre des familles.

→ **. Ateliers bricolage adolescents**

Nous avons proposé aux adolescents de réaliser une desserte mobile en bois « la Cafet 'mobile ». Ce type d'activité est très valorisant pour les adolescents. Nous avons constaté leurs aptitudes sur des activités de bricolage. Ils ont pu découper, visser et clouer, scier.... Nous notons qu'ils connaissent la majorité des outils et savent les utiliser à bon escient. Les jeunes filles ont aussi participé et se sont montrées aussi habiles que les jeunes garçons. Cette cafet mobile servira à l'équipe pour « aller vers » et créer du lien avec les usagers.

→ **Festivités Halloween, Noël**

Pour Halloween, nous avons proposé aux enfants un atelier de maquillage et des bonbons.

Cette année, nous avons pu faire venir la calèche de Noël sur le site ; cela faisait deux ans que nous n'avions pas pu organiser cet événement. C'est donc avec grand plaisir que les familles ont participé à ce temps festif. A l'issue de la séance, nous avons proposé aux enfants des petits ballotins de Noël.

Les constats qui ont émergés suites aux actions mises en place en 2022

→ Au niveau de l'axe santé prévention

En 2022, nous avons concrétisé le partenariat avec la fac d'odontologie. Nous notons que ce partenariat est très pertinent notamment car les étudiants constatent des problèmes de caries chez les enfants. Les parents n'hésitent pas à poser des questions et acceptent que les étudiants fassent des diagnostics et les orientent pour des soins. Les personnes rencontrées sont très satisfaites de savoir que des professionnels se déplacent sur le site.

Cette année, nous avons recensé sur les sites des demandes émanant de femmes pour des activités sport / santé. Nous avons répondu à cette demande mais les séances n'ont pas suscité une participation satisfaisante. Lorsque nous analysons les causes de cette désaffection, il nous semble que le délai entre l'expression du besoin et la mise en place effective des ateliers est un peu trop long. Ici, il a été indispensable de rechercher un partenaire adapté et planifié ses interventions. Bien souvent, nous observons que l'expression d'un besoin est fugace, momentanée. Cela ne coïncide pas avec les étapes qui sont nécessaires pour organiser une activité. Ce temps de latence a eu pour effet de démobiliser les femmes. Elles trouvaient des motifs pour ne pas venir aux séances (ménages, courses, garde jeunes enfants...). Cette difficulté apparaît comme révélatrice de cette « culture de l'instant présent » qui caractérise nos usagers.

→ Au niveau de l'axe accès à la culture et aux loisirs.

Les animations sont toujours très prisées des enfants. Ils savent que tous les mercredis et durant les vacances scolaires des animations sont proposées.

La présence des familles Serbes et Croates a mis en évidence **la nécessité de travailler sur les questions de lutte contre les discriminations.**

Un manque d'implication des adolescents pour les activités proposées peut conduire à des actes d'incivilités et des dégradations.

→ Au niveau de l'axe scolarisation

La déscolarisation des enfants du voyage reste un problème récurrent, malgré une reprise en milieu d'année 2021, **l'assiduité n'est pas satisfaisante.** On observe des refus de scolarisation persistant chez certains parents qui reviennent régulièrement sur l'aire mais qui ne scolarisent jamais leurs enfants malgré nos relances quotidiennes.

Le nombre de demandes d'inscriptions CNED pour le primaire ne s'est pas poursuivi cette année.

Les inscriptions CNED ont été dématérialisées cette année ; les parents se sentent démunis.

→ Au niveau de l'axe accompagnement social et administratif

Les usagers sont en demande d'accompagnement social et administratif. La dématérialisation des démarches reste un frein à l'autonomie pour certains usagers.

On observe malgré tout qu'en l'absence de la Gestionnaire Sociale, les voyageurs se sentent perdus et démunis

Les évolutions constatées à mi-parcours

En ce qui concerne les adultes :

- l'acquisition d'une autonomie pour certains voyageurs domiciliés accompagnés par la gestionnaire sociale.
- La mise en place des permanences sans rendez-vous est bien repérée par les usagers en stationnement. La gestionnaire sociale est donc régulièrement sollicitée pour des petites démarches d'accès aux droits.

En ce qui concerne les enfants et les jeunes

- Une implication et une curiosité pour les animations proposées
- Les ateliers lectures sont repérés et on note un engouement croissant des enfants pour la lecture. Certains nous sollicitent régulièrement pour venir lire dans les locaux.
- L'acquisition de connaissances dans divers domaines : santé, culture

- Les adolescentes sont intéressées par les activités, mais sont contraintes par les tâches ménagères ce qui est un frein à leur épanouissement. Il est plus difficile de mobiliser les adolescents au-delà de 14 ans

Les pistes d'amélioration et les perspectives

- Renforcer et développer les actions de lutte contre l'illettrisme en direction des enfants et des adultes
- Poursuivre notre travail de médiation sur le terrain en direction des parents pour favoriser la scolarisation
- Poursuivre notre travail avec l'Education Nationale et le CASNAV pour la scolarisation des EFIV
- Développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants et accompagner les parents dans leur rôle éducatif
- Poursuivre notre accompagnement vers plus d'autonomie des voyageurs « Faire avec » et non « faire pour », valoriser leurs savoirs afin qu'ils acquièrent confiance en eux
- Développer des actions sanitaires (dépistages, hygiène bucco-dentaire...) en direction des adultes et des enfants
- Développer des projets en direction des jeunes et encourager la participation



ACTIVITES LOISIRS, EXPRESSION ARTISTIQUE ET MANUELLES	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Activités TSA : activités périscolaires, jeux extérieurs et intérieurs ; jeux de société, activités manuelles, activités artistique, accueil adolescents...	Janvier décembre 2022	73 participants
Nanou Puppo Activité manuelle arbre évaluation	Février	Séance 1 : 12 participants Séance 2 : 16 participants Séance 3 : 10 participants Séance 4 : 5 participants Séance 5 : 11 participants
Nanou Puppo : atelier maquillage adolescents	Mars	Séance 1 : 3 participants Séance 2 : 5 participantes
Activité manuelles : Arts sonores	Avril	Séance 1 : 12 participants Séance 2 : 8 participants
Activité sportive : wellinton	Avril Décembre	Séance 1 : 13 participants Séance 2 : 6 participants Séance 4 : 17 participants
Activité manuelle : Nanou bijoux	Avril /juin	Séance 1 : 13 participants Séance 2 : 10 participants Séance 3 : 11 participants Séance 4 : 12 participants
Activité sportive trottinette	Août	9 participants
Activité manuelle iris : argile	Août	Séance 1 : 8 participants Séance 2 : 15 participants
Rouletaterre : atelier argile halloween	Octobre	19 participants
Nanou Puppo : Ateleirs halloween : moulage en plâtre	Octobre	Séance 1 : 16 participants Séance 2 : 22 participants
PROMOTION FAMILIALE		
Food truck caravanade	Août	20 enfants + 5 mamans + 6 partenaires
Caravanade : bricolage et réalisation de la cafet' mobile	Octobre	Séance 1 : 19 participants
Calèche de Noël : attelages en pays d'Arles	Décembre	18 participants
ATELIERS DECOUVERTE SCIENCES /ENVIRONNEMENT		
Petits débrouillards : astronomie	Février	Séance 1 : 9 participants Séance 2 : 8 participants
AMAG : médiation animale	Février	11 participants
Petits débrouillards : optique	Avril	Séance 1 : 7 participants
Petits débrouillards : écologie	Août	8 participants
Kids connexion : circuit électrique	Août	5 participants
Petits débrouillards : activités alimentation durant la fête été	Août	19 participants

Image clé atelier vidéo : projet plaquette environnement	Août	Séance 1 : 4 participants Séance 2 : 5 participants Séance 3 : 5 participants
Médiation animale	Octobre	32 participants + un adulte
Médiation animale	Novembre	30 participants
Kids connexion : création d'un jeu informatique	Novembre	Séance 1 : 10 participants Séance 2 : 4 participants
ATELIERS PREVENTION / SANTE		
Prévention routière : association de prévention routière	Janvier	9 participants
Médiation terrain « porte à porte caravane » étudiantes dentistes	Février	4 enfants consultés
Atelier prévention hygiène buccodentaire	Février	10 enfants présents
Atelier prévention hygiène buccodentaire maternelle matin	11 Mars et 14 mars	Séance 1 : 11 enfants consultés Séance 2 : 11 enfants
Médiation terrain dentaire après-midi	11 Mars	5 parents rencontrés suite à la consultation des enfants le matin
Médiation terrain prévention dentaires (3 étudiants)	15 mars	15 personnes rencontrées
Atelier alimentation étudiants	28 mars	17 participants
Atelier sportif étudiants IFSI	7 avril	7 participants
Octobre rose	Octobre	12 femmes sensibilisées
Atelier IFSI : enquête terrain	Novembre	21 participants
Ateliers sportifs AUC	Mai / Novembre	7 participantes et 5 adolescents
Ateliers bien être femme	Mars à décembre	12 participantes
ATELIERS CULTURELS LUDIQUES ET /OU CREATIVITE		
En route pour les histoires : Enseignes des Contes	Janvier à décembre	91 participants
Image clé : les croyances : miracles	Février	séance 1 : 13 participants Séance 2 : 11 participants
Peuple et culture : atelier lecture et restitution	Février	5 participants
Musée Granet : Amulettes et croyances	Mars	15 participants
Le fil d'Ariane : initiation magie préadolescents	Mars	6 participants

Le fil d'Ariane : initiation cirque	Mars	Séance 1 : 18 participants Séance 2 : 12 participants
Bibliothèque Méjanès : atelier BD Ismaël Mezziane autoportrait	Mars	Séance 1 : 9 participants Séance 2 : 11 participants
Image clé Atelier : roman photo	Avril	Séance 1 : 8 participants Séance 2 : 10 participants
Atelier chant du monde florence	Juin	11 participants
Bibliothèque Méjanès : exposition dinosaures	Juin	10 participants
Méjanès : lecture de rue	Septembre	12 participants
Méjanès : aménagement espace bibliothèque	Octobre	11 participants
Image Clé : abécédaires du voyageur illustré photos	Octobre	Séance 1 : 26 participants Séance 2 : 26 participants
Musée Granet : « animaux compagnie »	Octobre	30 participants
Bibliothèque Méjanès : illustratrice et écrivain jeunesse Fleur Oury	Novembre	21 participants
Atelier droit de l'enfant UNICEF Aix et Ville Aix en Provence	Novembre	8 participants

La démarche du TRI SELECTIF et gestion des ENCOMBRANTS poursuivies**ANNEXE 01**

Le tri sélectif et un espace de collecte des encombrants sont mis en place sur tous les sites.

Une plaquette d'information et de sensibilisation a été réalisée à l'attention des voyageurs, ainsi qu'une attestation d'accès en déchetterie.

Nous pouvons noter un réel succès de ce nouveau fonctionnement.

La démarche PREVENTION CANINE poursuivie**ANNEXE 02**

Suite au travail mené en février 2012 avec la Société protectrice des Animaux, une plaquette d'informations et de prévention canine a été élaborée. Elle est remise et expliquée à chaque voyageur arrivant en possession d'un animal.

V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE

A. Tarifification

1. Le droit d'usage

Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille (1 caravane simple + 1 double essieux)

De janvier à décembre 2022

- Eau : 3,20 € le m3 (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)
- Dépôt de garantie : 100€
- Droit ouverture des fluides : 10€ minimum

Prestations dispensées à titre payant

- Télécopies 1,00 € la feuille
- Photocopies 0,30 € la feuille
- Timbres-poste A la valeur faciale

Adhésion

- Une adhésion annuelle est demandée à chacune des familles depuis le 1^{er} janvier 2005 pour que les voyageurs puissent bénéficier des activités et prestations proposées par le délégataire.
- Le montant fixé est de 25 euros par famille pour l'année 2022
- 1,00 € symbolique par participant est parfois demandé pour certaines activités (cuisines notamment) ainsi qu'une participation obligatoire sur le prix «tarif groupe» pour les sorties extérieures.

2. Perception du droit

Concernant la perception du droit d'usage, le paiement hebdomadaire est adapté à la réalité économique et aux modes de vie des familles.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées caravanes	15 544	16 041	14 848	15 947
Droits d'usage encaissés (fluides compris)	129 046 €	152 620 €	133 210 €	138 930 €
Impayés	0 €	3 267 €	0 €	0 €

L'application du Règlement Intérieur doit, là aussi, se faire avec rigueur, si l'on veut éviter tout dysfonctionnement. L'expérience montre que cela demande au Chef d'établissement de l'Aire d'Accueil de réaliser auprès des familles, un travail régulier sur le rappel des termes de ce règlement, grâce notamment aux contacts quotidiens qu'il entretient avec les familles.

Le système de prépaiement pour les fluides permet une gestion plus sereine avec des paiements selon les consommations réelles de chaque famille, dans un cadre agréable, propre et individuel.

3. Tarification cantine scolaire et services rendus

Un régisseur principal et son mandataire suppléant sont nommés par arrêté municipal de la Ville d'Aix en Provence pour la régie des recettes relative à la cantine scolaire.

La tarification de la restauration scolaire des écoles maternelles et élémentaires de la ville d'Aix en Provence, pour l'année scolaire 2022/2023 varie en fonction du quotient familial, il se situe entre 0.96€ et 4.50€ le repas.

La tarification des services rendus

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Fax, photocopies	9,75 €	10,51 €	0€	0€
Cartes d'adhérents	1 475€	1 975€	2 525€	2 500 €

4. Consommations et coûts des fluides

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Taux d'occupation	53%	60%	51%	55%

EAU	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en m3	20 507	23 554	19 951	18 692	-6
Coût total en €	21 769	26 216	27 234	27 662	2

ELECTRICITE	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en kWh	454 465	514 703	429 539	481 088	12
Coût total en €	72 839	81 895	75 819	69 669	-8

TELEPHONIE (fixe, mobile et internet)	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Coût total en €	3 959	4 496	4 777	4 740	-1

B. Les subventions et participations

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Subventions	275 280	282 864	281 898	289 059	2
DDETS (Aide à la Gestion des Aires d'Accueil)	186 435	196 533	182 243	188 358	3
DRAC	3 500	-	-	-	-
CD 13 (Fonctionnement du Centre social)	7 774	7 774	7 774	7 774	0
CAF (Fonctionnement du Centre social)	72 721	73 707	73 707	74 753	1
DDETS - DOMICILIATION	-	-	13 724	13 724	0
ALSH CEJ (financement des animations)	4 850	4 850	4 850	4 850	0
Participation Métropole AMP TPA	83 490	125 449	125 449	127 014	1

Commentaires :

Dans le cadre du financement par l'Etat (décret du 29 juin 2001) à l'action « Aide à la Gestion locative des Aires d'Accueil » (AGAA) des gens du voyage, nous sollicitons chaque année, un renouvellement de la subvention de fonctionnement sous forme d'Allocation pour le Logement Temporaire (ALT2), auprès de la DDETS. Le décret du 9 mars 2018 indique une part fixe d'un montant 56,50 € par place caravanes et par mois et d'une part variable d'un montant 75,95 € par place caravanes en occupation réelle.

C. Rappel de faits de 2022

- **Janvier** : quelques tensions avec un usager, entretien avec celui-ci et rappel du règlement intérieur suite à une « agression » verbale envers l'agent technique Avertissement verbale du responsable de site avec menace d'interdiction de séjour si récidive
- **Février** : Les agents ont procédé à des plantations d'arbres
Interdiction de séjour envers l'usager susmentionné eu égard à une récidive dans son comportement agressif envers les personnels, de même nous avons eu à déplorer des propos racistes envers nos agents de la part d'un voyageur, ce qui a conduit à une pénalité et à une interdiction temporaire de séjour.
Arrivée massive de caravanes suite à l'incendie de l'usine mitoyenne au terrain occupé illégalement à Vitrolles mobilisation de l'équipe jusqu'à 20h afin d'installer les voyageurs.
Feu de poubelles sur la route au Nord de l'aire d'accueil, pas d'évacuation des personnes, intervention des pompiers.
Problème de squat des jeunes le soir, sur l'emplacement 1, interpellation des forces de police pour une demande de ronde le soir.
- **Mars** : Nous avons reçu des plaintes des voyageurs pour des chiens qui n'étaient pas attachés ce qui insécurise les usagers et notamment ceux qui ont des enfants en bas âge, le responsable ne peut que rappeler le règlement intérieur et mettre les pénalités dès lors que le propriétaire du chien est identifié.
Nous avons eu à déplorer une agression envers le responsable de site à la suite d'un rappel du règlement intérieur sur l'interdiction d'installer un atelier de travail sur un emplacement de l'aire d'accueil. L'usager n'a pas accepté ce rappel et a menacé le responsable du site à l'aide d'un objet tranchant, la police est intervenue.
Rapprochement entre la police nationale du commissariat d'Aix et le responsable de l'aire d'accueil, contact avec le capitaine et mise en place d'un partenariat.

- **Avril** : intervention de l'équipe sur le camp de ROM se situant à l'entrée de la route du Jas de MARROC pour sensibiliser les publics sur les nuisances occasionnées lors de la fouille des containers à poubelles , en effet les femmes qui cherchent dans les poubelles de l'aire d'accueil déversent le contenu des containers et laissent les déchets au sol ce qui polluent les abords du site. Cette visite et les échanges avec les occupants du camp de ROM ont permis de rencontrer les personnels de l'association ADDAP13 (éducateurs spécialisés), le contact a été pris et il a permis de faire passer le message.
Le 29/04/22, un feu s'est déclaré dans le local technique de l'emplacement 39/40, les pompiers sont intervenus, le feu a été maîtrisé mais a occasionné des dégâts matériels, l'origine n'est pas criminelle mais dû à un défaut d'appareillage.
Nous avons accueilli le nouvel agent technique mobile
- **Juin** : réunion avec les services voirie de la ville d'Aix, le sujet étant le stationnement illicite des voyageurs dans la ville et les nuisances occasionnées, le weekend end lorsque l'accueil de l'aire est fermé aux publics. La ville souhaite la mise en place par ALOTRA d'un référent soir et WE pour permettre d'accueillir les voyageurs quel que soit le jour et l'heure et répondre ainsi aux besoins des voyageurs.
Nous avons eu à déplorer la morsure à la cheville d'un agent technique par un chien d'un usager, ce qui a re questionné sur la problématique des chiens laissés en liberté contrairement à ce qui est stipulé dans le règlement intérieur
- **Août** : Fortes chaleurs, beaucoup de mouvement en aout, durée du séjour assez courte pour nombre des usagers au regard de ces chaleurs. Emplacement trop au soleil, la dalle est brulante et trop d'insectes, zone d'enfouissement non loin, terrain des ROM avec des amoncellements de déchets.
- **Septembre** : soirée rentrée des classes organisée par l'équipe pôle social animation et l'équipe de gestionnaire sous la forme d'un « Food truck », bon taux de participation des publics venus en famille.
- **Novembre** : Remise des courriers sur la hausse des tarifs de l'énergie aux usagers présents, inquiétudes et premiers départs de l'aire d'accueil
- **Décembre** : Décoration de Noël, et de l'arbre prévu à cet effet, festivités autour d'un goûter offert à emporter et tour du site en calèche montée par des chevaux.
L'aire d'accueil n'a jamais eu un taux aussi bas de sa fréquentation du fait de l'annonce de la hausse des tarifs de l'énergie qui interviendra au 1^{er} janvier 2023

VI. CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continu plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'utilisateur vers une autonomie. Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Aotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Aotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Aotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

VII. ANNEXES

ANNEXES

- | | |
|---|-------------|
| 1) Plaquette « Trier ses déchets » | p 68 |
| 2) Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil » | p 69 |
| 3) Album photos | P71 |

Plaquette « Le tri des déchets »

Annexe 01

LES intrus QUI NE SE RECYCLENT PAS SE JETTENT DANS VOTRE **poubelle** HABITUELLE.

Trier ses déchets, un geste pour notre environnement

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?
 ☎ N° Vert 0 810 33 333 | <http://dechets.agglo-paysdax.fr>

Mairie d'Accueil de France - Provence - 233 Boulevard de la République - 13000 Aix-en-Provence	
Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333	Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333
Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333	Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333
Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333	Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333
Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333	Mairie de France Centre de Tri de France N° Vert 0 810 33 333

Les déchèteries sont fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 23 décembre

Attestation d'accès en déchèterie * Atoira

En déposant votre verre dans les colonnes d'appartenance, vous contribuez à faire progresser la collecte de verre en France.

Chaque année le Communauté de Pays d'Aix verse à la Région Centre de France 0,05 € par litre de verre collecté sur le territoire communal.

Attestation d'accès en déchèterie * Atoira

100% TRI en Pays d'Aix

Trier ses déchets, un geste pour l'environnement, un plus pour la propreté...

Verre
 Bouteilles
 Pots, bocaux en verre

Emballages
 Boîtes métalliques
 Boîtes en plastique
 Briques, petits cartons, cartonnages, boîtes d'œufs

Journaux / papiers
 Papiers, prospectus, journaux
 Magazines
 Enveloppes

LES EMBALLAGES COLLECTÉS SONT TRIÉS ET ACHIMÉS VERS LES RÉSEaux DE RECYCLAGE

Collecte → Centre de tri → Transformation → Craffonnement → Véhicules

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?
 ☎ N° Vert 0 810 33 333 | <http://dechets.agglo-paysdax.fr>

Attestation d'accès en déchèterie * Atoira

Attestation d'accès aux déchèteries du territoire de la communauté de Pays d'Aix pour une durée de 3 mois à partir de :

Volumé maximum autorisée 1.5m³ par jour

Nom : _____

N° immatriculation du véhicule concerné : _____

Signature et tampon Atoira de France d'accueil alypiains

Il convient de présenter obligatoirement la fiche de la déchèterie.

Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil »

Annexe 02

I. Les animaux sur les aires d'accueil

Conformément à l'Art 15 du Règlement intérieur qui vous a été remis à votre entrée, vous trouverez quelques règles complémentaires à respecter :

I. Vous devez présenter au gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage :

- Carte d'identification de l'animal avec 2 possibilités :

Puce électronique


ou

Talouage

- Un délai de 3 jours vous est accordé pour vous mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1982 relatif à la détention des animaux, ainsi que l'article L. 212-10 du Code Rural qui rend obligatoire l'identification de tout animal de plus de 4 mois.

Tout chien de 1^{ère} catégorie est interdit sur le site!




- Le carnet de santé doit être à jour des vaccins :
 - carré hépatique
 - leptospirose
 - parvovirose
- Premier vaccin à 3 mois en 2 injections par intervalle de 2 mois puis un rappel annuel.




Attention : Sans ces vaccins votre chien risque de mourir. Il peut également transmettre des maladies à toute votre famille. C'est pour cela qu'il est préférable que vos animaux soient vaccinés.
- Dans l'emplacement qu'il vous sera attribué, les animaux devront avoir obligatoirement :
 - Une niche réglementaire
 - niche en bois adaptée à la morphologie de l'animal
 - attache réglementaire sur un anneau de fixation (2m50 de long)
 - à proximité de la niche doit se trouver une gamelle d'eau claire et régulièrement changée.

Ne pas se servir d'une caisse de transport comme d'une niche (manque de place et d'isolation).




II. Sevrage des chiots

- Les chiots doivent rester auprès de leur mère pendant une période irrévocable de 3 mois. Sinon risque de comportements pouvant être rencontrés à l'âge adulte :
 - caractère agressif
 - problème neurologique
 - problème de santé grave
- Sterilisation conseillée pour le bien-être et la santé de l'animal et pour la tranquillité du propriétaire pour éviter :
 - un chien fugueur
 - une meute de mâle autour d'une chienne en chaleur
- Tous les combats d'animaux sont strictement interdits (exemple : chien, coq etc.....)



- Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de tuer sur l'aire d'accueil et ses abords, tout animal destiné à la consommation alimentaire (article R214-63 du code rural).





III. Intervention des services de protection

Conformément à l'Art 10 du règlement intérieur concernant le respect des règles de vie collective, la Police municipale et les services de la protection animale sont autorisés à intervenir sur les lieux.




AIRES D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

OBLIGATIONS CONCERNANT LA DÉTENTION D'ANIMAUX

	► CONDITIONS DE DÉTENTION ARRÊTÉ DU 25 OCTOBRE 1982 ART. L234-1 À 234-8 DU CODE RURAL ART. R234-27 DU CODE RURAL		► IDENTIFICATION OBLIGATOIRE ART. L212-10; R215-15 DU CODE RURAL Amende de 1 ^{re} classe (ou plus 750€)
	► VACCINATION ET STÉRILISATION RECOMMANDÉES		► TRAITEMENTS CONTRE LES PARASITES RECOMMANDÉS
	► CHIEN ERRANT INTERDIT ART. L221-19-1 À L221-25 DU CODE RURAL ART. R622-2 DU CODE PÉNAL Contenance 2 ^e classe (ou plus 150€)		► DÉJECTION CANINE INTERDITE ART. R622-3 DU CODE PÉNAL Contenance 2 ^e classe (ou plus 150€)
	► MAUVAIS TRAITEMENT INTERDIT ART. L234-3 ET R215-4 DU CODE RURAL ART. R653-1, R654-1 et R655-1 DU CODE PÉNAL Contenance de 3 ^e (ou plus 400€), 4 ^e (ou plus 750€) ou 5 ^e classe (ou plus 1500€)		► VENTE RÉCLEMENTÉE ART. L234-8 DU CODE RURAL ART. R215-5-1 DU CODE RURAL Contenance de 1 ^{re} classe (ou plus 750€)
	► ACTE DE CRUAUTÉ ou ABANDON INTERDIT ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contenance jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement		► ADATTAGE INTERDIT ART. R234-77 ; R234-64 À R234-66 et R234-69 À R234-71, R231-8, R231-9 et L654-3 DU CODE RURAL Contenance de 3 ^e (ou plus 450€), 4 ^e (ou plus 750€) ou 5 ^e classe (ou plus 1500€)
	► COMBAT INTERDIT ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contenance jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement		► CHIEN DE 1^{ère} OU 2^{ème} CATÉGORIE INTERDIT (réglement intérieur de l'aire d'accueil)

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS SERA PASSIBLE DE VERBALISATION ET DE POURSUITES JUDICIAIRES.

ATTENTION LA POLICE MUNICIPALE ET LES SERVICES DE LA PROTECTION ANIMALE POURRONT INTERVENIR À TOUT MOMENT !

Festivités de fin d'année



Activités ados



Préparation rentrée scolaire food truck fin de l'été



ATELIER PREVENTION BUCCO DENTAIRE IFSI (institut de formation en soins infirmiers)



ATELIERS IMAGE CLE LES VŒUX



ATELIERS DIVERS



ALOTRA LAUREAT DU CONCOURS FONDATION ORANGE





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE FUVEAU/MEYREUIL « RIVES HAUTES »



Délégation Service Public

Siège social : 33, boulevard Maréchal Juin - 13004 Marseille

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	LE DESCRIPTIF DU SITE	5
III.	LES DONNEES COMPTABLES	8
A.	Régime financier et des biens	8
1.	Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public.....	8
2.	Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus	9
3.	État des variations du patrimoine immobilier.....	9
4.	Situation des biens immobiliers	10
5.	Suivi du programme contractuel d'investissement	10
6.	État des autres dépenses de renouvellements réalisés	10
7.	Inventaire des biens désignés au contrat.....	10
8.	Engagements à incidences financières.....	10
9.	État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien	10
B.	Personnel et entretien	11
1.	Effectifs du délégataire	11
2.	Travaux réalisés en 2022	13
3.	Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2022	16
4.	Adaptations à envisager pour l'année 2023.....	17
IV.	ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	17
A.	Action de gestion	17
1.	Moyens techniques.....	17
2.	Services effectifs	19
B.	Actions socio-éducatives et animations.....	27
1.	Accueil et du suivi des familles.....	29
2.	Scolarisation et soutien scolaire.....	32
3.	Santé et prévention.....	36
4.	Accès à la culture et à la découverte de son environnement	39
5.	Activités de loisirs.....	42
V.	COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE	48
A.	Tarifification	48
1.	Le droit d'usage.....	48
2.	Perception du droit	48
3.	Tarifification cantine scolaire et services rendus	48
4.	Consommations et coûts des fluides	49
B.	Les subventions et participation	49
C.	Rappel de faits du 1 ^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.....	49
VI.	CONCLUSION.....	52
VII.	ANNEXES	53

I. INTRODUCTION

ALOTRA – Association pour le Logement des Travailleurs – est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée en 1954, ALOTRA intervient principalement sur le département des Bouches du Rhône, et dorénavant en région SUD PACA. Son métier est la gestion locative sociale.

Initialement, ALOTRA gérait essentiellement des Foyers de Travailleurs Migrants en réalisant exclusivement des travaux de sécurité et de maintenance sans réhabilitation des structures pour conforter l'habitat. En 1996, ALOTRA s'implique dans le Plan Quinquennal de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, permettant la réhabilitation de ses structures et leur mutation en résidences sociales. En 2004, ALOTRA a réhabilité l'ensemble de son patrimoine.

Ayant vocation à intervenir sur les différents maillons de la chaîne de l'habitat, ALOTRA a diversifié ses produits et sa clientèle.

Fin 2022, ALOTRA gère :

- 9 résidences sociales à destination de ménages défavorisés et de travailleurs immigrés ;
- Une résidence pour étudiants ;
- Une résidence pour des fonctionnaires d'État ;
- Près de 60 logements en diffus ;
- Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;
- 5 Aires d'Accueil pour les Gens du voyage pour la Métropole-Aix-Marseille-Provence: Le Réaltor (Aix les Milles), Rives hautes (Fuveau/Meyreuil), La Malle (Bouc Bel Air/Simiane Collongue), La Garenne (Lançon de Provence, Pélissanne et Salon de Provence) Le Bargemont (Martigues) ;
- Une Aire d'Accueil de L'Isle sur la Sorgue pour la Communauté de Communes du Pays de Sorgues Monts Vaucluse ;
- Une Aire d'Accueil en Arles pour la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;
- Deux centres sociaux : le Réaltor (Aix les Milles) et Le Bargemont (Martigues) pour un public issu du voyage.

ALOTRA mène aussi d'autres actions auprès des populations d'origine tzigane sédentarisées telles que :

- Gestion sociale renforcée de 50 logements adaptés pour des familles tziganes sédentaires du quartier du Bargemont à Martigues, pour le compte de la S.A. d'H.L.M. Erilia depuis le 20 février 2005 ;
-
- Gestion Locative, Technique et Sociale adaptée de 112 logements habités par un public d'origine tzigane habitant les quartiers de Ruisseau Mirabeau, pour le compte du bailleur CDC Habitat Social, depuis avril 2012.

Près de 5200 personnes sont ainsi accueillies au sein du parc géré par ALOTRA. L'association assure ainsi l'accueil d'un public diversifié (jeunes, familles, hommes, femmes, étrangers, gens du voyage...) rencontrant majoritairement des difficultés économiques et sociales.

En 2003, dans le cadre de son développement maîtrisé et au regard de son métier de Gestionnaire Social, ALOTRA a donc souhaité étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et plus globalement à celui de l'habitat de la population tzigane.

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence a procédé en 2004 à une consultation (prestation de service dans le cadre des articles 28 et 40.II du nouveau Code des Marchés Publics) pour la gestion et l'animation de l'Aire d'Accueil des gens du voyage «LE REALTOR ». Suite à cette consultation, la gestion et l'animation de cette aire ont été confiées à ALOTRA à compter du 1er février 2004.

Au 1er janvier 2005, ALOTRA se voit attribuer la délégation de service public de l'Aire d'Accueil des gens du voyage Le Réaltor pour une durée de 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2009. Une prolongation d'une année de la délégation du 1er janvier 2010, le temps pour la CPA de procéder à une nouvelle consultation pour les 7 années à venir.

En décembre 2010, ALOTRA est retenue pour la DSP 2011-2017. Un avenant a été passé pour prolonger la DSP d'un an jusqu'en décembre 2018, prolongé à nouveau jusqu'au 31 mai 2019.

En mai 2019, ALOTRA a été retenu pour une nouvelle DSP du 01/06/2019 au 31/05/2026 .Le périmètre de cette concession comprend au moment de sa prise d'effet les quatre aires suivantes: «Le Réaltor» d'Aix-en-Provence, «La Malle» de Bouc-Bel-Air, «Rives Hautes" de Fuveau et « La Garenne » de Salon.

Alotra a donc été **retenu pour la nouvelle DSP Métropolitaine 2019-2026.**

Ce rapport présente l'activité et l'analyse du service délégué à ALOTRA de l'Aire d'Accueil Rives Hautes du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.



II. LE DESCRIPTIF DU SITE

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage de FUVEAU/MEYREUIL

Rives Hautes

Adresse de la structure

332, Route de Fuveau à Beaurecueil
Quartier Rives Hautes - 13710 Fuveau
Tel : 04.42.26.46.07 - Fax: 04.42.90.87.65
Mail : gl.fuveau@alotra.fr

Environnement du site

- Equipement aménagé à Fuveau sur un terrain de 23 913 m² sis sur les parcelles cadastrées AL 103 et AL 121.
- A 10 km d'Aix en Provence, 11 km de Trets et 5 km du centre-ville de Fuveau.
- A proximité de la gare de péage autoroutier de La Barque.
- Proche des voies de circulation RD6, A52 et A8 ainsi que des commerces et Equipements Publics de Fuveau et des communes voisines, Châteauneuf le Rouge, Meyreuil, Rousset, Trets et Gardanne .
- A proximité des services de Transports Publics vers Aix en Provence et le département du Var.
- Proche de la station d'épuration biologique de Fuveau.
- Face à la montagne Sainte Victoire et la Barre du Cengle.

Capacité d'Accueil et descriptif des places de stationnement

- 23 places de 120 m² minimum, dont 1 affectée aux PMR, équipées d'un dispositif de télégestion et prépaiement.
- L'accès à l'Aire d'Accueil Rives Hautes s'effectue depuis la RD6 et la RD46.
- Chaque place dispose :
 - 1 bloc sanitaire composé de :
 - 1 WC isolé.
 - 1 espace de toilette chauffé et isolé doté de glace, tablette, patères et douche chauffée.
 - 1 évier et sa paillasse.
 - 1 espace cuisine/buanderie.
 - 1 auvent en dur.
 - 1 accès à l'énergie électrique.
 - 1 accès à l'adduction d'eau potable.
 - 1 accès à l'évacuation des eaux usées domestiques.
 - 1 bouton poussoir pour le réarmement du disjoncteur électrique.
 - 1 voyant indicateur de consommation des fluides.
 - 2 dispositifs pour coupures momentanées des fluides (eau et électricité).
 - 1 étendoir à linge.
 - 120 m² environ pour le stationnement des véhicules

Aménagements et équipements de l'Aire d'Accueil

Au titre des ouvrages immobiliers

- 1 bâtiment administratif en rez de chaussée, meublé, d'une surface de 120 m² abritant les services de gestion, composé par :
 - 1 hall d'accueil.
 - 1 bureau et sa banque pour la gestion locative.
 - 1 bureau pour la gestion sociale.
 - 1 bureau pour les permanences médicales.

- 1 salle de réunions et d'animations.
- 1 espace cuisine/détente pour le personnel.
- 2 WC.
- 1 vestiaire équipé d'une douche pour le personnel.
- 1 local technique centralisé pour, le système de télégestion-prépaiement, les réseaux secs et humides et l'arrosage automatique des espaces verts.
- 1 local pour le rangement de l'outillage.
- 1 logement de fonction au 1^{er} étage, de type F3, d'une superficie utile totale d'environ 75 m² disposant :
 - 1 stationnement.
 - 1 terrasse privative.
 - 1 jardin privatif.
- 7 blocs sanitaires doubles de 18 m² chacun.
- 2 blocs sanitaires quadruples de 36 m² chacun.
- 1 bloc sanitaire individuel de 9 m².
- 1 local pour conteneurs à déchets.
- 1 espace pour la collecte des objets encombrants.
- 1 espace pour le tri sélectif.
- 1 station de potabilisation pour la distribution en eau de l'Aire d'Accueil.

Au titre des biens et équipements

- 5 conteneurs à poubelles.
- 3 colonnes pour le tri sélectif.
- 14 candélabres d'éclairage dont 4 pour la voie d'accès.
- 1 espace pour le lavage et le petit entretien des véhicules.
- 1 parc à jeux pour les enfants de 1 à 6 ans.
- 1 terrain d'évolution pour activités sportives et diverses.
- 1 barrière de régulation des entrées / sorties.
- 4 places de parking privatives.
- 1 sortie de secours, valant aussi entrée privative.
- 1 bassin de rétention des eaux pluviales.
- 1 raccordement à la station de potabilisation de l'eau.
- 1 raccordement au réseau public d'assainissement.
- 1 distribution en eau brute du Canal de Provence (arrosage espaces verts).
- 1 panneau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire.
- 1 carrefour d'entrée aménagé et raccordé sur la voie publique.
- 1 clôture par grillage rigide à mailles larges.
- 1 enseigne signalisant l'Aire d'Accueil.

<u>Livraison</u>	10 avril 2013
<u>Ouverture au Public</u>	01 ^{er} juillet 2013
<u>Inauguration</u>	03 juillet 2013

Horaires et temps de séjour

Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Et le samedi de 9h00 à 12h00

L'Aire est fermée les jours fériés.

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

Organisme gestionnaire et chargé des missions sociales

ALOTRA

Association pour le Logement des Travailleurs

33, boulevard du Maréchal Juin 13 004 MARSEILLE

Tél : 04 91 18 01 80 - Fax : 04 91 18 01 88

Président : Pascal GALLARD

Directeur Général : Sylvain RASTOIN

Aire bénéficiant des agréments, Centre Social et Accueil Loisirs Sans Hébergement, mutualisés.

L'Aire d'Accueil Rives Hautes bénéficie aussi des activités et interventions proposées par le Pôle social et d'animation.

La plupart des familles accueillies sur l'Aire d'Accueil de Fuveau/Meyreuil bénéficie d'une domiciliation administrative sur l'Aire d'Accueil Le Réaltor.



III. LES DONNEES COMPTABLES

A. Régime financier et des biens

1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public

a. Dépenses et évolution

	2021	2022	Evolution	Commentaires
CHARGES	Réalisé	Réalisé		
60 - Achats	64 633	59 498	-8%	
1 - Achats non stockés (eau, élec)	43 643	34 807	-20%	Baisse du TOC
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	1 825	1 203	-34%	
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	8 156	9 292	14%	
5 - Fournitures Admin & Autres	1 381	739	-46%	
6 - Animations / Actions sociales	9 627	13 458	40%	
61 - Services extérieurs	18 789	19 713	5%	
1 - Sous traitance générale		2 000	-	Entreprise de nettoyage Renégociation des contrats fin 2021
2 - Locations mobilières et immo	813	458	-44%	
3 - Entretien et réparation	15 237	14 120	-7%	FNASAT
5 - Assurance	2 356	2 392	2%	
7 - Cotisations diverses	383	331	-14%	
62 - Autres services extérieurs	36 768	14 916	-59%	
1 - Rémunération d'intermed & Hono	33 317	12 772	-62%	Carte de visite/pictogrammes
2 - Publicité, publications...	6	425	7023%	
3 - Déplt, Mission & Réception	325	292	-10%	
4 - Frais postaux et télécom	1 398	1 380	-1%	
5 - Services bancaires	44	46	5%	
7 - Formation	1 678	-	-100%	
63 - Impôts et taxes	8 152	6 739	-17%	
1 - Impôts et taxes sur rém.	5 644	6 326	12%	Redevance occupation domaine Public
2 - Autres impôts et taxes	2 509	413	-84%	
64 - Charges de personnel	96 667	110 764	15%	
1 - Rémunérations du personnel	68 302	79 389	16%	Ticket restaurant mis en place en 2022
2 - Charges sociales	28 365	26 825	-5%	
3 - Autres charges du personnel	-	4 551	-	
65 - Autres charges de gestion courante	13 428	12 200	-9%	
2 - Charges de Structure	12 200	12 200	0%	Selon DSP
Divers	1 228	-	-100%	
66 - Charges financières	-	-	-	
2 - Autres charges financières	-	-	-	Pas d'Intéressement
68 - Dotation amortissements, provisions	5 433	5 433	0%	
1 - Dotations aux amortissements	5 433	5 433	0%	Véhicule de service + Web accueil
Total général	243 871	228 851	-6%	

Commentaires :

→ Les charges ont globalement diminué. Notamment les fluides, dus à la baisse de fréquentation en 2022.

b. Recettes et évolution

	2021	2022	Evolution	Commentaires
PRODUITS	Réalisé	Réalisé		
70 - Prestations de services	51 355	44 702	-13%	
1 - Prestations d'hébergement	18 691	15 286	-18%	baisse de 13 pts du Taux d'occupation
2 - Fluides quittancés	31 814	29 237	-8%	
3 - Produits annexes	850	179	-79%	
74 - Subventions d'exploitation	198 260	194 811	-2%	
Collectivités Territoriales	138 817	140 437	1%	Actualisation selon DSP
Contribution Métropole AMP	138 817	140 437	1%	
Etat	59 443	54 374	-9%	Participation de l'Etat
AGAA	59 443	54 374	-9%	
75 - Produits divers de gestion	15	-	-100%	
79 - Transfert de charges	504	1 151	128%	
Total général	250 134	240 663	-4%	

Commentaires :

→ Les produits sont légèrement en baisse également, le taux d'occupation est 13 points moins élevé.

	2021	2022	Evolution %
RESULTAT GLOBAL	6 264	11 812	89

Explication du résultat

→ Ce résultat positif s'explique par une diminution des charges plus importante que les produits.

2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus

Les factures sont comptabilisées et imputées dans les comptes comptables correspondants, à l'exception de :

Objet	Calcul correspondant
Adhésion FNASAT	3 019 € répartis en fonction de la masse salariale N-1 des aires d'accueil d'ALOTRA Dont 311€ pour Rives Hautes

3. État des variations du patrimoine immobilier

Site	Variation de la valeur immobilière en €
Aire de Fuveau/Meyreuil Rives Hautes	Zéro

4. Situation des biens immobiliers

Description des immobilisations :

Un véhicule utilitaire Peugeot Partner.
Une quote part du véhicule du responsable

Programme d'investissement :

Renouvellement des matériels à la date de leur mise hors service.

5. Suivi du programme contractuel d'investissement

Suivi du programme contractuel d'investissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public :

Néant

Méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation :

Les investissements Alotra s'amortissent selon la méthode linéaire.

6. État des autres dépenses de renouvellements réalisés

Sans objet

7. Inventaire des biens désignés au contrat

Biens de reprise par le délégant :

- Mobilier
- Véhicule Peugeot Partner

Bien propre au délégataire :

- Matériel informatique et administratif
- Matériel et outillage
- Téléphonie et monétique
- Matériel d'animations

8. Engagements à incidences financières

Néant

9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien

Alotra ne provisionne pas les travaux d'entretien courant mais fait une prévision budgétaire pour l'année. Ce poste n'apparaît pas au Cadre Financier de Référence de la convention encours.

B. Personnel et entretien

1. Effectifs du délégataire

Ci-après les effectifs du délégataire affectés à l'exécution de la présente convention, avec la liste nominative du personnel du service délégué et leurs qualifications.

	Nom	Statut	Qualification	Période exercée
Poste 1 / 0,25 ETP				
Responsable Pôle Gestion Locative AA	Nathalie GARDETTE	CDI	BAC	Du 01/01 au 16/05/22
	Nora ABA	CDI	MASTER 2 RH BAC +5	Du 18/10/2022 au 31/12/2022
Poste 2 / 1 ETP				
Chef d'Établissement	Christine FOURTIER	CDI	BAC+2	Du 01/01/2022 au 12/05/2022
Chef d'Établissement	Laurent CALVO	CDI	Niveau BAC	24/05/2022 au 28/08/2022
Chef d'Établissement	Sami HAJI	CDI	BAC + 5	03/10/2022 au 31/12/2022
Poste 3 / 1,83 ETP				
Agent Technique et Astreintes	Pascal HUY	CDI	Sans	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
	Jimmy AUGER	Intérim/ CDI	Sans	Du 01/06/2022 au 20/08/2022
	David MOCALI	CDI	Technicien qualifié	Du 05/02/2022 au 31/12/2022
Poste 4 / 0,1 ETP				
Responsable Pôle Social Animation	Fathia ALI SOUDJA	CDI	DEJEPS	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Poste 5 / 0,5 ETP				
Travailleur Social Animation	Manon DA SILVA	CDI	DE CESF	Du 06/01/2022 au 31/12/2022

Une mutualisation des moyens humains est mise en place entre les différentes Aires d'Accueil de la Métropole AMP.

Le Responsable du Pôle de Gestion Locative des Aires d'accueil a été créé. Il a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'accueil : de Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites Métropole AMP.

Rattachés au Responsable du Pôle Gestion locative :

- Le Chef d'Établissement, Responsable de Gestion Locative à temps plein, Chef d'établissement, est chargé de l'accueil, des arrivées et des départs, du bon fonctionnement de l'Aire, de la perception du droit d'usage et du respect de son règlement intérieur ;

- L'Agent Technique est chargé du nettoyage et de la maintenance au quotidien de l'ensemble de l'Aire et des astreintes de la semaine en dehors des heures d'ouverture des bureaux ; Il contribue aussi au respect du règlement intérieur par un contact quotidien avec les voyageurs et intervient auprès du public sur la gestion des déchets, des consommations d'eau et sur l'utilisation des équipements... Il participe à l'accueil pour l'entrée, l'encaissement et la sortie des familles, notamment le samedi matin.

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés

La Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil métropolitaine assure l'organisation et l'animation et a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des aires d'accueil de la Métropole AMP
- L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Animation à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux chefs d'établissement
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Rattaché au Responsable du Pôle Social Animation,

- Le Travailleur Social Animation met en place les différentes actions socio-éducatives et construit le réseau auprès des différents partenaires, apporte de l'aide aux familles devant réaliser des démarches auprès d'organismes divers, accompagne et oriente ces familles vers les dispositifs et structures de droit commun, tels que définis dans le Projet Social (cf. Annexe 3 de la convention DSP)

Les missions et tâches dévolues à ces agents sont nécessairement réalisées dans le cadre d'une transversalité forte au sein de cette équipe pluridisciplinaire. Des réunions d'équipe régulières sont instaurées et confortent les complémentarités et articulations en son sein.

Le Chef d'Etablissement et son équipe bénéficient bien entendu d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un contrôle exercés par le Responsable du Pôle Gestion Locative des Aires d'Accueil. Outre le soutien du Responsable du Pôle Travaux d'Alotra, ces agents bénéficient aussi de l'encadrement du Directeur de la Gestion Locative Sociale et de son adjoint.

La formation du personnel est une des priorités d'ALOTRA pour répondre aux besoins du public. Les salariés développent par la formation des compétences pour mieux comprendre les évolutions de la société et agir sur elles, avec les usagers des services. Les temps de formations sont aussi des lieux de confrontations et de découvertes réciproques où les acteurs d'un même champ d'intervention se rencontrent.

Les formations proposées et suivies En 2022:

- Le TSA a participé le 10/10/22 et le 11/10/22 à la formation éducation à l'environnement proposée par Le Loubatas.
- Le GL a participé à la formation « Manager de proximité » les 03 et 04 octobre et 07 et 08 novembre 2022
- Le 08 et 10 novembre 2022 le TSA a participé à la formation Premiers secours en santé mentale réalisée en interne.
- Le TSA participe 1 fois par mois au webinaire proposée par la CAF 13 sur des thématiques d'accès aux droits.
- Le GL, le TSA et l'agent technique ont participé aux analyses de pratiques professionnelles.

Les projets de formation pour 2023 sont les suivantes :

- Formation FNASAT novembre 2023 pour le TSA : Scolarisation des enfants du voyage
- Formation la fresque du Climat pour le TSA
- Reconduction de la formation sur l'analyse des pratiques professionnelles pour l'ensemble des salariés des sites.
- Formation secouriste sauveteur du travail pour un salarié du site
- Equipier de 1eres interventions incendies
- Habilitation électrique
- Comprendre et diagnostiquer la précarité numérique par Emmaüs connect
- Formation sur logiciel Excel selon niveau
- Animer des ateliers collectifs par Emmaüs connect

2. Travaux réalisés en 2022

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/2022		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Nettoyage					
Nettoyage des locaux administratifs	Matin	1 fois/semaine	X		
Nettoyage et désinfections des containers à déchets	Périodique	1 fois/semaine	X		
Nettoyage des abords de l'aire.	Quotidien	Tous les jours	X		
Nettoyage des locaux techniques et des installations de chauffage	Périodique	Tout au long de l'année	X		
Nettoyage quotidien de l'Aire d'Accueil	Matin et soir	365 jours par an	X		
Voirie et réseaux					
Travaux de nettoyage et d'entretien des grilles avant réseau, collecteur principal, débouchage de l'ensemble des canalisations	Selon les besoins	Plusieurs fois dans l'année	X		
Entretien des travaux d'évacuation d'eaux usées jusqu'au droit des murs de fondation des bâtiments	Selon les besoins	Selon besoin	x		
Curage du réseau d'eaux usées	Selon les besoins	Selon besoin	x		
Toiture					
Entretien des gouttières, caniveaux béton, événements en toiture	Selon les besoins	Plusieurs fois dans l'année	X		
Vérification des accessoires, nettoyage des anti-feuilles sur les tuyaux de descentes des eaux pluviales	Selon les besoins	Février 2022	X		
Remplacement partiel d'élément de couverture	Selon besoins	Néant	X		

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/2022		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Façade					
Entretien des façades	Selon besoins	Suivi des fissures	X		
Reprise des peintures sur les éléments des ouvrages	Selon besoins	Janvier et Février 2022	X		
Entretien des peintures sur plafond, parois, menuiserie...	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Traitement antirouille et finition sur ouvrage métallique	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Maçonnerie					
Traitement galvanisation à froid sur ouvrages galvanisés	Selon besoins	Néant	X		
Reprise de scellements ou calfeutrements	Selon besoins	Néant	X		
Réfection partielle d'appuis ou marches d'accès aux locaux	Selon besoins	Néant	X		
Remplacement et entretien de robinetterie, bouton poussoir, tuyaux de chasse, mécanismes de WC, vanne d'arrêt sur WC...	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Plomberie et sanitaire					
Remplacement et entretien des robinets, robinetterie mélangeuses eau sur éviers et lavabos, remplacements d'accessoires de vidanges sur éviers et lavabos, remplacements éléments d'étanchéité	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de comptage eau froide/eau chaude	Selon besoins	Néant	X		
Electricité					
Vérifications et remplacement des prises électriques, interrupteurs, néons, douilles, hublots étanches, ampoules et platines de candélabres et ampoules des locaux	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de disjoncteurs de réarmement et boîtier étanche, vérification et remplacement de porte de fermeture de coffrets électriques	Selon besoins	Tout au long de l'année		X	
Contrôle des installations électriques	1 fois/an	23/09/2022	X		

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/2022		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Système de chauffage					
Entretien de la ventilation mécanique centralisée et du système de chauffage	1 fois par an	21/11/2022	X		
Contrôle réglementaire périodique	1 fois par an	21/11/2022	X		
Espaces verts					
Débroussaillage de l'aire et des abords	Selon besoins	De mars à octobre 2022	X		
Divers					
Vérification, entretien, graissage des organes d'ouverture (charnières)	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Changement de vitrerie	Selon besoins	Néant	X		
Entretien des revêtements de sols intérieurs	Selon besoins	Néant	X		
Contrôle et entretien du portail de l'aire (système de glissière)	Selon besoins	Selon besoin	X		
Entretien et réparation de l'enclos des containers à poubelles	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Vérification, entretien et remplacement des éléments de quincaillerie	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Entretien de la clôture et des merlons	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement des étendoirs	Selon besoins	Remplacement des fils selon besoin	X		



3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<p>➤ Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent</p>	<p>➤ Barrière coulissante entrée : réfection peinture anti rouille</p> <p>➤ Empl1 : fermé</p> <p>➤ Empl2 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier</p> <p>➤ Empl3 : fermé</p> <p>➤ Empl4 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier</p> <p>➤ Empl6 : fermé</p> <p>➤ Empl7 : fermé</p> <p>➤ Empl8 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier</p> <p>➤ Empl9 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier</p> <p>➤ Empl10 : fermé</p> <p>➤ Empl11 : peinture et reprise écoulement et pose de carrelage et placo</p> <p>➤ Empl12 : fermé</p> <p>➤ Empl13 : fermé</p> <p>➤ Empl14 : peinture et reprise écoulement et pose de carrelage et placo</p> <p>➤ Empl15 : peinture et reprise écoulement et pose de carrelage et placo</p> <p>➤ Empl20 : changement de la vasque et du mitigeur de douche et peinture et changement des poignées</p> <p>➤ Empl5, 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 23 : peinture des auvents</p> <p>➤ Sur l'ensemble des emplacements : reprise des enduits et peinture</p> <p>➤ Entretien régulier des espaces verts : taille et tonte</p> <p>➤ Sur l'ensemble des emplacements : entretien régulier des VMC des sanitaires</p> <p>➤ Entretien régulier des étendages : fils et peinture</p>

4. Adaptations à envisager pour l'année 2023

Travaux à envisager	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aire de jeux pour enfants réfection du sol souple ➤ Plafonds des auvents à peindre en blanc ➤ Réfection des bas de portes des douches et sanitaires (peinture antirouille) ➤ Remplacement de 1 panneau grillagé de l'aire de jeux ➤ Réfection de 7 douches (changement du placo et repose du carrelage) ➤ Réfection du banc 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Alotra ➤ Alotra ➤ Alotra ➤ Alotra ➤ Alotra ➤ Alotra ➤ Prise en charge des travaux par le délégant ➤ Alotra

IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

A. Action de gestion

1. Moyens techniques

a. État des biens et des installations

Contrôles effectués	Dates	Prestataires
Installations électriques	23/09/2022	Qualiconsult
Extincteurs	10/06/2022	ADI protection incendie
Eau potable	10/11/2022	CARSO (contrôle Légionellose)
Eau potable	Tous les 6 mois	ARS (Agence régionale de la santé)

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2022 au 31/12/2022	SMACL

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Travaux électriques	ECB
Plomberie	SUD ART
Papeterie	BRUNEAU
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WACONCEPT
Alarme	OBJECTIF SECURITE
Produits entretien	ADELYA TERRE D'HYGIENE/COLDIS

b. Partenariat

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Métropole Aix Marseille Provence : Territoire du Pays d'Aix	Institutionnel	Délégation de Service Public	Gestion, organisation, actions socio- éducatives et animation de l'Aire d'Accueil.	MAMP Territoire du pays d'Aix est le délégant.
Caisse d'Allocation Familiale	institutionnel	Agrément Centre social	Centre social : Animation globale et coordination	Renouvellement 01/01/2022 au 31/12/2025
Protection Maternelle et infantile	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Visite au domicile des familles en fonction des besoins	Partenariat
Directeur du groupe scolaire La Barque	Institutionnel	Coordination	Favoriser la scolarisation en maternelle et primaire	Partenariat
Institut de formation en Soins Infirmiers	institutionnel	Réalisation d'actions de prévention	Ateliers alimentation et activité physique enquête terrain projet 2023	Convention signée
Faculté d'odontologie de la Timone	institutionnel	Réalisation d'actions de prévention	Santé buccodentaire	Partenariat
CODEPS 13	Associatif	Réalisation d'actions de prévention	Partenariat avec IFSI et accompagnement des étudiants de la Faculté d'odontologie	Convention signée
Lire et faire lire : La ligue de l'enseignement	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers lecture	Partenariat
Association Enseignes des Contes	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers lecture	Convention signée
Wellington Da Silva	Associatif	Réalisation d'actions culturelles	Atelier initiation Capoeira et boxe	Convention signée
Association Les petits débrouillards	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier de découverte scientifique et de santé	Prestataire
Educ sport 13	Associatif	Réalisations d'actions concrètes	Ateliers sportifs	Convention signée
Arts sonores	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers d'art plastique	Convention signée
Le Fil D'Ariane	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers d'expression : cirque/ magie	Prestataire
Nanou Puppo	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier activités manuelles	Prestataire
Yes We Camp : la caravanade	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier famille Food Truck et Création de jardinières	Prestataire

Florence	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier Chant du monde	Prestataire
AMEA : médiation animale	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier médiation animale	Prestataire
Association de prévention routière	Associatif	Réalisation d'actions de prévention	Atelier autour de la prévention routière	Prestataire
Aix Université club	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers sportifs	Prestataire
Image Clé	Associatif	Réalisation d'action concrète	Atelier environnement et atelier lutte contre l'illettrisme	Prestataire
Peuple et culture Marseille	Associatif	Réalisation d'action Concrète	Atelier lecture	Prestataire
Musée Granet	Institutionnel	Réalisation d'action Concrète	Ateliers arts plastique et découverte de l'art	Partenariat

c. Agréments

- Agrément CAF 13 pour le Centre social Le Realtor mutualisé pour les Aires d'Accueil Rives Hautes et Bouc Bel Air. **Renouvellement en 2022 pour 4 ans du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2025**

2. Services effectifs

a. Fréquentation de l'Aire d'Accueil

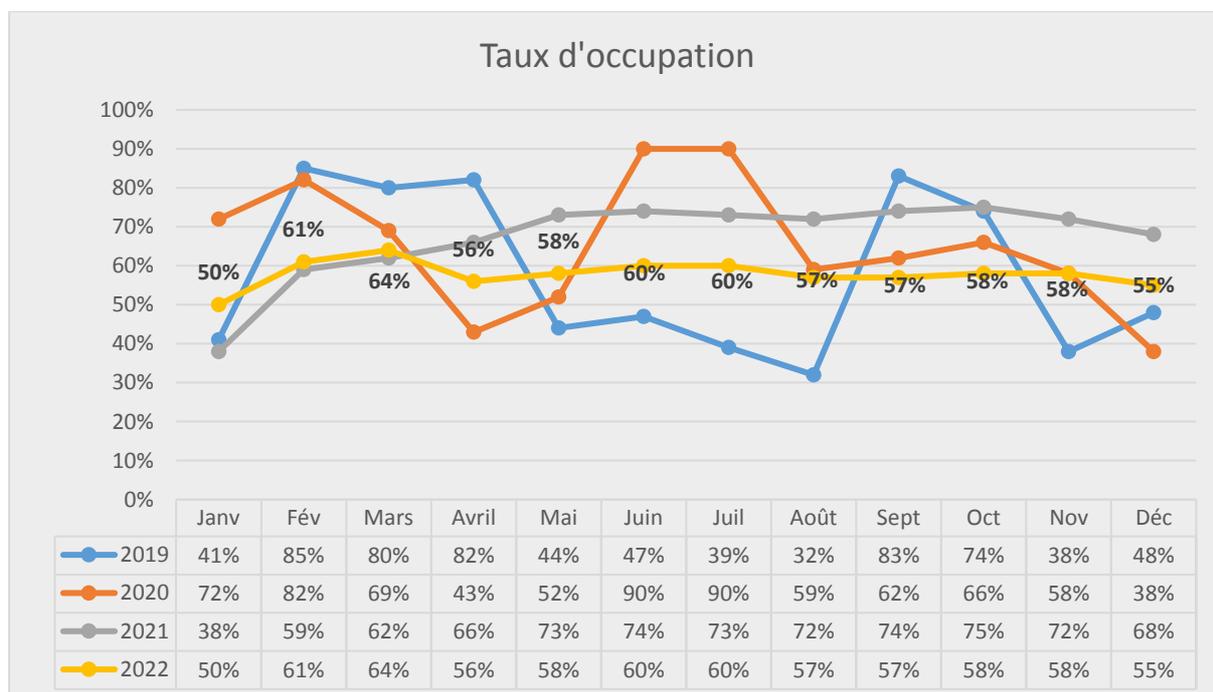
Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100

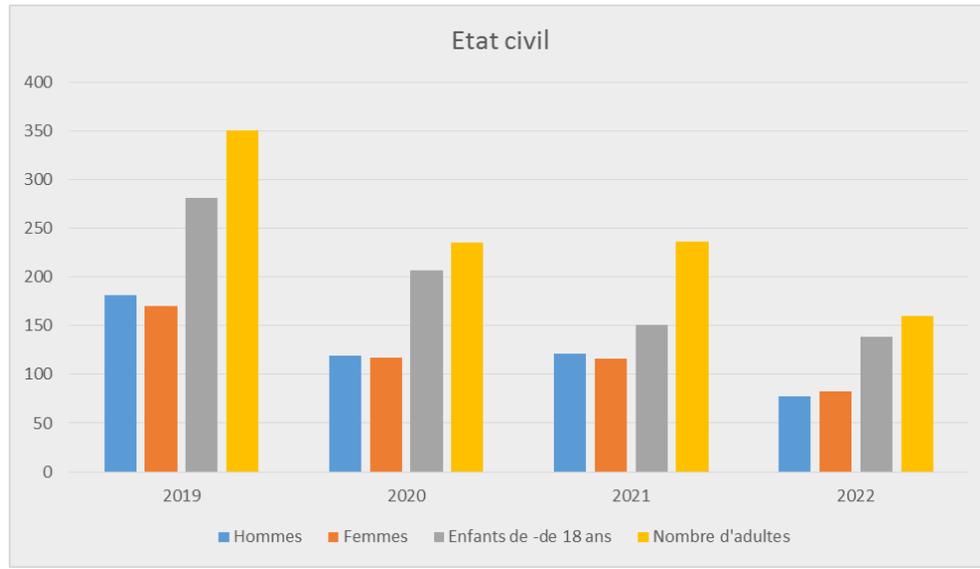
Chiffres pris en considération du 1 ^{er} janvier au décembre 2021	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	226	171	185	109
Nombre total de personnes accueillies	632	443	388	299
Nombre de familles accueillies	168	119	118	86
Taux d'occupation	65%	65%	68%	55%
Nombre journalier moyen de caravanes	32	30	31	26
Durée moyenne de séjour / famille (en jours)	31	43	48	54

Observations :

- Le taux d'occupation de l'aire d'accueil de Rives Hautes est en nette baisse surtout sur les mois de novembre et décembre 2022, les gens du voyage se plaignent du manque de travail dans la région en cette fin d'année, ce qui génère des pertes sèches de revenus pour subvenir aux besoins au quotidien et surtout pour payer les frais liés au séjour sur l'aire d'accueil (fluides, redevance journalière). Par ailleurs et dès le mois de Novembre nous avons communiqué sur la future hausse des tarifs de l'énergie (passage de 0.15€ du Kwh à 0.57€ du Kwh), ce qui a entraîné des départs anticipés.
- Nous observons que le temps de séjour a baissé par rapport à 2021, les conséquences du marché de l'emploi et des services qui a évolué défavorablement pour ces publics, qui sont pour une grande majorité d'entre eux des artisans et des commerçants ambulants. Nous accueillons encore des ferrailleurs, pour qui l'activité est restée stable.
- Le nombre de personnes accueillies est également en baisse, les enfants qui grandissent s'autonomisent et l'on voit de plus en plus de couples avec 1 voire zéro enfant.
- Nous accueillons des familles régulières sur ce site. Elles apprécient la qualité d'accueil, la tranquillité du site, les moyens mis en place pour la scolarisation des enfants, les activités périscolaires, ainsi que le suivi social. L'aire dispose d'un agent technique à temps plein présent du lundi au samedi matin, avec un système d'astreinte soir et WE ce qui rassure les voyageurs. Notre agent technique est un agent logé sur place.

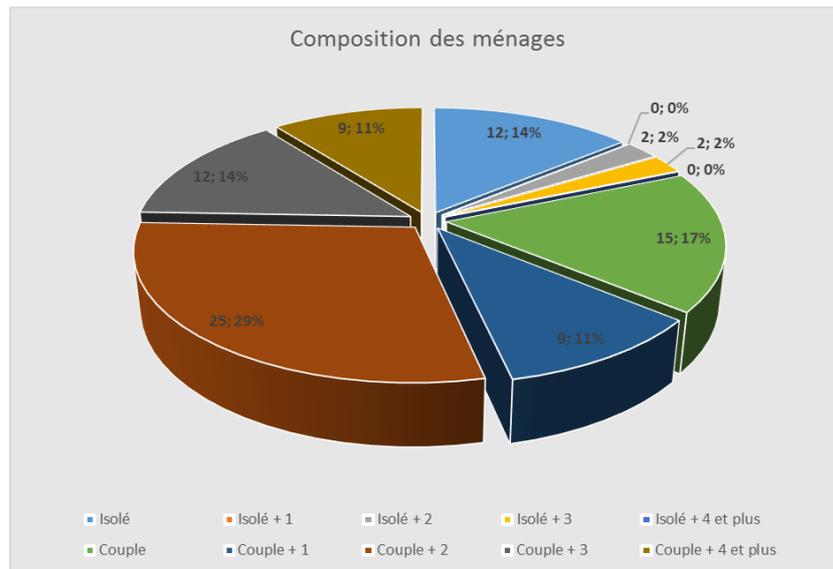


Etat civil Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Hommes	181	119	121	77
Femmes	170	117	116	83
Enfants de moins de 18 ans	281	207	151	139
Nombre d'adultes	351	236	237	160

**Observations :**

La part des adultes est en forte baisse de même que les enfants de -18 ans par rapport aux autres années, ce qui correspond à une baisse généralisée des familles accueillies.

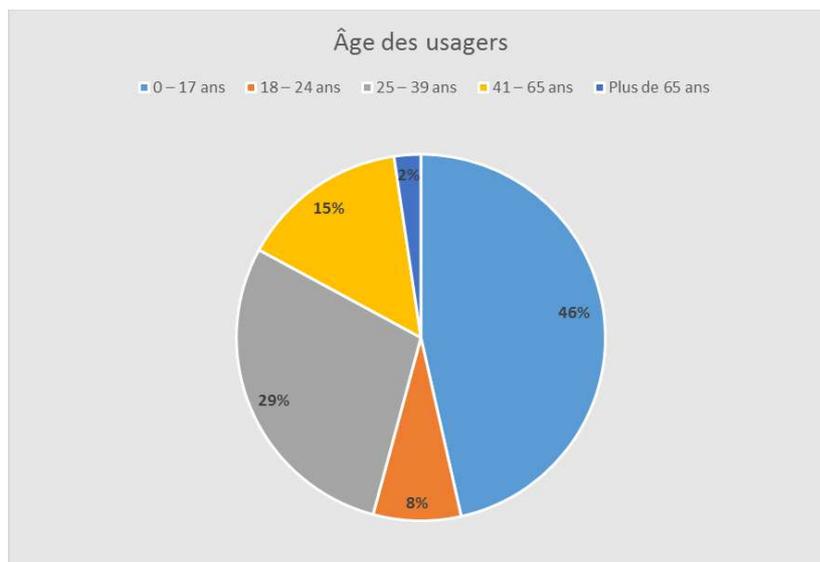
Composition des ménages Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Isolé	12	7	13	12
Isolé + 1	6	0	0	0
Isolé + 2	4	1	1	2
Isolé + 3	2	0	0	2
Isolé + 4 et plus	0	0	0	0
Couple	27	22	30	15
Couple + 1	33	19	19	9
Couple + 2	32	26	31	25
Couple + 3	26	30	15	12
Couple + 4 et plus	26	14	9	9



Commentaires :

En ce qui concerne la composition familiale, nous pouvons observer que l'année 2022, a accueilli une part significative de ménages avec des enfants. L'aire conserve ainsi sa vocation familiale.

Age des usagers Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
0 – 17 ans	281	207	151	139
18 – 24 ans	78	34	43	23
25 – 39 ans	156	105	104	86
41 – 65 ans	108	89	81	44
Plus de 65 ans	9	8	9	7



Commentaires :

La tranche d'âge des 0-17 ans est en nette baisse en 2022. Ce qui s'explique par l'entrée dans la majorité des adolescents, en conséquence la part des 18-24 a évolué.

La population reste relativement jeune avec 54% qui ont moins de 25 ans.

Caractéristiques socio-économiques

Le mode de vie des voyageurs s'accommode évidemment mal des activités salariées et peu les pratiquent. Si l'exercice d'un métier est souvent lié à l'appartenance d'un groupe, en général les voyageurs ont des activités polyvalentes et diversifiées qui leur confèrent une grande adaptabilité aux opportunités du marché.

Les voyageurs relèvent pour la plupart du régime général des travailleurs indépendants et ont le statut de commerçant ou d'artisan. Ils doivent donc s'inscrire pour leurs activités professionnelles auprès de la Chambre de Commerce ou des métiers, ce qui n'est pas toujours le cas compte tenu des obligations financières qui en découlent et qu'ils ne peuvent pas toujours assumer en fonction des revenus de leurs activités. Les ressources sont souvent complétées par des allocations telles que les prestations familiales, le RSA, L'AAH¹, l'allocation spéciale vieillesse.

b. Accueil

En 2022, les équipes d'ALOTRA ont poursuivi l'application des recommandations et mesures sanitaires liées au Coronavirus

Le discours de prévention quotidien était accompagné des gestes barrière et c'est poursuivi tout au long de cette année. Ce travail au quotidien fut très chronophage.

Le maintien du lien social et la santé sont devenus les axes prioritaires dans notre travail.

Nous avons ainsi mis en place des règles spécifiques d'accès à l'accueil pour les usagers et les enfants permettant de respecter les mesures barrières pour éviter la transmission du COVID 19 :

- Communication par voie d'affichage sur l'obligation du port du masque et le respect de la distanciation physique (pose de marquage au sol) et mise à disposition de solution hydro alcoolique.

-Les demandes d'accompagnement sociales sont dans la mesure du possible traitées par téléphone. Le travailleur social reçoit uniquement sur rendez-vous, une seule personne n'est autorisée à se présenter dans le bureau du travailleur social. Après chaque passage d'un usager des règles sanitaires strictes sont appliquées pour éviter la transmission du virus : désinfection avec produit virucide et aération des bureaux.

Toutefois, on note que les usagers et les participants se sont adaptés facilement au protocole sanitaire mis en place.

Définition :

Un usager est un voyageur qui passe obligatoirement par l'accueil pour bénéficier d'un service.

Un participant est une personne (enfants, adolescents ou adultes) qui participe à une activité proposée.

Du 01/06 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre d'usagers	712	443	125	60
Nombre participants*	690	530	477	686

**Le nombre de participants est variable en fonction du type d'animations que nous proposons au cours de l'année pouvant entraîner une participation plus ou moins importante.*

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») et par l'animation globale menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

¹ Allocation Adulte Handicapé

L'Aire d'Accueil Rives Hautes est le deuxième équipement aménagé, géré et animé sur le Territoire du Pays d'Aix. Jusqu'en mars 2017, les 93 places familles disponibles (Aix en Provence - Fuveau/Meyreuil – Bouc Bel Air/Simiane-Collongue) ne peuvent encore répondre aux besoins du passage et du stationnement des Gens du Voyage sur ce territoire. La construction de l'Aire Le Réaltor II de 80 places familles a ouvert au public le 22 mars 2017. Il est vrai que l'Aire Le Réaltor de 40 places familles, était vieillissante et ne correspondait plus aux critères actuels des aires d'accueil des gens du voyage.

L'Aire Rives Hautes remplit son rôle d'accueil auprès des Gens du Voyage, sur un nouvel axe du Territoire du Pays d'Aix. Elle est un lieu fortement apprécié par les familles de par sa qualité d'aménagement. Les ménages trouvent des avantages multiples (tissu économique important, Aire d'Accueil située sur un carrefour de voyages ...).

L'Aire d'Accueil assure des relations constantes avec les services de la Métropole AMP, mais aussi avec les autres partenaires concernés tels que les services sociaux de proximité, pour intervenir sur des difficultés éventuelles que pourrait poser le séjour des Gens du Voyage sur l'agglomération.

c. Gestion quotidienne de l'Aire d'Accueil

Pour une organisation complète de la gestion de chaque aire, ALOTRA pose les principes suivants:

- L'Aire d'Accueil est un équipement public et un lieu de vie et de séjour pour des enfants, des adultes et des familles différentes.
- C'est un lieu respectueux des droits et des devoirs des populations qui y sont accueillies.
- C'est un équipement de service public dont les critères qualité sont au cœur de son activité.
- C'est un outil permettant l'accompagnement social, socio-éducatif, et l'insertion sociale des personnes et familles qui y sont accueillies.
- L'Aire d'Accueil est destinée exclusivement aux gens du voyage non sédentarisés.
- C'est un espace qui est géré par une équipe et encadré par un Règlement Intérieur et des horaires d'ouverture et de fermeture.

Au titre de la gestion de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargée :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du Règlement Intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

L'accueil des usagers est un temps important car il permet :

- De s'assurer que la famille répond bien aux conditions d'admission sur l'Aire (cf. être « voyageur », c'est-à-dire être détenteur d'un titre de circulation ou assimilé, et à titre exceptionnel les caravaniers non titulaires d'un titre de circulation),
- De lui présenter l'Aire et l'emplacement qui lui sera réservé afin que la famille puisse se déterminer quant à son séjour sur l'Aire concernée ;
- D'informer les familles sur les règles de fonctionnement de l'Aire (cf. explications, remise du Règlement Intérieur) et la vie locale (services publics, modalités d'inscription à l'école...);
- D'assurer son installation sur un emplacement adapté ;
- Remplir les formalités administratives d'usage (enregistrement des familles nouvellement arrivées, copies des cartes grises des caravanes et des assurances des caravanes ainsi que la pièce d'identité du voyageur et celle de son conjoint ou concubin, établissement de la fiche signalétique par famille, paiement de la caution ...).

d. Gestion en termes d'entretien et de sécurité

ALOTRA se charge de l'entretien courant et des menues réparations des installations mises à disposition sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon ou vice de construction. Un entretien quotidien des bureaux administratifs et du local social est effectué. Le terrain dans sa globalité bénéficie d'un entretien régulier.

Le fonctionnement et l'entretien régulier des équipements et des espaces collectifs demandent notamment :

- De prévoir et d'effectuer si besoin, la remise en état de l'emplacement avant chaque nouvelle installation,
- L'intervention autant que de besoin du service technique et de maintenance du siège, en soutien à l'Agent Technique affecté sur le site.

ALOTRA procède à un suivi attentif du respect des règles de sécurité et d'hygiène.

ALOTRA est très vigilante quant à l'installation des véhicules tracteurs et caravanes sur le site, de façon à ce que soient scrupuleusement respectées les consignes relatives aux règles de sécurité (à titre d'exemple, pour une évacuation rapide en cas d'incendie).

Afin d'éviter des problèmes sanitaires, ALOTRA est très soucieuse du nettoyage de l'Aire d'Accueil et procède au nettoyage, au minimum trois fois par jour. Responsabiliser les gens du voyage dans l'utilisation et le respect des équipements est aussi un axe d'intervention privilégié et développé par ALOTRA.

Indiquons que d'une façon générale, le bon entretien de l'aire, le souci d'une application effective du Règlement Intérieur et la qualité des relations que le gestionnaire sait entretenir avec les gens du voyage apparaissent être les trois éléments liés et déterminants pour une gestion efficace d'une Aire d'Accueil.

e. Respect du Règlement Intérieur

Le respect du Règlement Intérieur est déterminant pour le bon fonctionnement d'une Aire d'Accueil. Le Règlement Intérieur ordonne sur l'Aire d'Accueil, les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité. Il est déterminé de manière claire et précise et de façon à en faciliter la compréhension et l'application par tous :

- **Les règles de vie en collectivité** : bruit, hygiène, circulation des véhicules, responsabilité parentale, relations entre usagers et avec le personnel intervenant sur le terrain ...
- **Les obligations réciproques** : respect des règles de fonctionnement en contrepartie de la mise à disposition par la collectivité d'un emplacement et de ses services.
- **Les modalités de perception** des droits d'usage et leur montant.
- **A compter du 1^{er} décembre 2019**, un avenant a été apporté à la nouvelle DSP concernant les horaires d'accueil qui se décompose comme suit :
Les horaires d'accueil des caravanes : L'ouverture de l'aire est assurée de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 en semaine et le samedi de 9h00 à 12h00.
Accueil du public : Les bureaux administratifs sont ouverts de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi). Le relais est assuré par une astreinte téléphonique en soirée, en semaine de 17h à 22h et le weekend end du samedi 12h au lundi 9h. Les interventions sont possibles pour des urgences durant ces astreintes.
- **La durée maximum de séjour** et les délais minimums entre deux séjours.
- **Les sanctions encourues** en cas de non-respect des règles établies.

L'application effective du Règlement Intérieur étant déterminante pour le bon fonctionnement de l'Aire d'Accueil, une attention soutenue et vigilante quant à son respect est l'un des axes majeurs de l'action d'ALOTRA. Des notions comme « le respect », « l'honneur » ou celle liée à la place de l'individu au sein de la communauté prennent là un sens singulier. Leur compréhension est déterminante pour développer des modalités d'intervention adaptées et efficaces. Le Règlement Intérieur est affiché, remis avec les explications nécessaires à chaque famille lors de son arrivée sur l'aire.

Afin d'éviter la sédentarisation de familles et donc de préserver la vocation de passage de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est particulièrement attentif au **respect du temps de séjour** indiqué dans le Règlement Intérieur. Le respect du temps de séjour est l'un des points déterminants permettant un respect effectif du Règlement Intérieur dans sa globalité, et donc le bon fonctionnement de l'aire.

Depuis le 1^{er} juin 2019, la durée de séjour est portée à 6 mois par an (sous l'ancienne DSP la durée de séjour était de 5 mois par an) sachant qu'un séjour ne peut excéder 3 mois et qu'entre deux séjours une interruption de 30 jours s'impose. Afin de faciliter le respect cette durée du temps, ALOTRA informe les familles dès leur accueil que l'aire est un lieu de passage et donc, avec une durée de séjour limitée qu'il faudra impérativement respecter

L'expérience montre que lors de cet accueil, il n'est d'ailleurs pas inutile :

- De solliciter la famille sur la date projetée de son départ même si elle n'en a aucune idée lors de son arrivée,
- De lui signifier alors qu'il sera nécessaire de préparer ce départ bien avant la date limite de son séjour et qu'ALOTRA peut d'ailleurs l'aider si besoin, à trouver de la place sur une autre aire.

Précisons encore que durant le séjour et lors de ces contacts réguliers auprès des « voyageurs », ALOTRA s'informe de leur date prévisionnelle de départ ou de son changement éventuel. Enfin, un courrier d'information rappelant la date limite de séjour est systématiquement remis 15 jours avant l'échéance. Nous n'avons eu aucune procédure de justice à entamer, ni de demande de dérogation de dépassement de séjour durant l'année 2020.

Durée moyenne de l'accueil (en familles) :

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Moins de 1 mois	108	65	55	27
De 1 à 3 mois	55	36	48	35
3 à 6 mois	5	22	14	21
Plus de 6 mois	0	0	1	3

Durée moyenne de séjour par famille du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 : 54 jours

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	226	171	185	109
Nombre de familles accueillies	168	119	118	86
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	31	43	48	54
Dépassement des temps de séjour (en familles)	0	0	1	3
Nombre de procédures justice engagées	0	0	0	0

Commentaires :

Le nombre de familles accueillies est en baisse sur l'année 2022, à l'instar du nombre de caravanes qui a subi une chute. La durée du temps de séjour quant à elle est en légère augmentation, à noter qu'une majorité de voyageurs sur cette aire sont auto entrepreneurs, ils se calent donc aux missions qu'ils pourront décrocher après deux années de COVID qui les aura lourdement impacté. Le dépassement des temps de séjour sont liés à des prises en charges médicales lourdes et les dérogations liées à la scolarisation des enfants.

B. Actions socio-éducatives et animations

L'Aire d'Accueil est un lieu de contact privilégié entre la société sédentaire et le monde du voyage.

Ainsi la qualité d'accueil et les services proposés par cet équipement sont fondamentaux pour constituer des relations harmonieuses sur le lieu de vie qui réunit diverses communautés tsiganes.

ALOTRA est gestionnaire d'établissements mais avant tout un opérateur du social, qui répond à des problèmes sociaux posés sur des territoires.

Depuis 2004, ALOTRA s'est illustrée par ses compétences en matière d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage à l'échelle du département. Les équipes en prise avec les réalités de terrains, se sont efforcées durant toutes ses années de répondre aux besoins des usagers des aires d'accueil.

En mai 2019, ALOTRA a été retenu comme concessionnaire pour la gestion, l'entretien et l'animation des aires d'accueil sur le territoire d'AMP, pour une durée de (7) sept ans et ce à compter du 01 juin 2019.

Dans le cadre de cette consultation, un Projet Social a été proposé. Celui-ci précise la mise en œuvre de l'animation et des actions socio-éducatives sur les Aires d'Accueil relevant de la Délégation de service public. Le volet social de l'activité d'ALOTRA auprès des gens du voyage repose principalement sur un travail en réseau avec les acteurs, partenaires et dispositifs de droit commun existants sur la commune.

Pour faciliter la mise en œuvre des actions d'animation et socio-éducatives, **les Aires d'Accueil sont rattachées à un Pôle Social Animation** qui a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des aires d'accueil
- L'accompagnement des Chefs d'Etablissement à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux gestionnaires locatifs
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

La nouvelle Convention de Délégation de Service Public pour l'animation, la gestion et l'entretien des aires d'accueil AMP prévoit un personnel supplémentaire Travailleur Social Animation pour le Pôle Social Animations. Ce nouvel agent a pris ses fonctions en août 2019. Il exerce ses missions à mi-temps sur le site de Rives hautes. (Lundi, mardi et mercredi matin) et à mi-temps sur le site de la Malle (mercredi après-midi, jeudi et vendredi).

Le Pôle Social Animation assure ainsi une « fonction ressource » et apporte ses compétences auprès de chaque « agent Gestionnaire Locatif » affecté sur chacune des aires d'accueil.

Cette « fonction ressource » et l'apport des compétences du Pôle Social et d'Animation déployée auprès des « agents gestionnaires locatifs » favorisent :

- La connaissance des ressources locales et la constitution d'un réseau d'acteurs facilitant l'accès au droit commun des gens du voyage ;
- L'activité de conseil exercé auprès des « voyageurs » dans les démarches à effectuer vis à vis des institutions (CAF, Trésor Public, écoles et CNED, Chambre des métiers, préfecture ou sous-préfecture...), « d'écrivain public » (lire un courrier et aider à sa compréhension, taper un devis, remplir sa déclaration fiscale...) et d'orientation personnalisée vers les services et les dispositifs locaux de droit commun.

En complément de cette activité « fonction ressource » et « apport des compétences », des actions d'animation et socio-éducatives se réalisent :

- Un certain nombre sur les différents sites, à titre d'exemple « l'aide aux devoirs » ;
- Des permanences d'aides aux démarches administratives avec un travailleur social.

L'objectif principal de cet équipement est :

- Aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs obligations.

Mais aussi de :

- Maintenir et consolider les actions menées par cet équipement : accueil, actions socio-éducatives, prévention, scolarisation...
- Développer de nouvelles actions notamment en favorisant la rencontre des gens du voyage avec des associations diverses
- Développer sur le plan local, un partenariat fort avec les instances institutionnelles, associatives et médico-sociales pour une insertion globale des gens du voyage (santé, emploi, scolarisation,)
- Favoriser l'autonomie du public
- Permettre la responsabilisation individuelle et collective : implication et participation des gens du voyage aux projets, ouverture sur l'extérieur (rencontres entre personnes d'origine et de milieux différents...)

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Les axes majeurs du Projet d'Animation(PSA) de cet équipement sont :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture.

En tant que délégataire de service public depuis 2004, ALOTRA ne peut pas faire l'économie d'évaluer le Projet Social Animations et l'ensemble des actions conduites par les équipes en direction des gens du voyage.

C'est en 2017, à la demande de la Métropole, qu'ALOTRA a commencé cet important travail d'évaluation du projet social animations en vue de le faire évoluer, de l'améliorer et de renforcer ces actions (élaboration d'un diagnostic, analyse de la qualité du service formulations d'objectifs et d'indicateurs.).

Le renouvellement de la DSP en 2019 a été l'occasion pour ALOTRA de s'emparer de la démarche d'évaluation. Pour ce faire, ALOTRA a fait appel à un cabinet conseil CAP Méditerranée afin de permettre aux équipes d'effectuer eux-mêmes l'évaluation des actions dont ils assurent la conduite. Le suivi de cette démarche d'évaluation se fait au sein du **comité technique d'évaluation (CTE)**. Cette instance est constituée : des représentants de la Métropole et des deux territoires concernés Pays d'Aix et Pays Salonnais ; pour ALOTRA du Directeur de la Gestion locative sociale, de la Directrice du Développement sociale, de la Responsable du pôle gestion locative et de la Responsable du Pôle social Animations. Le cabinet conseil est présent en tant qu'invité.

En 2022, Le CTE restreint s'est réuni à 4 reprises :

- CTE restreint ALOTRA

11 /02/ 2022 : point sur le la collecte des données, complétude du plan d'amélioration

01/04/2022 : point d'étape sur le référentiel d'évaluation avec les équipes du pôle social animations

05/05/2022 : état d'avancement du référentiel, analyse des flux

29/11/2022 : état d'avancement du référentiel

Rappel de la démarche :

Conception par les équipes d'ALOTRA d'un référentiel spécifique pour l'évaluation du Projet Social Animation.

Son élaboration a mobilisé l'encadrement, les services administratifs et de gestion du siège, les équipes intervenants sur le champ de la gestion locative et du projet social animations. Ce travail a été soutenu par l'accompagnement de CAP Méditerranée dans le cadre d'une formation action. **Ce référentiel qui a une fonction de grille de collecte des données évaluatives a été décliné à partir des termes même du projet.**

Il se compose des deux grandes parties : les process de gestion et le développement des activités du projet social. La partie sur le développement du projet social reflète les 4 axes du projet social cités ci-dessus et les catégories des actions programmées ; elle comporte 13 domaines : *Santé des enfants, santé des adultes ; accès aux soins, santé des femmes, vie sociale et loisirs ; culture ; projets jeunes ; lecture ; scolarisation, accompagnent social adultes ; lutte contre l'illettrisme ; numérique ; accompagnement administratif a la création d'entreprises*. L'analyse des actions menées dans chaque domaine s'appuie sur des indicateurs qui sont de deux ordres : des indicateurs d'effectivité et des indicateurs d'impacts

- Sur la base de ce référentiel, le deuxième temps de la démarche consiste pour les équipes en **une collecte des données d'évaluation au plus près du terrain et à leur retranscription sur le référentiel**. Cette collecte de données, est assurée en interne de manière continue.
- **Enfin, pour chaque domaine traité, l'évaluation donne lieu à une synthèse qui met en évidence les points forts de l'activité (son organisation, son impact) et les points à améliorer. A partir de ces synthèses, les pistes de progrès sont identifiées et un plan d'amélioration de la qualité est défini.**

Il est à noter que l'exercice d'évaluation ne peut se faire sans une participation active de nos partenaires. Aussi, une formation action a été organisée le 10 novembre 2020, elle permet une appropriation par le plus grand nombre de la pratique et de la culture de l'évaluation. Une seconde formation est prévue en janvier 2021 avec d'autres partenaires.

A la lumière des informations recueillies, des résultats obtenus et de l'interprétation qui s'en dégage, des pistes d'améliorations seront présentées au Comité Technique d'évaluation pour validation, avant de diffuser et communiquer des résultats auprès des élus de la Métropole et des différents territoires.

En devenant l'affaire de tous, et en s'imposant comme une étape normale de notre activité, la démarche proposée contribue à assurer la qualité du service proposé aux voyageurs stationnant sur les aires d'accueil Métropolitaines.

1. Accueil et du suivi des familles

Le Pôle Social Animation accompagne les familles séjournant sur les aires d'accueil d'AMP dans leurs démarches administratives et sociales. Un Travailleur Social Animation (TSA) assure des permanences sur l'aire d'accueil.

Le travailleur social et animation, accueille les familles sur rendez-vous : le mardi et le vendredi matin. Le mardi après-midi est consacré à l'accueil sans rendez-vous. Il assure les animations le mercredi. L'action sociale d'ALOTRA en direction des gens du voyage séjournant sur les aires d'accueil MAMP prend en compte les besoins et attentes des voyageurs.

Il est proposé aux voyageurs **un accompagnement socio-éducatif et administratif se traduisant par :**

- Un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives
- Une orientation des familles vers le droit commun et une information générale sur les dispositifs existant

Les actions menées dans ce domaine d'intervention sont les suivantes :

- **Accompagnement social** : soutien des personnes dans les démarches administratives ; ouverture et maintien des droits sociaux ; rôle de médiation entre voyageurs et organismes ; accompagnement dans la régularisation des situations sociales et financières ; aide à la rédaction des courriers ; explication des courriers reçus et des démarches à suivre ; information sur les droits et obligations ; régularisation face aux difficultés rencontrées auprès des organismes (ex : CAF, RSI, préfecture, trésorerie, établissement pénitentiaire).
- **Accès à l'emploi et la formation** : information sur les dispositifs relatifs à l'emploi ; établissement du contrat d'engagement réciproque en fonction du projet de la personne et des éventuelles demandes du pôle d'insertion. Réflexion sur l'adaptation des dispositifs au mode de vie des voyageurs (ex : RSA) ;

- sensibilisation autour de l'autonomie sociale et financière ; accompagnement des travailleurs indépendants dans leurs démarches quotidiennes ; mise en relation avec les partenaires notamment avec la création du statut d'auto-
- entrepreneur (ADIE, RSI), orientations vers la mission locale pour les jeunes de moins de 25 ans.
 - **Prévention en matière de santé adulte et enfant** : sensibilisation au suivi médical (bilans médicaux proposés par les organismes de protection sociale par ex) ; nécessité d'un référent médical (déclaration de médecin traitant obligatoire) ; sensibilisation au suivi PMI pour les enfants ; ouverture et maintien de droits à la protection sociale ; prévention des maladies sexuelles ; sensibilisation à l'utilisation des contraceptifs ; vigilance en matière de violences conjugales et sur enfant. Hygiène bucco dentaires et ateliers diététiques.
 - **Sensibilisation à la scolarisation** : inscriptions en établissement scolaire ; inscription au CNED ; proposition de soutien scolaire dans les locaux ; lien avec les enseignants.
 - **Accès à la culture et au sport** : atelier d'alphabétisation sous forme d'atelier de cuisine ; soutien scolaire (accompagnement à la lecture et l'écriture, la compréhension) ; atelier de poterie (travail manuel) ; ateliers cirque ou jeux (développement de la dextérité, anticipation, travail manuel, vie en groupe) ; People et Culture (accès au savoir, à la lecture, curiosité), pratique et découverte d'activités sportives (respect des règles, motricité, hygiène physique).

Le partenariat incontournable

L'ouverture de l'Aire d'Accueil a été accueillie en 2013, avec beaucoup d'appréhension de la part du voisinage et des institutions. Aussi, le travail d'ouverture et de communication en direction des habitants des alentours engagé depuis 2015, s'est poursuivi en 2022, pour faire connaître notre public. Le travail en partenariat avec les structures associatives et institutionnelles s'est ainsi développé.

Ainsi, dans le cadre de nos missions, nous distinguons deux types de partenariat : un partenariat qui nous permet d'assurer un accompagnement socio-éducatif et administratif des familles et un partenariat que nous pourrions qualifier de « projets », qui nous permettent de développer des activités dans le domaine de l'animation générale.

En 2023, l'équipe a poursuivi le développement et le renforcement du partenariat. Nous proposons aussi à nos partenaires de venir sur le site pour engager un travail en prenant en compte notre situation géographique et la spécificité de notre public.

Parmi ces partenaires :

- CAF : accès aux droits RSA et prestations familiales
- CD13 / Pôle d'insertion : accès aux droits APA ; accès aux dispositifs du département (action sociale) ; signalement des situations de danger ; accompagnement des allocataires du RSA ; validation des contrats d'engagement réciproque
- CNED / Inspection Académique / Education nationale : accès à la scolarisation et la culture
- CMU/ACS ; CPAM : accès à une couverture de protection sociale de base et complémentaire
- CARSAT : accès à la retraite
- CCAS : accès aux aides alimentaires ; accès aux secours d'urgence
- MDPH : accès aux droits AAH, carte d'invalidité etc.
- Organismes des impôts : déclarations ; récupération des erreurs et retards
- Mairie / Préfecture : régularisation des documents personnels officiels
- Pôle Emploi : accès à l'emploi et la formation (agences d'intérim)
- Organismes de banque : ouverture ou fermeture de compte
- La poste : correspondances, accès à un compte personnel
- Cabinets d'huissiers et avocats : régularisation des situations délicates en matière d'impayés, de retard dans le traitement des dossiers ; contrôle judiciaire ; visite en établissement pénitentiaire
- Trésor public : régularisation des amendes impayées
- Associations : colis alimentaires ; vêtements ; accès à la culture
- Mutuelles (harmonie mutuelle, RAM, mutuelle du soleil)

Les problématiques spécifiques rencontrées :

- **L'illettrisme** représente une problématique récurrente. Les voyageurs éprouvent des difficultés d'expression et de compréhension et semblent développer souvent un sentiment de manque de confiance en eux et un sentiment d'incapacité en leurs compétences. Ce phénomène entraîne chez les voyageurs des difficultés « à aller vers » les organismes. C'est dans ce cadre que l'accompagnement social prend alors tout son sens.
- **Le voyage** représente également une autre difficulté dans la mesure où les voyageurs peuvent vivre pendant quelques mois dans une autre région, ce qui complique les démarches à effectuer « à distance ».
- De plus, le mode de vie itinérant entraîne chez les voyageurs **des difficultés à se projeter** dans le moyen terme ou le long terme et nous nous apercevons qu'ils ont du mal à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou dans un « projet ».
- **Démarches administratives** : les accompagnements dans les démarches administratives sont toujours nécessaires, dans la majorité des cas. Nous constatons que les personnes ne comprennent pas les pièces demandées et les courriers des institutions, ce qui entraîne des retards de versements de prestations, des droits qui tardent à être rétablis.
D'une manière générale, les usagers se trouvent démunis face aux plateformes téléphoniques des administrations, aux agents d'accueils qui ne remplissent plus les formulaires dans les services publics, à la dématérialisation généralisée des procédures administratives.

Bilan de L'accompagnement social sur l'aire d'accueil de Rives Hautes en 2022 :

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...) devis factures, lecture de courriers...	162	198	122	124
Nombre de dossiers RSA (Instruction de la demande RSA)	0	0	0	0
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	22	25	95	60

Observations

En janvier 2022, un nouveau TSA a pris son poste sur les aires de Bouc-Bel-Air et Fuveau. Ce nouvel agent s'est rapidement adapté à son environnement de travail et au public.

Sur ce site contrairement à l'aire de la Malle, les voyageurs se sont facilement rapprochés du TSA pour leurs démarches administratives, nous n'avons pas noté d'hésitations face à ce changement d'interlocuteur.

Globalement, on observe que les usagers ont identifié les jours de permanence du travailleur social et honorent les rendez-vous.

Les démarches d'accompagnement social et administratif réalisées sont de simples démarches de maintien de droits. En effet la plupart des familles stationnant sur le site sont bénéficiaires des minimas sociaux (RSA) et suivies par un référent social de leur lieu de domiciliation. Le TSA est donc là pour les accompagner dans la réalisation de démarches ponctuelles telles qu'un renouvellement de droit à la sécurité sociale ou une déclaration de ressources trimestrielles pour le maintien des droits CAF. **Un travail important d'écrivain public** est réalisé, en effet beaucoup d'usagers rencontrent des difficultés de lecture et écriture.

Nous comptabilisons 124 interventions administratives. 52 démarches ont concerné des démarches d'écrivain public (lecture de courrier et petites démarches ponctuelles devis, factures..) et **13 démarches** étaient liées à **des démarches d'accès aux droits santé** (renouvellement de CMU/ACS ou contact de la CPAM pour des ruptures de droits).

On compte également, **30 démarches liées à la scolarisation pour l'année 2022/2023** (inscriptions scolaires en mairie et au CNED).

On note que le TSA n'a pas orienté **de familles pour des demandes d'aides alimentaires et financières cette année. (3 familles orientées en 2021, 15 en 2020). Deux familles ont pourtant sollicité le TSA pour ce type d'aide mais elles n'ont pas concrétisées la démarche.**

2. Scolarisation et soutien scolaire

La gestion de la scolarisation avec les voyageurs :

La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe ALOTRA, conformément au Règlement Intérieur du site qui stipule l'obligation de scolariser les enfants pour pouvoir y séjourner.

Dès qu'une famille s'apprête à entrer sur l'aire, elle est systématiquement informée de l'obligation de scolariser ses enfants et des moyens mis à disposition par la municipalité et l'Education Nationale.

Une lettre d'engagement est signée au moment de l'entrée des familles sur l'aire les engageant à respecter le Règlement Intérieur et par conséquent, à scolariser leur(s) enfant(s).

Lorsqu'un parent souhaite inscrire son enfant, il est orienté par le chef d'établissement vers le travailleur social qui accompagne les familles dans les démarches d'inscriptions. Les familles se rendent ensuite au service enfance jeunesse pour finaliser l'inscription. Sur place elles définissent avec l'agent responsable l'inscription cantine et règle un forfait d'avance. Les inscriptions cantines et les encaissements ne sont plus gérés par le chef d'établissement.



Cela peut être une condition pour la participation aux activités de l'Aire d'Accueil devenant une certaine récompense pour les efforts que les enfants fournissent pour suivre leur scolarité.

Ce sujet peut être une problématique dans la mesure où les déplacements nombreux ne permettent pas une scolarité régulière. L'alternative est l'inscription des enfants aux cours du CNED.

Globalement, les parents souhaitent simplement que leurs enfants sachent lire et à écrire, mais ne projettent pas leurs enfants dans de longues études.

Bien que l'instruction des enfants de 3 à 16 ans soit obligatoire et que le mode de vie ou d'habitat des familles ne peut être une cause de refus d'inscription, nous observons de réelle différence sur la scolarisation en fonction des aires d'accueil du territoire Métropolitain. De réels progrès ont été constatés mais la fréquentation reste perléée et insuffisante sur certaines aires. De plus, la durée de scolarisation est variable et souvent inférieure à la durée du séjour. Il faut noter que l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans depuis la rentrée 2019 nous a conduit à effectuer un réel travail de médiation afin d'inciter les parents à inscrire leurs enfants en maternelle.

Bilan de la scolarisation en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Elèves en maternelle (Maternelle de la Barque)	8	12	3	8
Elèves en primaire (Ecole de la Barque)	73	28	3	11

Observations :

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile, à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire.

Quelques points d'observations sur la scolarisation en 2022

- La scolarisation au primaire

En Maternelle

→ **Année scolaire 2021/ 2022** : nous comptabilisons **5 enfants scolarisés sur 14 enfants recensés**, soit 4 enfants de plus.

→ **Année scolaire 2022/2023** : (septembre / décembre 2022), **6 scolarisés enfants sur 6 enfants recensés**

En Élémentaire

→ **Année scolaire 2021/ 2022** : **21 enfants ont été scolarisés sur une moyenne de 37 enfants sur le site**, soit 13 enfants de plus que l'année précédente.

→ **Année scolaire 2022/2023** : (septembre / décembre 2022) : **10 enfants scolarisés sur 11 présents sur le site**

Pour l'année scolaire 2021-2022, 19 enfants ont été scolarisés dans les écoles de la commune de Fuveau (qui regroupe la maternelle et l'élémentaire la Barque.

Nous avons inscrits **11 enfants en élémentaire et 8 enfants en maternelle**.

Suite à la pandémie, on note que les enfants retournent à l'école, puisque, 13 enfants de plus ont été scolarisés par rapport à 2020-2021. Nous notons que les élèves inscrits sont plutôt assidus.

Malgré l'augmentation des inscriptions à l'école, nos observations de terrain font état d'une baisse progressive de la scolarisation à la suite des vacances scolaires. L'hypothèse qui se dégage, serait que les parents anticipent leurs départs et déscolarisent les enfants des semaines avant la sortie effective.

Nous faisons également le constat d'une absence de scolarisation lorsqu'il s'agit de séjour d'environ un mois. Les parents ne scolarisent pas les enfants ils déclarent « on part bientôt, on ne va pas inscrire notre enfant pour quelques jours seulement ». Il arrive cependant que ce court séjour se prolonge sans que les enfants soient scolarisés.

Pour l'année scolaire 2021/2022, 3 parents ont exprimé le souhait de scolariser leurs enfants au-delà des 3 mois réglementaires et ont demandé des dérogations de temps de séjour. Nous avons donc accédé à cette demande pour une enfant inscrite à la Barque les autres parents n'ont pas concrétisé la démarche.

Les demandes de dérogations sont réglementaires mais nécessite que soient posé un cadre strict pour éviter les dérogations indues.

Nous nous sommes appuyé sur l'annexe 9 (1.3 *la durée de temps de séjour*) de la convention de DSP qui stipule que :

*« La famille qui arrive au terme de la durée de séjour autorisée par le règlement intérieur doit obligatoirement quitter l'aire d'accueil. Toutefois, **pour des raisons très exceptionnelles relatives à la scolarisation, l'emploi et surtout la santé, la famille peut être amenée à solliciter le gestionnaire pour une dérogation sur la durée de séjour** ».*

Nous demandons donc aux familles concernées de signer une attestation qui les engage à scolariser assidûment l'enfant et à quitter le terrain dès la fin des 6 mois réglementaires. Le suivi de la scolarisation est assuré par le TSA en lien avec le directeur de l'établissement.

Concernant, le premier trimestre 2022-2023, les inscriptions sont nombreuses : 5 enfants inscrits en maternelle et 10 en élémentaire.

Cette augmentation du nombre d'enfants inscrits se vérifie également sur les autres aires d'accueil ALOTRA.

Cela serait due à des contrôles CAF renforcés en ce début d'année, les parents ne « veulent pas avoir de problèmes avec la CAF » sous-entendu une coupure de droits. Cela a donc pour conséquence d'inciter les parents scolariser leurs enfants.

- la scolarisation au second degré collège

Les réticences et résistances vis-à-vis du collège sont parfois plus fortes du côté des familles du voyage (crainte de perdre son identité, du mariage hors du milieu de la communauté, de la délinquance et des discriminations). Aussi, dans la communauté des gens du voyage, **la scolarisation au collège n'apparaît pas comme une perspective envisageable.**

Ainsi, au passage au collège, on note une forte déscolarisation parfois contrebalancée par une inscription au CNED. Pour répondre à la demande des parents pour la scolarisation via le CNED, le travailleur social accompagne les familles dans leurs démarches et assure le lien entre le CNED et les inspections académiques.

Il est très difficile d'évaluer exactement la scolarisation des plus de 12 ans sur l'aire d'accueil. Les demandes d'aides aux devoirs ou les démarches d'inscriptions faites par le TS sont les seuls indicateurs de la réalité de l'inscription.

Le CNED étant considéré comme une solution par défaut à la déscolarisation des enfants du voyage au secondaire.

Pour la rentrée 2022-2023, les modalités d'inscriptions CNED ont été modifiées suite au décret 2022-182 *relatif aux modalités de délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille.*

La nouvelle procédure d'inscription au CNED se fait à présent en deux temps :

- Formuler une demande d'autorisation d'instruction dans la famille en y joignant les preuves de l'itinérance qui doit être transmise par voie postale à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du département de résidence de l'enfant ;
- Si validation de la DSDEN, faire une demande d'inscription au CNED comme les années précédentes.

C'est en février 2022 que le Ministère a communiqué sur ces nouvelles dispositions. Le TSA s'est mobilisé pour informer les familles car le délai pour le dépôt du dossier auprès du DSDEN a été avancé de plusieurs mois (entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2022) et de nouveaux documents justifiant l'itinérance devaient être joints au dossier (factures d'aire d'accueil, ticket de péages, PV de stationnement illicites ...)

Cependant, malgré la communication mise en place sur les sites, des familles habituées à l'ancien calendrier nous ont sollicités fin août-début septembre.

Pour ces familles, nous avons transmis au DSDEN les dossiers même hors délais. En effet, pour cette première année de mise en œuvre, les familles ont profité de l'indulgence des services de l'État.

Cette nouvelle procédure s'est avérée d'une part, très chronophage pour le TSA qui a dû faire face notamment aux dysfonctionnements de l'institution (difficultés à obtenir des informations, à recevoir les dossiers d'inscriptions, informations contradictoires...) et d'autre part pour les parents dans l'incompréhension de cette nouvelle procédure et qui ont dû gérer des problèmes de perte de dossiers transmis au DSDEN, de non réception des autorisations.

Sur ce site, nous remarquons que la majorité de familles qui ont séjourné sur l'aire en avril et mai ont été informé du changement et demande de l'aide seulement par rapport au justificatif de l'itinérance.

→ Soutien scolaire

Cette année, **le TSA a pu mettre en place de l'aide aux devoirs CNED à la demande des jeunes inscrits au collège.**

Ainsi, ils ont bénéficié d'un lieu adapté et calme pour faire les cours (table de travail, prêt de matériel). On observe un effet d'entraînement, lorsqu'un enfant nous sollicite cela crée une émulation auprès des autres enfants qui souhaitent également venir faire leurs devoirs.

De février à mai, nous avons accueilli une stagiaire Monitrice éducatrice qui a mis en place un projet d'alphabétisation auprès des adolescents. La dynamique ne s'est pas poursuivie car les familles des adolescents intéressés ont quitté l'aire d'accueil.

Le partenariat développé en 2022 avec les acteurs de terrain autour de la scolarisation des enfants

→ Collaboration entre ALOTRA et l'Education Nationale/ CASNAV

Le travailleur social est en contact avec la Directrice de l'école de la Barque et l'enseignante UPE2A présente sur l'école de La Barque. Lors du premier jour de présence de l'enfant à l'école jusqu'à son départ. Le TSA est disponible et à l'écoute des demandes de l'équipe enseignante en cas de difficultés, d'incompréhensions entre les parents et l'école.

- **17/06/2022 : rencontre institutrice UPE2 A de l'école de la Barque.** L'institutrice n'a qu'une journée dans cet établissement. Elle note que les enfants pris en charge font des progrès et sont assidus.

- **22/11/2022 : rencontre avec la Directrice de l'école de la Barque :** point rentrée scolaire, organisation, communication entre le TSA et l'école sur les arrivées et départs des enfants.

Le lien avec la directrice sera renforcé avec trois rencontres par an et des échanges rapprochés notamment pour les élèves en dérogation du temps de séjour pour motif de scolarisation.

→ Collaboration entre ALOTRA et les services de la Ville de Fuveau

Le service enfance jeunesse et le travailleur social sont en lien régulier pour faire le point sur les inscriptions et le départ des familles. Le service social et le service jeunesse travaille en étroite collaboration et ont observé une nette amélioration de la gestion des dossiers et une baisse considérable d'impayés concernant les inscriptions à la cantine. Les familles se sont adaptées aux changements sans difficultés et se sont approprié les nouvelles informations

→ Collaboration ALOTRA, CASNAV, CD13 dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) groupe de travail scolarisation des enfants du voyage du Territoire Métropolitain

Les propositions/perspectives sur le sujet de la scolarisation

- Poursuivre le travail de terrain, de sensibilisation et d'informations sans cesse à renouveler avec les nouvelles familles et même parfois avec les habitués.
- Poursuivre le travail de réflexion avec le Conseil Départemental 13, l'Education nationale via le CASNAV, les associations de voyageurs et les gestionnaires du Département 13, pour favoriser une réflexion autour de la durée de séjour sur une aire de stationnement en corrélation avec l'apprentissage (lecture, écriture) et le calendrier scolaire (trimestre) des enfants inscrits en primaire.
- Renforcer le lien avec le CASNAV
- Développer des projets avec l'école de la Barque
- Poursuivre l'aide aux devoirs CNED

La scolarisation revêt un caractère indispensable et facilite l'insertion de ces familles par l'accès aux connaissances nécessaires à toute vie sociale.



3. Santé et prévention

Les données disponibles concernant la santé des Gens du voyage sont globalement insuffisantes et anciennes. Cependant, elles révèlent une espérance de vie de dix à quinze ans plus courte pour les Gens du voyage que pour le reste de la population française.

Les observations des équipes de terrain font état de nombreuses problématiques de santé récurrentes chez les voyageurs : pathologies cardiovasculaires (hypertension, insuffisance coronarienne, infarctus) ; diabète ; problèmes de surpoids ; pathologies bucco-dentaires ; problèmes de vue et d'audition non pris en charge ; dépistages et prises en charge tardives des pathologies cancéreuses ; problèmes de périnatalité (âge de grossesse précoce, suivi insuffisant de grossesse, petit poids de naissance ; problèmes de santé mentale (angoisse, stress, troubles du sommeil, addictions, etc..

Au regard de ces observations, l'axe santé/ prévention du projet social d'ALOTRA s'oriente vers des actions de d'accès aux soins et de promotion de la santé ciblées en direction des familles.

Généralement, les Gens du voyage accueillis par les travailleurs sociaux sur les sites bénéficient d'une bonne couverture santé car ils sont souvent affiliés à la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), anciennement Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C). Ils peuvent la renouveler chaque année avec l'aide du travailleur social de l'Aire d'Accueil.

Un médecin généraliste (qui intervient également sur les sites de la Malle et du Réaltor) et des infirmières libérales de Fuveau se déplacent à la demande des patients.

Les familles sont informées des actions de prévention qui sont proposées sur l'aire d'accueil Rives Hautes.

Sur cette thématique, nous faisons le plus souvent appel à des partenariats extérieurs. Le Travailleur Social Animation développe et anime également des actions de prévention.

Bilan des actions santé en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes en information santé / prévention (à l'initiative du gestionnaire)	83	30	61	110

Au cours de l'année 2022, nous avons développé des actions qui abordent la pratique d'activité physique, de l'alimentation et également un nouveau projet avec les étudiants en odontologie ce qui explique les chiffres en hausse par rapport à 2021.

Animations prévention santé en direction des enfants/jeunes

→ **Actions santé/ alimentation étudiants IFSI :**

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le CODEPS 13 sur la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Ce projet se déroule en plusieurs temps :

Dans un premier temps, nous intervenons en cours Il s'agit pour nous d'informer et de sensibiliser ses futurs professionnels de santé aux spécificités du public en matière de santé. Nous observons qu'aborder les connaissances sur les gens du voyage permet de briser les idées reçues.

Dans un second temps, une enquête terrain est réalisée en direction des adultes. Cette intervention de proximité permet aux étudiants de rencontrer les familles sur le terrain, d'aborder avec elles les questions de santé afin de réaliser un diagnostic pour l'action.

Enfin, une action de prévention en direction des enfants et des adultes se déroule en avril.



Pour le projet 2021/2022, suite à l'enquête réalisée en novembre 2021, un projet de prévention a été proposé à destination des enfants autour de l'alimentation et de l'activité physique.

Le projet s'est déroulé en avril 2022, 23 enfants ont participé aux deux séances :

Le 01/04 /2022 : temps ludique autour de la thématique de l'alimentation (jeux et dégustation à l'aveugle). On constate que les enfants ont une bonne hygiène notamment au niveau du lavage des mains. Ils ont également une bonne connaissance des fruits et légumes. Ils étaient très investis dans cet atelier et ont demandé les recettes afin de pouvoir les réaliser chez eux.

Le 05/04/ 2022 : les étudiantes ont proposé des animations autour de l'activité physique (jeux de ballons et danse). Les enfants sont très preneurs de ce type d'activités.

Pour le projet 2022/2023 avec la nouvelle promotion d'étudiants, nous poursuivons avec notre mode opératoire habituel : une rencontre au sein de l'IFSI entre étudiants et équipes du PSA qui a eu lieu en le 22 septembre 2022. Ces temps d'échanges nous permettent de présenter le fonctionnement des aires d'accueil et sensibiliser les étudiants aux spécificités du public. Nous avons pu échanger sur les problématiques de santé. On note un réel intérêt pour ce public, un besoin de comprendre la culture.

A l'issue de ces présentations, **une enquête terrain a été réalisée sur le site le 15 novembre 2022.**

14 personnes ont été interrogées par les étudiants. Ces personnes ont répondu facilement aux questions et se sont montrées intéressées par l'enquête. Le questionnaire a fait émerger les comportements alimentaires des familles interrogées. (Alimentation variée mais riche, aliments sucrés donnés aux enfants). Les étudiants reviendront en avril 2023 pour la mise en œuvre d'une action de prévention.

→ **Action prévention routière : Association de prévention routière**

L'association de prévention routière est venue sur l'aire d'accueil proposer des ateliers de prévention. Un atelier proposait l'utilisation de trottinette électrique pour les + de 12 ans. Ce type d'atelier permet la sensibilisation des plus jeunes et constitue une manière ludique de rappeler les règles aux plus grands.



→ **Actions de prévention en santé bucco-dentaire : Faculté d'odontologie la Timone**

Le travail en réseau mené par ALOTRA avec les professionnels de santé (en l'occurrence le CODEPS 13) pour une meilleure prise en charge des patients gens du voyage porte ses fruits et nous a permis de développer de nouveaux projets répondant aux besoins repérés sur le terrain.

La santé bucco-dentaire représente un des thèmes de prévention que nous souhaitons aborder car nous observons qu'elle est souvent négligée par les familles. Les notions de contrôle, de soins préventifs et de suivi sont ignorées. Le voyage ne facilitant pas toujours un suivi médical dans la durée.

Le 18 mars et 27 avril 2022, des étudiants de la Faculté d'odontologie de la Timone sont venus à la rencontre des familles dans le cadre de leur service sanitaire. Ces rencontres ont permis d'informer et de prévenir les risques liés à une mauvaise santé bucco-dentaire. **Au total, 2 groupes sont intervenus et ont pu rencontrer 19 personnes.**

Sur ce site, les familles ne sont pas très réceptives. Les parents semblent être au fait des bonnes pratiques bucco-dentaires, ils disent être soignés et ne posent pas trop de questions. Malgré un bon brossage des dents, les enfants présentent tout de même des caries qui s'expliquent par le grignotage. Certains enfants expliquent qu'ils ont fait annuler les rendez-vous pris par leurs parents car ils ont peur d'aller chez le dentiste. Les étudiants ont pu orienter les familles vers la clinique dentaire de l'hôpital la Timone.

Actions d'information et de sensibilisation à la santé en direction des femmes→ **Action Octobre rose**

Cette année encore, nous avons participé à la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans. Parce que le thème suscite des peurs et touche à l'intimité, les voyageuses n'abordent pas facilement le sujet, lors de nos discussions, elles ne prononcent pas le mot « cancer », elles parlent de « la maladie ». Cette année encore, nous avons opté pour une sensibilisation individuelle en allant sur le terrain à la rencontre des femmes. Nous relevons que les femmes sont informées des démarches de dépistages car elles reçoivent un courrier de la part de la sécurité sociale les invitant à prendre rendez-vous.

Cette année, **notre action a touché 10 femmes**. Toutes ont pris le temps d'écouter le message de prévention transmis par le TSA mais n'ont pas souhaité s'étendre sur le sujet. Nous avons également offert **une rose à chaque femme rencontrée**.

→ **Action sport bien être en direction des femmes**

Suite au besoin exprimé par les femmes de prendre soin d'elle et d'avoir une activité physique, nous avons mis en place un partenariat avec Aix université club afin de proposer sur l'ensemble des 4 aires une activité physique à raison d'une fois par semaine par aire. Ces séances sont assurées par des coaches sportives femmes afin de faciliter la création de lien et prévenir les difficultés de participation qu'aurait pu engendrer un coach homme.

Nous avons commencé les **séances en mai 2022**. Au total, nous avons réalisé 14 séances pour un total de 36 participations. Nous avons remarqué que la dynamique dépend de l'occupation du site et a été difficile à mettre en place sur cette aire malgré le porte à porte. Plusieurs mamans disent vouloir faire du sport mais ne se présentent pas aux séances. Certaines femmes expliquent qu'elles n'ont pas le temps d'aller aux séances car elles doivent assurer les tâches ménagères. D'autres expliquent qu'elles font déjà assez d'activité physique notamment par les tâches ménagères.

Les adolescentes sont beaucoup plus représentées que les femmes. Le coach sportif a pu échanger avec elles sur les bonnes pratiques alimentaires.

Il existe effectivement un besoin exprimé par les femmes de prendre soin d'elle. Cependant, l'activité sportive ne répond pas à ce besoin. N'ayant pas trouvé le moyen de mobiliser les femmes autour de cet atelier, nous avons donc pris la décision de ne pas poursuivre cette expérimentation.



Les propositions/perspectives sur l'axe santé prévention

- **Poursuite du partenariat avec la faculté d'odontologie**
- **Poursuite des ateliers autour de la thématique de l'alimentation (l'équilibre alimentaire, la nutrition...)**
- **Poursuite du partenariat avec l'IFSI**
- **Développement du projet avec l'association de prévention routière**

4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement

Les grandes orientations d'ALOTRA émanent d'un constat de pauvreté culturelle dans l'univers des gens du voyage. Cette culture de vie en vase clos, repliée sur elle-même, a un réel besoin d'accès aux savoirs, à l'instruction et aux bases de l'autonomie.

C'est pour cela que les activités dites de consommation (Aquacity, Ok Corral...) sont écartées, pour laisser une plus grande place à la création individuelle (activité manuelle et artistique), sans oublier le côté ludique et sportif (Mini olympiade, ping-pong, pétanque...), l'éveil à l'environnement et la prévention des risques (femmes, hommes, adolescents).

L'accent est aussi mis sur l'obligation de scolariser les enfants et le soutien scolaire, par une lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes. La culture doit être accessible à tous, notre mission est aussi de la démocratiser au sein même de notre équipement, par des projets à visée socio-éducative (cinéma en extérieur, bibliothèque disponible et accessible pour tous, après-midis à thème avec débats et projections, la vidéo comme mode d'expression et de transmission de messages).

Il est évident que lorsque l'on n'a pas la chance de vivre la culture au sens d'ouverture sur le monde, lorsque celle-ci peut venir vers vous et ouvrir votre réflexion, cela peut être un moyen pour comprendre et mieux appréhender notre société, et de ce fait, pouvoir s'insérer et évoluer de manière autonome et responsable. Les partenaires existants sont ceux qui interviennent sur l'Aire d'Accueil du Réaltor d'Aix les Milles.

Bilan des actions socio culturelles en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes en animation culture, découverte	91	237	189	263

Observations :

Globalement, les animations se sont bien déroulées. Les enfants sont toujours très participatifs et font preuve de plus d'attention au fil des séances. Ils participent autant aux animations culturelles qu'aux animations de loisirs, ce qui montrent bien leurs envies d'apprendre de nouvelles choses.

Animations lecture et lutte contre l'illettrisme :

En 2022, nous avons **poursuivi et renforcé les activités autour de la lecture** en partenariat avec L'association l'Enseigne des contes et l'association Lire et faire lire. La réalisation d'un espace lecture dans les locaux s'est concrétisée.

Nous avons bénéficié par le biais de la FNASAT de chèques lire d'un montant de 800 euros cela nous a permis d'acquérir des livres jeunesse répartis entre les quatre aires d'accueil. Nous avons poursuivi l'aménagement de la salle et avons le projet pour 2023 d'achat de petit mobilier (pouf et tapis) pour créer un coin calme et confortable favorable à la lecture.

→ **L'intervention de lire et faire lire**

Un projet lecture est mis en œuvre en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement qui développe le programme « **Lire et faire lire** » dans le département en mettant à disposition des bénévoles pour des ateliers lecture dans les structures partenaires.

Une bénévole de l'association intervient donc un mercredi matin sur deux sur l'Aire d'accueil de Fuveau.

Le choix des ouvrages et des thèmes abordés se fait en lien avec le TSA. Durant la séance l'intervenante raconte des histoires puis propose aux enfants qui le souhaitent et qui sont à l'aise de lire pour le groupe, certains enfants préfèrent lire seuls.



On note un engouement grandissant pour ces séances de lecture. Les enfants restent concentrés durant la lecture à voix haute, les plus petits prennent plaisir à toucher l'objet livre et à regarder les images.

→ **L'intervention de l'association Enseignes des contes**

L'association Enseignes des Contes intervient sur les quatre aires métropolitaines à raison d'une fois par mois par aire. Mme Bertrand est intervenue à 9 reprises sur l'aire de Fuveau. Nous avons prévu 12 séances mais nous n'avons pas pu les mettre en œuvre en raison de l'absence d'enfants sur le site aux dates prévues.

Mme Bertrand connaît bien notre public elle revoit assez souvent les mêmes enfants. Au fil de ses interventions, elle a su adapter son atelier au public. Ainsi, elle propose trois temps : un spectacle lu ou chanté, un temps activités manuelles en lien avec le conte et le salon de lecture. Cette organisation permet de garder les enfants deux heures pleines. Mme Bertrand note que cela correspond à leur capacité de concentration.

On observe que les enfants apprécient cet atelier, ils vont vers les albums car il y a moins de texte. Régulièrement, ceux qui savent lire lisent aux plus jeunes. Cet atelier a déclenché le goût de la lecture et même du chant chez de nombreux enfants qui attendent avec impatience la séance suivante.



Animations découverte de l'environnement et activités scientifiques

→ Intervention des petits débrouillards



Nous avons poursuivi notre partenariat avec l'Association « les petits débrouillards ». Cette année, les ateliers mis en place ont abordé la thématique de **l'astronomie et la biodiversité**.

Ces ateliers scientifiques ludiques et éducatifs sont l'occasion pour les enfants d'explorer différentes catégories de savoirs.

Les animations ont été réalisées en partant des connaissances des enfants. Ces ateliers ont suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité. A travers les différentes questions et la participation active des enfants, nous constatons qu'ils ont des connaissances sur le sujet.

Ainsi, les expériences réalisées ont permis de découvrir et renforcer les connaissances des enfants tout en acquérant les bases de la recherche scientifique. Les différents intervenants ont su s'adapter aux difficultés de compréhension des enfants par l'emploi d'un vocabulaire adapté et de la reformulation.

Animations accès à la culture :

→ Ateliers vidéo Image Clé

Le projet avec cette structure prévu pour se dérouler sur deux ans. Se termine en 2022. Avec comme fil rouge la lutte contre l'illettrisme via l'outil numérique.

Concernant les ateliers menés en 2022, Les enfants ont réalisé des vidéos pour alimenter leur chaîne You tube : **DICAV MA CHAINE qui compte 161 abonnés en décembre 2022.**

L'approche ludique utilisée permet de dépasser certaines barrières qu'ont les enfants en lien avec des histoires récurrentes d'échec scolaire. Ecrire, proposer des contenus pour des interviews, apprendre à parler et être à l'aise devant une caméra et devant un public, sont des compétences que les enfants ont pu développer durant les ateliers.



L'intervenant observe que le besoin de se concentrer et la rigueur demandée pour réaliser le travail (faire du silence, répartition des rôles techniques, concentration, faire un travail de qualité) posait parfois des problèmes pour des enfants souvent déscolarisés et peu habitués au respect du cadre. Mais, il note que la plupart du temps, ils ont pu surmonter ces questions car l'envie de participer et réaliser leur vidéo l'emportait.

5. Activités de loisirs

Les jeux vidéo et la télévision occupent une grande place dans la caravane. Les enfants sont de grands consommateurs d'objets à la mode et autres jeux High Tech (téléphone dernier cri, overboard ...). Heureusement, les enfants manifestent une curiosité et une envie de découvrir quand nous leur proposons des activités.

Chaque mercredi et durant les vacances scolaires, nous organisons des activités de loisirs avec des intervenants extérieurs ou la Responsable du Pôle Social Animation.

Le calendrier des événements et fêtes nationales est aussi un prétexte pour la mise en place d'ateliers ludiques et créatifs : halloween, carnaval, pâques, Noël, chandeleur

Nous constatons un réel enthousiasme de nos partenaires lorsqu'ils rencontrent le public. Les activités sont donc des moments d'échanges, de connaissance mutuelle entre le monde des « gadjés » et celui des voyageurs.

Elles permettent de découvrir ou redécouvrir de nouvelles activités : poterie, papier mâché, jeux de société, activités sportives (boxe, capoeira, trottinette sportive...), activités de découverte scientifique, initiation au cirque.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes (enfants) en ateliers, loisirs et créativité	496	218	167	255
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture,...)	20	45	60	58

Observations :

Les animations mises en place sur le site ont toutes une visée éducative.

Le partenariat développé depuis quelques années maintenant, avec diverses associations du territoire, nous permet de proposer une diversité d'activités culturelles ludiques et de découverte.

Les enfants savent que des animations sont proposées. Ils adhèrent facilement aux activités et font preuve de curiosité.

Animations loisirs et sport

Les enfants âgés de 6-11 ans adhèrent facilement à nos activités de loisirs. **Nos partenaires observent que globalement, les enfants sont impliqués et investis.** Les enfants ont une certaine aisance pour les activités manuelles par rapport à d'autres enfants. Ils notent cependant des comportements plus difficiles lorsque les enfants ne sont pas scolarisés : (acceptation de l'autorité, difficultés de concentration...) Ils constatent également que certains enfants n'ont pas de contraintes éducatives et qu'ils ont des difficultés à respecter, les règles de vie en groupe et le cadre posé durant l'animation.

→ **Activités manuelles**

Nous notons une préférence pour les activités manuelles de type peinture, et poterie aussi, nous proposons régulièrement ce type d'atelier. Ces ateliers sont thématiques par exemple en lien avec la fête d'halloween ou avec Noël.

Ateliers avec l'association Arts Sonores :

Cela fait de nombreuses années que cette association intervient sur les aires. Aussi, l'intervenante est très bien identifiée et très attendue par les enfants.

En effet, ils adorent réaliser des ateliers manuels, utiliser l'argile et la peindre par la suite. Ils montrent beaucoup de créativité lors des ateliers et sont à l'écoute des consignes. Nous essayons de ne pas mélanger trop d'enfants ayant un grand écart d'âge car cela provoque souvent des conflits ou des distractions.

Cette intervenante peut réaliser l'intervention de façon autonome, sans la présence du TSA sur le site en lien avec le RGLS. Si les enfants sont trop nombreux, elle sait s'adapter très rapidement et réaliser plusieurs groupes afin que tous puissent participer à l'atelier.

Ateliers arts plastique avec Nanou Puppo :



Cette année, les enfants ont fabriqué **un arbre à émotion qui sert de support à l'évaluation des animations que nous proposons.**

Ainsi, le moment pris pour évaluer l'animation à l'aide de pions mis sur l'arbre permet d'ouvrir la discussion avec les enfants. Durant les ateliers, les enfants se sont montrés curieux et réceptifs aux consignes. Ils ont manié du fil de fer, des bandes de plâtres et utilisé des outils de bricolage.

L'intervenante observe que certains enfants sont assez doués de leurs mains, voir même dès le plus jeune âge.

On note également de la progression dans les capacités manuelles des enfants au fil des séances.

Création de jardinière avec l'association la caravanade

Les enfants ont été disciplinés et à l'écoute des intervenants. On remarque qu'ils ont de réelles aptitudes manuelles, et une aisance à manipuler les outils de bricolage. Ces jardinières vont servir de support pour aborder la thématique du développement durable en 2023.



→ Activités Sportives

Ateliers EducSport 13 :

Comme chaque année nous avons fait appel à notre partenaire **Educ sport 13 pour les animations sportives.** Notre partenaire intervient sur les quatre aires d'accueil et observe qu'il retrouve certains enfants d'un site à l'autre.

Les enfants participent activement à ces ateliers. Ils commencent à bien connaître les intervenants qui notent une bonne évolution du comportement des enfants (respect des consignes et des règles de vie en groupe pour le bon déroulement de l'atelier...



Ateliers avec Wellington Da Silva :



M. Da Silva intervient sur les quatre aires d'accueil et propose de l'initiation à la capoeira et la boxe depuis plus de 4 ans maintenant. Les enfants le connaissent réclament même son intervention et participent massivement à ses ateliers.

En plus de proposer une activité physique, ces interventions permettent d'ouvrir le dialogue avec les adolescents présents sur l'aire et permettent ainsi de travailler sur des valeurs telles que le respect et le vivre ensemble.

Animations de promotion familiale

→ **Fête des voisins**

A l'occasion de la fête des voisins nous avons réalisé un atelier cuisine suivi d'un apéritif dinatoire. Le public visé été initialement les femmes. Public que nous arrivons difficilement à mobiliser. Plusieurs contraintes émergent : les horaires (le matin les femmes sont occupées aux ménages, l'après-midi aux courses) les enfants (plusieurs enfants malades à cette date) ou la motivation (certaines femmes informées depuis 2 semaines devaient venir mais non plus voulu le moment venu).

Nous avons donc réalisé l'atelier cuisine avec les adolescents. Ils sont toujours très motivés à participer aux animations. Ils ont été d'autant plus valorisés que leurs préparations ont été servies lors de l'apéritif. Le soir nous avons eu tous les enfants et adolescents présents. Trois mamans se sont présentées à tour de rôle. Elles nous ont félicitées pour cette belle initiative.

Nous n'avons pas atteint l'objectif que nous nous étions fixé, créer un temps convivial et créateur de liens entre les familles sur le site. Cependant, nous avons pu partager un moment convivial avec les enfants et échanger longuement avec une adolescente sur la culture des gens du voyage. (Relations amoureuse et mariage, travail, déplacements...).



→ **Intervention du Food truck Yes We Camp**

Comme l'an dernier, nous avons proposé à l'Association la Caravanade un temps convivial sur le site. Cette année, les enfants ont confectionné des pizzas individuelles. Les petits et les grands ont apprécié cette animation. En parallèle, nos partenaires, Mme BERTRAND de l'Association Enseigne des contes et Mme BOUE-CROISY qui est intervenue sur des ateliers chants du monde, ont animé un spectacle chanté. Le spectacle a été pensé avec un peu de théâtralisation des chansons, un peu de participation du public, sur le thème de l'été, du voyage et de la joie.



Les constats qui ont émergés suites aux actions mises en place en 2022

→ **Au niveau de l'axe santé prévention**

Nous notons une **bonne participation aux actions de prévention santé sur ce site**. Les publics sont réceptifs aux interventions des étudiants en odontologie et des étudiants infirmiers.

Cette année, nous avons recensé sur les sites des demandes émanant de femmes pour des activités sport / santé. Nous avons répondu à cette demande mais les séances n'ont pas suscité une participation satisfaisante. Lorsque nous analysons les causes de cette désaffection, **il nous a semblé que le délai entre l'expression du besoin et la mise en place effective des ateliers a été un peu trop long**. Ici, il a été indispensable de rechercher un partenaire adapté et planifier ses interventions. **Bien souvent, nous observons que l'expression d'un besoin est fugace, momentané**. Cela ne coïncide pas avec les étapes qui sont nécessaires pour organiser une activité. Ce temps de latence a eu pour effet de démobiliser les femmes. Elles trouvaient des motifs pour ne pas venir aux séances (ménages, courses, garde jeunes enfants...). **Cette difficulté apparait comme révélatrice de cette « culture de l'instant présent » qui caractérise nos usagers.**

→ **Au niveau de l'axe accès à la culture et aux loisirs.**

Les animations sont toujours très prisées des enfants. Ils savent que tous les mercredis et durant les vacances scolaires des animations sont proposées.

→ **Au niveau de l'axe scolarisation**

La déscolarisation des enfants du voyage reste un problème récurrent, malgré une reprise en début d'année 2022, **l'assiduité n'est pas satisfaisante**. On observe des refus de scolarisation persistant chez certains parents qui reviennent régulièrement sur l'aire mais qui ne scolarisent jamais leurs enfants malgré nos relances quotidiennes.

Des adolescents qui nous sollicitent pour les accompagner dans l'aide aux devoirs CNED.

La nouvelle démarche liée à la demande d'instruction en familles nécessaire pour les inscriptions CNED a mis en difficultés de nombreuses familles cette année.

→ **Au niveau de l'axe accompagnement social et administratif**

Sur ce site, les demandes sociales ne sont pas nombreuses. Les usagers semblent plus autonomes.

Des liens de partenariat renouveler avec les nouveaux responsables de services de l'action sociale de la ville de Fuveau.

Les évolutions constatées à mi-parcours

En ce qui concerne les adultes :

- le Travailleur social qui officie également à La Malle a réussi à créer des liens de confiance avec les usagers

En ce qui concerne les enfants

- Une implication et une curiosité pour les animations proposées qui se perpétuent.
- Les ateliers lectures sont repérés et on note un engouement croissant des enfants pour la lecture.
- L'acquisition de connaissances dans divers domaines : santé, culture...
- Sur ce site, nous observons des enfants plus apaisés, plus calmes et qui se conforment plus facilement aux règles de vie en groupe. Ce constat est confirmé par nos partenaires qui notent d'ailleurs que les mêmes enfants n'ont pas le même comportement lorsqu'ils sont sur le site de la Malle ou sur le site de Rives hautes.

Les pistes d'améliorations et les perspectives

- Renforcer et développer les actions de lutte contre l'illettrisme en direction des enfants et des adultes
- Poursuivre notre travail de médiation sur le terrain en direction des parents pour favoriser la scolarisation
- Poursuivre notre travail avec l'Education Nationale et le CASNAV
- Développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants et accompagner les parents dans leur rôle éducatif.
- Poursuivre notre accompagnement vers plus d'autonomie des voyageurs « Faire avec » et non « faire pour », valoriser leurs savoirs afin qu'ils acquièrent confiance en eux
- Développer des actions sanitaires (dépistages, hygiène bucco-dentaire...) en direction des adultes et des enfants.

ACTIVITES LOISIRS, EXPRESSION ARTISTIQUE ET MANUELLES	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Activités TSA : jeux extérieurs et intérieurs ; jeux de société, activités manuelles, activités artistiques, accueil adolescents...	Janvier à Décembre	74 participants
Le fil d'Ariane	Février	9 participants
Arts sonores : activités manuelles	Février à Octobre	34 participants
Nanou Puppo : arbre à émotion	Février à juin	52 participants
Wellinton Da Silva : boxe	Avril à Août	18 participants
Nanou Puppo : création de bijou	Juin	12 participants
Florence : Chant du monde	Juillet	13 participants
EDUC Sport 13	Juillet	14 participants
Nanou Puppo : moulage d'Halloween	Octobre	12 participants
Yes We Camp : construction de jardinière	Novembre	17 participants
PROMOTION FAMILIALE		
Fête des voisins : atelier cuisine et apéritif dinatoire	Mai	18 participants
Enseignes des contes et Florence : spectacle	Août	20 participants
YES WE CAMP : Camion pizza	Août	20 participants
ATELIERS DECOUVERTE SCIENCES /ENVIRONNEMENT		
AMAG : médiation animale	Janvier	14 participants
Les petits débrouillards : l'astronomie	Février	13 participants
Les petits débrouillards : la biodiversité	Juillet	15 participants
ATELIERS PREVENTION / SANTE		
Prévention routière	Février	11 participants
Journée de la femme : moment convivial avec TSA + GL	Mars	7 participants
Prévention bucco-dentaire avec les étudiants de la faculté d'odontologie de la Timone	Mars	19 participants
IFSI : Ateliers autour du sport et de l'alimentation	Avril	23 participants
TSA + GL : Prévention octobre Rose - Distribution de Roses aux femmes	octobre	10 participants
AUC : activités sportives pour les femmes et adolescentes	Mai à Novembre	40 participants
ATELIERS CULTURELS LUDIQUES ET /OU CREATIVITE		
Enseigne de contes	Janvier à Décembre	70 participants
Lire et Faire Lire	Janvier à Décembre	83 participants
IMAGE CLE : Lieu de vie	Février	15 participants
Peuple et culture : l'imaginaire	Février	7 participants
IMAGE CLE : Les déchets	Juillet	40 participants
Musée Granet : les amulettes égyptiennes	Novembre	6 participants

V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE

A. Tarification

1. Le droit d'usage

Coût journalier : 3,30€ par jour par place famille (1 ou 2 caravanes)

- Eau : 4,00 € le m3 (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)
- Dépôt de garantie : 100€
- Droit ouverture des fluides : 30€

Prestations dispensées à titre payant

- Télécopies 1,00 € la feuille
- Photocopies 0,30 € la feuille
- Timbres-poste A la valeur faciale

2. Perception du droit

Concernant la perception du droit d'usage, le paiement régulier est adapté à la réalité économique et aux modes de vie des familles.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées caravanes	5 417	5 466	5 664	4 632
Droits d'usage encaissés (Fluide compris)	43 666 €	47 847€	50 505€	44 522 €
Impayés	0 €	0 €	0 €	0 €

Il est à préciser qu'avec le système de prépaiement nous ne sommes pas sujets aux impayés. Nous n'avons eu aucun interdit, ni dépassement de séjour cette année.

3. Tarification cantine scolaire et services rendus

Pour la cantine, en accord avec la Mairie de Fuveau, le tarif de la cantine se fait en fonction du nombre d'enfants scolarisés par famille ; sur une base de revenus plancher à 1 000€, soit :

- 1 enfant/foyer : 1.01€
- 2 enfants/foyer : 0.96€
- 3 enfants/foyer : 0,91€

Tarifs garderie soir court (16h30-17h30)

- 1 enfant /foyer : 0,44€
- 2 enfants/foyer : 0,39€
- 3 enfants /foyer : 0,34€

Tarifs garderie soir long (16h30-18h30)

- 1 enfant/foyer : 0,80€
- 2 enfants /foyer : 0,70€
- 3 enfants/foyer : 0,60€

4. Consommations et coûts des fluides

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Taux d'occupation	65%	65%	68%	55%

EAU	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en m3	2 379	2 804	2 886	2 481	-14
Coût total en €	10 613	11 220	11 906	10 088	-15

ELECTRICITE	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en kWh	140 500	169 242	170 135	156 860	-8
Coût total en €	22 807	27 311	31 737	21 718	-32

TELEPHONIE (fixe, mobile et internet)	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Coût total en €	1 348	1 327	1 353	1 321	-2

B. Les subventions et participation

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Subventions	58 275	58 436	59 443	54 374	-9
DDETS - Aide à la Gestion des Aires d'Accueil	58 275	58 436	59 443	54 374	-9
Participation Métropole AMP	83 924	138 817	138 817	140 437	1

Commentaires :

Dans le cadre du financement par l'Etat (décret du 29 juin 2001) à l'action « Aide à la Gestion locative des Aires d'Accueil » (AGAA) des gens du voyage, nous sollicitons chaque année, un renouvellement de subvention de fonctionnement sous forme d'Allocation pour le Logement Temporaire (ALT2), auprès de la DDETS. Le décret du 9 mars 2018 indique une part fixe de 56,50 € par place caravanes et par mois et une part variable de 75,95 € par place caravanes en occupation réelle.

C. Rappel de faits du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Janvier 2022 :

Arrivée de la nouvelle GS – Manon DA SILVA – le 06/01.

En raison du contexte sanitaire, la prudence doit rester un vecteur clé dans les échanges en particulier avec les voyageurs en leur rappelant les gestes barrières.

Février 2022 :

Recrutement d'un nouvel agent technique en CDI le 05/02/2022, suite à un départ.

Mars 2022 :

Accueil d'une stagiaire sur le pôle de la gestion sociale.

Avril 2022 :

Beaucoup de départs début avril, les activités de la deuxième semaine des vacances scolaires ont dû être annulées.

David est allé en aide ponctuellement sur le Réaltor et BBA.

Beaucoup de sorties le 07/04.

Période creuse pendant les vacances scolaires, plus que 4 enfants, des activités ont été annulées.

Pas de problème particulier, le site est très propre.

Les voyageurs indiquent que le débit d'eau est trop faible dans les toilettes.

Mai 2022 :

La responsable de site a fait l'objet d'une mutation vers l'aire d'accueil du Réaltor (Aix en Provence) suite à une candidature interne

Recrutement du nouveau responsable, Laurent CALVO le 24/05.

Juin 2022 :

Départ de feu le 17/06 à proximité de l'aire d'accueil, l'équipe est en alerte.

Juillet 2022 :

Travail au niveau du pôle social avec la création de contenus autour du développement durable : Les déchets.

Aout 2022 :

Fête de fin de vacances « vive la rentrée ! » Animation famille : installation d'un Food Truck (Association Yes We camp) tous les usagers présents ont confectionné des pizzas et les ont dégustées en famille. En parallèle nous avons proposé aux familles d'assister à un spectacle autour de chansons française par l'association Enseignes des Contes suivi d'un apéritif.

Septembre 2022 :

Présentation des aires d'accueil d'ALOTRA comme futur lieu de stage pour les étudiants dentaires de la Timone dans le cadre de la prévention et promotion de la santé bucco-dentaire.

Octobre 2022 :

Arrivée de Sami HAJI – le nouveau RGLS – le 03/10.

Novembre 2022 :

Création de jardinières avec les enfants dans le cadre du projet développement durable avec la Caravanade . Deux journalistes de SOLIDARUM réalisent une vidéo sur les actions de la caravanade Elles ont filmé l'activité réalisation des jardinières La vidéo sur la caravanade sera visible sur le site de SOLIDARUM.

Décembre 2022 :

Fête de fin d'année animée par la gestionnaire sociale/animation, l'aire est très peu fréquenté, mais maintien des programmes d'animation.



VI. CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continue plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'utilisateur vers une autonomie. Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Aotra a été lauréate d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Aotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Aotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

VII. ANNEXES

ANNEXES

1) Plaquette « Trier ses déchets »	p 54
2) Plaquette « Les animaux sur les Aires d'Accueil »	p 55
3) Album photos	P 57

I. Les animaux sur les aires d'accueil

Conformément à l'Art 15 du Règlement intérieur qui vous a été remis à votre entrée, vous trouverez quelques règles complémentaires à respecter :

I. Vous devez présenter au gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage :

1. Carte d'identification de l'animal avec 2 possibilités :

Puce électronique ou **Tatouage**



2. Un délai de 3 jours vous est accordé pour vous mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1982 relatif à la détention des animaux, ainsi que l'article L 212-10 du Code Rural qui rend obligatoire l'identification de tout animal de plus de 4 mois.

Tout chien de 1^{ère} catégorie est interdit sur le site!



3. Le carnet de santé doit être à jour des vaccins :

- carré hépatique
- leptospirose
- parvovirose

➤ Premier vaccin à 3 mois en 2 injections par intervalle de 2 mois puis un rappel annuel.




Attention : Sans ces vaccins, votre chiot risque de mourir. Il peut également transmettre des maladies à toute votre famille. C'est pour cela qu'il est préférable que vos animaux soient vaccinés.

4. Dans l'emplacement qu'il vous sera attribué, les animaux devront avoir obligatoirement :

- Une niche réglementaire

- niche en bois adaptée à la morphologie de l'animal
- niche attachée réglementaire sur un anneau de fixation (2m50 de long)
- à proximité de la niche doit se trouver une gamelle d'eau claire et régulièrement changée.

Ne pas se servir d'une caisse de transport comme d'une niche (manque de place et d'isolement).




II. Savoir des chiots

1. Les chiots doivent rester auprès de leur mère pendant une période irrévocable de 3 mois.

Si non risque de comportements pouvant être rencontrés à l'âge adulte :



- caractère agressif
- problème neurologique
- problème de santé grave

2. Stérilisation conseillée pour le bien-être et la santé de l'animal et pour la tranquillité du propriétaire pour éviter :

- un chien fugueur
- une meute de mâle autour d'une chienne en chaleur

3. Tous les combats d'animaux sont strictement interdits (exemple : chien, coq etc...)




4. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de tuer sur l'aire d'accueil et ses abords, tout animal destiné à la consommation alimentaire (article R214-E3 du code rural).





III. Intervention des services de protection

Conformément à l'Art 10 du règlement intérieur concernant le respect des règles de vie collective, la Police municipale et les services de la protection animale sont autorisés à intervenir sur les lieux.




AIRES D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

OBLIGATIONS CONCERNANT LA DÉTENTION D'ANIMAUX

	► CONDITIONS DE DÉTENTION ARRÊTÉ DU 25 OCTOBRE 1982 ART. L234-1 À 234-6 DU CODE RURAL ART. R214-27 DU CODE RURAL		► IDENTIFICATION OBLIGATOIRE ART. L212-10; R215-15 DU CODE RURAL Amende de 1 ^{re} classe (ou plus 750€)
	► VACCINATION ET STÉRILISATION RECOMMANDÉES		► TRAITEMENTS CONTRE LES PARASITES RECOMMANDÉS
	► CHIEN ERRANT INTERDIT ART. L211-19-1 À L211-25 DU CODE RURAL ART. R623-2 DU CODE PÉNAL Contravention 2 ^e classe (ou plus 150€)		► DÉJECTION CANINE INTERDITE ART. R622-1 DU CODE PÉNAL Contravention 2 ^e classe (ou plus 150€)
	► MAUVAIS TRAITEMENT INTERDIT ART. L214-3 ET R215-4 DU CODE RURAL ART. R633-1, R634-1 et R635-1 DU CODE PÉNAL Contravention de 3 ^e (ou plus 450€), 4 ^e (ou plus 750€) ou 5 ^e classe (ou plus 1500€)		► VENTE RÉGLEMENTÉE ART. L214-8 DU CODE RURAL ART. R215-5-1 DU CODE RURAL Contravention de 1 ^{re} classe (ou plus 750€)
	► ACTE DE CRUAUTÉ ou ABANDON INTERDIT ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contravention jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement		► ABATTAGE INTERDIT ART. R214-77; R214-84 À R214-86 et R214-89 À R214-91, R215-8, R215-6 et L654-3 DU CODE RURAL Contravention de 3 ^e (ou plus 450€), 4 ^e (ou plus 750€) ou 5 ^e classe (ou plus 1500€)
	► COMBAT INTERDIT ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contravention jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement		► CHIEN DE 1^{ère} OU 2^{ème} CATÉGORIE INTERDIT Règlement Intérieur de l'Aire d'Accueil

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS SERA PASSIBLE DE VERBALISATION ET DE POURSUITES JUDICIAIRES.

ATTENTION LA POLICE MUNICIPALE ET LES SERVICES DE LA PROTECTION ANIMALE POURRONT INTERVENIR À TOUT MOMENT !

ACTIVITES TROTINETTE : EDUC SPORT 13



ATELIER DECOUVERTE CHANT DU MONDE: FLORENCE BOUE CROISY



ATELIER DECOUVERTE ANIMALIERE



ATELIER LECTURE : ENSEIGNES DES CONTES



ALIMENTATION ET ACTIVITE PHYSIQUE : ETUDIANTES IFSI



ATELIER BRICOLAGE : LA CARAVANADE



ATELIER ACTIVITES MANUELLES : NANOU PUPPO



ATELIER NUMERIQUE : IMAGE CLE



FETE DE FIN D'ETE







RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE DE BOUC BEL AIR/SIMIANE-COLLONGUE « LA MALLE »



Délégation Service Public

Siège social : 33, boulevard Maréchal Juin - 13004 Marseille

SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
II. LE DESCRIPTIF DU SITE	5
III. LES DONNEES COMPTABLES	8
A. Régime financier et des biens	8
1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public.....	8
2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus	9
3. État des variations du patrimoine immobilier.....	9
4. Situation des biens et immobilisation	9
5. Suivi du programme contractuel d'investissement	10
6. État des autres dépenses de renouvellements réalisés	10
7. Inventaire des biens désignés au contrat.....	10
8. Engagements à incidences financières.....	10
9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien	10
B. Personnel et entretien	11
1. Effectifs du délégataire	11
2. Travaux réalisés en 2022	13
3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2022	16
4. Adaptations à envisager en 2023	17
IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	17
A. Action de gestion	17
1. Moyens techniques	17
2. Services effectifs	20
B. Actions socio-éducatives et animations	27
1. Accueil et suivi des familles.....	30
2. Scolarisation et soutien scolaire.....	33
3. Santé et prévention.....	36
4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement	39
5. Activités de loisirs.....	43
V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXÉCUTION DU SERVICE	49
A. Tarification	49
1. Le droit d'usage.....	49
2. Perception du droit	49
3. Tarification cantine scolaire et services rendus	50
4. Consommations et coûts des fluides	51
B. Les subventions et participation	51
C. Rappel de faits de l'année 2022	52
VI. CONCLUSION.....	55
VII. ANNEXES	56

I. INTRODUCTION

ALOTRA – Association pour le Logement des Travailleurs – est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée en 1954, ALOTRA intervient principalement sur le Département des Bouches du Rhône, et dorénavant en région SUD PACA. Son métier est la gestion locative sociale.

Initialement, ALOTRA gérait essentiellement des Foyers de Travailleurs Migrants en réalisant exclusivement des travaux de sécurité et de maintenance sans réhabilitation des structures pour conforter l'habitat. En 1996, ALOTRA s'implique dans le Plan Quinquennal de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, permettant la réhabilitation de ses structures et leur mutation en résidences sociales. En 2004, ALOTRA a réhabilité l'ensemble de son patrimoine.

Ayant vocation à intervenir sur les différents maillons de la chaîne de l'habitat, ALOTRA a diversifié ses produits et sa clientèle.

Fin 2022, ALOTRA gère :

- 9 résidences sociales à destination des ménages défavorisés et de travailleurs immigrés ;
- Une résidence pour étudiants ;
- Une résidence pour des fonctionnaires d'État ;
- Près de 60 logements en diffus ;
- Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;
- 6 Aires d'Accueil pour les Gens du voyage, gestion en DSP attribuée par la Métropole-Aix-Marseille-Provence: Le Réaltor (Aix les Milles), Rives hautes (Fuveau/Meyreuil), La Malle (Bouc Bel Air/Simiane Collongue), La Garenne (Lançon de Provence, Pélissanne et Salon de Provence) Le Bargemont (Martigues) ;
- Deux Aires d'Accueil, gestion en DSP attribuée par la Communauté de Communes du Pays de Sorgues Monts Vaucluse : Aire d'Accueil de L'Isle sur la Sorgue et Aire d'Accueil du Thor;
- Une Aire d'Accueil en Arles, gestion en DSP attribuée par la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;
- Deux centres sociaux agréés par les partenaires de la convention cadre des centres sociaux : le Réaltor (Aix Les Milles) et Le Bargemont (Martigues) pour un public issu du voyage.

ALOTRA mène aussi d'autres actions auprès des populations d'origine tsigane sédentarisées telles que :

- Gestion sociale renforcée de 50 logements adaptés pour des familles tsiganes sédentaires du quartier du Bargemont à Martigues, pour le compte de la S.A. d'H.L.M. Erilia depuis le 20 février 2005 ;
- Gestion Locative, Technique et Sociale adaptée de 112 logements habités par un public d'origine tsigane habitant les quartiers de Ruisseau Mirabeau, pour le compte du bailleur CDC Habitat Social, depuis avril 2012.

Près de 5200 personnes sont ainsi accueillies au sein du parc géré par ALOTRA. L'association assure ainsi l'accueil d'un public diversifié (jeunes, familles, hommes, femmes, étrangers, Gens du voyage...) rencontrant majoritairement des difficultés économiques et sociales.

En 2003, dans le cadre de son développement maîtrisé et au regard de son métier de Gestionnaire Social, ALOTRA a donc souhaité étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion des aires d'accueil des Gens du voyage, et plus globalement à celui de l'habitat de la population tsigane.

La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence a procédé en 2004 à une consultation (prestation de service dans le cadre des articles 28 et 40.II du nouveau Code des Marchés Publics) pour la gestion et l'animation de l'Aire d'Accueil des Gens du voyage Le Réaltor. Suite à cette consultation, la gestion et l'animation de cette aire ont été confiées à ALOTRA à compter du 1er février 2004.

Au 1er janvier 2005, ALOTRA se voit attribuer la Délégation de Service Public de l'Aire d'Accueil des Gens du voyage Le Réaltor pour une durée de 5 ans, jusqu'au 31 décembre 2009. Une prolongation d'une année de la délégation du 1er janvier 2010, le temps pour la CPA de procéder à une nouvelle consultation pour les 7 années à venir.

En décembre 2010, ALOTRA est retenue pour la DSP 2011-2017. Un avenant a été passé pour prolonger la DSP d'un an jusqu'en décembre 2018, prolongé à nouveau jusqu'au 31 mai 2019.

En mai 2019, ALOTRA a été retenu pour une nouvelle DSP du 01/06/2019 au 31/05/2026. Le périmètre de cette concession comprend au moment de sa prise d'effet les quatre aires suivantes: «Le Réaltor» à Aix les Milles, «La Malle» à Bouc-Bel-Air, «Rives Hautes» à Fuveau et «La Garenne» à Salon.

Alotra a donc été retenue pour la nouvelle DSP Métropolitaine 2019-2026.

Eu égard au renouvellement de la Délégation de service public, en date du 1^{er} Juin 2019, ce rapport présente l'activité et l'analyse du service délégué à ALOTRA de l'Aire d'Accueil La Malle, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



II. LE DESCRIPTIF DU SITE

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage de BOUC BEL AIR/SIMIANE-COLLONGUE

La Malle

Adresse

260, Avenue du Pin Porte Rouge
Quartier La Malle - 13320 Bouc Bel Air
Tel : 04.42.60.93.90 - Fax: 04.42.63.05.58
Mail : gl.lamalle@alotra.fr

Environnement du site

- Equipement aménagé à Bouc Bel Air sur un terrain de 12 710 m² sis sur la parcelle cadastrée CN 21.
- A 14 kms d'Aix en Provence et 14 kms de Marseille.
- A proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne.
- Proche des voies de circulation A51, RD6 et RD8^N ainsi que des commerces et Equipements Publics des communes voisines, Simiane-Collongue, Cabriès, Les Pennes Mirabeau et Septèmes-Les-Vallons.
- A proximité des services de Transports Publics vers Aix en Provence et Marseille.
- Mitoyenne des bassins de rétention des eaux pluviales du quartier.

Capacité d'Accueil et descriptif des places de stationnement

- 30 places de 120 m² minimum, dont 2 affectées aux PMR, équipées d'un dispositif de télégestion et prépaiement.
- L'accès à l'Aire d'Accueil La Malle s'effectue depuis la RD8
- Chaque place dispose :
 - 1 bloc sanitaire composé de :
 - 1 WC isolé.
 - 1 espace de toilette chauffé et isolé doté de glace, tablette, patères et douche chauffée.
 - 1 évier et sa paillasse.
 - 1 espace cuisine/buanderie.
 - 1 auvent en dur.
 - 1 accès à l'énergie électrique.
 - 1 accès à l'adduction d'eau potable.
 - 1 accès à l'évacuation des eaux usées domestiques.
 - 1 bouton poussoir pour le réarmement du disjoncteur électrique.
 - 1 voyant indicateur de consommation des fluides.
 - 2 dispositifs pour coupures momentanées des fluides (eau et électricité).
 - 1 étendoir à linge.
 - 120 m² environ pour le stationnement des véhicules.

Aménagements et équipements de l'Aire d'Accueil

Au titre des ouvrages immobiliers

- 1 bâtiment administratif en rez de chaussée, meublé, d'une surface de 221 m², abritant les services de gestion, composé par :
 - 1 hall d'accueil.
 - 1 bureau et sa banque pour la gestion locative.
 - 1 bureau pour la gestion sociale.
 - 1 bureau pour les permanences médicales.

- 1 salle de réunion et Animations.
- 1 espace cuisine/détente pour le personnel.
- 2 WC.
- 1 vestiaire équipé d'une douche pour le personnel.
- 1 atelier disposant de locaux techniques et des espaces de rangement.
- 1 local technique centralisé pour, le système de télégestion- prépaiement, les réseaux secs et humides et l'arrosage automatique des espaces verts.
- 1 logement de fonction en rez de chaussée, de type F3, d'une superficie utile totale d'environ 75 m² disposant :
 - 1 stationnement.
 - 1 garage.
 - 1 terrasse privative.
 - 1 jardin privatif.
- 10 blocs sanitaires doubles de 18 m² chacun.
- 10 blocs sanitaires individuels de 9 m² chacun.
- 1 local pour conteneurs à déchets.
- 1 espace pour la collecte des objets encombrants.
- 1 espace pour le tri sélectif.

Au titre des biens et équipements

- 8 conteneurs à poubelles.
- 3 colonnes pour le tri sélectif.
- 18 candélabres d'éclairage et 11 candélabres pour la voie d'accès.
- 1 espace pour le lavage et le petit entretien des véhicules.
- 1 boulodrome.
- 1 parc à jeux pour les enfants de 3 à 6 ans, également doté d'une table de Ping-Pong.
- 1 espace de loisirs équipé d'un barbecue.
- 1 barrière de régulation des entrées/sorties.
- 4 places de parking privatives.
- 1 bassin de rétention des eaux pluviales (mutualisé).
- 1 raccordement au réseau public d'adduction d'eau potable.
- 1 raccordement au réseau d'assainissement public.
- 1 distribution en eau brute du Canal de Provence (arrosage espaces verts).
- 1 panneau solaire pour la production d'eau chaude sanitaire.
- 1 carrefour d'entrée aménagé et raccordé sur la voie publique.
- 1 clôture par grillage rigide à mailles larges.
- 1 enseigne signalisant l'Aire d'Accueil.

Livraison 26 septembre 2016

Inauguration 18 octobre 2016

Ouverture au Public 09 décembre 2016

Horaires et temps de séjour

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Et le samedi de 9h00 à 12h00

L'Aire est fermée les jours fériés

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

Organisme gestionnaire et chargé des missions sociales

ALOTRA

Association pour le Logement des Travailleurs
33, boulevard du Maréchal Juin 13 004 MARSEILLE
Tél : 04 91 18 01 80 - Fax : 04 91 18 01 88

Président : Pascal GALLARD
Directeur Général : Sylvain RASTOIN

Aire bénéficiant des agréments, Centre Social et Accueil de Loisirs Sans Hébergement, mutualisés.

L'Aire d'Accueil Rives Hautes bénéficie aussi des activités et interventions proposées par le Pôle social et d'Animation.

La plupart des familles accueillies sur l'Aire d'Accueil de Bouc Bel Air/Simiane-Collongue bénéficie d'une domiciliation administrative sur l'Aire d'Accueil Le Réaltor.



III. LES DONNEES COMPTABLES

A. Régime financier et des biens

1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public

a. Dépenses et évolution

	2021	2022		
CHARGES	Réalisé	Réalisé	Evolution	Commentaire
60 - Achats	77 891	64 882	-17%	
1 - Achats non stockés (eau, élec)	59 258	44 912	-24%	Baisse du taux d'occupation
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	1 398	1 221	-13%	
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	6 955	5 168	-26%	
5 - Fournitures Admin & Autres	1 263	1 045	-17%	
6 - Animations / Actions sociales	9 016	12 536	39%	
61 - Services extérieurs	20 398	35 806	76%	
2 - Locations mobilières et immo	1 081	430	-60%	FNASAT
3 - Entretien et réparation	16 011	32 123	101%	
5 - Assurance	2 877	2 841	-1%	
7 - Cotisations diverses	428	412	-4%	
62 - Autres services extérieurs	16 899	5 377	-68%	
1 - Rémunération d'intermed & Hono	12 087	654	-95%	Cartes de visite + pictogrammes
2 - Publicité, publications...	10	425	4157%	
3 - Déplt, Mission & Réception	249	469	89%	Modification de l'abonnement
4 - Frais postaux et télécom	2 830	3 779	34%	
5 - Services bancaires	46	49	7%	Formation CAP MED en 2021
7 - Formation	1 678		-100%	
63 - Impôts et taxes	10 163	8 650	-15%	
1 - Impôts et taxes sur rém.	8 987	8 550	-5%	Redevance d'occupation du domaine public
2 - Autres impôts et taxes	1 176	100	-91%	
64 - Charges de personnel	121 065	132 510	9%	
1 - Rémunérations du personnel	84 161	91 930	9%	TR
2 - Charges sociales	37 003	32 868	-11%	
3 - Autres charges du personnel	-	7 712	-	
65 - Autres charges de gestion courante	14 420	16 088	12%	
1 - Créances Irrécouvrables	30	20	-33%	Selon DSP Vol de caisse
2 - Charges de Structure	14 200	14 200	0%	
Divers	190	1 868	884%	
66 - Charges financières	-	-	-	
2 - Autres charges financières	-	-	-	Pas d'Intéressement
68 - Dotation amortissements, provisions	5 621	7 194	28%	
1 - Dotations aux amortissements	5 398	5 398	0%	Véhicule de service + Web accueil
2 - Dotations aux provisions	223	1 796	707%	Prov.usagers douteux
Total général	266 557	270 507,29	2%	

=> Les charges ont globalement augmenté, mais on constate une baisse du poste fluide dû à la baisse du taux d'occupation, une baisse de l'intérim compensé par une hausse du poste « charges du personnel ». Le poste entretien et réparation a fortement augmenté.

b. Recettes et évolution

	2021	2022		
PRODUITS	Réalisé	Réalisé	Evolution	Commentaire
70 - Prestations de services	73 763	63 876	-13%	
1 - Prestations d'hébergement	26 248	22 998	-12%	-9 pts du Taux d'occupation
2 - Fluides quittancés	47 515	38 990	-18%	
3 - Produits annexes	-	1 888	-	
74 - Subventions d'exploitation	190 585	187 176	-2%	
Collectivités Territoriales	110 278	111 565	1%	Selon DSP
Contribution Métropole AMP	110 278	111 565	1%	
Etat	80 307	75 611	-6%	Participation de l'Etat
AGAA	80 307	75 611	-6%	
75 - Produits divers de gestion	10	0	-96%	
79 - Transfert de charges	1 238	2 045	65%	
Total général	265 596	253 097	-5%	

=> Les recettes ont diminué car le taux d'occupation a baissé de 9 pts.

	2021	2022	Evolution %
RESULTAT GLOBAL	- 961	- 17 410	-1923

→ Ce résultat s'explique par une baisse importante du taux d'occupation et une dépense importante en entretien et réparation de lu site.

2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus

Les factures sont comptabilisées et imputées dans les comptes comptables correspondants, à l'exception de :

Objet	Calcul correspondant
Adhésion FNASAT	3 019 € répartis en fonction de la masse salariale n-1 des aires d'accueil d'ALOTRA Dont 412€ pour La Malle

3. État des variations du patrimoine immobilier

Site	Variation de la valeur immobilière en €
Aire de Bouc Bel Air/ Simiane-Collongue La Malle	Zéro

4. Situation des biens et immobilisation

Description des immobilisations :

1 utilitaire Peugeot Partner
Une quote-part d'un véhicule du responsable

Programme d'investissement :

Renouvellement des matériels à la date de leur mise hors service.

5. Suivi du programme contractuel d'investissement

Suivi du programme contractuel d'investissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public :

Néant.

Méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation :

Les investissements Alotra s'amortissent selon la méthode linéaire.

6. État des autres dépenses de renouvellements réalisés

Sans objet

7. Inventaire des biens désignés au contrat

Biens de reprise par le délégant :

- Mobilier
- Véhicule Peugeot Partner

Biens propre au délégataire :

- Matériel informatique et administratif
- Matériel et outillage
- Téléphonie et monétique
- Matériel d'animations

8. Engagements à incidences financières

Néant

9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien

Alotra ne provisionne pas les travaux d'entretien courant mais fait une prévision budgétaire pour l'année. Ce poste n'apparaît d'ailleurs pas au Cadre Financier de Référence de la convention en cours.

B. Personnel et entretien

1. Effectifs du délégataire

Ci-après les effectifs du délégataire affectés à l'exécution de la présente convention, avec la liste nominative du personnel du service délégué et leurs qualifications.

	Nom	Statut	Qualification	Période exercée
Poste 1 / 0,25 ETP				
Responsable Pole Gestion Locative	Nathalie GARDETTE	CDI	Bac	Du 01/01 au 16/05/22
	Nora ABA	CDI	MASTER2 RH BAC +5	18/10/22 au 31/12/2022
Poste 2 / 1 ETP				
Chef d'Etablissement	Raoul SANTIAGO	CDI	Bac +5	Du 01/01 au 22/04/22
	Nathalie GARDETTE	CDI	Bac	16/05/22 au 31/12/22
Poste 3 / 1,83 ETP				
Agent Technique /Astreinte	Menasse SOLOMON	CDI	Sans	Du 01/01 au 31/12/22
	Pascal HUY	CDI	Sans	Du 01/01 au 31/12/22
	Jimmy Auger (agent volant site Rives Hautes/La Malle)	CDI	-	Du 01/06 au 20/08/22
Poste 4 / 0,1 ETP				
Responsable Pole Social Animation	Fatiha ALI SOUDJA	CDI	DEJEPS	Du 01/01 au 31/12/2022
Poste 5 / 0,5 ETP				
Travailleur social Animations	Manon DA SILVA	CDI	DECESF	Du 06/01/22 au 31/12/22

Une mutualisation des moyens humains est mise en place entre les différentes aires d'accueil de la Métropole Aix Marseille Provence.

Le Responsable du Pôle de Gestion Locative des Aires d'accueil_a été créé. Il a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'accueil : de Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites Métropole AMP.

Rattachés au Responsable du Pôle Gestion locative des aires d'accueil:

- **Le Chef d'Etablissement**, responsable de Gestion Locative à temps plein, responsable du site, est chargé de l'accueil, des arrivées et des départs, du bon fonctionnement de l'Aire, de la perception du droit d'usage et du respect de son règlement intérieur ;
- **L'Agent Technique** est chargé du nettoyage et de la maintenance au quotidien de l'ensemble de l'Aire et des astreintes de la semaine en dehors des heures d'ouverture des bureaux ; Il contribue aussi au respect du règlement intérieur par un contact quotidien avec les voyageurs et intervient auprès du

public sur la gestion des déchets, des consommations d'eau et sur l'utilisation des équipements... Il participe à l'accueil pour l'entrée, l'encaissement et la sortie des familles, notamment le samedi matin.

- **L'Agent d'Astreintes** assure les interventions techniques en dehors des heures d'ouverture le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 9h à 22h.

Le Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil métropolitaines assure l'organisation et l'animation et a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des aires d'accueil de la Métropole AMP
- L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Animation à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux chefs d'établissement
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Rattaché au Responsable du Pôle Social Animation :

- **Le Travailleur Social Animation** met en place les différentes actions socio-éducatives et construit le réseau auprès des différents partenaires, apporte de l'aide aux familles devant réaliser des démarches auprès d'organismes divers, accompagne et oriente ces familles vers les dispositifs et structures de droit commun, tels que définis dans le Projet Social (cf. Annexe 3 de la convention DSP)

Les missions et tâches dévolues à ces agents sont nécessairement réalisées dans le cadre d'une transversalité forte au sein de cette équipe pluridisciplinaire. Des réunions d'équipe régulières sont instaurées et confortent les complémentarités et articulations en son sein.

Le Chef d'Etablissement et son équipe bénéficient bien entendu d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un contrôle exercés par le Responsable du Pôle Gestion Locative des Aires d'Accueil. Outre le soutien du Responsable du Pôle Travaux d'Alotra, ces agents bénéficient aussi de l'encadrement du Directeur de la Gestion Locative Sociale et de son adjoint.

La formation du personnel est une des priorités d'ALOTRA pour répondre aux besoins du public. Les salariés développent par la formation des compétences pour mieux comprendre les évolutions de la société et agir sur elles, avec les usagers des services. Les temps de formations sont aussi des lieux de confrontations et de découvertes réciproques où les acteurs d'un même champ d'intervention se rencontrent.

- Formation « Prendre en main les outils numériques du quotidien pour accompagner des publics en difficulté pour nos gestionnaires sociales et travailleur social/animation
- Formation lutte contre l'illettrisme centre régional de lutte contre l'illettrisme PACA et
- Formation éducation à l'environnement, organisée par la DSDEN¹.
- Formation Excel tout salarié utilisant l'outil informatique ou en évolution professionnelle
- Formation manager de proximité en direction des responsables des aires d'accueil
- PSSM Premier Secours en Santé Mentale tout personnel en contact avec les publics
- Analyse de la pratique professionnelle
- PSSM Premier Secours en Santé Mentale tout personnel en contact avec les publics
- webinaire proposée par la CAF 13 sur des thématiques d'accès aux droits, en direction des travailleurs sociaux

Les projets de formation pour 2023 sont les suivantes :

- Reconduction de la formation **sur l'analyse des pratiques professionnelles** pour l'ensemble des salariés des sites.
- Formation **secouriste sauveteur du travail** pour un salarié du site
- Equipier de 1ere intervention incendies
- Habilitation électrique
- Formation sur logiciel Excel selon niveau
- Animer des ateliers collectifs par Orange Solidarité

¹ DSDEN1 13 Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

- Formation FNASAT sur la thématique de la scolarisation des enfants du voyage
- Formation sur le numérique proposé par le Centre de ressource contre l'illettrisme

Dans le cadre du projet d'évaluation du Projet social, La Responsable du Pôle de Gestion locative des aires d'accueil et la Responsable du Pôle Social Animation bénéficient d'une formation – action animée par Cap Méditerranée, depuis juillet 2019 et ce, pour une période de 3 ans, visant :

- l'élaboration des référentiels d'évaluation (effectivité et impact) adaptés au projet social
- l'acquisition d'une méthodologie et d'outils de collecte des données de l'évaluation :
- l'exploitation des données collectées : traitement des statistiques, traitement d'observations et de contenus textuels.
- l'analyse interactive au regard de la norme posée par le projet en terme de bonnes pratiques et de résultats.

2. Travaux réalisés en 2022

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/2022		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Nettoyage					
Nettoyage des locaux administratifs	Matin	1 fois/jour	X		
Nettoyage et désinfections des containers à déchets	Après-midi	1 fois/semaine	X		
Nettoyage des abords de l'aire.	quotidien	Tous les jours	X		
Nettoyage des locaux techniques et des installations de chauffage	1 fois par semaine	Tout au long de l'année	X		
Nettoyage quotidien de l'Aire d'Accueil	Matin et soir	365 jours par an	X		
Voirie et réseaux					
Travaux de nettoyage et d'entretien des grilles avant réseau, collecteur principal, débouchage de l'ensemble des canalisations	3 fois par an	02/01/22 05/05/22 20/10/22		X	
Entretien des travaux d'évacuation d'eaux usées jusqu'au droit des murs de fondation des bâtiments	Selon les besoins				
Curage du réseau d'eaux usées	1 fois par an	10/05/22			
Toiture					
Entretien des gouttières, caniveaux béton, événements en toiture	1 fois par an	20/04/22		X	
Vérification des accessoires, nettoyage des anti-feuilles sur	1 fois par an	20/04/22		X	

les tuyaux de descentes des eaux pluviales					
Remplacement partiel d'élément de couverture	Selon besoins			X	
Peinture					
Entretien des façades	Selon besoins		X		
Reprise des peintures sur les éléments des ouvrages	1 fois par an	Sur 3 mois : avril, mai, juin 22	X		
Entretien des peintures sur plafond, parois, menuiserie,...	Selon besoins		X		
Traitement antirouille et finition sur ouvrage métallique	Selon besoins		X		
traitement galvanisation à froid sur ouvrages galvanisés	Selon besoins		X		
<i>Types de travaux</i>	<i>Périodicité</i>	<i>Dates de réalisation</i>	2022 Du 01/01 au 31/12/2022		
			<i>Entretien courant</i>	<i>Renouvellement réalisé</i>	<i>Modernisation</i>
Maçonnerie					
Reprise de scellements ou calfeutrements	Selon besoins		X		
Réfection partielle d'appuis ou marches d'accès aux locaux	Selon besoins		X		
Plomberie / Sanitaire					
Remplacement et entretien de robinetterie, bouton poussoir, tuyaux de chasse, mécanismes de WC, vanne d'arrêt sur WC...	Selon besoins		X		
Remplacement et entretien des robinets, robinetterie mélangeuses eau sur éviers et lavabos, remplacements d'accessoires de vidanges sur éviers et lavabos, remplacements éléments d'étanchéité	Selon besoins			X	
Remplacement de comptage eau froide/eau chaude	Selon besoins	Néant	X		
Electricité					
Vérifications et remplacement des prises électriques, interrupteurs, néons, douilles, hublots étanches, ampoules et platines de candélabres et ampoules des locaux	Selon besoins	Tout au long de l'année		X	
Remplacement de disjoncteurs de réarmement	Selon besoins			X	

et boîtier étanche, vérification et remplacement de porte de fermeture de coffrets électriques					
Contrôle des installations électriques	1 fois/an	27/09/22		X	
Système de chauffage					
Entretien de la ventilation mécanique centralisée et du système de chauffage	1 fois par an	Non effectué système en panne		X	
Contrôle réglementaire périodique	1 fois par an	Non effectué système en panne		X	
Espaces verts					
Débroussaillage de l'aire et des abords	Plusieurs fois par an	En fonction des occupations des emplacements		X	

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2022 Du 01/01 au 31/12/2022		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Divers					
Vérification, entretien, graissage des organes d'ouverture (charnières)	Selon besoins	Selon besoins		X	
Changement de vitrerie	Selon besoins		X		
Entretien des revêtements de sols intérieurs	Selon besoins		X		
Contrôle et entretien du portail de l'aire (système de glissière)	Selon besoins			X	
Entretien et réparation de l'enclos des containers à poubelles	Selon besoins	1 fois/semaine	X		
Vérification, entretien et remplacement des éléments de quincaillerie	Selon besoins	Selon besoins	X		
Entretien de la clôture et des merlons	Selon besoins	Selon besoins	X		
Remplacement des étendoirs	Selon besoins	Tout au long de l'année	X		

3. Autres travaux réalisés par la Métropole AMP et ALOTRA en 2022



Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remplacement d'un différentiel / empl 28 ➤ Entretien panneau solaire du bâtiment administratif / janvier 2022 ➤ Curage de toutes les canalisations du site / janv 2022 ➤ Vérification et nettoyage de l'ensemble des toitures des emplacements ➤ Remplacement de plusieurs siphons évier / empl 24, 26 ➤ Tag enlevé sur portes / empl 11 ➤ Nettoyage au karcher et désinfection de l'aire de jeux / mai 2022 ➤ Enlèvements d'encombrants sur les emplacements 15 et 16 ➤ Réparation (par artisan ferronnier) de la barrière d'entrée. Reprise peinture par notre agent technique ➤ Remplacement d'un poteau du grillage de l'aire de jeux ➤ Mise en place d'une plaque de protection sur bas de porte / empl19 ➤ Nettoyage complet des emplacements 10, 13,14, et 15 ➤ Réparations du système chasse d'eau des emplacements 8,15, 23 et 28 ➤ Réparation fuite d'eau sur robinet extérieur / empl19 ➤ Fixation plaque VMC / empl 22 et 28 ➤ Réfection des fascines / empl 14/15 ➤ Changement d'un fusible sur candélabre / empl19 ➤ Nettoyage complet le long du grillage et mur ➤ Débouchages réguliers de wc bouchés ➤ Remplacements réguliers de battant à wc ➤ Remplacement de paume de douche / empl 13 et 29 ➤ Remplacement régulier de bec de robinet ➤ Transfert du coffre du bureau GL dans le vestiaire ➤ Contrôle et réparation de plusieurs candélabres du site (problème sur module) ➤ Remplacement de prises électrique sur les emplacements 13, 18, 27 ➤ Mise en place d'un panier courrier dans bureau GL ➤ Réparation de 2 chauffages douche / empl 20 et 25 ➤ Remplacement de tout le système de clarinette des compteurs d'eau

4. Adaptations à envisager en 2023

Travaux à envisager	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Réfection des piliers de l'auvent du bâtiment administratif Porte local poubelles à remplacer Remplacements tuyau PVC d'évacuation des eaux sales sur différents emplacements 	<ul style="list-style-type: none"> Par Alotra Par Alotra
<ul style="list-style-type: none"> Envisager la fermeture par un toit la zone encombrant (pour éviter tout dépôt sauvage) 	<ul style="list-style-type: none"> Demande de prise en charge au délégant (cet espace encombrant est inadapté)
<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de la PAC 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge par le délégant
<ul style="list-style-type: none"> Réfection emplacement 17, réseau évacuation des eaux vannes. 	<ul style="list-style-type: none"> Par Alotra

IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

A. Action de gestion

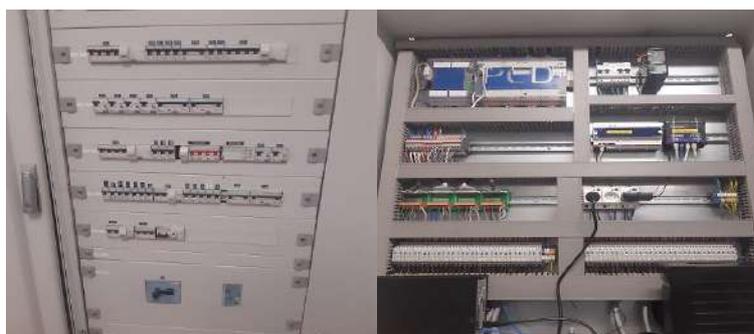
1. Moyens techniques

a. État des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations électriques	27/09/22	Qualiconsult
Extincteurs	08/04/22	ADI protection incendie
Eclairage de sécurité	06/04/22	ADI protection incendie
Eau potable	Réseaux de la ville	Société marseillaise des eaux

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2022 au 31/12/2022	SMACL Assurances

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Travaux électriques/entretien des candélabres	Fauché
Entretien du système de ventilation	Entreprise GASTALDI
Alarme	OBJECTIF SECURITE
Plomberie	Provence AMV Plomberie
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WACONCEPT
Papeterie	BRUNEAU
Produits entretien	COLDIS



b. Partenariat

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Métropole Aix Marseille Provence	Institutionnel	Délégation de Service Public	Gestion, organisation, actions socio-éducatives et animation de l'Aire d'Accueil.	délégant.
Caisse d'Allocation Familiale	Institutionnel	Agrément centre social	Centre social : Animation Globale et coordination	Renouvellement agrément du 01/01/2022 au 31/12/2025
Protection Maternelle et Infantile	Institutionnel	Réalisation d'actions concrètes	Visite au domicile des familles en fonction des besoins	Partenariat
Pôle Insertion du Conseil Départemental 13	Institutionnel	Contractualisation bénéficiaires RSA	Accueil, suivi et contractualisation des bénéficiaires RSA	Convention signée
Directeur du groupe scolaire	Institutionnel	Coordination	Favoriser la scolarisation en maternelle et primaire	Partenariat
Institut de Formation en Soins Infirmiers	institutionnel	Réalisation d'actions de prévention	Santé buccodentaire, nutrition, activité physique	Convention signée
Faculté d'odontologie de la Timone	institutionnel	Réalisation d'actions de prévention	Santé buccodentaire	Partenariat
CODEPS 13	Associatif	Réalisation d'actions de prévention	Partenariat avec IFSI et accompagnement des étudiants de la Faculté d'odontologie	Convention signée
Groupe Origen : Wellington Da Silva	Associatif	Réalisation d'actions culturelles :	Atelier initiation Capoeira/ boxe	Prestataire
Educ Sport 13	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers sportifs et d'expressions artistiques	Convention
Arts sonores	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier art plastique	Prestataire
Les petits débrouillards	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier Scientifique	Prestataire
Peuple et culture Marseille	Associatif	Réalisation d'action Concrète	Atelier lecture	Prestataire
Image Clé	Associatif	Réalisation d'action concrète	Atelier environnement et atelier lutte contre l'illettrisme	Prestataire

NOMS	Associatif/ institutionnel	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Service socio artistique festival d'Art Lyrique	Associatif	Réalisation d'action culturelle	Atelier d'expression artistique dans le cadre du festival	Partenaire
Yes We Camp	Associatif	Réalisation d'action concrète	Intervention Caravanade Food truck	Prestataire
Enseignes des Contes	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier d'expression, salon de lecture contes et chansons	Prestataire
Les machines de Larry	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier bricolage	Prestataire
Nanou Puppo	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Activités manuelles et créatives	Prestataire
AMEA : médiation animale	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier médiation animale	Prestataire
Le Fil d'Ariane	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Atelier cirque et magie	Prestataire
La Brigade du Jeu	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Animation Grand jeux en bois	Prestataire
Amuzic	Associatif	Réalisation d'action culturelle	Spectacle « Ziko Tempo »	Prestataire
Florence	Associatif	Réalisation d'action culturelle	Atelier Chant du Monde	Prestataire
Aix Université club	Associatif	Réalisation d'actions concrètes	Ateliers sportifs	Prestataire

c. Agréments

- Agrément CAF 13 pour le Centre social le Realtor mutualisé pour les aires d'accueil et de Bouc Bel Air et de Fuveau. Renouvellement en 2022 pour 4 ans du 01/01/2022 au 31/12/2025

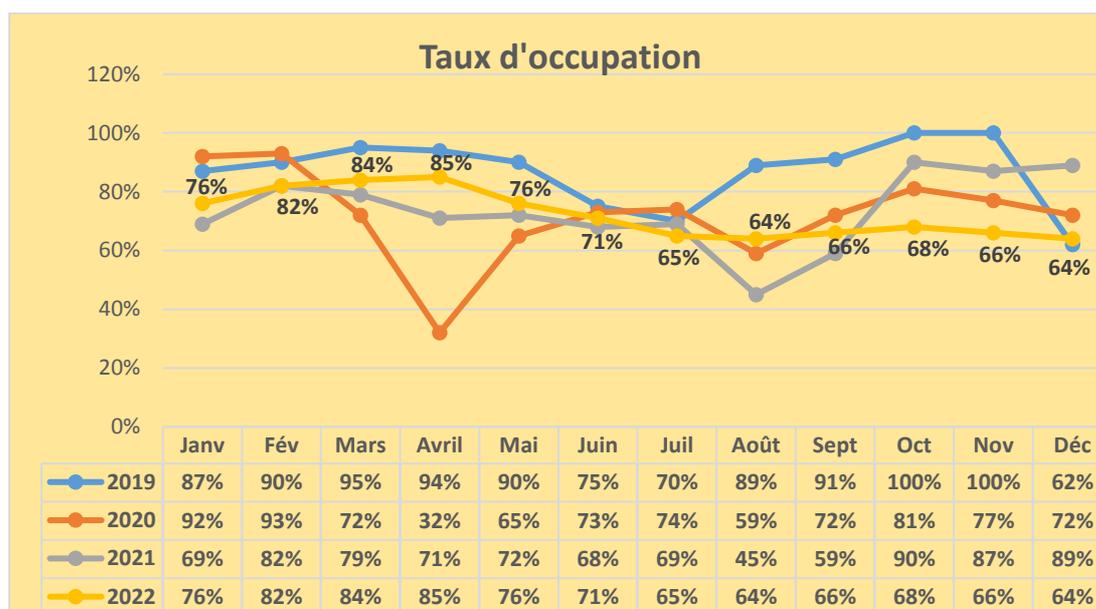
2. Services effectifs

a. Fréquentation de l'Aire d'Accueil

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

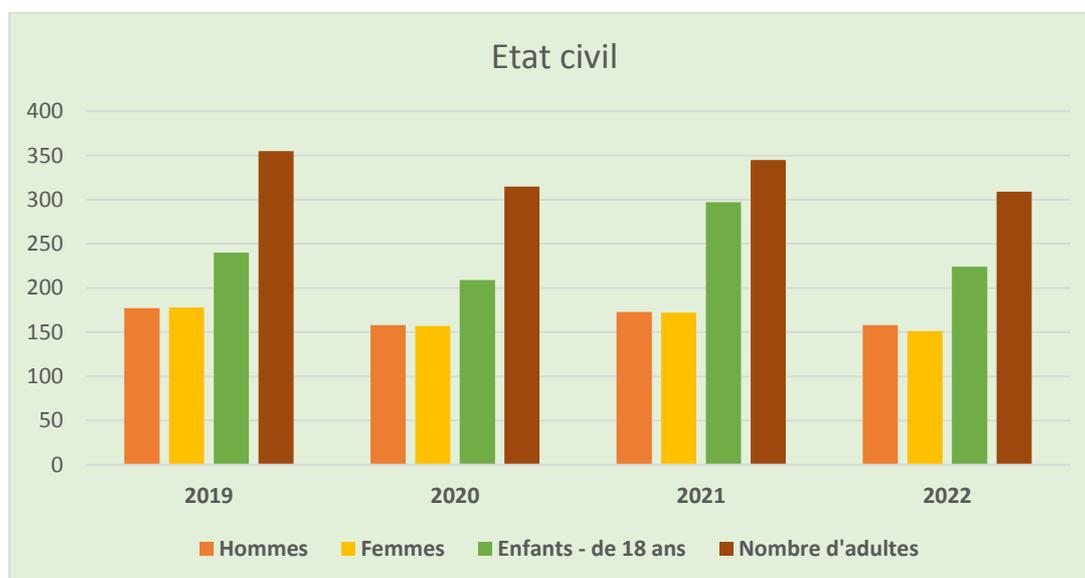
Chiffres pris en considération du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2022	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	255	226	256	197
Nombre total de personnes accueillies	595	524	642	530
Nombre de familles accueillies	205	174	184	154
Taux d'occupation (%)	87%	72%	73%	64%
Nombre moyen journalier de caravanes	68	43	31	38
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	44	45	43	45



Commentaires :

Nous constatons une réelle baisse annuelle du taux d'occupation sur notre aire d'accueil, qui est en recul par rapport à 2021 et que nous pourrions expliquer par le contexte général sur le plan économique (élévation du niveau de vie, augmentation des tarifs de l'énergie et des carburants) qui conduit les voyageurs à s'adapter et à trouver des moyens de substitution, notamment l'occupation illégal de terrains communaux pour réduire les frais liés à leur mode de vie. Pour autant nous allons retrouver d'année en année nos usagers qui restent fidèles à nos aires d'accueil où ils peuvent y trouver un certain confort et un personnel disponible. La durée moyenne de séjour reste quant à elle constante d'année en année.

Etat civil Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Hommes	177	158	173	158
Femmes	178	157	172	150
Enfants de moins de 18 ans	240	209	297	222
Nombre d'adultes	355	315	345	308

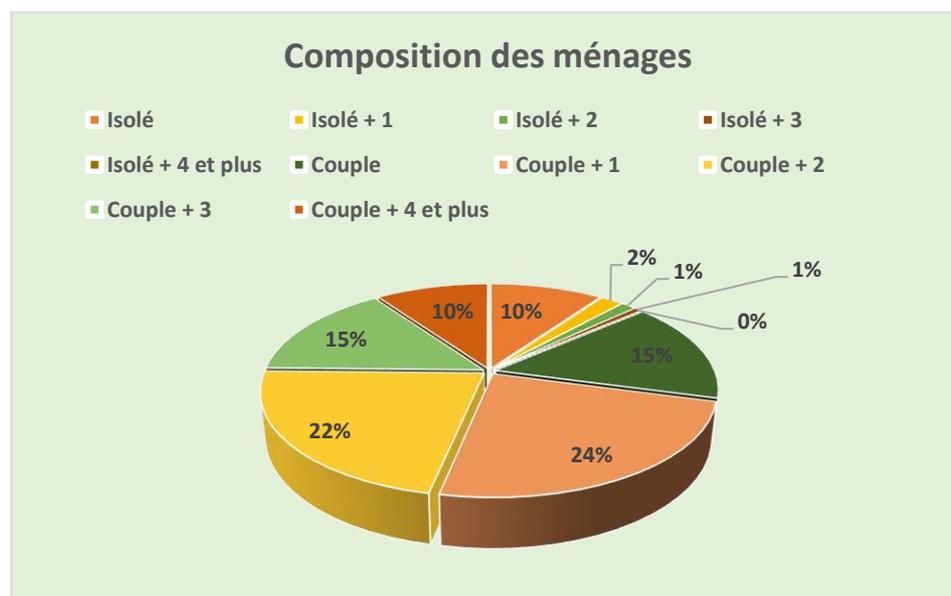
**Commentaires**

Nous constatons une nette régression du nombre des personnes accueillies en 2022, aucune catégorie n'échappe à la tendance et même post COVID, on note une diminution chez les moins de 18 ans, la cellule familiale semble se modifier. Il pourrait être fait un parallèle entre ces bouleversements dans la composition de la cellule familiale et le contexte économique défavorable. Nous devons néanmoins rester prudent dans nos interprétations car les voyageurs ont une tendance à ne pas déclarer le conjoint et parfois même la composition de la cellule familiale, ce sont nos agents qui lors des visites du site font le constat de la présence d'un conjoint et d'un enfant...

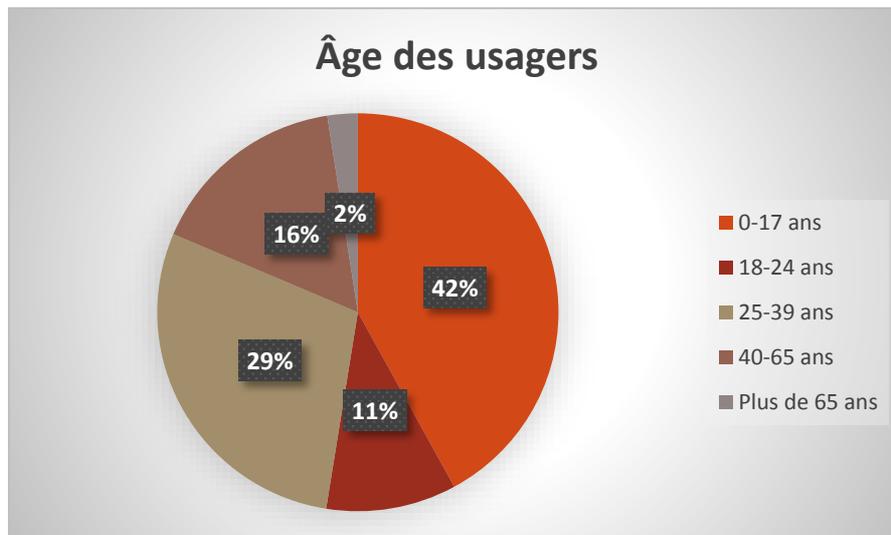
Composition des ménages Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Isolé	10	28	17	15
Isolé + 1	15	3	4	3
Isolé + 2	2	0	0	2
Isolé + 3	4	1	0	1
Isolé + 4 et plus	0	1	1	0
Couple	67	44	41	25
Couple + 1	38	27	23	36
Couple + 2	44	35	38	33
Couple + 3	23	33	45	25
Couple + 4 et plus	2	2	14	14

Commentaires :

Les catégories « ménages isolés », ainsi que les ménages en couple sans enfant, sont en net recul. En revanche, Les ménages en couple avec 1 enfant et les couples avec 4 enfants augmentent légèrement ou se maintiennent. En revanche les couples avec 2 ou 3 enfants sont en réelle diminution. Cela dénote d'un changement dans la structuration de la composition de la cellule familiale chez les gens du voyage avec moins de familles nombreuses et une population vieillissante (suivant ainsi, la tendance générale de notre pays)



Age des usagers Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
0 – 17 ans	240	209	297	222
18 – 24 ans	78	36	26	57
25 – 39 ans	166	176	234	152
40 – 65 ans	103	92	61	86
Plus de 65 ans	8	11	24	13



Commentaires :

On note une baisse des publics de la tranche des 0/17 ans et un basculement chez les 18/24 ans dont le nombre a fortement augmenté, cela démontre ce que nous avons noté plus haut, un changement dans la composition de la cellule familiale chez cette population.

A l'âge de la retraite, les personnes sont peu nombreuses à fréquenter l'aire d'accueil (moitié moins). Elles doivent le plus souvent compter sur leurs enfants pour déplacer leurs caravanes et leur temps de séjour correspond à des visites médicales dans les hôpitaux de la région, sans négliger le coût financier des déplacements (péages autoroutiers, gasoil...) qui représentent une part non négligeable du budget pour des personnes disposant de faible pension.

Caractéristiques socio-économiques

Le mode de vie des voyageurs s'accommode évidemment mal des activités salariées et peu d'entre eux les pratiquent. Si l'exercice d'un métier est souvent lié à l'appartenance à un groupe, en général les voyageurs ont des activités polyvalentes et diversifiées qui leur confèrent une grande adaptabilité aux opportunités du marché. Les voyageurs relèvent pour la plupart du régime général des travailleurs indépendants et ont le statut de commerçant ou d'artisan. Ils doivent donc s'inscrire pour leurs activités professionnelles auprès de la Chambre de Commerce ou des métiers, ce qui n'est pas toujours le cas compte tenu des obligations financières qui en découlent et qu'ils ne peuvent pas toujours assumer en fonction des revenus de leurs activités. Les ressources sont souvent complétées par des allocations telles que les prestations familiales, le RSA, l'AAH², l'allocation spéciale vieillesse.

² Allocation Adulte Handicapé

b. Accueil

L'année 2022 a été marquée par la nécessité pour ALOTRA de mettre en place des règles strictes pour éviter la transmission du virus COVID 19.

Les équipes présentes sur l'aire ont dû respecter et faire respecter un protocole sanitaire strict. En effet, le port du masque est devenu incontournable et obligatoire, et les gestes barrières ont dû être mis en place

Les sites ont été équipés par ALOTRA : masque à usage unique pour les salariés, gel hydro-alcoolique et produits virucide pour la désinfection des locaux.

Concernant l'accompagnement social, depuis la fin du confinement en mai 2020, le Travailleur Social Animations reçoit uniquement sur rendez-vous, une seule personne n'est admise avec port du masque obligatoire dans les bureaux du TSA. Après chaque rendez-vous le travailleur social désinfecte les surfaces utilisées avec les produits virucides et aère les bureaux.

Les équipes n'ont pas rencontrés de difficultés particulières pour faire respecter l'obligation du port du masque. En effet, Le public des gens du voyage étant assez craintif par nature, on observe qu'ils se sont rapidement adaptés aux règles mises en place par ALOTRA.

Définition :

Un usager est un voyageur qui passe obligatoirement par l'accueil pour bénéficier d'un service.

Un participant est une personne (enfants, adolescents ou adultes) qui participe à une activité proposée.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre d'usagers	679	524	136	102
Nombre participants*	643	427	714	683

**Le nombre de participants est variable en fonction du type d'animations que nous proposons au cours de l'année pouvant entraîner une participation plus ou moins importante.*

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») et par l'animation globale menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

L'Aire d'Accueil La Malle est le troisième équipement aménagé, géré et animé sur le territoire du Pays d'Aix. Les 133 places familles disponibles (Aix en Provence - Fuveau/Meyreuil – Bouc Bel Air/Simiane-Collongue) ne peuvent pas encore répondre aux besoins du passage et du stationnement des Gens du Voyage sur ce territoire.

L'Aire La Malle remplit son rôle d'accueil auprès des Gens du Voyage, sur un nouvel axe du territoire Pays d'Aix. Elle est un lieu fortement apprécié par les familles de par sa qualité d'aménagement. Les ménages trouvent des avantages multiples (tissu économique important, Aire d'Accueil située sur un carrefour de voyages ...).

L'Aire de Stationnement assure des relations constantes avec les Services de la Métropole AMP, mais aussi avec les autres partenaires concernés tels que les services sociaux de proximité, pour intervenir sur des difficultés éventuelles que pourrait poser le séjour des Gens du Voyage sur l'agglomération.

c. Gestion quotidienne de l'Aire d'Accueil

Pour une organisation complète de la gestion de chaque aire, ALOTRA pose les principes suivants:

- L'Aire d'Accueil est un équipement public et un lieu de vie et de séjour pour des enfants, des adultes et des familles différentes ;
- C'est un lieu respectueux des droits et des devoirs des populations qui y sont accueillies ;
- C'est un équipement de service public dont les critères qualité sont au cœur de son activité ;
- C'est un outil permettant l'accompagnement social, socio-éducatif et l'insertion sociale des personnes et familles qui y sont accueillies ;
- L'Aire d'Accueil est destinée exclusivement aux gens du voyage non sédentarisés ;
- C'est un espace qui est géré par une équipe et encadré par un Règlement Intérieur et des horaires d'ouverture et de fermeture.

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargée :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du Règlement Intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

L'accueil des usagers est un temps important car il permet :

- De s'assurer que la famille répond bien aux conditions d'admission sur l'aire (cf. être « voyageur », c'est-à-dire être détenteur d'un titre de circulation ou assimilé, et à titre exceptionnel les caravaniers non titulaires d'un titre de circulation) ;
- De lui présenter l'aire et l'emplacement qui lui sera réservé afin que la famille puisse se déterminer quant à son séjour sur l'aire concernée ;
- D'informer les familles sur les règles de fonctionnement de l'aire (cf. explications, remise du Règlement Intérieur) et la vie locale (services publics, modalités d'inscription à l'école...) ;
- D'assurer son installation sur un emplacement adapté ;
- Remplir les formalités administratives d'usage (enregistrement des familles nouvellement arrivées, copies des cartes grises des caravanes et des assurances des caravanes ainsi que la pièce d'identité du voyageur et celle de son conjoint ou concubin, établissement de la fiche signalétique par famille, paiement de la caution ...).

d. Gestion en termes d'entretien et de sécurité

ALOTRA se charge de **l'entretien courant et des menues réparations des installations** mises à disposition sauf si elles sont occasionnées par vétusté, malfaçon ou vice de construction. Un entretien quotidien des bureaux administratifs et du local social est effectué. Le terrain dans sa globalité bénéficie d'un entretien régulier.

Le fonctionnement et l'entretien régulier des équipements et des espaces collectifs demandent notamment :

- De prévoir et d'effectuer si besoin, la remise en état de l'emplacement avant chaque nouvelle installation ;
- L'intervention autant que de besoin du service technique et de maintenance du siège, en soutien à l'Agent Technique affecté sur le site.

ALOTRA procède à un suivi attentif du respect des règles de sécurité et d'hygiène.

ALOTRA est très vigilante quant à l'installation des véhicules tracteurs et caravanes sur le site, de façon à ce que soient scrupuleusement respectées les consignes relatives aux règles de sécurité (à titre d'exemple, pour une évacuation rapide en cas d'incendie).

Afin d'éviter des problèmes sanitaires, ALOTRA est très soucieuse du nettoyage de l'Aire d'Accueil au minimum trois fois par jour, et de la désinfection des sanitaires collectifs. Responsabiliser les Gens du voyage dans l'utilisation et le respect des équipements est aussi un axe d'intervention privilégié et développé par ALOTRA.

Indiquons que d'une façon générale, le bon entretien de l'aire, le souci d'une application effective du Règlement Intérieur et la qualité des relations que le gestionnaire sait entretenir avec les gens du voyage apparaissent être les trois éléments liés et déterminants pour une gestion efficace d'une Aire d'Accueil.

e. Respect du Règlement Intérieur

Le respect du Règlement Intérieur est déterminant pour le bon fonctionnement d'une Aire d'Accueil. Le Règlement Intérieur ordonne sur l'Aire d'Accueil les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité. Il est déterminé de manière claire et précise et de façon à en faciliter la compréhension et l'application par tous :

- **Les règles de vie en collectivité** : bruit, hygiène, circulation des véhicules, responsabilité parentale, relations entre usagers et avec le personnel intervenant sur le terrain ...
- **Les obligations réciproques** : respect des règles de fonctionnement en contrepartie de la mise à disposition par la collectivité d'un emplacement et de ses services.
- **Les modalités de perception** des droits d'usage et leur montant.
- **A compter du 01 décembre 2019, un avenant a été apporté à la nouvelle DSP concernant les horaires d'accueil et d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.** Le relais est assuré par l'Agent d'Astreinte.
- **La durée maximum de séjour** et les délais minimums entre deux séjours.
- **Les sanctions encourues** en cas de non-respect des règles établies.

L'application effective du Règlement Intérieur étant déterminante pour le bon fonctionnement de l'Aire d'Accueil, une attention soutenue et vigilante quant à son respect est l'un des axes majeurs de l'action d'ALOTRA. Des notions comme « le respect », « l'honneur » ou celle liée à la place de l'individu au sein de la communauté prennent là un sens singulier. Leur compréhension est déterminante pour développer des modalités d'intervention adaptées et efficaces. Le Règlement Intérieur est affiché, remis avec les explications nécessaires à chaque famille lors de son arrivée sur l'aire.

Afin d'éviter la sédentarisation de familles et donc de préserver la vocation de passage de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est particulièrement attentif au **respect du temps de séjour** indiqué dans le Règlement Intérieur. Le respect du temps de séjour est l'un des points déterminants permettant un respect effectif du Règlement Intérieur dans sa globalité, et donc le bon fonctionnement de l'aire.

ALOTRA fait respecter une durée de séjour maximum de 5 mois par an sachant qu'un séjour ne peut excéder 3 mois et qu'entre deux séjours une interruption de 30 jours s'impose. Afin de faciliter le respect cette durée du temps, ALOTRA informe les familles dès leur accueil que l'aire est un lieu de passage et donc, avec une durée de séjour limitée qu'il faudra impérativement respecter.

L'expérience montre que lors de cet accueil, il n'est d'ailleurs pas inutile :

- De solliciter la famille sur la date projetée de son départ même si elle n'en a aucune idée lors de son arrivée ;
- De lui signifier alors qu'il sera nécessaire de préparer ce départ bien avant la date limite de son séjour et qu'ALOTRA peut d'ailleurs l'aider si besoin, à trouver de la place sur une autre aire.

Précisons encore que durant le séjour et lors de ces contacts réguliers auprès des « voyageurs », ALOTRA s'informe de leur date prévisionnelle de départ ou de son changement éventuel. Enfin, un courrier d'information rappelant la date limite de séjour est systématiquement remis 15 jours avant l'échéance.

Durée moyenne de l'accueil (en familles) :

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Moins de 1 mois	88	94	103	68
De 1 à 3 mois	81	63	59	64
3 à 6 mois	34	17	20	21
Plus de 6 mois	0	0	2	1

Durée moyenne de séjour par famille du 01 janvier au 31 décembre 2022 : 45 jours

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	255	226	256	197
Nombre de familles accueillies	205	174	184	154
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	44	45	44	45
Dépassement des temps de séjour (en familles)	0	1	2	3
Nombre de procédures justice engagées	0	0	5	0

Dépassement de séjour et procédures en justice : La durée annuelle de séjour est de 6 mois avec un séjour limitée à 3 mois maximum et une interruption minimale entre deux séjours de 30 jours, nous avons eu trois familles qui n'ont pas voulu respecter la règle de la durée annuelle. Ces familles ont eu une interdiction de 6 mois de stationnement, comme le stipule notre règlement intérieur.

B. Actions socio-éducatives et animations

L'Aire d'Accueil est un lieu de contact privilégié entre la société sédentaire et le monde du voyage.

Ainsi la qualité d'accueil et les services proposés par cet équipement sont fondamentaux pour constituer des relations harmonieuses sur le lieu de vie qui réunit diverses communautés tsiganes.

ALOTRA est gestionnaire d'établissements mais avant tout un opérateur du social, qui répond à des problèmes sociaux posés sur des territoires.

Depuis 2004, ALOTRA s'est illustrée par ses compétences en matière d'accueil et d'accompagnement des gens du voyage à l'échelle du département. Les équipes en prise avec les réalités de terrains, se sont efforcées durant toutes ses années de répondre aux besoins des usagers des aires d'accueil.

En mai 2019, ALOTRA a été retenu comme concessionnaire pour la gestion, l'entretien et l'animation des Aires d'Accueil sur le territoire d'AMP, pour une durée de (7) sept ans et ce à compter du 1^{er} juin 2019.

Dans le cadre de cette consultation, un Projet Social a été proposé. Celui-ci précise la mise en œuvre de l'animation et des actions socio-éducatives sur les Aires d'Accueil relevant de la Délégation de service public. Le volet social de l'activité d'ALOTRA auprès des gens du voyage repose principalement sur un travail en réseau avec les acteurs, partenaires et dispositifs de droit commun existants sur la commune.

Pour faciliter la mise en œuvre des actions Animation et socio-éducatives, **les Aires d'Accueil sont rattachées à un Pôle Social et Animation** qui a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'Accueil
- L'accompagnement des Chefs d'établissement à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux gestionnaires locatifs
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA. (uniquement sur l'Aire du Réaltor car concerne les familles domiciliées)

La nouvelle Convention de Délégation de Service Public pour l'animation, la gestion et l'entretien des aires d'accueil AMP prévoit un personnel supplémentaire Travailleur Social Animation pour le Pôle Social Animation. Il exerce ses missions à mi-temps sur le site de Rives hautes (mardi, mercredi matin et vendredi) et à mi-temps sur le site de la Malle (lundi, mercredi après-midi, et jeudi).

Le Pôle Social Animation assure ainsi une « fonction ressource » et apporte ses compétences auprès de chaque « agent Chef d'établissement » affecté sur chacune des aires d'accueil.

Cette « fonction ressource » et l'apport des compétences du Pôle Social Animation déployée auprès des « Chefs d'établissement » favorisent :

- La connaissance des ressources locales et la constitution d'un réseau d'acteurs facilitant l'accès au droit commun des gens du voyage ;
- L'activité de conseil exercé auprès des « voyageurs » dans les démarches à effectuer vis à vis des institutions (CAF, Trésor Public, écoles et CNED, Chambre des métiers, préfecture ou sous-préfecture...), « d'écrivain public » (lire un courrier et aider à sa compréhension, taper un devis, remplir sa déclaration fiscale...) et d'orientation personnalisée vers les services et les dispositifs locaux de droit commun.

En complément de cette activité « fonction ressource » et « apport des compétences », des actions Animation et socio-éducatives se réalisent :

- Un certain nombre sur les différents sites, à titre d'exemple « l'aide aux devoirs » ;
- Des permanences d'aides aux démarches administratives avec un travailleur social.

L'objectif principal de cet équipement est :

- Aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs obligations.

Mais aussi de :

- Maintenir et consolider les actions menées par cet équipement : accueil, actions socio-éducatives, prévention, scolarisation...
- Développer de nouvelles actions notamment en favorisant la rencontre des gens du voyage avec des associations diverses
- Développer sur le plan local, un partenariat fort avec les instances institutionnelles, associatives et médico-sociales pour une insertion globale des gens du voyage (santé, emploi, scolarisation,)
- Favoriser l'autonomie du public
- Permettre la responsabilisation individuelle et collective : implication et participation des gens du voyage aux projets, ouverture sur l'extérieur (rencontres entre personnes d'origine et de milieux différents...)

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Les axes majeurs du Projet Animation (PSA) de cet équipement sont :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture.

En tant que délégataire de service public depuis 2004, ALOTRA ne peut pas faire l'économie d'évaluer le Projet Social Animations et l'ensemble des actions conduites par les équipes en direction des Gens du voyage.

C'est en 2017, à la demande de la Métropole, qu'ALOTRA a commencé cet important travail d'évaluation du projet social animations en vue de le faire évoluer, de l'améliorer et de renforcer ces actions (élaboration d'un diagnostic, analyse de la qualité du service formulations d'objectifs et d'indicateurs.).

Le renouvellement de la DSP en 2019 a été l'occasion pour ALOTRA de s'emparer de la démarche d'évaluation. Pour ce faire, ALOTRA a fait appel à un cabinet conseil CAP Méditerranée afin de permettre aux équipes d'effectuer eux-mêmes l'évaluation des actions dont ils assurent la conduite. Le suivi de cette démarche d'évaluation se fait au sein du **comité technique d'évaluation (CTE)**. Cette instance est constituée : des représentants de la Métropole et des deux territoires concernés Pays d'Aix et Pays Salonnais ; pour ALOTRA du Directeur de la Gestion locative et sociale, de la Directrice du Développement social, de la Responsable du pôle gestion locative et de la Responsable du Pôle social Animations. Le cabinet conseil est présent en tant qu'invité.

En 2022, **Le CTE restreint s'est réuni à 4 reprises**

- CTE restreint ALOTRA

11 /02/ 2022 : point sur la collecte des données, complétude du plan d'amélioration

01/04/2022 : point d'étape sur le référentiel d'évaluation avec les équipes du pôle social animations

05/05/2022 : état d'avancement du référentiel, analyse des flux

29/11/2022 : état d'avancement du référentiel

Le travail d'appropriation de la démarche d'évaluation par les équipes s'est déroulé en plusieurs temps et a consisté à la mise en œuvre d'une méthodologie type.

Conception par les équipes d'ALOTRA d'un référentiel spécifique pour l'évaluation du Projet Social Animations. Son élaboration a mobilisé l'encadrement, les services administratifs et de gestion du siège, les équipes intervenants sur le champ de la gestion locative et du projet social animations. Ce travail a été soutenu par l'accompagnement de CAP Méditerranée dans le cadre d'une formation action. **Ce référentiel qui a une fonction de grille de collecte des données évaluatives a été décliné à partir des termes même du projet.**

Il se compose des deux grandes parties : les process de gestion et le développement des activités du projet social. La partie sur le développement du projet social reflète les 4 axes du projet social cités ci-dessus et les catégories des actions programmées ; elle comporte 13 domaines :

Santé des enfants, santé des adultes ; accès aux soins, santé des femmes, vie sociale et loisirs ; culture ; projets jeunes ; lecture ; scolarisation, accompagnement social adultes ; lutte contre l'illettrisme ; numérique ; accompagnement administratif a la création d'entreprises. L'analyse des actions menées dans chaque domaine s'appuie sur des indicateurs qui sont de deux ordres : des indicateurs d'effectivité et des indicateurs d'impacts

- Sur la base de ce référentiel, le deuxième temps de la démarche consiste pour les équipes en **une collecte des données d'évaluation au plus près du terrain et à leur retranscription sur le référentiel.** Cette collecte de données, est assurée en interne de manière continue.
- **Enfin, pour chaque domaine traité, l'évaluation donne lieu à une synthèse qui met en évidence les points forts de l'activité (son organisation, son impact) et les points à améliorer. A partir de ces synthèses, les pistes de progrès sont identifiées et un plan d'amélioration de la qualité est défini.**

Il est à noter que l'exercice d'évaluation ne peut se faire sans une participation active de nos partenaires. Aussi, une formation action a été organisée le 10 novembre 2020, elle permet une appropriation par le plus grand nombre de la pratique et de la culture de l'évaluation. Une seconde formation a été réalisée en janvier 2021 avec d'autres partenaires.

A la lumière des informations recueillies, des résultats obtenus et de l'interprétation qui s'en dégage, des pistes d'améliorations seront présentées au Comité Technique d'évaluation pour validation, avant de diffuser et communiquer des résultats auprès des élus de la Métropoles et des différents territoires.

En devenant l'affaire de tous, et en s'imposant comme une étape normale de notre activité, la démarche proposée contribue à assurer la qualité du service proposé aux voyageurs stationnant sur les Aires d'Accueil Métropolitaines.

1. Accueil et suivi des familles

Le Pôle Social Animation accompagne toute personne dite « Gens du voyage » dont l'habitat permanent est la caravane et qui souhaite séjourner temporairement sur les Aires d'Accueil de la Métropole AMP.

Le Travailleur Social Animation joue un rôle important d'écrivain public. Il explique ou aide à la rédaction d'un courrier et oriente ou accompagne les familles dans les démarches à suivre en cas de difficultés. Nous notons **que la majorité des interventions sociales sur ce site concernent des démarches ponctuelles.**

Il est ainsi proposé aux voyageurs un accompagnement socio-éducatif et administratif se traduisant par :

- Un accompagnement personnalisé dans les démarches administratives pour les familles stationnant temporairement sur la Malle. Il s'agit d'une aide pour la réalisation de démarches ponctuelles ne nécessitant pas la présence du référent social qui les suit habituellement.
- Une orientation des familles vers le droit commun et une information générale sur les dispositifs existants pour les voyageurs de passage.

Les actions menées dans ce domaine d'intervention sont les suivantes :

- **Accompagnement social** : soutien et accompagnement des personnes dans leurs démarches administratives ; ouverture et le maintien des droits sociaux, médiation entre les voyageurs accueillis et les organismes de droits communs. La grande majorité des gens du voyage accompagnés par le travailleur social dépendent des minimas sociaux, en tête le RSA. A l'accueil d'une personne, un bilan social est réalisé, en fonction de la situation, le travailleur social l'informe sur ses droits et obligations, par la suite, il assure l'accompagnement ou oriente vers les organismes de droit communs, comme les MDS ou les CCAS.
- **Accès à l'emploi et la formation** : La gestionnaire sociale accompagne les travailleurs indépendants dans leurs démarches quotidiennes et les oriente vers les organisations en lien avec leur statut professionnel comme par exemple la Caisse d'Allocation Familiale ou vers le Régime Social des Indépendant qui devient désormais la Sécurité Sociale des Indépendants.
Il est plus rare d'orienter et d'informer les voyageurs vers les différents dispositifs relatifs à l'emploi. En effet, on remarque que la plupart du temps, les enfants se forment auprès de leurs parents et n'accèdent pas à la formation professionnelle.
Il faut aussi prendre en compte et s'adapter à leur statut, ce sont des personnes qui ont un mode de vie itinérant. Le travailleur social est donc amené à jouer un rôle de médiateur avec les différentes institutions et à réaliser un travail de réflexion sur l'adaptation des dispositifs au mode de vie des voyageurs.
Les jeunes de moins de 25 ans peuvent être orientés vers les missions locales du territoire dans le cadre de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie.
- **Prévention en matière de santé adulte et enfant** : Les familles sont sensibilisées au suivi médical (bilans médicaux proposés par les organismes de protection sociale par exemple) et informer sur la nécessité de déclarer un référent médical lorsqu'ils n'en ont pas (déclaration de médecin traitant obligatoire).
- **Sensibilisation à la scolarisation** : Un travail important de sensibilisation à la scolarisation et à l'obligation d'instruction est mené sur le site. On remarque que les enfants en âge d'entrer au collège sont automatiquement inscrits au Centre national d'enseignement à distance (CNED), la communauté se montre très craintive. L'Aire d'Accueil propose un accompagnement à la scolarisation et du soutien scolaire à la demande de la famille et de l'enfant. Le TSA propose une aide aux leçons pour les enfants d'âges primaires le mercredi après-midi et le jeudi après-midi pour les jeunes inscrits au CNED.
- **Accès à la culture et au sport** : Nous avons proposé toute l'année des ateliers, principalement animés par des partenaires ou des prestataires, les mercredis et durant les vacances scolaires. Atelier de poterie (travail manuel) ; ateliers cirque ou jeux (développement de la dextérité, anticipation, travail manuel, vie en groupe) ; People et Culture (accès au savoir, à la lecture, curiosité) ; Pratique et découverte d'activités sportives (respect des règles, motricité, hygiène physique).

Le partenariat incontournable

Dans le cadre de nos missions, nous distinguons deux types de partenariat : un partenariat qui nous permet d'assurer un accompagnement socio-éducatif et administratif des familles et un partenariat que nous pourrions qualifier de « projets », qui nous permettent de développer des activités dans le domaine de l'animation générale.

Nous proposons aussi à nos partenaires de venir sur le site pour engager un travail en prenant en compte notre situation géographique et la spécificité de notre public.).

Parmi ces partenaires institutionnels :

- CAF : accès aux droits RSA et prestations familiales
- CD13 / Pôle d'insertion : accès aux droits APA ; accès aux dispositifs du département (action sociale) ; signalement des situations de danger ; accompagnement des allocataires du RSA ; validation des contrats d'engagement réciproque
- CNED / Inspection Académique / Education nationale : accès à la scolarisation et la culture
- CMU /ACS ; CPAM : accès à une couverture de protection sociale de base et complémentaire
- CARSAT : accès à la retraite
- CCAS : accès aux aides alimentaires ; accès aux secours d'urgence, domiciliation administrative
- MDPH : accès aux droits AAH, carte d'invalidité etc.
- Organismes des impôts : déclarations ; récupération des erreurs et retards
- Mairie / Préfecture : régularisation des documents personnels officiels
- Pôle Emploi : accès à l'emploi et la formation (agences d'intérim)
- Organismes de banque : ouverture ou fermeture de compte
- La poste : correspondances, accès à un compte personnel
- Cabinets d'huissiers et avocats : régularisation des situations délicates en matière d'impayés, de retard dans le traitement des dossiers ; contrôle judiciaire ; visite en établissement pénitentiaire
- Trésor public : régularisation des amendes impayées
- Associations : colis alimentaires ; vêtements ; accès à la culture
- Mutuelles (mutuelle du soleil, harmonie mutuelle ...)

Le TSA est identifié en qualité de référent en lien avec une personne ressource de l'institution, cela facilite le suivi des démarches administratives. Il faut souligner que nous entretenons des liens privilégiés avec certains de ces partenaires (CARSAT, MDPH, mission locale)

Les problématiques spécifiques rencontrées :

- **L'illettrisme** représente une problématique récurrente. Les voyageurs éprouvent des difficultés d'expression et de compréhension et semblent développer souvent un sentiment de manque de confiance en eux et un sentiment d'incapacité en leurs compétences.
Ce phénomène entraîne chez les voyageurs des difficultés « à aller vers » les organismes. C'est dans ce cadre que l'accompagnement social prend alors tout son sens.
- **Le voyage** représente également une autre difficulté dans la mesure où les voyageurs peuvent vivre pendant quelques mois dans une autre région, ce qui complique les démarches à effectuer « à distance ».
De plus, le mode de vie itinérant entraîne chez les voyageurs **des difficultés à se projeter** dans le moyen terme ou le long terme et nous nous apercevons qu'ils ont du mal à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou dans un « projet ».
- **Démarches administratives** : les accompagnements dans les démarches administratives sont toujours nécessaires, dans la majorité des cas. Nous constatons que les personnes ne comprennent pas les pièces demandées et les courriers des institutions, ce qui entraîne des retards de versements de prestations, des droits qui tardent à être rétablis.

D'une manière générale, les usagers se trouvent démunis face aux plateformes téléphoniques des administrations, aux agents d'accueils qui ne remplissent plus les formulaires dans les services publics, à la dématérialisation généralisée des procédures administratives.

Certaines personnes sont autonomes dans leurs démarches mais rencontrent des difficultés pour comprendre le langage administratif. Ils sollicitent le travailleur social qui prend le temps de leur expliquer contrairement aux agents des administrations limité dans leur temps d'accueil.

Bilan de l'accompagnement social sur l'aire d'accueil de La Malle en 2022 :

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...) lecture courriers, factures, devis autoentrepreneur	182	211	238	200
Nombre de dossiers RSA (Instruction de la demande RSA)	0	0	0	0
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	36	35	136	102

En janvier 2022, un nouveau TSA a pris son poste sur les aires de Bouc-Bel-Air et Fuveau. Ce nouvel agent s'est rapidement adapté à son environnement de travail et au public.

Le TSA a observé qu'il a fallu quelques semaines pour que les usagers de ce site lui fassent confiance. C'est l'aboutissement d'une démarche administrative pour un voyageur qui a contribué à ce que la confiance s'installe et pousse d'autres voyageurs à prendre des rendez-vous. Nous n'avons pas observé de difficultés particulières pour les enfants, ils ont facilement plébiscité notre agent.

Sur les 200 démarches réalisées, 83 démarches correspondent à des démarches de lecture et explication de courriers reçus par les voyageurs. L'accompagnement pour ces démarches reflète les difficultés de nos voyageurs. En effet, certaines informations requièrent la mobilisation de compétences diverses (lire, comprendre, contextualiser et utiliser l'information) or, de nombreux voyageurs n'ont pas les compétences suffisantes pour être autonome. Ce travail de lecture de courrier est donc très important.



Une autre difficulté est apparue ces dernières années : la dématérialisation des démarches administratives. L'illectronisme devient un frein supplémentaire à l'autonomisation des usagers.

En 2022, 29 démarches concernent les contacts en direction des administrations publique Préfecture, Mairie...

Pour la plupart, il s'agit d'une aide à la connexion notamment sur le site ANTS (démarche de renouvellement CNI et passeport, vente de véhicule). En effet, les voyageurs accompagnés pour ce type de démarches expriment ne pas savoir comment réaliser ces démarches en ligne.

Les démarches d'accès aux droits santé représentent également une part importante de l'accompagnement des usagers **25 démarches en 2022. Ce sont essentiellement des renouvellements de droit CSS.**

2. Scolarisation et soutien scolaire

La gestion de la scolarisation avec les voyageurs sur l'Aire d'Accueil La Malle :

ALOTRA met l'accent sur un accompagnement personnalisé des enfants et de leur famille. Le TSA a pour objectif de favoriser les inscriptions des enfants à l'école, en lien direct avec les familles, conformément au règlement intérieur du site qui stipule l'obligation de scolariser les enfants pour pouvoir y séjourner.

Dès qu'une famille s'apprête à entrer sur l'aire, elle est systématiquement informée de l'obligation de scolariser ses enfants et des moyens mis à disposition par les municipalités.

Une lettre d'engagement est signée au moment de l'entrée des familles sur l'aire, les engageant à respecter le Règlement Intérieur et par conséquent, à scolariser leur(s) enfant(s).

La gestion de la scolarisation est prise en charge par le TSA. Les modalités d'inscription ont été fixées en lien avec les services de la Ville. Lorsqu'il y a une demande d'inscription, le TSA (ou en son absence, le Chef d'établissement) aide au remplissage du dossier d'inscription si besoin, et les parents sont orientés vers les services de scolarité de la Ville de Simiane. Ils doivent présenter aux services, une attestation de séjour signée par le gestionnaire de site, indiquant la date d'arrivée ainsi que la durée estimée du séjour. Les enfants peuvent aller à l'école, dès le lendemain.

Pour la restauration scolaire, le tarif cantine appliqué aux enfants du voyage s'élève à **2.85€**, comme tous les enfants de la commune.

Lors des inscriptions, un accord moral est conclu entre le service de la restauration scolaire et la famille, afin de ne facturer que les repas consommés. Ainsi, les parents doivent se rendre en mairie quand ils quittent l'Aire d'Accueil pour régler la facture. A ce jour, aucune dette n'est recensée par le service de la ville.

Bien que l'instruction des enfants de 3 à 16 ans soit obligatoire et que le mode de vie ou d'habitat des familles ne peut être une cause de refus d'inscription, nous observons de réelle différence concernant la scolarisation en fonction des Aires d'Accueil du territoire Métropolitain. De réels progrès ont été constatés mais la fréquentation reste perlée et insuffisante sur certaines aires. De plus, la durée de scolarisation est variable et souvent inférieure à la durée du séjour.

Un attachement particulier s'effectue pour l'inscription des enfants en école maternelle et primaire. Cela peut être une condition pour la participation aux activités de l'Aire d'Accueil devenant une certaine récompense pour les efforts que les enfants fournissent pour suivre leur scolarité. **La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe ALOTRA.**

Bilan de la scolarisation sur l'aire d'accueil de la Malle en 2022

Du 09/2021 au 07/2022	2019	2020	2021	2022
Elèves en maternelle	1	0	3	4
Elèves en primaire Ecole Marius Roussel Simiane Collongue	6	2	12 + 3 autres écoles	13

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile, depuis la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire.

Quelques points d'observations sur la scolarisation en 2022

- Scolarisation en primaire :

En Maternelle

> Année scolaire 2021/ 2022 : nous comptabilisons 5 enfants scolarisés sur 14 enfants recensés, soit 4 enfants de plus.

> Année scolaire 2022/2023 : (septembre / décembre 2022), 6 scolarisés enfants sur 6 enfants recensés

En Élémentaire**> Année scolaire 2021/ 2022 :**

21 enfants ont été scolarisés sur une moyenne de 37 enfants sur le site, soit 13 enfants de plus que l'année précédente. Cette hausse étant le fruit de l'important travail sur le terrain pour rassurer et aider à vaincre la peur de la COVID, des familles présentes sur le site nous ont sollicités pour des inscriptions.

Globalement, sur l'année 2021/2022, le nombre d'inscrits était faible compte tenu du nombre d'enfants présents sur l'aire

> Année scolaire 2022/2023 : (septembre / décembre 2022) :

On note une augmentation du nombre d'enfants inscrits. Cette augmentation en septembre nous semble liée à la peur d'un contrôle CAF. En effet certains parents déclarent « *je n'aurai pas de problèmes avec la CAF si je l'inscris !* ».

Le TSA a réalisé 5 inscriptions en maternelle et 10 en élémentaire sur les écoles de Simiane-Collongue. 5 enfants d'âge élémentaire sont également inscrits dans d'autres écoles

Pour les enfants scolarisés, l'assiduité n'est pas satisfaisante. Nous constatons que les parents déscolarisent leurs enfants quand ils envisagent de partir mais bien souvent ils restent encore plusieurs jours voire semaines avant un départ effectif.

- La scolarisation au Collège au second degré

Chez les voyageurs, **le collège reste marqué par des perceptions négatives** (risque de perte d'identité, lieu de déperdition et du collège, le collège fait peur et apparait comme un lieu de mauvaises influences). Aussi, les familles privilégient l'inscription au CNED à partir de l'entrée en 6ème.

Parmi les enfants inscrits au CNED, on constate que les jeunes filles perdent plus facilement leurs acquis scolaires car cantonnées à des tâches ménagères très tôt, alors que certains jeunes garçons semblent plus aptes à suivre les cours car ils aident leurs pères dans leurs activités professionnelles (écriture des commandes et des devis par exemple) et ont un intérêt aux jeux vidéo qui demandent des aptitudes plus importantes en lecture.

Il est très difficile d'évaluer exactement la scolarisation des plus de 12 ans sur l'Aire d'Accueil. Les demandes d'aides aux devoirs ou les démarches d'inscriptions faites avec l'aide du TSA sont les seuls indicateurs de la réalité de l'inscription.

Pour la rentrée 2022-2023, les modalités d'inscriptions CNED ont été modifiées suite au décret 2022-182 *relatif aux modalités de délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille*. La nouvelle procédure d'inscription au CNED se fait à présent en deux temps :

- Formuler une demande d'autorisation d'instruction dans la famille en y joignant les preuves de l'itinérance qui doit être transmise par voie postale à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du département de résidence de l'enfant ;
- Si validation de la DSDEN, faire une demande d'inscription au CNED comme les années précédentes.

C'est en février 2022 que le Ministère a communiqué sur ces nouvelles dispositions. Le TSA s'est mobilisé pour informer les familles car **le délai pour le dépôt du dossier auprès du DSDEN a été avancé de plusieurs mois** (entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2022) et de nouveaux documents justifiant l'itinérance devaient être joints au dossier (factures d'aire d'accueil, ticket de péages, PV de stationnement illicites ...)

Cependant, malgré la communication mise en place sur les sites beaucoup de familles habituées à l'ancien calendrier nous ont sollicités fin août-début septembre.

Pour ces familles, nous avons transmis au DSDEN les dossiers même hors délais. En effet, pour cette première année de mise en œuvre, les familles ont profité de l'indulgence des services de l'Etat.

Cette nouvelle procédure s'est avérée d'une part très chronophage pour le TSA qui a dû faire face notamment aux dysfonctionnements de l'institution (difficultés à obtenir des informations, à recevoir les dossiers d'inscriptions, informations contradictoires...) et d'autre part, pour les parents dans l'incompréhension de cette nouvelle procédure et qui ont dû gérer des problèmes de perte de dossiers transmis au DSDEN, de non réception des autorisations.

Cette année, **le TSA a pu mettre en place l'aide aux devoirs CNED à la demande des jeunes inscrits au collège.** Ainsi, 3 adolescentes sont venues nous solliciter pour de l'aide au devoir. Elles ont bénéficié d'un lieu adapté et calme pour faire les cours (table de travail, prêt de matériel).

Nous observons un effet d'entraînement, lorsqu'un enfant nous sollicite cela crée une émulation auprès des autres enfants qui souhaitent également venir faire leurs devoirs.

De février à mai, nous avons accueilli une stagiaire Monitrice éducatrice qui a mis en place un projet d'alphabétisation auprès des adolescents. Ceux-ci n'étaient pas nécessairement inscrits au CNED mais manifestaient une forte envie d'apprendre. Ce projet a donc répondu à la forte demande d'apprendre à lire des adolescents présents sur l'aire à cette période. 6 adolescents ont pu bénéficier de cet accompagnement.

Le partenariat développé en 2022 avec les acteurs de terrain autour de la scolarisation des enfants

→ Collaboration entre ALOTRA et l'Education Nationale

Tout au long de l'année, le TSA maintient le contact avec les directeurs des écoles qui sont joignables très facilement. Les directeurs nous contactent lorsqu'ils constatent un absentéisme prolongé.

- **Le 22 mars** : le TSA s'est rendu à l'école maternelle Edouard Labeille afin de rencontrer les directeurs respectifs des écoles maternelles et primaires de Simiane Collongue. Cette rencontre a été l'occasion de faire un point sur la scolarisation et de créer du lien avec le nouveau TSA de l'aire d'accueil. Il a été convenu que si une famille émettait le souhait de scolariser son enfant avec quelques réticences, une visite de l'école et une rencontre avec les enseignants seraient organisées, afin de les rassurer et créer du lien. En effet, la question du lien de confiance est primordiale avec les parents qui restent « craintifs » ou « méfiants » quand ils ne connaissent pas. Il est important de prendre du temps avec les familles pour favoriser la scolarisation.

- **Le 29 novembre** : le TSA a de nouveau rencontré les directeurs d'école. Cette deuxième rencontre a permis de faire le point sur la rentrée scolaire **2022-2023**. Pour cette année scolaire, le lien avec les directeurs sera renforcé avec trois rencontres par an et des échanges rapprochés notamment pour les élèves en dérogation du temps de séjour pour motif de scolarisation.

→ Collaboration ALOTRA, CASNAV, CD13 dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage (SDAGDV) groupe de travail scolarisation des enfants du voyage du Territoire Métropolitain

La Responsable du Pôle Social Animations participe au groupe de travail scolarisation dans le cadre de ses missions de coordination des quatre aires d'accueil métropolitaines.

Les difficultés rencontrées

- La circulation des familles entre nos aires fait apparaître que, certaines familles séjournant sur l'Aire de La Malle et sur l'Aire de Rives Hautes, scolarisent leurs enfants uniquement lorsqu'ils stationnent sur l'Aire d'Accueil de Fuveau. Cela peut être lié à l'éloignement du site pour les familles.
- La difficulté à vérifier que certains enfants sont réellement scolarisés. En effet, certains parents déclarent que leur enfant est scolarisé, alors que l'on repère sa présence sur l'Aire d'Accueil, pendant le temps scolaire.
- Des difficultés ont été rencontrées au niveau du suivi des enfants inscrits au CNED. Le niveau scolaire des élèves est très faible et certains enfants n'ont pas acquis toutes les bases en lecture et écriture, ce qui rend difficile notre accompagnement pour la réalisation des devoirs.
- **Le sentiment d'impuissance des équipes face au manque de respect de la réglementation et de l'obligation de scolarisation par les Gens du voyage**
- Le constat que les procédures classiques d'absentéisme sont très difficiles à appliquer aux enfants du voyage car souvent les absences sont justifiées par des motifs de convenance personnelle.

Les propositions/perspectives sur le sujet de la scolarisation

- Poursuivre notre participation au groupe de travail scolarisation dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage

- Poursuivre le travail de terrain, de sensibilisation et d'information sans cesse à renouveler avec les nouvelles familles et même parfois avec les habitués.
- Repérer les enfants en âge d'être scolarisés et sensibiliser les parents aux bienfaits d'une scolarisation dès le plus jeune âge.
- Poursuivre les contacts réguliers avec les Directeurs des écoles de Simiane Collongue : école élémentaire Marius Roussel et école maternelle Edouard Labeille.
- Renforcer le partenariat avec le CASNAV pour impulser une dynamique sur le territoire pour une meilleure scolarisation des enfants
- Développer des actions d'animations spécifiques en direction des enfants pour donner le goût de la lecture et favoriser la scolarisation.

L'école est un espace social essentiel à la socialisation, les enfants y apprennent les règles de vie en communauté et le vivre ensemble, nécessaire à toute vie sociale.



3. Santé et prévention

Les données disponibles concernant la santé des Gens du voyage sont globalement insuffisantes et anciennes. Cependant, elles révèlent une espérance de vie de dix à quinze ans plus courte pour les Gens du voyage que pour le reste de la population française.

Aussi, depuis de nombreuses années, ALOTRA accompagne les familles de voyageurs stationnant sur ses aires d'accueil dans leurs démarches de soins, en individuel ou en mettant en place des actions collectives autour de la santé auprès des jeunes et des parents.

Au cours de toutes ces années, les travailleurs sociaux ont fait de nombreuses observations et constats sur la façon dont les voyageurs prennent en charge leur santé, leurs réticences...

Ces observations font état de nombreuses problématiques de santé : Pathologies cardiovasculaires (hypertension, insuffisance coronarienne, infarctus) ; diabète ; problèmes de surpoids ; pathologies bucco-dentaires ; problèmes de vue et d'audition non pris en charge ; dépistages et prises en charge tardives des pathologies cancéreuses ; problèmes de périnatalité (âge de grossesse précoce, suivi insuffisant de grossesse, petit poids de naissance ; problèmes de santé mentale (angoisse, stress, troubles du sommeil, addictions, etc..

Nous avons aussi pu observer que les professionnels de santé comme tout un chacun ont des préjugés, des incompréhensions par rapport aux Gens du voyage le plus souvent par méconnaissance.

Nous avons donc identifiés des actions à mettre en place pour une meilleure prise en charge des voyageurs : travailler en partenariat avec les institutions de santé publique en proposant des temps d'information au personnel soignant sur la culture des Gens du voyage.

Ainsi depuis 2017, plusieurs partenaires interviennent sur les aires d'accueil : les étudiants infirmiers et les étudiants en odontologie. Nous proposons également un temps d'information aux professionnels inscrits à la formation DIU santé sexuelle.

Au regard de ces observations, l'axe santé/prévention du projet social d'ALOTRA s'oriente vers des actions d'accès aux soins et de promotion à la santé ciblées en direction des familles et aussi des professionnels de santé.

Bilan des actions santé en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes en information santé / prévention (à l'initiative du gestionnaire)	96	49	167	128

Observations :

En 2022, nous n'avons pas organisé de dépistage COVID. Ce qui explique la baisse du chiffre par rapport à 2021

Cette année encore, nous constatons que l'accès aux soins infirmiers sur les aires reste difficile. En effet en mars 2022, une famille nous a demandé de l'aide pour trouver un infirmier, mais nous avons été confrontés à une trentaine de refus. Des refus liés à des plannings incompatibles ou à la localisation de l'aire d'accueil qui chevauche plusieurs secteurs. Nous sommes parvenus à trouver un cabinet qui a consenti à faire intervenir un infirmier. L'intervention de cet infirmier a été conditionnée à la vérification en amont de la validité de la carte vitale et de la mutuelle de la personne à soigner car ce même cabinet avait dû faire face à des impayés de voyageurs.

Cette difficulté nous fait prendre la mesure de l'importance du travail de médiation que nous devons encore mener à la fois auprès des populations GDV, pour les sensibiliser à l'importance d'avoir des droits à jour pour faciliter leurs accès aux soins et à la fois auprès des professionnels pour les encourager à venir sur les aires d'accueil.

Au cours de l'année 2022, nous avons poursuivi nos actions de prévention autour de l'alimentation et le bien être des femmes.

Animations santé en direction des enfants

→ **Actions santé/ alimentation étudiants IFSI :**

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le CODEPS 13 sur la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Ce projet se déroule en plusieurs temps :

Dans un premier temps, nous intervenons en cours pour une sensibilisation aux spécificités du public en matière de santé. Il s'agit pour nous de développer l'information et la sensibilisation de ses futurs professionnels de santé, Nous observons qu'aborder les connaissances sur les gens du voyage permet de briser les idées reçues. Dans un second temps, une enquête terrain est réalisée en direction des adultes et enfants au mois de novembre. Cette intervention de proximité permet aux étudiants de rencontrer les familles sur le terrain, d'aborder avec elles les questions de santé afin de réaliser un diagnostic pour l'action

Enfin, une action de prévention en direction des enfants et des adultes se déroule en avril.



Suite à l'enquête réalisée en Novembre 2021, un projet de prévention a été proposé à destination des enfants autour de l'alimentation et l'activité physique. **18 enfants ont participé à l'action.**

La première partie aborda la thématique de l'alimentation à l'aide de différents jeux et dégustation à l'aveugle. Nous remarquons que les enfants reconnaissent beaucoup de fruits et légumes mais ils expriment qu'en manger ne fait pas partie de leurs habitudes alimentaires.

Pour la deuxième partie de l'action, les étudiantes infirmières sont venues proposer des animations autour de l'activité physique : chaises musicales, jeux de ballon et danse.

Le projet 2022/2023 a débuté dès le mois de septembre 2022 par une rencontre avec l'équipe du pôle social à l'IFSI, puis s'est poursuivi la venue des étudiants sur le Réaltor. Nous avons présenté le fonctionnement des aires d'accueil et sensibiliser les étudiants aux spécificités du public. On note un réel intérêt pour ce public, un besoin de comprendre la culture. Nous avons pu échanger sur les problématiques de santé. L'enquête terrain a été réalisée sur la Malle en novembre 2022.

13 personnes ont été interrogées par les étudiants. Ces personnes ont répondu facilement aux questions et se sont montrées intéressées par l'enquête. Le questionnaire a fait émerger les comportements alimentaires des familles interrogées. (Alimentation variée mais riche, aliments sucrés donnés aux enfants).

→ **Actions prévention santé bucco-dentaire étudiants dentaires :**

Le travail en réseau mené par ALOTRA avec les professionnels de santé (en l'occurrence le CODEPS 13) pour une meilleure prise en charge des patients Gens du voyage porte ses fruits et nous a permis de développer de nouveaux projets répondant aux besoins repérés sur le terrain.

La santé bucco-dentaire représente, un des thèmes de prévention que nous souhaitons aborder car nous observons qu'elle est souvent négligée par les familles. Les notions de contrôle, de soins préventifs et de suivi sont ignorées. Le voyage ne facilitant pas toujours un suivi médical dans la durée.

Le 03 mars 2022, des étudiants de la Faculté d'odontologie de la Timone sont venus à la rencontre des familles dans le cadre de leurs stages de prévention. Ces rencontres ont permis d'informer et de prévenir des risques liés à une mauvaise santé bucco-dentaire. Plusieurs mamans nous félicitent de ce partenariat.

Au total, trois groupes sont intervenus et ont pu rencontrer 55 personnes.

Les enfants, surtout les adolescents, ont sollicité les étudiants sur des questions d'orthodontie. Cependant, **lors des examens bucco-dentaires, les étudiants ont remarqué de nombreuses caries dues à un brossage irrégulier, mais surtout liées aux grignotages incessants. Plusieurs conseils de brossage et en rapport avec le grignotage ont été délivrés.**

On observe que les parents qui scolarisent leurs enfants sont plus attentifs aux soins et ont déjà initié un suivi bucco-dentaire et orthodontique. Pour les familles dont les enfants sont moins scolarisés, on remarque que les soins ne sont pas effectués, les parents ne posent pas forcément de questions aux étudiantes, les enfants semblent plus curieux et sollicitent les étudiantes.

Actions d'information et de sensibilisation à la santé et au bien être en direction des adultes.

Comme tous les ans, les campagnes nationales de promotion et de prévention de la santé nous permettent de mettre en place un programme d'actions en direction des adultes.

En octobre 2022, une action de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a été mise en place dans le cadre d'« Octobre rose ». Pour cette action, nous avons privilégié la démarche de « aller vers ». Ainsi, nous sommes allés à la rencontre des femmes sur leurs emplacements. En effet, les séances d'informations collectives sur la

thématique santé ne mobilisent pas les usagers. De plus, parler du cancer avec les familles est tabou. Les voyageurs parlent d'ailleurs de « la Maladie » pour nommer le cancer. Nous avons pu rencontrer 17 femmes pour cette action.

Nous constatons que peu de femmes ont connaissance de ce mois de prévention. Certaines femmes nous expriment qu'elles n'ont aucun suivi en dehors des grossesses.

→ **Actions sport bien être en direction des femmes.**



Suite au besoin exprimé par les femmes de prendre soin d'elle et d'avoir une activité physique, nous avons mis en place un partenariat avec Aix Université Club afin de proposer sur l'ensemble des quatre aires une activité physique régulière à raison d'une fois par semaine par aire.

Ces séances sont assurées par des coaches sportives femmes afin de faciliter la création de lien et prévenir les difficultés de participation qu'aurait pu engendrer un coach homme.

Nous avons commencé les séances en Mai 2022. Nous avons réalisé 14 séances pour un total de 25 participations. Nous remarquons que la dynamique dépend de l'occupation du site.

Il a été difficile de mettre en place la séance sur cette aire malgré une communication importante. En effet, plusieurs femmes expriment vouloir faire du sport mais ne se présentent pas aux séances. Certaines expliquent qu'elles n'ont pas le temps car elles doivent assurer les tâches ménagères. D'autres expliquent qu'elles font déjà assez d'activité physique en regard de leurs tâches ménagères.

Sur les séances, les adolescentes sont beaucoup plus représentées que les femmes. Elles ont bien repéré le jour d'intervention du coach. Les séances sont aussi l'occasion d'échanger avec les adolescentes sur les bonnes pratiques alimentaires. Sur la première période, de **mai à juillet, 9 d'adolescentes** étaient présentes sur le site ce qui a créé une bonne dynamique sur cette activité.

Il existe effectivement un besoin exprimé par les femmes de prendre soin d'elle. Cependant, l'activité sportive telle que nous l'avons proposée ne semble pas répondre à ce besoin. Nous avons donc pris la décision de ne pas poursuivre cette expérimentation et réfléchissons à un autre moyen de répondre à cette demande.

Les propositions/perspectives sur l'axe santé prévention

- **Poursuite du partenariat avec la Faculté d'odontologie**
- **Poursuite des ateliers autour de la thématique de l'alimentation (l'équilibre alimentaire, la nutrition...)**
- **Poursuite du partenariat avec l'IFSI**
- **Réflexion à mener autour d'un projet pour répondre à la demande des femmes de faire du sport**

4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement

Les enfants ou les adolescents sont ceux que nous arrivons le plus à mobiliser en fonction de ce qui est proposé. Ces ateliers sont encadrés et permettent aux participants d'acquérir les règles de vie en groupe et en société.

Les grandes orientations d'ALOTRA émanent d'un constat de pauvreté culturelle dans l'univers des Gens du voyage. Cette culture de vie en vase clos, repliée sur elle-même, a un réel besoin d'accès aux savoirs, à l'instruction et aux bases de l'autonomie.

C'est pour cela que les activités dites de consommation (Aquacity, Ok Corral...) sont écartées, pour laisser une plus grande place à la création individuelle (activité manuelle et artistique), sans oublier le côté ludique et sportif (Mini olympiade, ping-pong, pétanque...), l'éveil à l'environnement et la prévention des risques (femmes, hommes, adolescents).

L'accent est aussi mis sur l'obligation de scolariser les enfants et le soutien scolaire, par une lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes. La culture doit être accessible à tous, notre mission est aussi de la démocratiser au sein même de notre équipement par des projets à visée socio-éducative (cinéma en extérieur, bibliothèque disponible et accessible pour tous, après-midis à thème avec débats et projections, la vidéo comme mode d'expression et de transmission de messages).

Il est évident que lorsque l'on n'a pas la chance de vivre la culture au sens d'ouverture sur le monde, lorsque celle-ci peut venir vers vous et ouvrir votre réflexion, cela peut être un moyen pour comprendre et mieux appréhender notre société, et de ce fait, pouvoir s'insérer et évoluer de manière autonome et responsable

Bilan des actions culturelles en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes en animation culture, découverte	162	174	187	204

Observations :

Globalement, les animations se sont bien déroulées. Les enfants sont toujours très participatifs et font preuve de plus d'attention au fil des séances.

Animations lecture et lutte contre l'illettrisme :

La lutte contre l'illettrisme est un axe fort de notre projet social, elle constitue le fil conducteur de l'ensemble des activités proposées aux enfants.

En 2022, nous avons poursuivi les activités autour de la lecture en partenariat avec l'Association l' »Enseignes des contes « qui intervient une fois par mois sur les aires. La réalisation d'un espace lecture se déploie sur les quatre aires d'accueil. Les aménagements de la salle se poursuivent avec le projet d'y installer du petit mobilier type pouf et tapis afin de la rendre plus confortable et ainsi de favoriser la lecture.

→ **L'intervention de l'Association « Enseignes des contes ».**

Les enfants apprécient les histoires. Ce que l'on remarque c'est que, ce sont les contes pour enfants qui plaisent et captivent les enfants de tout âge, même les pré-adolescents.

En effet, on se rend compte que les enfants ne possèdent pas les codes et n'ont pas l'habitude d'assister à des représentations, ou encore d'entendre des histoires. Cela fait fonctionner leur imagination et l'intervenante arrive à captiver leur attention.

L'activité manuelle en complément des contes chantés ou lus est souvent nécessaire car les enfants ont du mal à rester concentrés plus de 20-30 minutes. L'intervenante leur propose un temps où il faut dessiner, découper ou coller. Ce sont souvent des activités de dextérité et de mémoire, toujours en lien avec les contes racontés en première partie d'atelier.

Sur l'aire de Bouc Bel Air, on observe une bonne participation des enfants et adolescents. L'intervenante a dû adapter ses interventions en fonction des âges des participants. De ce fait, nous avons fait des groupes quand cela était nécessaire pour permettre aux jeunes de profiter pleinement des ateliers.

Tout au long de l'année, nous avons constaté l'envie des jeunes de lire et d'apprendre à lire et l'intervenante a su saisir ces demandes des enfants. Ainsi, elle a pu permettre à ceux qui savent lire de conter aux autres, ce qui a permis de valoriser les lecteurs et de donner l'envie aux autres. L'intervenante s'est montrée très adaptable et à l'écoute des souhaits des enfants lors des séances.



Animations découverte de l'environnement et les activités scientifiques

→ Animations avec les petits débrouillards

Nous avons proposé des ateliers autour de l'astronomie, l'environnement et la biodiversité. Ces ateliers scientifiques ludiques et éducatifs sont l'occasion pour les enfants d'explorer différentes catégories de savoirs tout en acquérant les bases de la recherche scientifique.

Ces ateliers ont suscité beaucoup d'intérêt et de curiosité.

Les animations ont été réalisées en partant des connaissances des enfants. Ce qui leur a permis de découvrir et/ou de renforcer des acquis. Les différents intervenants ont su s'ajuster aux difficultés de compréhension des enfants par l'emploi d'un vocabulaire adapté et de la reformulation.



→ **Animations bricolage scientifique avec les Machines de Larry**



Deux interventions ont été proposées pour les adolescents cette année.

Ces séances ont permis aux jeunes de créer des lampes frontales et des bijoux. Ces ateliers se sont révélés très enrichissants pour les jeunes en matière de connaissances mais aussi en terme de valorisation.

En effet, ils ont pu aborder des notions de mathématiques (calcul, géométrie) de façon ludique, démontrer leurs aptitudes manuelles et ont pu concevoir un objet fonctionnel qu'ils ont emporté avec eux.



Animations accès à la culture :

→ **Ateliers Image Clé**

Le projet avec cette structure est prévu pour se dérouler sur deux ans, se déploie sur les quatre aires d'accueil avec comme fil rouge la lutte contre l'illettrisme via l'outil numérique.

Concernant les ateliers menés en 2022, les enfants ont réalisé des vidéos sur les thématiques du lieu de vie, de l'école et du développement durable. Les vidéos ont ainsi pu alimenter leur chaîne You tube : **DICAV MA CHAINE** qui **compte 161 abonnés en décembre 2022**.

L'approche ludique utilisée permet de dépasser certaines barrières qu'ont les enfants en lien avec des histoires récurrentes d'échec scolaire. Ecrire, proposer des contenus pour des interviews, apprendre à parler et être à l'aise devant une caméra et devant un public, sont des compétences que les enfants ont pu développer durant les ateliers.

L'intervenant observe que le besoin de se concentrer et la rigueur demandée pour réaliser le travail (faire du silence, répartition des rôles techniques, concentration, faire un travail de qualité) posait parfois des problèmes pour des enfants souvent déscolarisés et peu habitués au respect du cadre. Mais, il note que la plupart du temps, ils ont pu surmonter ces questions car l'envie de participer et réaliser leur vidéo l'emportait.

5. Activités de loisirs

Les animations s'organisent les mercredis et tous les après-midis des vacances scolaires. Elles sont très attendues et suivies avec assiduité par les enfants.

La mise en place d'activités sur l'Aire d'Accueil La Malle est en grande partie prise en charge par les partenaires extérieurs et par le TSA depuis sa prise de poste.

Les animations de loisirs ont toutes une visée éducative. Elles nous permettent de valoriser les enfants, de parler de scolarisation, de porter un autre regard sur eux. La relation qui se noue facilite les contacts et l'écoute dont peut avoir besoin le gestionnaire de site dans les situations de gestion locative (incivilités, dégradations sur le site).

Bilan des actions de loisirs en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes (enfants) en ateliers, loisirs et créativité	376	177	284	290
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	9	27	76	74

Observations :

Les enfants âgés de 6-11 ans adhèrent facilement à nos activités. **Nos partenaires observent que globalement, les enfants sont impliqués et investis.** Les enfants ont une certaine aisance pour les activités manuelles par rapport à d'autres enfants. Ils notent cependant des comportements plus difficiles lorsque les enfants ne sont pas scolarisés : acceptation de l'autorité, difficultés de concentration...

Nos partenaires habituels observent une évolution du positif du comportement de certains enfants.

En effet, le travail éducatif mené dans le temps (régularité des interventions) permet à ses enfants souvent déscolarisés d'acquérir des aptitudes éducatives essentielles pour leur développement.

Lorsque nous accueillons un grand nombre d'enfants, nous constituons des groupes d'âge. En effet les enfants n'ont pas les mêmes besoins et intérêts. Ces groupes facilitent également la gestion des séances en évitant par exemple les conflits et en permettant aux plus jeunes de faire sans être « empêcher » par un aîné.

Animations loisirs et sport

Les enfants montrent un véritable attrait quant aux activités qui leurs sont proposées. Ils sont particulièrement intéressés par les activités manuelles : poterie, peinture.

→ **Activités manuelles**



Ateliers avec l'association Arts Sonores. L'intervenante fait partie des partenaires très bien identifié et très attendu par les enfants.

En effet ils adorent réaliser des ateliers manuels, utiliser l'argile et la peindre par la suite. Ils montrent beaucoup de créativité lors des ateliers et sont à l'écoute des consignes.

Ateliers avec Nanou Puppo :

Cette année, les enfants ont fabriqué un arbre à émotions qui servira de support à l'évaluation des animations que nous proposons. Ainsi, le moment pris pour évaluer l'animation à l'aide de pions mis sur l'arbre permet d'ouvrir la discussion avec les enfants.

Durant les ateliers, les enfants se sont montrés curieux et réceptifs aux consignes. Ils ont manié du fil de fer, des bandes de plâtres et utilisé des outils de bricolage. L'intervenante observe que certains enfants sont assez doués de leurs mains, voir même des très jeunes enfants. On note également de la progression dans les capacités manuelles des enfants au fil des séances.



→ **Ateliers sportifs et cirque**

Ateliers EducSport 13 :



Comme chaque année nous avons fait appel à notre partenaire **Educ sport 13 pour les animations sportives.** Notre partenaire intervient sur les quatre aires d'accueil et observe qu'il retrouve certains enfants d'un site à l'autre.

Les enfants participent activement à ces ateliers. Ils commencent à bien connaître les intervenants qui notent une bonne évolution du comportement des enfants (respect des consignes et des règles de vie en groupe pour le bon déroulement de l'atelier...)

Atelier avec Wellington Da Silva :

M. Da Silva intervient sur les quatre aires d'accueil et propose de l'initiation à la capoeira et la boxe depuis plusieurs années maintenant. Les enfants participent massivement à ces interventions.

En plus de proposer une activité physique, ces interventions permettent d'ouvrir le dialogue avec les adolescents présents sur l'aire et permettent ainsi de travailler sur des valeurs telles que le respect et le vivre ensemble.



Atelier avec Le fil d'Ariane :



Nous observons la difficulté qu'ont les enfants à se concentrer longtemps. Ils se dispersent très vite, et ont vraiment besoin d'un rappel des règles.

L'envie de l'intervenant, est de faire découvrir le jonglage et leur faire un tour de magie pour travailler autour des croyances. Le tour de magie fonctionne très bien, les adolescents, notamment, restent sans voix.

On observe également pour beaucoup un problème de coordination des mouvements. Il sera donc intéressant de le retravailler lors des prochains ateliers.

Animations de promotion familiale

→ **Ateliers Food truck pizza : fête de fin d'été**

A la fin des vacances scolaires, nous avons fait appel à notre partenaire Yes We Camp et leur Food truck pour proposer un moment convivial et familial avant la rentrée des classes.

On note une bonne participation des parents difficilement mobilisable habituellement.



→ **Spectacle : « Ziko Tempo »**

Nous avons accueilli la troupe AMUZIC pour son spectacle « Ziko Tempo ».

C'est un spectacle musical et humoristique à destination des enfants qui aborde différents thèmes notamment le développement durable par la présentation d'instruments de musique fait à partir d'éléments recyclés.

Les enfants et adultes ont beaucoup apprécié. A la suite du spectacle, certains enfants, ont même ramassé des déchets et créé leurs instruments.



→ **La brigade du jeu**

L'intervenant a mis en place de grands jeux en bois dont les règles s'assimilent facilement ce qui permet une prise en main rapide par les usagers.

On note que les enfants s'impliquent, se transmettent les règles des jeux. **C'est un temps très familial** qui entraîne la participation des papas et des mamans avec les plus jeunes. Les familles sont présentes du début à la fin et certains aident même l'intervenant à ranger ses jeux.

Cette journée a permis de créer du lien dans les familles, entre les familles et également avec l'équipe.



Les constats qui ont émergés suites aux actions mises en place en 2022

→ **Au niveau de l'axe santé prévention**

- le partenariat avec la fac d'odontologie. Ce partenariat est très pertinent notamment car les étudiants constatent des problèmes de caries chez les enfants. Les parents n'hésitent pas à poser des questions et acceptent que les étudiants fassent des diagnostics et les orientent pour des soins. Les personnes rencontrées sont très satisfaites de savoir que des professionnels se déplacent sur le site.

- Nous avons **recensé sur les sites des demandes émanant de femmes pour des activités sport / santé**. Nous avons répondu à cette demande **mais les séances n'ont pas suscité une participation satisfaisante**. Lorsque nous analysons les causes de cette désaffection, il nous semble que le délai entre l'expression du besoin et la mise en place effective des ateliers a été un peu long pour notre public. Ici, il a été indispensable de rechercher un partenaire adapté et planifier ses interventions. Or bien souvent, nous observons que l'expression d'un besoin est **fugace, momentané**. **Cela ne coïncide pas avec les étapes qui sont nécessaires pour organiser une activité**.

Ce temps de latence a eu pour effet de démobiliser les femmes. Elles trouvaient des motifs pour ne pas venir aux séances (ménages, courses, garde jeunes enfants...). **Cette difficulté apparait comme révélatrice de cette « culture de l'instant présent » qui caractérise nos usagers**.

→ **Au niveau de l'axe accès à la culture et aux loisirs.**

Les animations sont toujours très prisées des enfants. Ils savent que tous les mercredis et durant les vacances scolaires des animations sont proposés.

Un intérêt et une bonne mobilisation des adolescents pour les activités autour du bricolage, de la construction.

→ **Au niveau de l'axe scolarisation**

La déscolarisation des enfants du voyage reste un problème récurrent. Et lorsque les enfants sont inscrits, **l'assiduité n'est pas satisfaisante.** Cette année, nous faisons le constat **d'une hausse des demandes d'inscriptions.** Cela serait dû **principalement à des contrôles de situation CAF plus fréquents vis-à-vis des familles Gens du voyage.** Dans le cadre de nos accompagnements, nous n'avons pas noté de contrôles par rapport à la scolarisation cette année. Ces contrôles de scolarisation ne sont fondés que sur des oui-dire, mais ils suffisent à inciter les voyageurs à scolariser leurs enfants.

La nouvelle démarche liée à la demande d'instruction en familles pour les inscriptions CNED a mis en difficultés de nombreuses familles cette année.

→ **Au niveau de l'axe accompagnement social et administratif**

Les familles qui fréquentent ce site sont visiblement moins autonomes. Cependant, on observe moins de sollicitations « excessives » du travailleur social. Ceci peut être dû aux départs des familles moins autonomes au mois d'avril.

La dématérialisation des démarches administratives qui accentue les difficultés, une méconnaissance des aides et un manque de confiance dans les administrations.

Peu de cohésion sociale, entre les différents groupes « roms » et « voyageurs » qui fréquentent ce site.

Les évolutions constatées à mi-parcours

En ce qui concerne les adultes :

- Une confiance qui s'est installée envers le TSA
- Une bonne participation des femmes et des jeunes filles aux ateliers bien être.

En ce qui concerne les enfants :

- Une implication et une curiosité pour les animations proposées.
- Les ateliers lectures sont repérés et on note un engouement croissant des enfants pour la lecture.
- L'acquisition de connaissances dans divers domaines : santé, culture
- L'évolution du comportement de certains enfants qui parviennent à se conformer aux règles de vie en groupe.

Les pistes d'améliorations et les perspectives

- Poursuivre notre travail de médiation sur le terrain en direction des parents pour favoriser la scolarisation.
- Poursuivre notre travail avec l'Education Nationale et le CASNAV pour la scolarisation des EFIV.
- Développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, accompagner les parents dans leur rôle éducatif.
- Poursuivre notre accompagnement vers plus d'autonomie des voyageurs « Faire avec » et non « Faire pour », valoriser leurs savoirs afin qu'ils acquièrent confiance en eux.
- Développer de projets en direction des jeunes et encourager la participation
- Favoriser le lien social et le mieux vivre ensemble sur le site de la Malle

Animations 2022

ACTIVITES LOISIRS, EXPRESSION ARTISTIQUE ET MANUELLES	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Activités TSA : activités périscolaires, jeux extérieurs et intérieurs ; jeux de société, activités manuelles, activités artistique, accueil adolescents...	Janvier à décembre	149 participants
Nanou Puppo : activité manuelle arbre à évaluation	Janvier à octobre	42 participants
Arts sonores: activité manuelle	Février	30 participants
Wellinton : Activité sportive Boxe	Mars à octobre	43 participants
Le Fil D'Ariane : Cirque et Magie	Mars	11 participants
EducSport 13 : activités sportives	Juillet	6 participants
Nanou Puppo : moulage halloween	octobre	9 participants
PROMOTION FAMILIALE		
La brigade du jeu : jeux en bois pour petits et grands	Avril	30 participants
AMUZIC : spectacle musical « Ziko Tempo »	Juin	21 participants
Fête de fin des vacances : Food truck à Pizza	Aout	23 participants
ATELIERS DECOUVERTE SCIENCES /ENVIRONNEMENT		
AMAG : médiation animale	Février	12 participants
Les petits débrouillards : astronomie	Février à avril	25 participants
Les machines de Larry : atelier bricolage adolescents	Mars	12 participants
Les petits débrouillards : la biodiversité	Juillet	2 participants
ATELIERS PREVENTION / SANTE		
Etudiants odontologie : Prévention bucco-dentaire	Mars / avril	55 participants
Etudiants infirmiers : prévention alimentation et activité physique	Mars / avril	18 participants
Octobre rose : prévention cancer du sein	Octobre	17 participantes
AUC : activités sportives pour les femmes et adolescentes	Mai à novembre	25 participantes
ATELIERS CULTURELS LUDIQUES ET /OU CREATIVITE		
En route pour les histoires : Enseignes des Contes	Février à décembre	40 participants
Peuple et culture : Lecture et activité manuelle	Février	8 participants
Image clé : lieu de vie	Février	18 participants
Image clé : Roman photo	Avril	23 participants
Image clé : l'école idéale	Avril	30 participants
Florence : Chant du Monde	Juin	12 participants
Image clé : Respect des lieux collectifs	Septembre à novembre	22 participants

La démarche du TRI SELECTIF et gestion des ENCOMBRANTS engagée**ANNEXE 01**

Le tri sélectif et un espace de collecte des encombrants sont mis en place sur tous les sites

De plus, une plaquette d'information et de sensibilisation a été réalisée à l'attention des voyageurs, ainsi qu'une attestation d'accès en déchetterie.

Nous pouvons noter un réel succès de ce nouveau fonctionnement.

La démarche PREVENTION CANINE engagée**ANNEXE 02**

Suite au travail mené en février 2012 avec la Société Protectrice des Animaux, une plaquette d'informations et de prévention canine a été élaborée. Elle est remise et expliquée à chaque voyageur arrivant en possession d'un animal.

V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE

A. Tarification

1. Le droit d'usage

Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille (1 ou 2 caravanes)

- Eau : 3,60 € le m3 (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)
- Dépôt de garantie : 100€
- Droit ouverture des fluides : 30€

Prestations dispensées à titre payant

- Télécopies 1,00 € la feuille
- Photocopies 0,30 € la feuille
- Timbres-poste A la valeur faciale

2. Perception du droit

Concernant la perception du droit d'usage, le paiement hebdomadaire est adapté à la réalité économique et aux modes de vie des familles.

Du 01/06 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées caravanes	9 508	7 889	7 954	6969
Droits d'usage encaissés (fluides compris)	78 088 €	64 621 €	73 763 €	61 988 €
Impayés	0 €	0 €	223	1 796

Le système de prépaiement, nous permet d'avoir un suivi en temps réel des consommations et une meilleure maîtrise des redevances.

Nous n'avons eu aucun dépassement de temps de séjour, ni mesures d'interdiction de séjour pour cette année. Cette somme correspond aux impayés de la période de confinement (année 2020) de famille qui à ce jour ne s'est pas représentée sur le site.

3. Tarification cantine scolaire et services rendus

Le tarif appliqué aux enfants du voyage de l'Aire de la Malle est celui appliqué aux enfants de la commune soit de 2.85 euros.



4. Consommations et coûts des fluides

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Taux d'occupation	87%	72%	73%	64%

EAU	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en m3	4 449	3 947	5 986	4 403	-26
Coût total en €	13 225	12 117	14 624	11 741	-20

ELECTRICITE	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en kWh	277 716	210 666	269 768	216 060	-20
Coût total en €	40 239	33 161	44 634	37 050	-26

TELEPHONIE (fixe, mobile et internet)	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Coût total en €	1 433	1 471	2 806	3 697	32

B. Les subventions et participation

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Subventions	88 197	79 982	80 307	75 611	-6
DDETS - Aide à la Gestion des Aires d'Accueil	88 197	79 982	80 307	75 611	-6
Participation Métropole AMP	68 174	110 278	110 278	111 565	1

Commentaires :

Dans le cadre du financement par l'Etat (décret du 29 juin 2001) à l'action « Aide à la Gestion locative des Aires d'Accueil » (AGAA) des gens du voyage, nous sollicitons chaque année, un renouvellement de subvention de fonctionnement sous forme d'Allocation pour le Logement Temporaire (ALT2), auprès de la DDETS. Le décret du 9 mars 2018 indique une part fixe de 56,50 € par place caravanes et par mois et une part variable de 75,95 € par place caravanes en occupation réelle.

C. Rappel de faits de l'année 2022

Janvier :

- Piratage électrique par 3 familles en dépassement de temps de séjour, dont les procédures d'expulsions sont en cours. Le branchement illicite est relié à un poteau EDF, situé sur la départementale 6. Constat de la gendarmerie. Le dépôt de plainte ne peut être fait que par la mairie de Cabriès en raison de la situation géographique. Les familles sont depuis, en interdiction de stationnement jusqu'à nouvel ordre sur toutes les aires d'accueil de la métropole d'Aix-Marseille Provence.

Février :

- Atelier Image Clé : thème abordé : Lieu de vie
Le projet avec cette structure est prévu pour se dérouler sur deux ans, qui se déploie sur les quatre aires d'accueil avec comme fil rouge la lutte contre l'illettrisme via l'outil numérique. Concernant les ateliers menés en 2022, les enfants ont réalisé des vidéos. Les enfants sont amenés à se déplacer sur le site pour des prises de vues, prise de son etc... En février 2021, cette même structure avait créé avec les enfants des sites une chaîne YOUTUBE « DICAV ma chaîne » qui compte depuis 161 abonnés.

Mars :

- Prévention bucco-dentaire avec les étudiants en odontologie de la Timone : rencontre avec les familles du site de La Malle. Plusieurs examens bucco-dentaires ont été effectués sur les enfants. Les étudiants ont constaté de nombreuses caries dues à un brossage irrégulier et des consommations importantes de bonbons et boissons sucrées. Plusieurs conseils de brossage ont été délivrés.
En raison de l'horaire de passage des étudiants (le matin) il a été compliqué pour eux de rentrer en contact avec les mamans pour leur faire part des problèmes de caries relevés sur leurs enfants.
- Prévention autour de l'alimentation avec les étudiants infirmiers IFSI: atelier autour de l'alimentation. Le but de cette intervention, le bien fondé de manger des légumes.

Avril :

- Passage de la gendarmerie qui recherche un voyageur que nous connaissons, mais non présent sur le site.
- Sinistre sur notre barrière d'entrée, causé par un usager. Celui-ci refuse de faire un constat, faute d'assurance (voiture). Nous reportons les frais de réparation à sa charge. Après des menaces de sa part contre les personnels, celui-ci sort en fraude durant la nuit. La famille est en interdit de stationnement sur toutes les aires d'accueil de la métropole d'Aix-Marseille Provence, jusqu'à paiement de la dette.
- 7 familles sont mises en interdit durant 6 mois en raison de dépassement de temps de séjour.
- Prévention bucco-dentaire avec les étudiants en odontologie de la Timone : nouveau passage des étudiants sur le site. Des familles ont été orientées vers l'hôpital de la Timone

pour réaliser des soins dentaires à leurs enfants. Un groupe d'enfant a bénéficié de conseils sur les bons gestes lors du brossage de dents.

- Prévention autour de l'alimentation avec les étudiants infirmiers IFSI: les étudiantes infirmières sont venues proposer des animations autour de l'activité physique.
- Atelier Image Clé : poursuite de l'activité du mois de février, avec la création d'un roman photo. Les enfants ont pris des photos sur site, création des dialogues.
- Atelier Image Clé : nouveau thème « l'école idéale »
Les enfants ont pensé à l'école idéale en relevant les points positifs et négatifs ; puis ils ont réalisés des vidéos sous forme d'interview à destination de la chaîne YOUTUBE « DICAV ma chaîne »
- Atelier « La brigade du jeu » : animation ludique autour du jeu en bois qui s'adresse autant aux enfants, qu'à leurs parents. La totalité des enfants étaient présents (+ de 30) Très bonne ambiance entre enfants et parents.
- Atelier « Les petits débrouillards » : les enfants ont réalisés des fusées et ont découvert la réaction chimique entre du vinaigre et du bicarbonate de soude qui a servi de carburant à leurs fusées. Les parents ont assistés aux décollages des fusées.

Mai :

- Retour des familles irlandaises (8 familles) sur notre site. Très bonne ambiance et aucun souci relationnel avec les familles françaises.

Juin :

- Du 1^{er} juin au 10 juin, panne internet, ce qui engendre des soucis de gestion (prépaiement sur le logiciel, téléphonie, E-mail etc...)
- Dégradation sur un emplacement durant un week-end par des adolescents ; les protections des cornières en inox ont été arrachée. La responsable du site convoque les parents, après avoir identifié les jeunes mis en cause.
Les pères ont effectués les réparations. Les familles ont reçu un avertissement.
- Nouveau passage de la gendarmerie à la recherche d'un voyageur. Non présent sur le site de La Malle.
- Spectacle Musical : représentation du spectacle « Ziko Tempo » par la compagnie Amuzic. Enfants et parents ont assisté au spectacle humoristique et musical, abordant plusieurs thématiques notamment celle du développement durable avec la représentation d'instruments fait à partir de matériaux recyclés. A la suite de cette représentation, les enfants ont cherché des déchets qui pouvaient se trouver sur le site et s'en sont servis pour fabriquer des instruments et faire de la musique.

Juillet :

- Activité sportive avec EducSport 13 : les enfants ont pu réaliser différents parcours en trottinette, suivi d'une ballade sur tout le site.

Août :

- Le 17 août, en début d'après-midi fortes rafales de vent qui ont couchée 2 arbres sur le site. Pas de dégât matériel sur site, ni sur les caravanes des usagers.
- Fête de fin de vacances : en présence d'un Food Truck de notre partenaire « Yes We Camp ». Les enfants et parents ont préparés les ingrédients pour confectionner des pizzas. La journée s'est poursuivie par un apéritif avec toutes les familles présentes sur l'aire d'accueil.

Septembre :

- Dégradations durant un week-end sur différents emplacements ; essentiellement des robinets d'éviers cassés. La responsable du site convoque les 4 familles, après avoir identifié les jeunes mis en cause. Elles se voient pénaliser de la somme de 45.75€/famille. Les familles ont reçu un avertissement.
- Durant le week-end du 3 et 4 septembre, un cambriolage a été commis dans nos locaux, causant également des dégâts matériels. Le coffre-fort a été forcé, l'argent qui s'y trouvait a été volé. Suite à cette effraction la protection du coffre-fort est renforcée. Une plainte est enregistrée à la gendarmerie de Bouc Bel Air.

Octobre :

- Octobre Rose : prévention du cancer du sein. Nous sommes allés à la rencontre des femmes pour leur offrir une rose et échanger avec elles sur les bonnes pratiques en matière de dépistage et de suivi médical.

Novembre :

- Atelier Image Clé : réalisation d'un script et éléments de décors pour la création d'une vidéo sur le thème « Respect des espaces collectifs »

Décembre :



- Décoration du sapin de Noël par les enfants. Réalisation de sablés de Noël avec les enfants, qui les ont partagés avec les familles présentes sur l'aire d'accueil. Les enfants ont eu droit à une distribution de père Noël en chocolat.

VI. CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continu plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'utilisateur vers une autonomie. Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Aotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Aotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Aotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

VII. ANNEXES

ANNEXES

1) Plaquette « Trier ses déchets »	p 57
2) Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil »	p 58
3) Album photos	P 60

Plaquette « Trier ses déchets »

Annexe 01

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?

N°Azur 0 810 00 31 10
http://dechets.aglo-paysd Aix.fr

Aire d'accueil d'Aix-en-Provence - Le Bény - déchetiers les plus proches	Aire d'accueil du Pays d'Aix - déchetiers les plus proches
Aix-La Parade Centre de Tri et de Triage Rue des Méses 04-129 / 31 8 - 170 Déchets après le 1er : 04-129	Centre de Tri et de Triage Quai des Clabonniers Lindouze 04-129 / 31 8 - 170 Déchets après le 1er : 04-129
BOUC BEL AIR Lieu de Poste de Tri - 03102 Lindouze 04-129 / 31 8 - 31 8 Déchets après le 1er : 04-129	Centre de Tri et de Triage Quai des Clabonniers Lindouze 04-129 / 31 8 - 170 Déchets après le 1er : 04-129
VITROLLES 23300 Lindouze 04-129 / 31 8 - 170 Déchets après le 1er : 04-129	

Les déchèteries sont fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

LES intrus QUI NE SE RECYCLENT PAS. SE JETTENT DANS VOTRE Poubelle HABITUELLE.

En déposant votre verre dans les colonnes d'apport volontaire, votre geste contribue à faire progresser la recherche contre le cancer. Chaque année la Communauté du Pays d'Aix verse à la Ligue contre le cancer 3,05 € par tonne de verre collectée sur le territoire communal.

Trier ses déchets, un geste pour notre environnement

Collecte & Valorisation des Déchets Ménagers
Le Centre de Tri et de Triage
N°Azur 0 810 00 31 10

100% TRI
Alotra
PAYS D'AIX

Trier ses déchets, un geste pour l'environnement, un plus pour la propreté...

Verre

- Bouteilles
- Pots, bocaux en verre

Emballages

- Boîtes métalliques
- Bouteilles en plastique
- Briques, petits cartons, cartons lait, boîtes d'œufs

Journaux / papiers

- Papiers, prospectus, journaux
- Magazines
- Enveloppes

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?
N°Azur 0 810 00 31 10
http://dechets.aglo-paysd Aix.fr

LES EMBALLAGES COLLECTÉS SONT TRIÉS ET ACHIMINÉS VERS LES FILIÈRES DE RECYCLAGE.

Pour les autres déchets la déchèterie, le bon réflexe

À CHAQUE TYPE DE DÉCHETS SON CARISSON ASSOCIÉ

Une question, un dysfonctionnement ?
N°Azur 0 810 00 31 10

Attestation d'accès en déchèterie *

Autorisation d'accès aux déchèteries du territoire de la communauté du Pays d'Aix pour une durée de 3 mois à partir du :

Volume maximum autorisé : 1.5m³ par jour.

Nom : _____

N° immatriculation du véhicule concerné : _____

Signature et tampon Alotra de l'aire d'accueil obligatoire.

*Doissant être présentée obligatoirement à l'entrée de la déchèterie.

I. Les animaux sur les aires d'accueil

Conformément à l'Art 15 du Règlement intérieur qui vous a été remis à votre entrée, vous trouverez quelques règles complémentaires à respecter :

I. Vous devez présenter au gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage :

- Carte d'identification de l'animal avec 2 possibilités :

Puce électronique ou **Tatouage**


- Un délai de 3 jours vous est accordé pour vous mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1982 relatif à la détention des animaux, ainsi que l'article L 212-10 du Code Rural qui rend obligatoire l'identification de tout animal de plus de 4 mois.

Tout chien de 1^{ère} catégorie est interdit sur le site!



- Le carnet de santé doit être à jour des vaccins :
 - carré hépatique
 - leptospirose
 - parvovirose
- Premier vaccin à 3 mois en 2 injections par intervalle de 2 mois puis un rappel annuel.



Attention : Sans ces vaccins votre chiot risque de mourir. Il peut également transmettre des maladies à toute votre famille. C'est pour cela qu'il est préférable que vos animaux soient vaccinés.
- Dans l'emplacement qu'il vous sera attribué, les animaux devront avoir obligatoirement :
 - Une niche réglementaire
 - niche en bois adaptée à la morphologie de l'animal
 - attachée réglementaire sur un anneau de fixation (2m50 de long)
 - à proximité de la niche doit se trouver une gamelle d'eau claire et régulièrement changée.

Ne pas se servir d'une caisse de transport comme d'une niche (manque de place et d'isolation).



II. Savoir des chiots

- Les chiots doivent rester auprès de leur mère pendant une période irrévocable de 3 mois.

Si non risque de comportements pouvant être rencontrés à l'âge adulte :


 - caractère agressif
 - problème neurologique
 - problème de santé grave
- Stérilisation conseillée pour le bien-être et la santé de l'animal et pour la tranquillité du propriétaire pour éviter :
 - un chien fugueur
 - une meute de mâle autour d'une chienne en chaleur
- Tous les combats d'animaux sont strictement interdits (exemple : chien, coq etc....)


- Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de tuer sur l'aire d'accueil et ses abords, tout animal destiné à la consommation alimentaire (article R214-E3 du code rural).



III. Intervention des services de protection

Conformément à l'Art 10 du règlement intérieur concernant le respect des règles de vie collective, la Police municipale et les services de la protection animale sont autorisés à intervenir sur les lieux.




AIRES D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

OBLIGATIONS CONCERNANT LA DÉTENTION D'ANIMAUX

	<p>► CONDITIONS DE DÉTENTION</p> <p>ARRÊTÉ DU 25 OCTOBRE 1982 ART. L234-1 À 234-6 DU CODE RURAL ART. R234-27 DU CODE RURAL</p>		<p>► IDENTIFICATION OBLIGATOIRE</p> <p>ART. L212-10; R215-15 DU CODE RURAL Amende de 1^{re} classe (ou plus 750€)</p>
	<p>► VACCINATION ET STÉRILISATION RECOMMANDÉES</p>		<p>► TRAITEMENTS CONTRE LES PARASITES RECOMMANDÉS</p>
	<p>► CHIEN ERRANT INTERDIT</p> <p>ART. L221-19-1 À L221-25 DU CODE RURAL ART. R622-2 DU CODE PÉNAL Contravention 2^e classe (ou plus 150€)</p>		<p>► DÉJECTION CANINE INTERDITE</p> <p>ART. R622-3 DU CODE PÉNAL Contravention 2^e classe (ou plus 150€)</p>
	<p>► MAUVAIS TRAITEMENT INTERDIT</p> <p>ART. L234-3 ET R215-4 DU CODE RURAL ART. R633-1, R664-1 et R665-1 DU CODE PÉNAL Contravention de 3^e (ou plus 450€), 4^e (ou plus 750€) ou 5^e classe (ou plus 1500€)</p>		<p>► VENTE RÉGLEMENTÉE</p> <p>ART. L214-8 DU CODE RURAL ART. R215-5-1 DU CODE RURAL Contravention de 1^{re} classe (ou plus 750€)</p>
	<p>► ACTE DE CRUAUTÉ ou ABANDON INTERDIT</p> <p>ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contravention jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement</p>		<p>► ABATTAGE INTERDIT</p> <p>ART. R214-77; R214-84 À R214-86 et R214-89 À R214-91, R215-8, R215-6 et L654-3 DU CODE RURAL Contravention de 3^e (ou plus 450€), 4^e (ou plus 750€) ou 5^e classe (ou plus 1500€)</p>
	<p>► COMBAT INTERDIT</p> <p>ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Contravention jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement</p>		<p>► CHIEN DE 1^{ère} OU 2^{ème} CATÉGORIE INTERDIT</p> <p>(réglement intérieur de l'aire d'accueil)</p>

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS SERA PASSIBLE DE VERBALISATION ET DE POURSUITES JUDICIAIRES.

ATTENTION LA POLICE MUNICIPALE ET LES SERVICES DE LA PROTECTION ANIMALE POURRONT INTERVENIR À TOUT MOMENT !

SPECTACLE « ZIKO TEMPO » : COMPAGNIE AMUZIC



ATELIERS « EN ROUTE POUR LES HISTOIRES » : ENSEIGNES DES CONTES



ATELIER TROTINETTE : EDUCSPORT 13



PREVENTION ALIMENTATION : ETUDIANTES IFSI



ATELIER CHANT DU MONDE : FLORENCE



ACTIVITES MANUELLES : ARTS SONORES



FOODTRUCK: LA CARAVANADE



ATELIER NUMERIQUE : IMAGE CLE



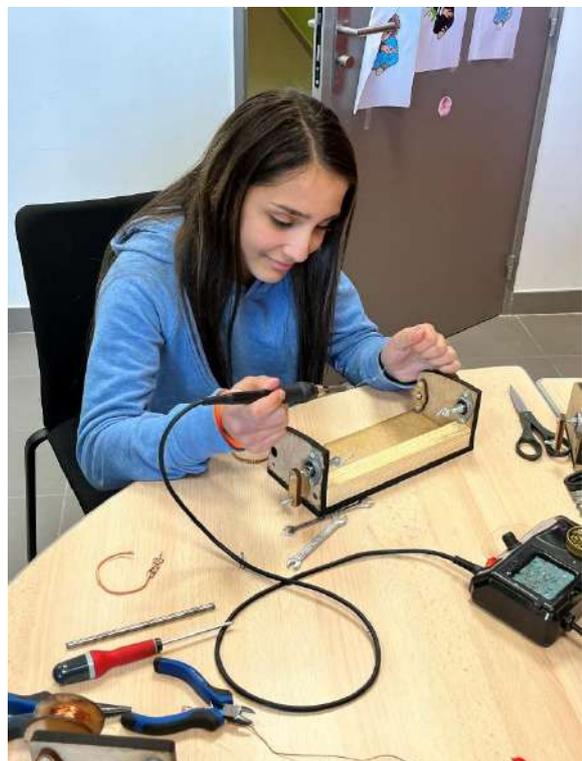
PROMOTION FAMILIALE : LA BRIGADE DU JEU



ATELIER CIRQUE : LE FIL D'ARIANE



ATELIER BRICOLAGE : LES MACHINES DE LARRY



ATELIER SCIENTIFIQUE : LES PETITS DEBROUILLARDS



ACTIVITES MANUELLES : NANOU PUPPO



ALOTRA LAUREAT DU CONCOURS FONDATION ORANGE





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE SALON DE PROVENCE/ LANÇON-PROVENCE/PELISSANNE «LA GARENNE»



Délégation Service Public

Siège social : 33, boulevard Maréchal Juin - 13004 Marseille

SOMMAIRE :

I. INTRODUCTION	3
II. DESCRIPTIF DU SITE.....	5
III. LES DONNEES COMPTABLES	8
A. Régime financier et des biens	8
1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public.....	8
2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus	9
3. État des variations du patrimoine immobilier.....	9
4. Situation des biens et immobilisations	9
6. État des autres dépenses de renouvellement réalisées.....	10
7. Inventaire des biens désignés au contrat.....	10
9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien	10
B. Personnel et entretien	11
1. Effectifs du délégataire	11
2. Travaux réalisés en 2022.....	13
3. Autres travaux réalisés en 2022	15
4. Adaptations à envisager en 2023	16
IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	16
A. Action de gestion	16
1. Moyens techniques.....	16
2. Services effectifs	19
1. Accueil et du suivi des familles.....	29
1. Scolarisation et soutien scolaire.....	32
2. Santé et prévention.....	36
4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement	39
5. Activités de loisirs.....	41
V. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE	44
A. Tarification	44
1. Le droit d'usage.....	44
2. Perception du droit	45
3. Tarification cantine scolaire :	45
4. Consommations et coûts des fluides	45
B. Les subventions.....	46
C. Rappel de faits de l'année 2022	46
VI. CONCLUSION.....	48
VII. ANNEXES	49

I. INTRODUCTION

ALOTRA – Association pour le Logement des Travailleurs – est une Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Créée en 1954, ALOTRA intervient principalement sur le Département des Bouches du Rhône, et dorénavant en région SUD PACA. Son métier est la gestion locative sociale.

Initialement, ALOTRA gérait essentiellement des Foyers de Travailleurs Migrants en réalisant exclusivement des travaux de sécurité et de maintenance sans réhabilitation des structures pour conforter l'habitat. En 1996, ALOTRA s'implique dans le Plan Quinquennal de traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, permettant la réhabilitation de ses structures et leur mutation en résidences sociales. En 2004, ALOTRA a réhabilité l'ensemble de son patrimoine.

Ayant vocation à intervenir sur les différents maillons de la chaîne de l'habitat, ALOTRA a diversifié ses produits et sa clientèle.

Fin 2022, ALOTRA gère :

- 9 résidences sociales à destination de ménages défavorisés et de travailleurs immigrés ;
- Une résidence pour étudiants ;
- Une résidence pour des fonctionnaires d'État ;
- Près de 60 logements en diffus ;
- Un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ;
- 5 aires d'accueil pour les Gens du voyage pour la Métropole-Aix-Marseille-Provence: Le Réaltor (Aix les Milles), Rives hautes (Fuveau/Meyreuil), La Malle (Bouc Bel Air/Simiane Collongue), La Garenne (Lançon de Provence, Péliissanne et Salon de Provence) Le Bargemont (Martigues) ;
- Une aire d'accueil de L'Isle sur la Sorgue pour la Communauté de Communes du Pays de Sorgues Monts Vaucluse ;
- Une aire d'accueil d'Arles pour la Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;
- Deux centres sociaux : le Réaltor (Aix-en-Provence) et Le Bargemont (Martigues) pour un public issu du voyage.

ALOTRA mène aussi d'autres actions auprès des populations d'origine tsigane sédentarisées telles que :

- ✓ Gestion sociale renforcée de 50 logements adaptés pour des familles tsiganes sédentaires du quartier du Bargemont à Martigues, pour le compte de la S.A. d'H.L.M. Erilia depuis le 20 février 2005 ;
- ✓ Gestion Locative Technique et Sociale adaptée de 112 logements habités par un public d'origine tsigane habitant les quartiers de Ruisseau Mirabeau, pour le compte du bailleur CDC Habitat Social, depuis avril 2012.

Près de 5200 personnes sont ainsi accueillies au sein du parc géré par ALOTRA. L'association assure ainsi l'accueil d'un public diversifié (jeunes, familles, hommes, femmes, étrangers, Gens du voyage...) rencontrant majoritairement des difficultés économiques et sociales.

En 2003, dans le cadre de son développement maîtrisé et au regard de son métier de gestionnaire social, ALOTRA a donc souhaité étendre son champ d'intervention au domaine de la gestion des aires d'accueil des Gens du voyage, et plus globalement à celui de l'habitat de la population tsigane.

Le SIVU des communes de Salon de Provence, Lançon et Pelissanne a procédé en septembre 2012 à une consultation (prestation de service dans le cadre des articles 28 et 40.II du nouveau Code des Marchés Publics) pour la gestion et l'animation de l'Aire d'Accueil des gens du voyage « Aire de la Garenne ». Suite à cette consultation, la gestion et l'animation de cette aire ont été confiées à ALOTRA à compter du 06 janvier 2014.

En octobre 2013, ALOTRA se voit attribuer la Délégation de Service Public de l'Aire d'Accueil des Gens du voyage de La Garenne pour une durée de 5 ans, jusqu'au 10 janvier 2019. A compter du 01/01/2018, la compétence de la gestion de l'Aire d'Accueil est transférée à la Métropole Aix Marseille Provence.

En mai 2019, ALOTRA a été retenue pour une nouvelle DSP du 01/06/2019 au 31/05/2026 .Le périmètre de cette concession comprend au moment de sa prise d'effet les quatre aires suivantes: «Le Réaltor» d'Aix les Milles, «La Malle» de Bouc-Bel-Air, «Rives Hautes » de Fuveau et « La Garenne » de Salon.

ALOTRA a donc été **retenue pour la nouvelle DSP Métropolitaine 2019-2026.**

Ce rapport présente l'activité et l'analyse du service délégué à ALOTRA de l'Aire d'Accueil La Garenne du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.



II. DESCRIPTIF DU SITE

Aire d'Accueil pour les Gens du voyage de SALON DE PROVENCE / LANÇON-PROVENCE / PELISSANNE LA GARENNE

Adresse

Route de La Garenne
13330 Salon de Provence
Tel : 04.42.56.35.95 - Fax: 04.42.11.78.23
Mail : gl.salon@alotra.fr

Environnement du site

- Equipement aménagé à Salon de Provence sur un terrain de 22 000 m² sis sur la parcelle cadastrée CS93.
- A moins de 8 km du centre-ville de Salon de Provence.
- A proximité de la zone commerciale de Salon de Provence et de sa zone d'emploi.
- Proche des voies de circulation RD70, RD19, RD113^N, A54 et A7 ainsi que des commerces et Equipements Publics des communes voisines, Lançon-Provence, Grans et Pélissanne.

Capacité d'Accueil et descriptif des places de stationnement

- 25 places de 165 m² chacune avec distribution et comptage individualisés des fluides.
- L'accès à l'Aire d'Accueil La Garenne s'effectue depuis la RD70.
- Chaque place dispose :
 - 1 bloc sanitaire composé de :
 - 1 WC isolé.
 - 1 espace de toilette chauffé et isolé doté de patères et douche.
 - 1 local technique.
 - 1 évier.
 - 1 espace cuisine/buanderie.
 - 1 accès à l'énergie électrique.
 - 1 accès à l'adduction d'eau potable.
 - 1 accès à l'évacuation des eaux usées domestiques.
 - 1 dispositif de coupure ciblée d'électricité.
 - 1 étendoir à linge.
 - 165 m² environ pour le stationnement des véhicules.

Aménagements et équipements de l'Aire d'Accueil

Au titre des ouvrages immobiliers

- 1 bâtiment administratif en rez de chaussée, meublé, d'une surface de 95 m² abritant les services de gestion, composé par :
 - 1 hall d'accueil.
 - 1 bureau et sa banque pour la gestion locative.
 - 1 bureau pour la gestion sociale.
 - 1 espace lecture/télévision.
 - 1 vestiaire équipé d'une douche pour le personnel.
 - 1 espace polyvalent cuisine/détente pour le personnel et réunions occasionnelles.

1 WC.

1 local pour le rangement de l'outillage et les compteurs du bâtiment.

- 1 bâtiment polyvalent surélevé avec rampe d'accès abritant :

1 salle pour les animations et son hall d'entrée de 10 m² environ.

2 sanitaires pour PMR d'environ 8 m² équipées de 2 WC, 1 douche, 2 lavabos, 1 bidet.

1 local technique centralisé de 10 m² abritant les compteurs individualisés des fluides (eau, électricité), le TGBT, le système d'arrosage automatique des espaces verts, les disjoncteurs différentiels...

- 11 blocs sanitaires doubles d'environ 32 m² chacun.
- 3 blocs sanitaires simples d'environ 18 m² chacun.
- 1 local pour conteneurs à déchets.

Au titre des biens et équipements

- 10 conteneurs à poubelles.
- 45 candélabres d'éclairage dont 7 pour les abords et la voie publique.
- 1 parc à jeux pour les enfants de 1 à 6 ans.
- 1 terrain d'évolution pour activités diverses.
- 1 portail de régulation des entrées / sorties.
- 7 places de parking visiteurs.
- 1 sortie de secours.
- 1 barrière séparative.
- 1 bassin de rétention des eaux pluviales.
- 1 raccordement au réseau public d'adduction d'eau potable.
- 1 station de refoulement des eaux usées et son raccordement au réseau public d'assainissement.
- 1 carrefour d'entrée aménagé et raccordé sur la voie publique.
- 1 clôture par grillage rigide à mailles larges.
- 1 enseigne signalisant l'Aire d'Accueil.

Livraison 06 janvier 2014

Ouverture au Public 10 janvier 2014

Inauguration 23 janvier 2014

Horaires et temps de séjour :

L'Accueil des familles est assuré du :

Lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Et le samedi de 9h00 à 12h00

L'Aire est fermée les week-ends et les Jours Fériés

Une astreinte technique est en vigueur le samedi de 12h00 à 22h et le dimanche de 9h à 22h y compris les jours fériés

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois.

Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

Organisme gestionnaire et chargé des missions sociales :

ALOTRA

Association pour le Logement des Travailleurs

33, boulevard du Maréchal Juin - 13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 18 01 80 - Fax : 04 91 18 01 88

Président : Pascal GALLARD

Directeur Général : Sylvain RASTOIN

Aire bénéficiant des agréments, Centre Social et Accueil Loisirs Sans Hébergement, mutualisés.



III. LES DONNEES COMPTABLES

A. Régime financier et des biens

1. Le compte annuel de résultat de gestion de la Délégation de Service Public

a. Dépenses et évolution

CHARGES	2021	2022	Evolution	Commentaires
60 - Achats	69 829	63 634	-9%	
1 - Achats non stockés (eau, élec)	45 334	40 800	-10%	Baisse du taux d'occupation
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	1 467	1 863	27%	Véhicule de service
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	9 099	9 387	3%	
5 - Fournitures Admin & Autres	1 511	893	-41%	
6 - Animations / Actions sociales	12 418	10 691	-14%	
61 - Services extérieurs	15 551	31 783	104%	
1 - Sous traitance générale		10 000	#DIV/0!	Sté de nettoyage
2 - Locations mobilières et immo	813	430	-47%	
3 - Entretien et réparation	12 151	18 703	54%	
5 - Assurance	2 231	2 276	2%	Véhicule de service
7 - Cotisations diverses	356	375	5%	
62 - Autres services extérieurs	31 451	19 694	-37%	
1 - Rémunération d'intermed & Hono	24 613	13 490	-45%	Intérim AT
2 - Publicité, publications...	-	425	-	
3 - Déplt, Mission & Réception	1 507	1 635	8%	
4 - Frais postaux et télécom	3 753	4 071	8%	Passage Fibre
5 - Services bancaires	50	73	46%	
7 - Formation	1 528	-	-100%	
63 - Impôts et taxes	8 572	8 058	-6%	
1 - Impôts et taxes sur rém.	6 570	7 367	12%	
2 - Autres impôts et taxes	2 002	690	-66%	Redevance occupation domaine public
64 - Charges de personnel	109 433	115 273	5%	
1 - Rémunérations du personnel	79 220	80 775	2%	
2 - Charges sociales	30 213	29 166	-3%	
3 - Autres charges du personnel		5 332	-	
65 - Autres charges de gestion courante	13 704	13 700	0%	
2 - Charges de Structure	13 700	13 700	0%	Selon DSP
Divers	4	0	-97%	
66 - Charges financières	-	-	-	
2 - Autres charges financières	-	-	-	
68 - Dotation amortissements, provisions	4 661	4 994	7%	
1 - Dotations aux amortissements	4 661	4 661	0%	
2 - Dotations aux provisions	-	333	-	
Total général	253 201	257 137	2%	

Recettes et évolution

PRODUITS	2021	2022	Evolution	Commentaires
70 - Prestations de services	52 732	56 410	7%	
1 - Prestations d'hébergement	23 694	22 618	-5%	Baisse du taux d'occupation (-4pts)
2 - Fluides quittancés	28 736	33 545	17%	
3 - Produits annexes	302	247	-18%	
74 - Subventions d'exploitation	212 007	212 007	2%	
Collectivités Territoriales	142 356	144 017	1%	Selon DSP
Département			-	
Contribution Métropole AMP - TPS	142 356	144 017	1%	
Etat	69 651	68 193	-2%	Participation de l'Etat
DDCS : AGAA	69 651	68 193	-2%	
75 - Produits divers de gestion	6	1	-91%	
Divers	6	1	-91%	
79 - Transfert de charges	332	-	-100%	
Total général	265 078	268 621	1%	

Commentaires :

Nous constatons une baisse du taux d'occupation mais une consommation de fluides plus importante, ce qui explique cette légère augmentation globale.

RESULTAT GLOBAL	2020	2021	2022	Evolution %
	38 115	11 877	11 484	-3

Ce résultat s'explique de la manière suivante :

→ le résultat reste stable.

2. Méthodes et éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus

Les factures sont comptabilisées et imputées dans les comptes comptables correspondants, à l'exception de :

Objet	Calcul correspondant
Adhésion FNASAT	3 019€ répartis en fonction de la masse salariale des Aires d'accueil d'ALOTRA Dont 375 € pour La Garenne

3. État des variations du patrimoine immobilier

Site	Variation de la valeur immobilière en €
Aire de La Garenne Salon de Provence	Zéro

4. Situation des biens et immobilisations

Description des immobilisations :

- Véhicule de service Peugeot Partner
- Quote part d'un véhicule du responsable

Programme d'investissement :

- Renouvellement des matériels à la date de leur mise hors service

5. Suivi du programme contractuel d'investissement

Suivi du programme contractuel d'investissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public :

Néant

Méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation :
Les investissements Alotra s'amortissent selon la méthode linéaire.

6. État des autres dépenses de renouvellement réalisées

Sans objet

7. Inventaire des biens désignés au contrat

Biens de reprise par la Métropole :

- Mobilier
- Véhicule Peugeot Partner
- Défibrillateur

Biens propre au délégataire :

- Matériel informatique et administratif
- Matériel et outillage
- Téléphonie et monétique
- Matériel d'animations

8. Engagements à incidences financières

Néant

9. État des provisions constituées afin de remplir les obligations d'entretien

ALOTRA ne provisionne pas les travaux d'entretien courant mais fait une prévision budgétaire pour l'année. Ce poste n'apparaît d'ailleurs pas au Cadre Financier de Référence de la convention en cours.

B. Personnel et entretien

1. Effectifs du délégataire

Ci-après les effectifs du délégataire affectés à l'exécution de la présente convention, avec la liste nominative du personnel du service délégué, leurs qualifications.

	Nom	Statut	Qualification	Période exercée
Responsable Pole Gestion Locative	Nathalie GARDETTE	CDI	Bac	Du 01/01 au 16/05/22
Responsable Pole Gestion Locative	Nora ABA	CDI	MASTER2 RH BAC +5	18/10/22-au 31/12/2022
Poste 2 / 1 ETP				
Chef d'établissement	Ludivine ANTHOUARD	CDI	Bac +2	Du 01/01 au 31/12/2022
Poste 3 / 1,5 ETP				
Agents techniques	Pascal HUY	CDI	Sans	01/01/22 au 31/12/22
	MICHEL GILLY	INTERIM	BEP CHAUDRONNIER	21/12/2022 au 31/12/2022
	Philippe VAZZAZ	CDI	BP Educateur sportif Cap électricité	26/04 au 31/12/2022
	BRUNA ADRIEN	INTERIM	BAC +2	27/06/22 au 20/08/22
	BLONDEL WILLIAM	INTERIM	SANS	31/08/22 au 13/09/22
Agent mobile salon /AIX	Gabriel DONCKERS	CDI		02/05/22 au 31/12/22
Astreinte week-end	Thierry MARCHESANO	CDI	Sans	Du 01/01 au 31/12/2022
Poste 4 / 0,1 ETP				
Responsable Pôle Social Animation	Fatiha ALI SOUDJA	CDI	DEJEPS	Du 01/01 au 31/12/2022
Poste 5 / 0,5 ETP				
Travail Social Animation	Aymeline PARROT	CDI	DECESF	01/01/2022 au 31/12/2022

Une mutualisation des moyens humains est mise en place entre les différentes aires d'accueil de la Métropole Aix Marseille Provence.

Au 1^{er} juin 2019, **un poste de Responsable du Pôle de Gestion Locative des Aires d'Accueil de la Métropole AMP** été créé. Il a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil : de Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites Métropole AMP.

Rattachés au Responsable du Pôle Gestion Locative :

- **Le Chef d'Etablissement** est chargé de l'accueil, des arrivées et des départs, du bon fonctionnement de l'Aire, de la perception du droit d'usage et du respect de son règlement intérieur ;
- **L'Agent Technique** est chargé du nettoyage et de la maintenance au quotidien de l'ensemble de l'Aire et des astreintes de la semaine en dehors des heures d'ouverture des bureaux ; Il contribue aussi au respect du règlement intérieur par un contact quotidien avec les voyageurs et intervient auprès du public sur la gestion des déchets, des consommations d'eau et sur l'utilisation des équipements... Il participe à l'accueil pour l'entrée, l'encaissement et la sortie des familles, notamment le samedi matin.
- **L'agent d'astreintes** assure les interventions techniques en dehors des heures d'ouverture le samedi de 12h à 22h et le dimanche de 9h à 22h.
- **La Responsable du Pôle Social Animation** des aires d'accueil métropolitaines assure l'organisation et l'animation et a pour mission :
 - La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des aires d'accueil de la Métropole AMP
 - L'accompagnement des Travailleurs Sociaux Animation à organiser la mission sociale de leur structure
 - Le soutien technique aux chefs d'établissement
 - La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Rattaché au Responsable du Pôle Social Animation :

- **Le Travailleur Social Animation** met en place les différentes actions socio-éducatives et construit le réseau auprès des différents partenaires, apporte de l'aide aux familles devant réaliser des démarches auprès d'organismes divers, accompagne et oriente ces familles vers les dispositifs et structures de droit commun, tels que définis dans le Projet Social (cf. Annexe 3 de la convention DSP)

Les missions et tâches dévolues à ces agents sont nécessairement réalisées dans le cadre d'une transversalité forte au sein de cette équipe pluridisciplinaire. Des réunions d'équipe régulières sont instaurées et confortent les complémentarités et articulations en son sein.

Le Chef d'Etablissement et son équipe bénéficient bien entendu d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un contrôle exercés par la Responsable du Pôle Gestion Locative des Aires d'Accueil. Outre le soutien du Responsable du Pôle Travaux d'ALOTRA, ces agents bénéficient aussi de l'encadrement du Directeur de la Gestion Locative Sociale et de son adjoint.

La formation du personnel est une des priorités d'ALOTRA pour répondre aux besoins du public. Les salariés développent par la formation des compétences pour mieux comprendre les évolutions de la société et agir sur elles, avec les usagers des services. Les temps de formations sont aussi des lieux de confrontations et de découvertes réciproques où les acteurs d'un même champ d'intervention se rencontrent.

Les formations pour 2022 sont les suivantes :

- Reconduction de la formation **sur l'analyse des pratiques professionnelles** pour l'ensemble des salariés des sites.
- Formation BAFA : pour le TSA
- Formation environnement avec le Loubatas pour le TSA
- Formation **secouriste sauveteur du travail** pour un salarié du site
- Equipier de 1eres interventions incendies
- Habilitation électrique

- Comprendre et diagnostiquer la précarité numérique par Emmaüs connect
- Formation sur logiciel Excel selon niveau
- Animer des ateliers collectifs par Emmaüs connect.

Dans le cadre du projet d'évaluation du Projet social, la Responsable du Pôle de Gestion locative et la Responsable du Pôle Social Animation bénéficient d'une formation – action animée par Cap Méditerranée, depuis juillet 2019 et ce, pour une période de 3 ans.

2. Travaux réalisés en 2022

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2021 Du 01/01 au 31/12/2021		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Nettoyage					
Nettoyage des locaux administratifs	Matin	3 fois/semaine	x		
Nettoyage et désinfections des containers à déchets	Matin	3 fois à 4 fois semaine	x		
Nettoyage des abords de l'aire.	quotidien	Tous les jours	x		
Nettoyage des locaux techniques et des installations de chauffage	1 fois par mois	Tout au long de l'année	x		
Nettoyage quotidien de l'Aire d'Accueil	Matin et après-midi	Tous les jours	x		
Voirie et réseaux					
Travaux de nettoyage et d'entretien des grilles avant réseau, collecteur principal, débouchage de l'ensemble des canalisations (pluvial)	4 fois par an	Tout au long de l'année	X		
Vidange bacs hydrocarbure et boues	1 fois par an	15/11/2022	X		
Curage du bassin de rétention	1 fois par an	25/05/2022	X		
Entretien des tuyaux d'évacuation d'eaux usées jusqu'au droit des murs de fondation des bâtiments	Selon les besoins	Tout au long de l'année	X		
Curage du réseau d'eaux usées	1 fois par an	04/10/2022		X	

Passage camion hydro cure station de pompage	1 fois/trimestre	04/10/2022		X	
Toiture					
Entretien, événements en toiture	Selon les besoins		X		
Remplacement partiel d'élément de couverture	Selon besoins		X		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Electricité					
Vérifications et remplacement des prises électriques, interrupteurs, néons, douilles, hublots étanches, ampoules et platines de candélabres et ampoules des locaux	Selon les besoins	Tout au long de l'année	X		
Remplacement de disjoncteurs de réarmement et boîtier étanche, vérification et remplacement de porte de fermeture de coffrets électriques	Selon les besoins		X		
Contrôle des installations électriques (chauffage compris)	1 fois / an	Janvier 2022	X		
VMC					
Entretien de la ventilation mécanique centralisée	1fois/an	Février 2022	X		
Espaces verts					
Débroussaillage de l'aire et des abords	Selon les besoins	Tout au long de l'année	X		
Plomberie					
Remplacement et entretien de robinetterie	Selon les besoins	Tout au long de l'année		X	
Remplacement de comptage eau froide/eau chaude	Selon les besoins	Selon besoin		X	
Relevage panier et nettoyage poire station de pompage	2 fois/mois		X		

Types de travaux	Périodicité	Dates de réalisation	2021 Du 01/01 au 31/12/2021		
			Entretien courant	Renouvellement réalisé	Modernisation
Façade					
Entretien des façades	Selon les besoins	Néant	X		
Peinture					
Reprise des peintures sur les éléments des ouvrages (4 poteaux préau PMR)	Selon les besoins	Néant	X		
Entretien des peintures sur plafond, parois, menuiserie,... (bureau GL-cuisine-couloir locaux administratifs)	Selon les besoins	Néant	X		
Retouche peinture des grilles bordant le terrain	Selon les besoins	En cours	X		
Traitement antirouille et finition sur ouvrage métallique (portails entrée et sortie – portes salles d'activités – sanitaires PMR)	Selon les besoins	A renouveler régulièrement	X		

3. Autres travaux réalisés en 2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<ul style="list-style-type: none"> Réalisations des éventuelles interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> Réfection de la terrasse entrée bâtiment administratif Fixation de la grille du vide sanitaire du bâtiment administratif Réfection des bas des portes des emplacements Entretien des espaces verts tout au long de l'année et du bassin de rétention Changement de plusieurs panneaux grillagés de l'Aire d'Accueil Remplacement de toutes les serrures des locaux technique des emplacements Changement des prises de courant sur les emplacements Réfection des peintures des portails

4. Adaptations à envisager en 2023

Travaux à envisager	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du système de prépaiement Fabrication des plots pour auvent Changement de la porte d'entrée Réfection de la façade du local poubelle 	<ul style="list-style-type: none"> Métropole (CT3) Métropole (CT3) Devis en cours Alotra

IV. ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

A. Action de gestion

1. Moyens techniques

a. État des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Vérification de 5 extincteurs	13/01/2022	ADI
Vérification des installations électriques	19/01/2022	Sté Qualiconsult
Analyse légionellose test	Sept 2022	Société ENIXUS

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2022 au 31/12/2022	SMACL

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Travaux électriques	GASTALDI ELECTRICITE
Station de pompage	SAUR
Vidange bacs hydrocarbure	JR ASSAINISSEMENT
Curage bassin de rétention	JR ASSAINISSEMENT
Entretien système d'alarme	OBJECTIF SECURITE
Plomberie / Serrurerie / Quincaillerie	SIDER / WELDOM
Entretien imprimante fax multifonction	IMPRESSIO
Papeterie	BRUNEAU
Produits entretien	ADELYA/COLDIS
Eclairage	FAUCHE

b. Partenariat

Il était important de créer un réseau et un partenariat pour proposer un accueil adapté et pouvoir pérenniser les liens avec les voyageurs. Il est important aussi qu'ils sachent ce qui existe en matière de structure et d'accompagnement sur les communes dont dépend l'aire (Salon, Lançon, Pelissanne), ainsi que les structures elles-mêmes qui méconnaissent bien souvent ce public. Dans ce but, un travail de partenariat continue à se développer.

NOMS	Services/Lieu d'intervention	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Métropole Aix Marseille Provence : Territoire du Pays Salonais	Institutionnel	Délégation de Service Public	Gestion, organisation, actions socio-éducatives et animation de l'Aire d'Accueil.	MAMP Territoire du pays d'Aix est le délégant.
Protection Maternelle et infantile	Institutionnel	Orientation	Orientation des familles vers la MDS de secteur	Partenariat
Direction éducation des villes : Salon Lançon/Pelissanne	Institutionnel	Coordination	Favoriser la scolarisation en maternelle et primaire	Partenariat
Service Communal d'Hygiène et de Santé Centre de Vaccination	Institutionnel	Coordination	Vaccinations gratuites	Partenariat
Services des inscriptions scolaires	3 communes (Salon-Lançon- Pelissanne)	orientation	Contacts réguliers pour inscriptions et radiations	Partenariat
Service cantine	Salon	Orientation	Contacts réguliers pour inscriptions, désinscription et régularisation des paiements	Partenariat
Ecoles	Education Nationale	coordination	Contacts réguliers pour points avec la référente institutrice suivant les enfants des GDV	Partenariat
	Inspection académique	coordination	Contacts avec l'Inspectrice Académique en cas de difficultés d'inscription	Partenariat
	3 communes	coordination	Contacts concernant les problématiques rencontrées	Partenariat
CASNAV	Education Nationale	coordination	Contacts pour échanger sur les problématiques de scolarisation	Partenariat
CNED	Education Nationale	coordination	Contacts pour inscriptions et suivi des dossiers des jeunes	Partenariat

NOMS	Services/Lieu d'intervention	Nature du partenariat	Actions développées thématiques	Commentaires
Service hygiène et santé de la ville de Salon	Service de la ville de Salon	Réalisation d'actions d'orientations	Prévention et vaccination pour les résidents (enfants, adolescents et adultes)	Partenariat
Professionnels de Santé	Médecins généralistes +1 dentiste + 1 gynécologue	Suivi des familles	Contacts réguliers pour suivi médical	Partenariat
CPAM	Institution	Suivi des dossiers	Contacts pour informations sur les droits des résidents	Partenariat
MDS	PMI et service santé + service informations préoccupantes	coordination	Informations et orientation des enfants de 0 à 3 ans + suivi des femmes enceintes + enfance maltraitée	Partenariat
CCAS	Centre Communal Action sociale de Salon et Lançon	Orientation, information et suivi des dossiers des familles + domiciliation	Accueil des familles sans enfants + des personnes en situation d'handicap(s)	Partenariat
CAF	Institution	Suivi des familles (Alloc familiales + RSA)	Orientation et information des résidents	Partenariat
MDPH	Conseil Départemental	coordination	Orientation et suivi des dossiers des personnes atteintes de handicap(s)	Partenariat
Fraternité Salonnaise	Association	coordination	Orientation des résidents pour des demandes d'aides alimentaires	Partenariat
Sauvegarde 13	association	coordination	Protection de l'enfance	Partenariat
Restaurant du cœur	Salon	coordination	Aides alimentaire	Partenariat
Initiative Agglopôle Provence	Salon	coordination	Infos et soutien à la création d'autoentreprise	Partenariat
Assurance GDV	Association	coordination	Orientation pour prise d'assurance	Partenariat
IFSI	Salon	coordination	Action de prévention Santé et alimentation	Partenariat
Art et révélation	Associatif	Réalisation d'activité manuelle	Activité manuelle	Prestataire
Educports13	Associatif	Accès à la culture loisirs	Activités sportives	Prestataire
Brigade du jeu	Associatif	Réalisation d'actions culturelles	Jeux de bois	Prestataire

2. Services effectifs

a. Fréquentation de l'Aire d'Accueil

Définitions :

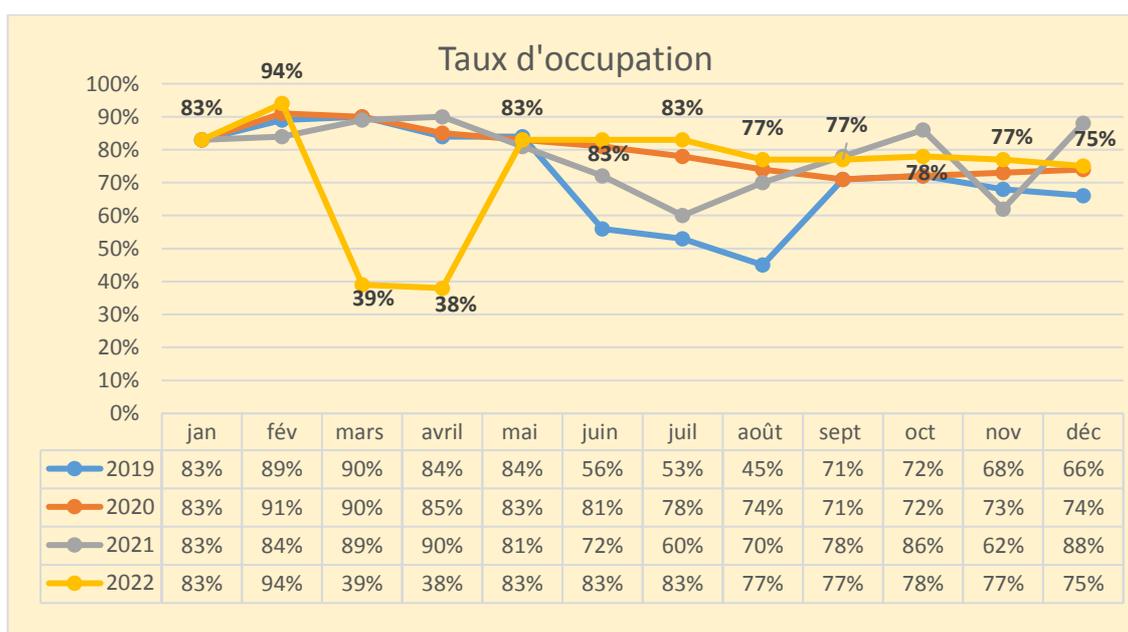
- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100

Chiffres pris en considération du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	260	202	259	204
Nombre total de personnes accueillies	433	354	470	473
Taux d'occupation (%)	72%	70%	79%	75%
Nombre moyen journalier de caravanes	52	45	28	38
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	46	57	49	51

Observations:

Nous constatons une baisse du taux d'occupation par rapport à 2021 (-4 pts).

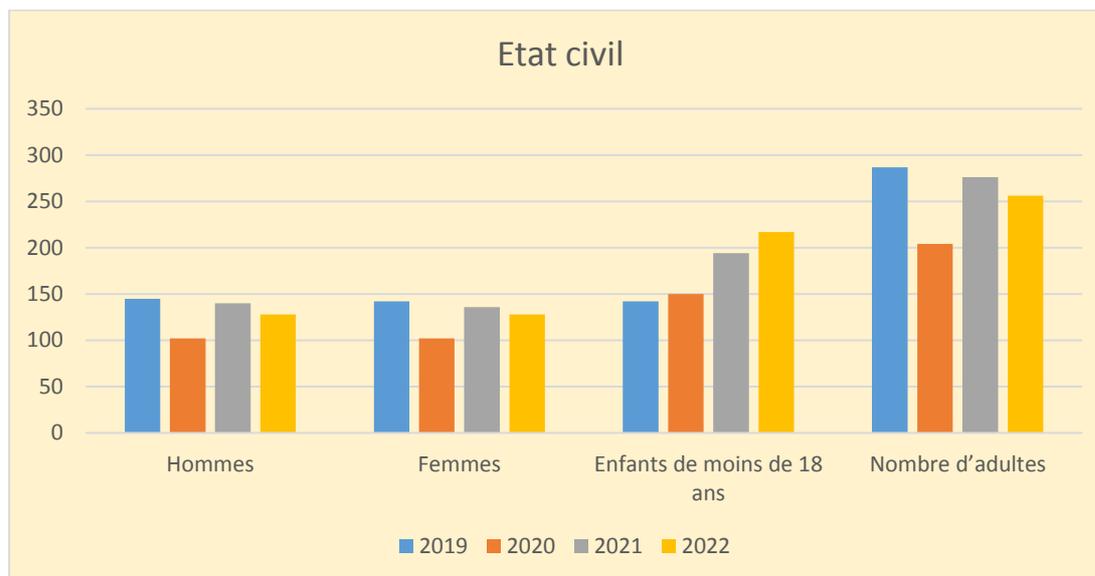
Cette baisse s'explique par la fin de la pandémie et des confinements qui a permis aux voyageurs d'être à nouveau mobile et de changer de lieu. La durée moyenne de séjour par famille est en légère hausse (+ 4%), ce qui correspond également à la scolarisation des enfants et à leur assiduité scolaire. L'Aire d'Accueil de la Garenne, reste un site familial. Les familles aiment fréquenter le site en raison des actions éducatives, culturelles, sportives menées par l'équipe en place et à l'accompagnement au démarches par la gestionnaire sociale.



Etat civil (Du 01/01 au 31/12)	2019	2020	2021	2022
Hommes	145	102	140	128
Femmes	142	102	136	128
Enfants de moins de 18 ans	142	150	194	217
Nombre d'adultes	287	204	276	256

Observations :

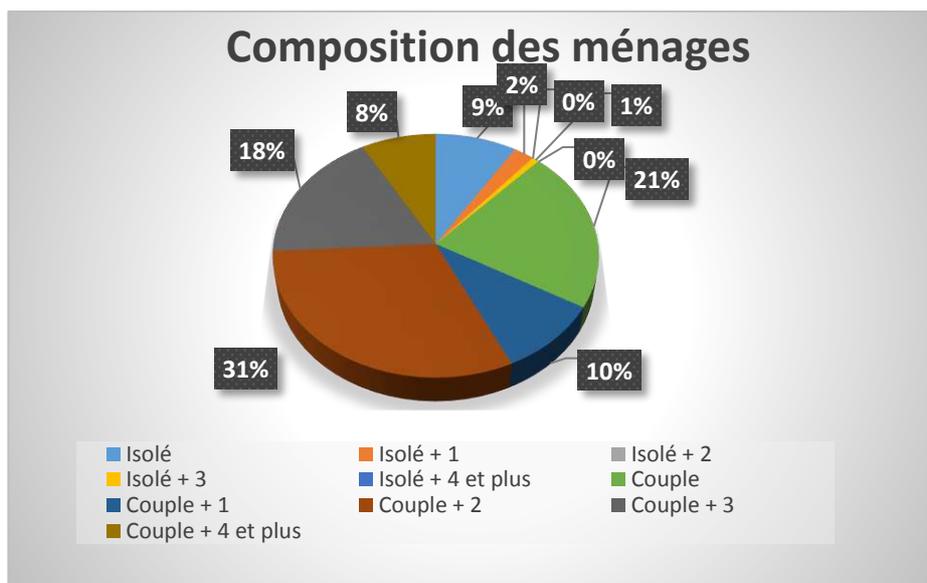
- En 2022, nous pouvons constater une hausse des effectifs chez les moins de 18 ans, ce qui peut indiquer une hausse de la natalité, en effet en 2021 la part de 0/17 était de 41.3% (en effectif nous comptons sur l'année 194 enfants âgés en 0 et 17 ans, cette tranche d'âge représente 45.9% en 2022 (soit 217 enfants entre 0/17 ans). On peut ainsi se reporter au tableau infra intitulé « composition des ménages », il y a eu un bond des couples + 4 et plus.
- La part des adultes est moins importante en 2022, après 18 ans les enfants sont autonomes et ils fondent leurs familles, ils auront ainsi leurs propres caravanes et voyageront en famille, ce qui est la caractéristique de ces publics (voyage en groupe).



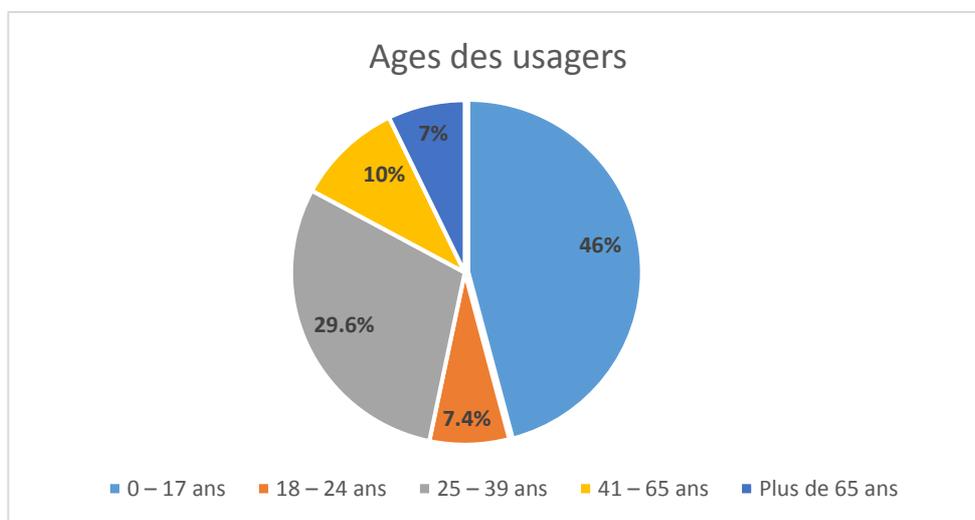
Composition des ménages Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Isolé	7	18	17	12
Isolé + 1	6	6	2	3
Isolé + 2	0	0	2	0
Isolé + 3	2	1	0	1
Isolé + 4 et plus	0	1	0	0
Couple	40	19	33	29
Couple + 1	26	14	19	13
Couple + 2	35	26	39	42
Couple + 3	16	19	31	24
Couple + 4 et plus	8	6	2	11

Commentaires :

- L'accueil des couples + 4 est en hausse en 2022 (+ 9ts) par rapport à 2021, ce qui s'explique également par l'attrait de l'aire qui reste un site familial et où les enfants bénéficient d'un accompagnement pour la scolarité et d'activités Ludo éducatives. .
- Les couples +2 enfants représentent sur l'année, 31% de familles accueillies et 21% sont des couples sans enfants.
- L'Aire d'Accueil conserve sa vocation familiale comme le prouve la part significative de l'accueil des familles avec enfants.



Age des usagers Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
0 – 17 ans	142	150	194	217
18 – 24 ans	66	35	41	35
25 – 39 ans	125	104	157	140
41 – 65 ans	91	50	60	47
Plus de 65 ans	5	15	18	34



Caractéristiques socio-économiques

Le faible niveau de ressources et le coût que représente la vie sur les aires d'accueil est une donnée que nous retrouvons sur nos aires, même si l'aire d'accueil. Si l'exercice d'un métier est souvent lié à l'appartenance d'un groupe en général, les voyageurs ont, pour la majorité, des statuts d'autoentrepreneurs et donc de travailleurs indépendants. Ainsi l'activité économique d'une partie des gens du voyage généralement non-salariée, est soumise à d'importants aléas, les principales activités exercées pour ce statut sont : façadier, peintre en bâtiment, couvreurs, élagueurs et nous faisons le constat que nombre de ces entrepreneurs ont perdu des contrats et des sources de revenus, eux-mêmes le disent « il n'y a plus de travail dans la région et ça devient de plus en plus difficile de faire face aux dépenses du quotidien ». Les ressources sont souvent complétées par des allocations telles que les prestations familiales, RSA, AAH ou allocation spéciale vieillesse.

Une partie non négligeable des gens du voyage présentent des fragilités en termes d'insertion professionnelle liées à une scolarité interrompue précocement et à l'absence de qualification. Traditionnellement, ils occupent des métiers en tant que travailleurs indépendants dans le ferrailage, le commerce ambulante, le rempaillage, l'entretien des espaces verts, le nettoyage des façades.

b. Accueil

En 2022, les équipes d'ALOTRA ont poursuivi l'application des recommandations et mesures sanitaires liées au Coronavirus. L'affichage perdure dans les locaux. De plus, le discours de prévention quotidien était encore accompagné des gestes barrières et il s'est poursuivi tout au long de cette année. Ce travail au quotidien est très chronophage.

Le maintien du lien social et les actions de prévention santé sont devenus les axes prioritaires de notre projet social. On note que les usagers ont eu des difficultés à respecter les règles de distanciation sociale et le port du masque dans les locaux. Les agents d'ALOTRA doivent régulièrement rappeler le respect des gestes barrières. Le travailleur social reçoit uniquement sur rendez-vous, une seule personne étant autorisée à se présenter dans le bureau du travailleur social.

Définition :

Un usager est un voyageur qui passe obligatoirement par l'accueil pour bénéficier d'un service.

Un participant est une personne (enfants, adolescents ou adultes) qui participe à une activité proposée.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre d'usagers	277	106	155	278
Nombre participants*	519	527	349	500

Le nombre de participants est étroitement lié aux types d'animations que nous proposons au cours de l'année et qui entraîne la participation d'un public plus ou moins important

Les actions menées dans ce domaine sont l'information et l'accompagnement social.

- Orientation et accompagnement dans la rédaction des courriers, au renouvellement de certains droits (CMU), à l'élaboration des déclarations (impôts, RSA, RSI ...) et l'accompagnement à la santé vers les professionnels concernés.
- Des liens ont été établis avec des personnes ressources de Pôle Emploi pour des renseignements sur la formation, l'emploi et les statuts de micro entreprises, mais aussi avec BTP Emploi pour des missions en intérim.
- Pour les jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale et l'ADDAP13 ont mis en place un suivi pour les accompagner dans leur futur projet (mobilité, stage) ainsi qu'une participation aux activités sportives et culturelles de la Commune de Salon.
- Mise en place des campagnes de prévention telles que : la vaccination, la santé, l'hygiène, l'alimentation...

Les outils mis en place pour les usagers :

- Un ordinateur est mis à la disposition du public (femme, homme, adolescent et enfant) ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour les démarches en ligne (sachant que la dématérialisation se développe et que désormais toutes les démarches administratives devront se faire par internet pour les résidents).
- Un panneau d'affichage est installé dans le couloir des bureaux pour mettre à la disposition, un certain nombre de renseignements nécessaires au quotidien
- Un classeur enrichi depuis l'année précédente avec les coordonnées des professionnels de santé du territoire et d'autres informations nécessaires au quotidien (administratives, mobilité, associations caritatives, listing des aires d'accueil environnantes, activités culturelles et éducatives).

c. Gestion quotidienne de l'Aire d'Accueil

Pour une organisation complète de la gestion de chaque aire, ALOTRA pose les principes suivants :

- L'Aire d'Accueil est un équipement public et un lieu de vie et de séjour pour des enfants, des adultes et des familles différentes.
- C'est un lieu respectueux des droits et des devoirs des populations qui y sont accueillies.
- C'est un équipement de service public dont les critères qualité sont au cœur de son activité.
- C'est un outil permettant l'accompagnement social, socio-éducatif et l'insertion sociale des personnes et familles qui y sont accueillies.
- L'Aire d'Accueil est destinée exclusivement aux Gens du voyage non sédentarisés.
- C'est un espace qui est géré par une équipe et encadré par un règlement intérieur et des horaires d'ouverture et de fermeture.

Au titre de la gestion de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargée :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

L'accueil des usagers est un temps important car il permet :

- De s'assurer que la famille répond bien aux conditions d'admission sur l'aire (cf. être « voyageur », c'est-à-dire être détenteur d'une carte nationale identité) ;
- De lui présenter l'aire et l'emplacement qui lui sera réservé afin que la famille puisse se déterminer quant à son séjour sur l'aire concernée ;
- D'informer les familles sur les règles de fonctionnement de l'aire (cf. explications, remise du règlement intérieur) et la vie locale (services publics, modalités d'inscription à l'école...);
- D'assurer son installation sur un emplacement adapté ;
- De remplir les formalités administratives d'usage (enregistrement des familles nouvellement arrivées, vérification de leur identité, copie des cartes grises et des attestations d'assurance, établissement de la fiche signalétique par famille ...).

Observations :

- L'ouverture de l'aire a créé beaucoup de polémiques et a généré beaucoup d'appréhension de la part du voisinage avec lequel nous coopérons, pour harmoniser et apaiser les relations entre ces habitants et les voyageurs.
- La population des gens du voyage rencontre régulièrement des difficultés à assurer les véhicules : caravanes, fourgons ou voitures. Afin de leur faciliter l'accès à l'Aire d'Accueil, nous leur proposons un accompagnement administratif, nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de trouver des compagnies d'assurance qui acceptent d'assurer les gens du voyage.
- Nous n'avons pas d'espaces pour les chiens et rencontrons régulièrement des difficultés quant à l'emplacement de ceux-ci. Cette situation engendre des problèmes de propreté, mais également des conflits avec le personnel de l'aire, ainsi qu'entre les voyageurs (chiens errants, morsures, déjections canines ..).
- Les équipements destinés à l'évacuation des eaux usées ne sont pas adaptés à l'usage des voyageurs (manque d'un réseau d'évacuation des eaux usées à même le sol pour l'usage des machines à laver et du nettoyage quotidien de tous les véhicules)
- Le local à poubelle arrive vite à saturation et des déchets destinés à la déchetterie tels que des pneus, des bouteilles de gaz, des gravats s'accumulent ou sont stockés dans les containers destinés aux ordures ménagères.
- De plus, aucune poubelle (types cerclage sur les mats d'éclairage) n'a été installée, nos agents déplorent le manque de civisme des voyageurs qui jettent les déchets à même le sol, nous avons mis en place dans le cadre de nos activités des ateliers sur le tri sélectif, afin de les sensibiliser.

d. Gestion en termes d'entretien et de sécurité

ALOTRA se charge de l'entretien courant et des menues réparations des installations mises à disposition sauf si elles sont occasionnées par de la vétusté, malfaçon ou vice de construction. Un entretien quotidien des bureaux administratifs et du local social est effectué. Le terrain dans sa globalité bénéficie d'un entretien régulier.

Le fonctionnement et l'entretien régulier des équipements et des espaces collectifs demandent notamment :

- de prévoir et d'effectuer si besoin la remise en état de l'emplacement avant chaque nouvelle installation,
- l'intervention autant que de besoins du responsable du pôle travaux et des agents techniques des autres aires de la Métropole, en soutien à l'Agent Technique affecté sur le site.

ALOTRA procède à un suivi attentif du respect des règles de sécurité et d'hygiène.

ALOTRA est très vigilante quant à l'installation des véhicules tracteurs et caravanes sur le site, de façon à ce que soient scrupuleusement respectées les consignes relatives aux règles de sécurité (à titre d'exemple, pour une évacuation rapide en cas d'incendie ou d'inondation).

Indiquons que d'une façon générale, le bon entretien de l'aire, le souci d'une application effective du règlement intérieur et la qualité des relations que l'équipe sait entretenir avec les Gens du voyage apparaissent être les trois éléments liés et déterminants pour une gestion efficace d'une Aire d'Accueil.

e. Respect du règlement intérieur

En 2019, un nouveau règlement intérieur a été proposé dans le cadre de la Délégation Service Public 2019/2026, pour une application à compter du 1^{er} juin 2019.

Le respect du règlement intérieur est déterminant pour le bon fonctionnement d'une Aire d'Accueil.

Le règlement intérieur ordonne sur l'Aire d'Accueil les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité.

Il est déterminé de manière claire et précise et de façon à en faciliter la compréhension et l'application par tous :

- **Les règles de vie en collectivité** : bruit, hygiène, circulation des véhicules, responsabilité parentale, relations entre usagers et avec le personnel intervenant sur le terrain ...
- **Les obligations réciproques** : respect des règles de fonctionnement en contrepartie de la mise à disposition par la collectivité d'un emplacement et de ses services.
- **Les modalités de perception** des droits d'usage et leur montant.
- **A compter du 1^{er} décembre 2019**, un avenant a été apporté à la nouvelle DSP concernant les horaires d'accueil qui se décompose comme suit :
Les horaires d'accueil des caravanes : L'ouverture de l'aire est assurée de 9H00 à 12h30 et de 13h30 à 17H00 en semaine et le samedi de 9h00 à 12h00.
Accueil du public : Les bureaux administratifs sont ouverts de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi). Le relais est assuré par une astreinte
- **La durée maximum de séjour** et les délais minimums entre deux séjours.
- **Les sanctions encourues** en cas de non-respect des règles établies.

L'application effective du règlement intérieur étant déterminante pour le bon fonctionnement de l'Aire d'Accueil, une attention soutenue et vigilante quant à son respect est l'un des axes majeurs de l'action d'ALOTRA. Des notions comme « le respect », « l'honneur » ou celle liée à la place de l'individu au sein de la communauté prennent là un sens singulier. Leur compréhension est déterminante pour développer des modalités d'intervention adaptées et efficaces. Le règlement intérieur est affiché, remis avec les explications nécessaires à chaque famille lors de son arrivée sur l'aire.

Afin d'éviter la sédentarisation de familles et donc de préserver la vocation de passage de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est particulièrement attentif au **respect du temps de séjour** indiqué dans le Règlement Intérieur. Le respect du temps de séjour est l'un des points déterminants permettant un respect effectif du Règlement Intérieur dans sa globalité, et donc le bon fonctionnement de l'aire.

Depuis le 1^{er} juin 2019, la durée de séjour est portée à 6 mois par an (sous l'ancienne DSP la durée de séjour était de 5 mois par an) sachant qu'un séjour ne peut excéder 3 mois et qu'entre deux séjours une interruption de 30 jours s'impose. Afin de faciliter le respect cette durée du temps, ALOTRA informe les familles dès leur accueil que l'aire est un lieu de passage et donc, avec une durée de séjour limitée qu'il faudra impérativement respecter

L'expérience montre que lors de cet accueil, il n'est d'ailleurs pas inutile :

- De solliciter la famille sur la date projetée de son départ même si elle n'en a aucune idée lors de son arrivée,
- De lui signifier alors qu'il sera nécessaire de préparer ce départ, bien avant la date limite de son séjour, et qu'ALOTRA peut d'ailleurs l'aider si besoin à trouver de la place sur une autre aire.

Durée moyenne de l'accueil (en familles) :

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Moins de 1 mois	59	45	68	85
De 1 à 3 mois	81	42	42	58
3 à 6 mois	0	20	23	21
Plus de 6 mois	0	5	10	5

On constate une hausse des courts séjours, cela est à mettre en relation avec les conséquences économiques de la pandémie, qui a eu des impacts négatifs sur l'activité économique et sur l'emploi, les usagers ont donc à la recherche de petits contrats et de petits « boulots alimentaires » dans la région voire dans d'autres régions de France, d'où ces va et vient entre notre aire d'accueil et d'autres sites

Durée moyenne de séjour par famille du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 : 51 jours

Du 01/01 au 31/12	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de caravanes	194	159	202	259	204
Nombre de familles accueillies	97	101	112	145	135
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	58	46	55	49	51
Dépassement des temps de séjour (en nombre de familles et sur l'année)	4	0	5	8	5

Observations :

5 familles ont été en dépassement de temps de séjour durant l'année 2022, parmi elles deux ont eu des dérogations pour raisons médicales pour l'une et pour scolarisation pour ce qui concerne la seconde famille. Les autres familles ont reçu des courriers de relance et ont fait l'objet d'une interdiction de stationner sur nos aires d'accueil durant 6 mois comme prévu dans notre règlement intérieur.

L'Aire d'Accueil est un lieu de contact privilégié entre la société sédentaire et le monde du voyage.

Ainsi la qualité d'accueil et les services proposés par cet équipement sont fondamentaux pour constituer des relations harmonieuses sur le lieu de vie qui réunit diverses communautés tsiganes.

ALOTRA est gestionnaire d'établissements mais avant tout un opérateur du social, qui répond à des problèmes sociaux posés sur des territoires. Le volet social de l'activité d'ALOTRA auprès des Gens du voyage repose principalement sur un travail en réseau avec les acteurs, partenaires et dispositifs de droit commun existants sur la commune.

De ce fait, après avoir procédé à une approche de la situation de chaque famille, ALOTRA réalise un accompagnement personnalisé des familles accueillies vers les services publics et dispositifs existants. Un Chef d'établissement ayant des compétences sociales présent sur le site permet de connaître la situation de ces familles et de procéder à leur orientation, de favoriser la mobilisation et l'interface avec les services sociaux et autres services de droit commun. En complément, des actions spécifiques peuvent être mises en place, afin de conforter le caractère « lieu de vie » de l'Aire d'Accueil.

Depuis le 1er juin 2019, les modalités de gestion et d'animation des aires d'accueil de la Métropole Aix Marseille Provence sont uniformisées et harmonisées. L'Aire d'Accueil des Gens du voyage « La Garenne » est donc rattachée au Pôle Social Animation. Le Travailleur Social Animation (TSA) assure l'accompagnement social des familles et les activités d'animations.

Le Pôle Social Animation a pour mission :

- La mise en œuvre et le suivi du Projet Social des aires d'accueil
- L'accompagnement des Chefs d'établissement à organiser la mission sociale de leur structure
- Le soutien technique aux gestionnaires locatifs
- La prise en charge du suivi des familles pour la domiciliation administrative et le suivi RSA.

Le Pôle Social Animation assure une « fonction ressource » et apporte ses compétences auprès de chaque « chef d'établissement » affecté sur chacune des aires d'accueil.

Cette « fonction ressource » et l'apport des compétences du Pôle Social Animation déployée auprès des « chefs d'établissement » favorisent :

- La connaissance des ressources locales et la constitution d'un réseau d'acteurs facilitant l'accès au droit commun des Gens du voyage ;
- L'activité de conseil exercé auprès des « voyageurs » dans les démarches à effectuer vis à vis des institutions (CAF, Trésor Public, écoles et CNED, Chambre des métiers, Préfecture ou Sous-Préfecture...), « d'écrivain public » (lire un courrier et aider à sa compréhension, taper un devis, remplir sa déclaration fiscale...) et d'orientation personnalisée vers les services et les dispositifs locaux de droit commun.

En complément de cette activité « fonction ressource » et « apport des compétences », des actions d'animation et socio-éducatives se réalisent :

- Un certain nombre à titre d'exemple « l'aide aux devoirs », l'accompagnement pour les enfants inscrits au CNED
- La mise en place d'actions de socialisation, d'ateliers éducatifs pour les enfants et les adolescents

L'objectif principal de cet équipement est :

- Aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs obligations.

Mais aussi de :

- Maintenir et consolider les actions menées par cet équipement : accueil, actions socio-éducatives, prévention, scolarisation...
- Développer de nouvelles actions notamment en favorisant la rencontre des Gens du voyage avec des associations diverses
- Développer sur le plan local, un partenariat fort avec les instances institutionnelles, associatives et médico-sociales pour une insertion globale des Gens du voyage (santé, emploi, scolarisation,)
- Favoriser l'autonomie du public
- Permettre la responsabilisation individuelle et collective : implication et participation des Gens du voyage aux projets, ouverture sur l'extérieur (rencontres entre personnes d'origine et de milieux différents...)
- Enfin, désenclaver le site, le faire connaître et reconnaître sur le territoire d'Aix-en-Provence par les différentes institutions et au travers de projets qui permettent de communiquer avec l'extérieur.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les Gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Les axes majeurs du Projet Animation de cet équipement sont :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- La santé et la prévention
- L'animation et l'accès à la culture.

En tant que délégataire de service public depuis 2004, ALOTRA ne peut pas faire l'économie d'évaluer le Projet Social Animation et l'ensemble des actions conduites par les équipes en direction des Gens du voyage.

C'est en 2017, à la demande de la Métropole, qu'ALOTRA a commencé cet important travail d'évaluation du projet social animation en vue de le faire évoluer, de l'améliorer et de renforcer ces actions (élaboration d'un diagnostic, analyse de la qualité du service formulations d'objectifs et d'indicateurs.).

Le renouvellement de la DSP en 2019 a été l'occasion pour ALOTRA de s'emparer de la démarche d'évaluation. Pour ce faire, ALOTRA a fait appel à un cabinet conseil CAP Méditerranée afin de permettre aux équipes d'effectuer eux-mêmes l'évaluation des actions dont ils assurent la conduite. Le suivi de cette démarche d'évaluation se fait au sein du **comité technique d'évaluation (CTE)**.

Cette instance est constituée : des représentants de la Métropole et des deux territoires concernés Pays d'Aix et Pays Salonais ; pour ALOTRA : du Directeur de la Gestion Locative Sociale, de la Directrice du Développement social,

de la Responsable du Pôle Gestion Locative et de la Responsable du Pôle Social Animations. Le cabinet conseil est présent en tant qu'invité.

En 2022 Le CTE s'est réuni à 4 reprises :

- CTE restreint ALOTRA
 - 11/02/2022 : point sur la collecte des données, complétude du plan d'amélioration
 - 01/04/2022 : point d'étape sur le référentiel d'évaluation avec les équipes du pôle social animations
 - 05/05/2022 : état d'avancement du référentiel, analyse des flux
 - 29/11/2022 : état d'avancement du référentiel

Rappel de la démarche :

Conception par les équipes d'ALOTRA d'un référentiel spécifique pour l'évaluation du Projet Social Animation.

Son élaboration a mobilisé l'encadrement, les services administratifs et de gestion du siège, les équipes intervenants sur le champ de la gestion locative et du projet social animations. Ce travail a été soutenu par l'accompagnement de CAP Méditerranée dans le cadre d'une formation action. **Ce référentiel qui a une fonction de grille de collecte des données évaluatives a été décliné à partir des termes même du projet.**

Il se compose des deux grandes parties : les processus de gestion et le développement des activités du projet social. La partie sur le développement du projet social reflète les 4 axes du projet social cités ci-dessus et les catégories des actions programmées ; elle comporte 13 domaines :

Santé des enfants, santé des adultes ; accès aux soins, santé des femmes, vie sociale et loisirs ; culture ; projets jeunes ; lecture ; scolarisation, accompagnement social adultes ; lutte contre l'illettrisme ; numérique ; accompagnement administratif à la création d'entreprises. L'analyse des actions menées dans chaque domaine s'appuie sur des indicateurs qui sont de deux ordres : des indicateurs d'effectivité et des indicateurs d'impacts.

- Sur la base de ce référentiel, le deuxième temps de la démarche consiste pour les équipes en **une collecte des données d'évaluation au plus près du terrain et à leur retranscription sur le référentiel.** Cette collecte de données, est assurée en interne de manière continue.
- Enfin, pour chaque domaine traité, **l'évaluation donne lieu à une synthèse qui met en évidence les points forts de l'activité (son organisation, son impact) et les points à améliorer. A partir de ces synthèses, les pistes de progrès sont identifiées et un plan d'amélioration de la qualité est défini.**

Il est à noter que l'exercice d'évaluation ne peut se faire sans une participation active de nos partenaires. Aussi, une formation action a été organisée le 10 novembre 2020, elle permet une appropriation par le plus grand nombre de la pratique et de la culture de l'évaluation et la seconde formation a eu lieu en janvier 2021 avec d'autres partenaires.

A la lumière des informations recueillies, des résultats obtenus et de l'interprétation qui s'en dégage, des pistes d'améliorations seront présentées au Comité Technique d'évaluation pour validation, avant de diffuser et communiquer des résultats auprès des élus de la Métropole et des différents territoires.

En devenant l'affaire de tous, et en s'imposant comme une étape normale de notre activité, la démarche proposée contribue à assurer la qualité du service proposé aux voyageurs stationnant sur les aires d'accueil Métropolitaines.

1. Accueil et du suivi des familles

Les aires d'accueil gérées par ALOTRA accueillent de nombreuses familles qui bénéficient d'un accompagnement social avec les travailleurs sociaux Animation (TSA). Des permanences sont assurées sur le site. Les principales missions sont un accompagnement individuel vers le droit commun, la mise en place d'actions collectives et d'animations et l'accompagnement des familles pour la scolarisation des enfants

Il est proposé aux voyageurs **un accompagnement socio-éducatif et administratif** se traduisant par :

- Un accompagnement dans les démarches administratives ;
- Une orientation des familles vers le droit commun et une information générale sur les dispositifs existants pour les voyageurs de passage.
- Un poste informatique en libre accès à un ordinateur fixe avec internet pour les démarches administratives (aide du travailleur social)

Les actions menées dans ce domaine d'intervention sont les suivantes :

- **Accompagnement social** : soutien des personnes dans les démarches administratives ; ouverture et maintien des droits sociaux ; rôle de médiation entre voyageurs et organismes ; accompagnement dans la régularisation des situations sociales et financières ; aide à la rédaction des courriers ; explication des courriers reçus et des démarches à suivre ; information sur les droits et obligations ; régularisation face aux difficultés rencontrées auprès des organismes (ex : CAF, RSI, Préfecture, trésorerie, établissement pénitentiaire).
- **Accès à l'emploi et la formation** : information sur les dispositifs relatifs à l'emploi réflexion sur l'adaptation des dispositifs au mode de vie des voyageurs ; sensibilisation autour de l'autonomie sociale et financière ; accompagnement des travailleurs indépendants dans leurs démarches quotidiennes ; mise en relation avec les partenaires notamment avec la création du statut d'auto-entrepreneur (ADIE, RSI), orientations vers la mission locale pour les jeunes de moins de 25 ans.
- **Prévention en matière de santé adulte et enfant** : sensibilisation au suivi médical (bilans médicaux proposés par les organismes de protection sociale par ex) ; nécessité d'un référent médical (déclaration de médecin traitant obligatoire) ; sensibilisation au suivi PMI pour les enfants ; ouverture et maintien de droits à la protection sociale ; prévention des maladies sexuelles ; sensibilisation à l'utilisation des contraceptifs ; vigilance en matière de violences conjugales et sur enfant. Hygiène bucco dentaires et ateliers diététiques.
- **Sensibilisation à la scolarisation** : inscriptions en établissement scolaire ; inscription au CNED ; proposition de soutien scolaire dans les locaux ; lien avec les enseignants.
- **Accès à la culture et au sport** : atelier d'alphabétisation sous forme d'atelier de cuisine ; soutien scolaire (accompagnement à la lecture et l'écriture, la compréhension) ; atelier de poterie (travail manuel) ; ateliers cirque ou jeux (développement de la dextérité, anticipation, travail manuel, vie en groupe) ; atelier lecture (accès au savoir, à la lecture, curiosité), pratique et découverte d'activités sportives (respect des règles, motricité, hygiène physique).

Le partenariat incontournable

L'ouverture de l'Aire d'Accueil a été accueillie en 2014, avec beaucoup d'appréhension de la part du voisinage. Aussi, le travail d'ouverture et de communication en direction des habitants des alentours engagé depuis 2015, se poursuit, pour faire connaître notre public. Le travail en partenariat avec les structures associatives et institutionnelles s'est ainsi développé.

Ainsi, dans le cadre de nos missions, nous distinguons deux types de partenariat : un partenariat qui nous permet d'assurer un accompagnement socio-éducatif et administratif des familles. Et un partenariat que nous pourrions qualifier de « projets », nous permet de développer des activités dans le domaine de l'animation générale.

En 2019, l'équipe a poursuivi le développement et le renforcement du partenariat. Nous proposons aussi à nos partenaires de venir sur le site pour engager un travail en prenant en compte notre situation géographique et la spécificité de notre public.

Parmi ces partenaires :

- CAF : accès aux droits RSA et prestations familiales
- CD13 / Pôle d'insertion : accès aux droits APA ; accès aux dispositifs du département (action sociale) ; signalement des situations de danger ;
- CNED / Inspection Académique / Education nationale : accès à la scolarisation et la culture
- CMU ACS / CPAM : accès à une couverture de protection sociale de base et complémentaire
- CARSAT : accès à la retraite

- CCAS : accès aux aides alimentaires ; accès aux secours d'urgence
- MDPH : accès aux droits AAH, carte d'invalidité etc.
- Organismes des impôts : déclarations ; récupération des erreurs et retards
- Mairie / Préfecture : régularisation des documents personnels officiels
- Pôle Emploi : accès à l'emploi et la formation (agences d'intérim)
- Organismes de banque : ouverture ou fermeture de compte
- La poste : correspondances, accès à un compte personnel
- Cabinets d'huissiers et avocats : régularisation des situations délicates en matière d'impayés, de retard dans le traitement des dossiers ; contrôle judiciaire ; visite en établissement pénitentiaire
- Trésor public : régularisation des amendes impayées
- Associations : colis alimentaires ; vêtements ; accès à la culture
- Mutuelles (harmonie mutuelle, RAM, mutuelle du soleil.)

Les problématiques spécifiques rencontrées :

- **L'illettrisme** représente une problématique récurrente. Les voyageurs éprouvent des difficultés d'expression et de compréhension et semblent développer souvent un sentiment de manque de confiance en eux et un sentiment d'incapacité en leurs compétences. Ces incompréhensions sont des facteurs d'énerverment et de confrontations à l'administration. Ce phénomène entraîne chez les voyageurs des difficultés « à aller vers » les organismes. C'est dans ce cadre que l'accompagnement social prend alors tout son sens.
- **Le voyage** représente également une autre difficulté dans la mesure où les voyageurs peuvent vivre pendant quelques mois dans une autre région, ce qui complique les démarches à effectuer « à distance ».
- De plus, le mode de vie itinérant entraîne chez les voyageurs **des difficultés à se projeter** dans le moyen terme ou le long terme et nous nous apercevons qu'ils ont du mal à s'inscrire dans un parcours d'insertion ou dans un « projet ».
- **Démarches administratives** : les accompagnements dans les démarches administratives sont toujours nécessaires, dans la majorité des cas. Nous constatons que les personnes s'enferment dans un recours systématique à l'assistance administrative, leur éloignement du système administratif est important. Certains donnent l'impression de percevoir des prestations sociales comme un dû sans y associer de devoir.



Bilan de l'accompagnement social sur l'aire d'accueil « la Garenne » en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale...)	40	106	155	354
Nombre de dossiers RSA (Instruction de la demande RSA)	0	0	0	0
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	40	106	155	278

Observations :

En 2022, le Travailleur Social Animation comptabilise **354 Interventions sociales**. En effet, le nombre de sollicitations du TSA est en hausse avec **199 démarches de plus par rapport à l'année 2021**.

Pour répondre au mieux à cette augmentation, le TSA a mis en place un accueil sur rendez-vous. Cela a permis de gérer le flux des demandes notamment lorsque le TSA est sur l'aire du Réaltor. Ainsi, elle reçoit sur rendez-vous : les lundis, les mercredis matin et les vendredis.

Les démarches réalisées par le TSA sont des **démarches administratives simples, d'écrivain public, qui ne relèvent pas toujours du domaine social** ou d'un accompagnement social approfondi (remplissage de dossiers, paiements d'amendes, établissement de factures et devis, lecture d'un courrier ou inscription pôle emploi

La bonne connaissance des Gens du voyage accueillis sur l'Aire d'Accueil « La Garenne » fait apparaître que les demandes d'accompagnement social varient en fonction du portrait social des familles présentes et des périodes de l'année.

Ainsi, nous avons observé un rythme, une saisonnalité dans le stationnement de certaines familles qui arrivent sur ce site par « vague » : Une première « vague » de familles stationnant d'octobre à mars qui semble mieux insérées dans leur environnement, avec une activité professionnelle et moins de difficultés vis-à-vis de la lecture et l'écriture ; en somme plus autonomes. Familles qui scolarisent plus facilement leurs enfants. Puis, une seconde « vague » de familles à partir du mois de mars / avril, dont l'ancrage hivernal est ailleurs (sur d'autres sites d'accueil). Ces familles présentent plus de difficultés (taux d'illettrisme important, plus grande précarité) et sollicitent plus fréquemment le TSA.

Mais depuis 2 ans, nous constatons un changement dans les habitudes de stationnement de ces familles.

En effet, « la vague » des familles dites « plus autonomes » arrive toujours vers la fin octobre mais repart courant janvier, début février ce qui est plus tôt par rapport à leurs anciennes habitudes.

Quant à la « vague » des familles dites « moins autonomes », elle arrive à la période des vacances de février pour repartir en mai ou durant l'été en fonction de leur date d'arrivée. La présence de ces familles à partir du mois de mai et durant l'été a eu pour effet une hausse des sollicitations pour des démarches administratives. Ainsi, **durant l'été 2022, 60 démarches réalisées contre 25 en 2021**.

Ces constatations de terrain peuvent être remises en cause par les contingences du voyage. Aussi, avant de tirer des conclusions hâtives, il nous faudra observer si cette tendance se confirme sur du long terme. Il sera aussi intéressant d'interroger les familles pour connaître les motivations qui conduisent à ce changement dans leurs habitudes de voyage.

1. Scolarisation et soutien scolaire

Bien que la scolarisation des enfants de 3 à 16 ans soit obligatoire et que le mode de vie ou d'habitat des familles ne peut être une cause de refus d'inscription, le niveau de fréquentation reste faible. La durée de scolarisation est variable et souvent inférieure à la durée du séjour.

Un attachement particulier s'effectue pour l'inscription des enfants en école maternelle et primaire. Cela peut être une condition pour la participation aux activités de l'Aire d'Accueil devenant une certaine récompense pour les efforts que les enfants fournissent pour suivre leur scolarité. **La scolarisation des enfants constitue une des missions essentielles de l'équipe ALOTRA.**

En juillet 2019, la loi pour une école de la confiance a porté l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Nous notons que les familles étaient informées, mais que des craintes persistent. Pour de nombreux parents, la séparation avec leurs enfants dès 3 ans est un déchirement

La gestion de la scolarisation avec les voyageurs :

ALOTRA met l'accent sur un accompagnement personnalisé des enfants et de leur famille. Le TSA a pour objectif de favoriser les inscriptions des enfants à l'école en lien direct avec les familles, conformément au règlement intérieur du site qui stipule l'obligation de scolariser les enfants pour pouvoir y séjourner.

Dès qu'une famille s'apprête à entrer sur l'aire, elle est systématiquement informée de l'obligation de scolariser ses enfants et des moyens mis à disposition par les municipalités.

La scolarisation des enfants de l'aire de « La Garenne » dépend de 3 communes : Salon de Provence, Lançon de Provence et de Pelissanne. L'inscription est réalisée par le Travailleur Social Animation en lien étroit avec les services enfance/jeunesse de ces communes. Les accords conclus lors de la création de l'Aire d'Accueil proposaient une répartition des inscriptions et des effectifs entre ces communes comme suit : 3/5 à Salon de Provence, 1/5 à Pelissanne, 1/5 à Lançon de Provence.

Les moyens mis en œuvre facilitent grandement la scolarisation :

En intégrant la nouvelle convention de Délégation de Service Public, **l'Aire d'Accueil de Salon de Provence à bénéficiaire du soutien du Pôle Social Animation qui s'est engagé fortement pour l'année scolaire 2019/2020.**

Cela s'est traduit dès septembre 2019, par la prise de contact direct avec les personnes chargées de l'inscription dans les mairies de Salon de Provence, Lançon de Provence et de Pelissanne. Ces rencontres nous ont permis d'établir des procédures de travail communes et de faciliter l'inscription des enfants.

Il a été convenu que chaque famille résidant sur l'Aire d'Accueil passe par le Travailleur Social Animation pour les inscriptions.

Lors de leur arrivée, les familles prennent connaissance du protocole d'inscription scolaire : les documents nécessaires, les dossiers de cantine et périscolaire sont disponibles auprès du Travailleur Social Animation qui se charge ensuite de les accompagner dans la constitution des dossiers. Une information est transmise par mail aux services qui recevront les parents pour les inscriptions définitives.

Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants dans les écoles des 3 communes du Territoire du Pays Salonais proches de l'Aire d'Accueil. Les deux communes les plus proches de l'aire sont Salon et Lançon. La demande est donc forte pour scolariser dans ces communes. Or, l'inscription en cours d'année peut être infaisable, lorsque les effectifs d'enfants du voyage de Salon ou de Lançon sont atteints dans les écoles.

Il faut souligner l'engagement des communes en faveur de la scolarisation des enfants qui reviennent tous les ans pour qu'ils puissent réintégrer les écoles déjà fréquentées.

Bilan de la scolarisation sur l'aire d'accueil « La Garenne » en 2022 :

Année scolaire : de septembre N à juillet N+1	2019	2020	2021	2022
Elèves en maternelle	42	20	1	5
Elèves en primaire	61	32	8	21
Elèves inscrits au CNED par le gestionnaire	0	10	5	2
Elèves en soutien scolaire	1	3	1	4
Elèves inscrits au CNED par les parents	30	21	5	21

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire.

Quelques points d'observations sur la scolarisation en 2022

Nous notons une hausse significative du nombre d'inscrits entre 2021 et 2022. Ce chiffre, est sans doute la conséquence **des campagnes de contrôles de l'obligation scolaire**, inscrits dans la loi du 24 Août 2021 confortant les principes de la République et le décret d'application n°2022-184 du 15 février 2022 qui prévoient à **compter de la rentrée scolaire 2022**, la création d'une instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire associant différents services déconcentrés. Cette instance est chargée de **repérer les enfants soumis à l'obligation scolaire qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement public ou privé et qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation d'instruction dans la famille.**

Il nous paraît évident que l'information de ces contrôles a circulé au sein des familles. Elles déclarent d'ailleurs ne pas « vouloir avoir de problèmes » sous-entendu des coupures de droits et sont donc plus disposées à scolariser leurs enfants.

→ La scolarisation au primaire

Le TSA constate que certains parents sont très engagés dans la scolarisation de leurs enfants. Ils sont assidus et acquièrent des compétences en lecture et écriture. Ces progrès sont visibles dans le cadre des animations que nous organisons et qui font appel à des compétences de bases.

Pour l'année scolaire **2021/2022**, nous recensons **26 enfants scolarisés** dans les écoles primaires du Territoire Pays Salonais. Nous constatons aussi, une forte mobilisation des parents à la rentrée scolaire. **2022/2023.**

En Maternelle

→ **Année scolaire 2021/ 2022** : nous comptabilisons **5 enfants scolarisés sur 14 enfants recensés**, soit 4 enfants de plus que l'année précédente.

→ **Année scolaire 2022/2023 (septembre / décembre 2022)** : **6 enfants scolarisés sur 6 enfants recensés**

En Élémentaire

→ **Année scolaire 2021/ 2022** : **21 enfants ont été scolarisés sur une moyenne de 37 enfants sur le site**, soit 13 enfants de plus que l'année précédente.

Une famille nous a formulé une demande de prolongation du temps de séjour pour que son enfant finisse l'année, dans le même établissement. En effet, certains parents préfèrent scolariser leurs enfants à l'année dans la même école, pour éviter trop de changement et de perturbation dans la scolarité de leurs enfants.

Nous notons que des parents expriment la même demande sur les autres aires métropolitaines.

Pour accéder à ces demandes, nous nous sommes appuyés sur l'annexe 9 (I.3 *la durée de temps de séjour*) de la DSP : qui stipule que :

« La famille qui arrive au terme de la durée de séjour autorisée par le règlement intérieur doit obligatoirement quitter l'aire d'accueil. Toutefois, pour des raisons très exceptionnelles relatives à la scolarisation, l'emploi et surtout la santé, la famille peut être amenée à solliciter le gestionnaire pour une dérogation sur la durée de séjour ».

Nous avons préparé un courrier de demande de dérogation au temps de séjour harmonisé entre les aires métropolitaines. Dans ce courrier, nous demandons aux parents de s'engager à scolariser régulièrement leurs enfants et de s'engager à quitter le site à la fin des 6 mois réglementaires. Le TSA veille à l'assiduité des enfants en lien avec les directeurs d'école.

Pour l'année scolaire 2021/2022, une famille a bénéficié de cette dérogation et respecter son engagement.

→ **Année scolaire 2022/2023 : (septembre / décembre 2022) : 10 enfants scolarisés sur 11 présents sur le site**

➤ La scolarisation au second degré collège

Concernant les jeunes de 12/16 ans, il n'y a pas eu d'inscription enregistrée au collège. La forte déscolarisation, au passage au collège, peut parfois être contrebalancée par une inscription au CNED. Il est très difficile d'évaluer exactement la scolarisation des plus de 12 ans, résidant sur l'Aire d'Accueil. Les demandes d'aides aux devoirs sont les seules indicatrices de la réalité de l'inscription.

Inscription CNED :

Pour l'année scolaire 2021/2022, **21 enfants** ont été inscrits au CNED. Le travailleur Social a accompagné **4 enfants** pour les aider dans leurs devoirs.

A la rentrée 2022-2023, les modalités d'inscriptions CNED ont été modifiées suite au décret 2022-182 *relatif aux modalités de délivrance de l'autorisation d'instruction dans la famille*. La nouvelle procédure d'inscription au CNED se fait à présent en deux temps :

- Formuler une demande d'autorisation d'instruction dans la famille en y joignant les preuves de l'itinérance qui doit être transmise par voie postale à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du département de résidence de l'enfant ;
- Si validation de la DSDEN, faire une demande d'inscription au CNED comme les années précédentes.

C'est en février 2022 que le Ministère a communiqué sur ces nouvelles dispositions. Le TSA s'est mobilisé pour informer les familles car **le délai pour le dépôt du dossier auprès du DSDEN a été avancé de plusieurs mois** (Entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2022) et de nouveaux documents justifiant l'itinérance devaient être joints au dossier (factures d'aire d'accueil, ticket de péages, PV de stationnement illicites).

Cependant, malgré la communication déployée sur les sites, beaucoup de familles habituées à l'ancien calendrier nous ont sollicités fin août-début septembre.

Pour ces familles, nous avons transmis au DSDEN les dossiers même hors délais. En effet, pour cette première année de mise en œuvre, les familles ont profité de l'indulgence des services de l'Etat.

Cette nouvelle procédure s'est avérée d'une part très chronophage pour le TSA qui a dû faire face notamment aux dysfonctionnements de l'institution (difficultés à obtenir des informations, à recevoir les dossiers d'inscriptions, informations contradictoires...) et d'autre part, pour les parents dans l'incompréhension de cette nouvelle procédure et qui ont dû gérer des problèmes de perte de dossiers transmis au DSDEN, de non réception des autorisations.

Les difficultés rencontrées :

- Les parents n'avertissent pas toujours l'école lorsqu'ils quittent l'Aire d'Accueil, ce qui cause des difficultés d'une part, aux équipes enseignantes qui n'ont pas eu le temps de préparer un bilan pour l'école suivante et d'autres part, aux services des Mairies qui manquent de lisibilité sur les effectifs d'enfants du voyage.
- Les difficultés à scolariser les enfants existent lorsque les familles effectuent de très courts séjours (surtout pour l'école primaire).
- Les inscriptions scolaires sur la Commune de Pelissanne, trop éloignée du site pour certaines mères qui ne possèdent pas le permis de conduire ou n'ont pas accès au véhicule principal utilisé par le conjoint pour ses déplacements professionnels. Aussi, les parents choisissent de ne pas scolariser les enfants lorsqu'une inscription est proposée sur cette commune,

- **Le tarif de la restauration scolaire constitue un frein important à la scolarisation.**

Pour la commune de Salon, le tarif applicable est calculé à partir du Quotient Familial établi par la CAF (1,64 € minimum). Les revenus des parents sont donc pris en compte. Ce n'est pas le cas pour les communes de Lançon et de Pelissanne.

Lorsqu'un parent inscrit son enfant à Lançon de Provence, il doit s'acquitter de 3€ pour la maternelle et de 3,20€ pour l'élémentaire.

A Pelissanne, le tarif s'élève à 3,25 € par enfant. Ces tarifs sont donc prohibitifs pour nos familles lorsqu'elles scolarisent 2 ou 3 enfants. Les parents insistent donc pour inscrire leurs enfants dans les établissements de Salon de Provence.

Les propositions/perspectives sur le sujet de la scolarisation :



- Poursuivre le travail de terrain, de sensibilisation et d'informations sans cesse à renouveler avec les nouvelles familles et même parfois avec les habitués ;

- Poursuivre notre participation au groupe de travail scolarisation dans le cadre du Schéma Départemental d'accueil des Gens du Voyage

- Renforcer la communication avec le service restauration scolaire, lorsqu'une famille quitte le terrain (pour éviter que des repas soient commandés alors que les enfants sont radiés de l'école), et les services des inscriptions pour une mise à jour des effectifs en temps réel notamment au regard de la répartition des inscriptions par communes.

La scolarisation revêt un caractère indispensable et facilite l'insertion de ces familles par l'accès aux connaissances nécessaires à toute vie sociale.

ALOTRA développe son savoir-faire en matière sociale, afin que les voyageurs aient accès à leurs droits, mais aussi à la santé, à la culture, aux sports et aux loisirs.

2. Santé et prévention

L'axe santé/ Prévention du projet social d'ALOTRA est abordé sous l'angle de l'accès aux soins d'une part et des actions de prévention et de sensibilisation en direction des familles d'autre part.

Globalement, les Gens du voyage bénéficient d'une bonne couverture santé car ils sont souvent affiliés à la complémentaire santé solidaire (ex CMU). Ils peuvent la renouveler chaque année avec l'aide du travailleur social de l'Aire d'Accueil.

Un médecin généraliste et un infirmier libéral de Salon de Provence interviennent sur le site à la demande des familles.

Le Travailleur Social Animation développe et anime des actions de préventions. Sur cette thématique, nous faisons le plus souvent appel à des partenariats extérieurs. **Les familles sont informées des actions de prévention** qui sont proposées sur l'Aire d'Accueil de Salon.

Bilan des actions santé en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de personnes en information santé / prévention (à l'initiative du gestionnaire)	49	56	154	96

Commentaires :

L'état de santé des Gens du Voyage est moins bon que celui de la population générale, avec une prédominance des maladies cardio-vasculaires, du diabète, des problèmes de santé dentaires...

Depuis plusieurs années, nous abordons les thématiques autour de la nutrition à travers des ateliers sur l'équilibre alimentaire et les pratiques sportives, les maladies cardio-vasculaires, les premiers secours, ainsi que les risques routiers.

Actions de prévention et dépistage COVID 19 en 2022

→ Campagnes de dépistages

Tous les prélèvements réalisés sur l'Aire d'Accueil durant les campagnes de dépistages sont effectués via des tests antigéniques (test rapide qui rendent un résultat en quelques minutes).

30/12/21 : Une suspicion de cas Covid a entraîné l'organisation d'un dépistage collectif sur l'aire. Aucun cas positif n'a été détecté.

03/01/22 : L'intervention de la Croix-Rouge a été reconduite au 3 janvier 2022, avec la venue de 3 médiateurs de lutte Anti-covid de l'Association APPORT SANTE. **Sur 16 personnes dépistées, une personne était positive.**

07/01/22 : Organisation d'un nouveau dépistage collectif avec APPORT SANTE : **15 personnes dépistées et 3 positives.**

Un rappel du protocole sanitaire a été fait par les professionnels (jours d'isolement, gestes barrières...) au regard notamment de la nouvelle réglementation.

Animations de prévention santé en direction des jeunes et des femmes

→ **Actions santé/ alimentation étudiants IFSI :**

Nous avons poursuivi le partenariat avec l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et le CODEPS 13 sur la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Ce projet se déroule toujours en trois temps.

Dans un premier temps, nous intervenons au sein de l'IFSI. Il s'agit pour nous d'informer et de sensibiliser les futurs professionnels de santé. Nous observons qu'aborder la connaissance sur les Gens du voyage permet de lutter contre les idées reçues qui entourent cette communauté.

Dans un second temps, au mois de novembre, une enquête terrain est réalisée en direction des adultes. Cette intervention de proximité permet aux étudiants de rencontrer les familles, d'aborder avec elles les questions de santé afin de réaliser un diagnostic pour l'action à réaliser. Enfin, une action de prévention en direction des enfants et des adultes se déroule en avril.

Le projet 2021/2022 : Suite à l'enquête réalisée en novembre 2021, un atelier autour du bien-être et de l'alimentation a été proposé aux enfants, ados et femmes. Le projet s'est déroulé fin mars, avec une participation de **40 personnes sur les deux jours d'ateliers** :

- **28/03/2022** : les étudiantes ont fait le choix de se rendre sur le site le samedi précédent l'action pour rencontrer les résidentes. Cette modalité de communication a facilité la mobilisation des femmes le jour de l'action. La séance s'est déroulée en trois temps : un café de bienvenue puis un atelier de création de crèmes pour les mains et enfin, un atelier cuisine et dégustation. Pour que les mamans puissent profiter du moment, les enfants ont été pris en charge par des étudiantes pour des jeux extérieurs. Les femmes ont souhaité discuter et prendre du temps pour elles, se sont donc les enfants qui ont confectionné le buffet partagé.

- **29/03/ 2022** : Deuxième journée IFSI. Les femmes attendaient avec impatience cette nouvelle journée. Les étudiantes ont fait appel à une école d'esthétique de Salon de Provence. Nous avons accueilli trois élèves et une formatrice. Elles ont proposé des soins et des mises en beauté des mains et des pieds. **Nous avons mobilisé 10 femmes.** En parallèle, les enfants ont été pris en charge pour un atelier danse qui a mobilisé **une quinzaine d'enfants.**

Ces deux séances ont permis au TSA de créer du lien avec les femmes et de faire le constat qu'elles sont demandeuses d'ateliers pour prendre soin d'elles.

→ **Actions de prévention en santé bucco-dentaire : Faculté d'odontologie la Timone**

Le travail en réseau mené par ALOTRA avec les professionnels de santé (en l'occurrence le CODEPS 13) pour une meilleure prise en charge des patients gens du voyage porte ses fruits et nous a permis de développer de nouveaux projets répondant aux besoins repérés sur le terrain.

La santé bucco-dentaire est un axe de prévention que nous souhaitons aborder car nous observons qu'elle est souvent négligée par les familles. Les notions de contrôle, de soins préventifs et de suivi sont ignorées. Le voyage ne facilitant pas toujours un suivi médical dans la durée.

- **07/03/2022** : Visite du terrain avec deux étudiantes dentistes. Pour cette action, nous sommes allés à la rencontre des résidents sur leurs emplacements. En effet, nous savons que les usagers ne se mobilisent pas pour des ateliers collectifs. Lors de cette matinée **8 personnes ont été rencontrées et 5 consultations réalisées.** **Deux enfants diagnostiqués avec des problèmes dentaires ont été orientés et se sont rendus à l'hôpital Universitaire de la Timone pour une prise en charge d'urgence.**

- **16/03/2022** : Deuxième intervention santé bucco-dentaire avec trois étudiants dentistes. Cette matinée était basée sur l'information. Une fiche « renseignement soins dentaires » a été transmise aux voyageurs afin qu'ils puissent se rapprocher des bons services en fonction de leurs besoins. **12 personnes ont été vues et renseignées.** Grâce à l'intervention des étudiants, des familles ont pu prendre plus facilement rendez-vous pour effectuer des soins dentaires.

Ce partenariat avec la Fac d'odontologie est un vrai atout pour le PSA. Les personnes, qui avaient besoin de soins, ont pu être diagnostiquées, orientées et prises en charge. Les familles nous ont fait part de leur satisfaction.

→ **Action sport bien être en direction des femmes**

Certaines femmes ont fait part de leur souhait de faire du sport. Suite à cette demande, nous avons initié un nouveau partenariat avec Aix Université Club.

L'AUC a mis à disposition deux éducatrices sportives pour intervenir sur les 4 aires d'accueil à raison d'une fois par semaine, sur un créneau de 2 heures afin d'installer une régularité. **Sur la période de mai à juin, nous avons recensé 13 femmes sur 5 séances** ce qui représente **2 à 3 femmes par atelier.** Sur la seconde période de septembre à octobre, nous n'avons pas réussi à mobiliser et avons annulé des séances.

Les séances ont mobilisé 13 femmes mais la participation reste faible au regard du nombre de femmes présentes sur le site. Les femmes déclarent vouloir faire du sport mais ne viennent pas aux séances. « L'aller vers » à chaque début de séance pour recruter des participantes n'a pas suffi.

Par ailleurs, sur ce site contrairement aux autres aires d'accueil, les locaux ne sont pas adaptés pour ce type d'activité (surface trop petite, absence d'aération) et les femmes ne souhaitaient pas pratiquer en extérieur (refus du regard des autres, volonté d'être entre elles). Cela a été un obstacle supplémentaire à la participation.

Il existe effectivement un besoin exprimé par les femmes de prendre soin d'elle. Cependant, l'activité sportive telle que nous l'avons proposé ne semble pas répondre à ce besoin. Nous avons donc pris la décision comme pour les autres sites de ne pas poursuivre ce partenariat et réfléchissons à un autre moyen de répondre à cette demande.

Les propositions/perspectives sur l'axe santé prévention

Partenariat avec la Faculté d'odontologie : Le travail en réseau mené par ALOTRA avec les professionnels de santé (en l'occurrence le CODEPS 13) pour une meilleure prise en charge des patients Gens du voyage porte ses fruits et nous permet de développer de nouveaux projets répondant aux besoins repérés sur le terrain.

La santé bucco-dentaire représente un thème central de prévention que nous souhaitons aborder car nous observons qu'elle est souvent négligée par les familles. Les notions de contrôle, de soins préventifs et de suivi sont ignorées. Le voyage ne facilitant pas toujours un suivi médical dans la durée.

C'est donc avec une grande satisfaction que nous avons accueilli les étudiants dentistes volontaires pour mener des actions de prévention sur les aires d'accueil de la Métropole dans le cadre de leur service sanitaire

- Poursuite du partenariat avec l'IFSI autour de la thématique de l'alimentation (l'équilibre alimentaire, la nutrition.)
- Développement du projet avec l'Association de prévention routière

4. Accès à la culture et à la découverte de son environnement

Les grandes orientations d'ALOTRA émanent d'un constat de pauvreté culturelle dans l'univers des Gens du voyage. Cette culture de vie en vase clos, repliée sur elle-même, a un réel besoin d'accès aux savoirs, à l'instruction et aux bases de l'autonomie.

C'est pour cela que les activités dites de consommation (Aquacity, Ok Corral...) sont écartées, pour laisser une plus grande place à la création individuelle (activité manuelle et artistique), sans oublier le côté ludique et sportif (Mini olympiade, ping-pong, pétanque...), l'éveil à l'environnement et la prévention des risques (femmes, hommes, adolescents).

L'accent est aussi mis sur l'obligation de scolariser les enfants et le soutien scolaire, par une lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme des adultes. La culture doit être accessible à tous, notre mission est aussi de démocratiser au sein même de notre équipement par des projets à visée socio-éducative (cinéma en extérieur, bibliothèque disponible et accessible pour tous, après-midis à thème avec débats et projections, la vidéo comme mode d'expression et de transmission de messages).

Il est évident que lorsque l'on n'a pas la chance de vivre la culture au sens d'ouverture sur le monde, lorsque celle-ci peut venir vers vous et ouvrir votre réflexion, cela peut être un moyen pour comprendre et mieux appréhender notre société, et de ce fait, pouvoir s'insérer et évoluer de manière autonome et responsable.

Bilan des actions culturelles et découverte en 2022

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Personnes en animation culture, découverte	10	190	168	91

Observations :

Les animations de ces deux dernières années ont été perturbées, par la crise sanitaire. Ce n'est que depuis janvier 2022, que nous avons pu reprendre une dynamique avec nos partenaires habituels.

Nous observons que la crise sanitaire a entraîné un changement dans les habitudes de nos usagers généralement faible, le taux d'occupation connaît une hausse depuis 2021. Les familles ont beaucoup moins voyagé et sont restées plus longtemps sur l'aire. Cette tendance se vérifie dans les chiffres de la participation aux animations.

Ainsi en 2020 pour 8 semaines d'activités, nous avons recensé 72 enfants. En 2021, pour 6 semaines d'activités, nous avons recensé 74 enfants.

La canicule annoncée à l'été 2022 nous a conduit à ajusté notre planning. En effet, au regard du faible taux de participation aux animations l'après-midi en cas de forte chaleur, nous avons proposé à nos partenaires d'expérimenter la mise en place d'animations le matin.

Cette expérimentation a porté ses fruits. Les intervenants se sont adaptés et nous avons pu mobiliser les enfants.
Pour 4 semaines d'animation, 97 enfants étaient présents et ponctuels.

Animations lecture et lutte contre l'illettrisme :

La lutte contre l'illettrisme et un axe fort de notre projet social, elle constitue le fil conducteur de l'ensemble des activités proposées aux enfants.

→ **L'intervention de l'Association « Enseignes des contes » :**

L'Association « Enseigne des Contes » est devenue un partenaire incontournable. Les interventions sont complémentaires de l'école et viennent renforcer la continuité des apprentissages en lecture. Les ateliers lecture se sont déroulés les après-midis, à raison **d'une fois par mois** afin de permettre une intervention équitable avec les autres aires Métropolitaines.

L'animation est attendue par les enfants. Cela fait maintenant 3 ans que Mme Bertrand intervient sur les aires.

Elle revoit régulièrement les enfants d'un site à un autre

L'intervention se déroule généralement en trois temps. Ce qui permet de passer de l'oralité avec des histoires, des chants, à l'expression, à travers un atelier manuel pour finir par un salon de lecture ou de jeu.

L'intervenante observe l'investissement, l'écoute et le calme des enfants durant toute la séance. Elle nous fait part d'une bonne dynamique et d'une ambiance propice à la lecture. Elle observe que les enfants aiment prendre la place « du conteur, du lecteur ou du chanteur ». Certains d'entre eux sont curieux, motivés et volontaires pour lire des histoires à voix haute pour les autres enfants. Lors des séances les enfants développent des compétences : utiles pour leurs apprentissages (construire des phrases, diversifier son vocabulaires et travailler sur la mémoire)

Animations accès à la culture :

→ Ateliers Image Clé

Le projet avec cette structure, est prévu pour se dérouler sur deux ans. Avec comme fil rouge, la lutte contre l'illettrisme via l'outil numérique. Ce partenariat se déploie sur les quatre aires d'accueil Métropolitaines. Il s'agit de créer une chaîne You tube des voyageurs « DICAV MA CHAINE »

A travers les ateliers mis en place, ce partenariat participe à l'articulation entre la gestion locative et sociale.

En 2022, nous avons réalisé 6 séances. Au cours de ces ateliers, les enfants acquièrent différentes compétences liées à l'audiovisuel : initiation à la prise en main de la caméra, à la prise de son. Ils ont aussi travaillé sur la prise de parole en public

Pour les premiers ateliers, ils ont travaillé sur le thème des croyances : inventer et raconter une histoire. La vidéo « des miracles dans l'aire » a été visionnée 124 fois sur la chaîne Dicav ma chaîne.

Les enfants ont également réalisé une vidéo sur la **thématique du développement durable**, en se basant principalement sur la sensibilisation du gaspillage de l'eau. Les enfants ont dû écrire un scénario, attribuer les rôles

pour réaliser cette vidéo. L'approche ludique utilisée a permis aux enfants de lâcher prise et de faire preuve d'aisance face à la caméra. L'intervenant note l'engagement, l'enthousiasme et l'envie des enfants lors des ateliers. Cependant, certains d'entre eux, très excités, ayant du mal à rester concentrés et calmes peuvent perturber le groupe, c'est pour cela qu'il est important de savoir reposer le cadre quand il s'avère nécessaire, afin de leur apprendre à respecter l'activité et l'intervenant qui l'anime.

Animations découverte de l'environnement et les activités scientifiques

→ Animations avec les petits débrouillards

Des activités scientifiques ont également été proposées avec l'Association les petits débrouillards. Plusieurs ateliers ont été proposés autour de l'astronomie, de l'environnement et de la biodiversité.

Les ateliers scientifiques suscitent la curiosité, l'envie d'apprendre et de développer leur connaissance.

Nous notons que les intervenants de l'association savent s'adapter au public en adaptant leur vocabulaire au niveau de compréhension des enfants. Cela est un réel atout et cela valorise des enfants en manque de confiance.

5. Activités de loisirs

Le volet des activités de loisirs est très important et loin d'être secondaire. La relation qui se noue lors des activités de loisirs peut faciliter l'écoute et les contacts dont peut avoir besoin le gestionnaire lorsqu'il doit gérer des problématiques de comportement et d'incivilités sur le site dues aux enfants par exemple.

Les animations ont lieu les mercredis et tous les après-midis des vacances scolaires. Elles sont très attendues et suivies avec assiduité par les enfants.

Bilan des animations de loisirs en 2022 :

Du 01/01 au 31/12	2018	2019	2020	2021	2022
Personnes (enfants) en ateliers, loisirs et créativité	432	382	211	168	247
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture, informatique...)	65	76	70	27	33

Commentaires :

La mise en place d'activités sur l'Aire d'Accueil de « La Garenne » est prise en charge par des partenaires extérieurs et le TSA.

Animations loisirs et sport

→ Activités TSA

Les activités menées par le TSA en 2022, ont rassemblé 111 participants. Diverses activités ont été proposées. Ateliers cuisine, jeux de société, projection de films, activités manuelles, chasse aux trésors...

Le TSA parvient à instaurer un bon relationnel avec les enfants. Ils sont à l'écoute et cela concourt à créer un climat serein sur le site.

→ Activités manuelles et artistiques

Les enfants ont fabriqué un arbre à émotion qui nous servira d'outil d'évaluation avec les enfants.

Lors des ateliers, les enfants ont su faire preuve de concentration et d'intérêt. Ils ont manipulé du fil de fer pour confectionner des fleurs en papier de soie, créer des bandes de plâtres pour recouvrir des branches sèches et ils ont également manié des outils de bricolage pour découper des planches.

L'intervenante observe que les enfants sont impliqués dans la réalisation de l'arbre. Ils ont su respecter la chronologie des étapes du travail, ainsi que l'organisation du rôle de chacun dans le groupe.

→ Activités sportives :

Educ sport 13 : Deux ateliers ont été proposés cet été. Au vu des problématiques rencontrées l'année dernière dues à la forte chaleur et de l'incapacité à pratiquer cette activité en intérieur, les intervenants ont proposé leurs activités le matin. Les enfants ont réalisé une activité sportive en faisant des jeux extérieurs et de la trottinette.

Wellinton DA Silva : L'intervenant propose des cours de boxe aux enfants. Nous observons qu'ils sont très demandeurs et adhèrent facilement à cette animation. Il faut préciser que Mr DA Silva intervient aussi sur les autres aires d'accueil.

Animations de promotion familiale

→ Food truck

Cet été, l'Association « Yes We CAMP » est intervenue pour une animation avant la rentrée des classes. Ce fut pour nous l'occasion de remobiliser les parents sur la scolarisation. Nous avons organisé une soirée familiale autour de la réalisation de pizzas confectionnées par les enfants. Ce moment intergénérationnel a connu un vif succès. Parents et enfants ont partagé un moment festif et gustatif avec l'équipe.

→ Sortie famille



Une sortie, à l'accrobranche de Salon de Provence, a été organisée pendant les vacances scolaires d'avril.

Cette sortie a réuni 3 familles (trois pères, une mère et sept enfants) qui se sont organisées pour faire du covoiturage. Les papas, se sont libérés de leurs obligations professionnelles pour consacrer cette journée à leurs enfants.

Les parents se sontentraîdés pour gérer les enfants, pendant que deux papas prenaient en charge les grands pour le parcours dans les arbres, les autres s'occupaient des plus petits.

Cette activité a permis à des enfants de se dépasser (peur du vide, vertiges) et nous avons vu des papas très présents et fiers d'encourager leurs enfants.

Pour certains parents, il s'agissait d'une première fois dans ce type d'activité. Nous avons apprécié tous ensemble ce moment de partage en famille.

⇒ Les constats qui ont émergés suites aux actions mises en place en 2022

→ Au niveau de l'axe santé prévention

La venue des étudiants dentistes ou infirmiers sur les aires d'accueil suscite un vif intérêt de part et d'autre. Les usagers présents adhèrent facilement à ces actions. Les usagers nous font part de leur satisfaction de voir des professionnels de santé prendre le temps de venir sur les aires d'accueil. Pour les professionnels, la découverte des aires d'accueil, les échanges avec les usagers permettent de combattre les idées reçues sur les Gens du voyage.

→ Au niveau de l'axe accès à la culture et aux loisirs.

Les animations sont toujours très prisées des enfants. Ils savent que tous les mercredis et durant les vacances scolaires des animations sont proposées.

→ Au niveau de l'axe scolarisation

On observe une hausse du nombre d'inscriptions en école primaire. Les inscriptions CNED ont été rendues difficiles par la nouvelle procédure.

→ Au niveau de l'axe accompagnement social et administratif

Les usagers sont en demande d'accompagnement social et administratif. Un lien de confiance s'est créé entre les voyageurs et l'équipe aussi, en l'absence du travailleur social, la responsable de site répond aux demandes sociales des usagers qui ne restent pas sans solutions face aux problématiques d'accès aux droits qu'ils rencontrent.

⇒ Les perspectives envisagées

En ce qui concerne les adultes :

- Mise e place d'ateliers numériques avec les tablettes pour l'aide aux démarches dématérialisées
- Poursuite des actions de prévention santé qui suscitent une forte adhésion sur l'aire

En ce qui concerne les enfants

- Renforcer les actions de lutte contre l'illettrisme
- Poursuivre notre travail de médiation sur le terrain en direction des parents pour favoriser la scolarisation
- Poursuivre notre travail avec l'Education Nationale et le CASNAV pour la scolarisation



- Développer les actions contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants et accompagner les parents dans leur rôle éducatif

- Développer et renforcer nos actions sanitaires (dépistages, hygiène bucco-dentaire...)

- Développer le partenariat sur le territoire du Pays Salonais

ACTIVITES LOISIRS, EXPRESSION ARTISTIQUE ET MANUELLES	DATES	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Activités TSA : activités périscolaires, jeux extérieurs et intérieurs ; jeux de société, activités manuelles, activités artistique, accueil adolescents...	Janvier / décembre	111 participants
association Art et Révélation Activités manuelles :	Janvier à août	41 participants
EDUCSPORTS13 : Animations sportives :	Juillet et août	Séance 1 : 8 participants Séance 2 : 5 participants
AUC sport	Mai à juin	13 participants
Nanou Puppò	Février à novembre	38 participants
Association arts sonores	Février à avril	Séance 1 : 10 participants Séance 2 : 5 participants
Wellington Da Silva : boxe	Avril / juin / octobre	Séance 1 : 5 participants Séance 2 : 4 participants Séance 3 : 7 participants

PROMOTION FAMILIALE		
Sortie accrobranche	Avril	12 participants
Caravanade : « Yes we camp »	Août	21 participants
ATELIERS DECOUVERTE SCIENCES /ENVIRONNEMENT		
Activités scientifiques : Les petits débrouillards	Février / juillet	Séance 1 : 8 participants Séance 2 : 6 participants Séance 3 : 6 participants Séance 4 : 8 participants Séance 5 : 2 participants
Association image Clé	Février / mai / juillet / novembre	Séance 1 : 9 participants Séance 2 : 8 participants Séance 3 : 4 participants Séance 4 : 4 participants Séance 5 : 4 participants Séance 6 : 6 participants Séance 7 : 6 participants Séance 8 : 4 participants Séance 9 : 2 participants
AMAG : Médiation animale	Mars / décembre	Séance 1 : 6 participants Séance 2 : 3 participants
Fil d'Ariane	Mars	Séance 1 : 5 participants
ATELIERS PREVENTION / SANTE		
IFSI	Mars	Séance 1 : 20 participants Séance 2 : 25 participants
faculté d'odontologie : Santé buccodentaire	Mars	Séance 1 : 8 participants Séance 2 : 12 participants
ATELIERS CULTURELS LUDIQUES ET /OU CREATIVITE		
Lecture enfants : enseigne des contes	Janvier à décembre	55 participants
Lecture enfants : Peuple et culture	Février	9 participants

V.COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER COMPORTANT LES INFORMATIONS UTILES RELATIVES À L'EXECUTION DU SERVICE

A. Tarification

1. Le droit d'usage

Tarif journalier 2022

- 3,30 € par jour par place famille (1 caravane simple + 1 double essieux)
- Eau : 3.60 € le M2 (prix coutant),
- Electricité : 0.15 € le KW (prix coutant),
- Dépôt de garantie : 100 €,
- Droit ouverture des fluides : 10€ minimum

Prestations dispensées à titre payant

- Téléphone : 1€ l'appel,
- Fax : 0.50 € l'envoi,
- Photocopie : 0.30 € la feuille,
- Timbre-poste : à la valeur faciale

2. Perception du droit

Concernant la perception du droit d'usage, le paiement hebdomadaire est adapté à la réalité économique et aux modes de vie des familles.

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées caravanes	6 560	6 392	7 180	6 854
Droits d'usage encaissés (Fluides compris)	52 643 €	49 655 €	52 430 €	56 164 €
Impayés	0 €	2 234 €	115 €	653.14€

Observations :

Nous avons compté 7 familles partis en fraude durant les week-ends et en impayé sur l'année 2022. Les familles devront s'acquitter de la dette pour pouvoir stationner de nouveau sur l'aire d'accueil de la métropole et après avoir purgé l'interdiction de stationner de 6 mois comme prévu au règlement intérieur. Nous n'avons toujours pas le système de prépaiement sur le site de Salon-de-Provence et nous devons être extrêmement vigilants, cette contrainte est source de tensions avec les usagers qui ont parfois contesté les relevés sans compter le côté extrêmement chronophage de ces relevés quotidien.

3. Tarification cantine scolaire :

- 1,64 € sur la commune de Salon, (tarification spéciale pour les publics des aires d'accueil de salon)
- 3 € pour l'école maternelle et 3,20 € pour l'école primaire sur la commune de Lançon,
- 3,25 € sur la commune de Pelissanne.

4. Consommations et coûts des fluides

Du 01/01 au 31/12	2019	2019	2020	2021	2022
Taux d'occupation	77%	72%	70%	79%	75%

EAU	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en m3	3 638	3 264	3 245	3 524	9
Coût total en €	12 082	11 023	11 068	12 863	16

ELECTRICITE	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Consommation en kWh	181 341	167 848	187 252	191 599	2
Coût total en €	27 317	25 920	34 266	27 938	-18

TELEPHONIE (fixe, mobile et internet)	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Coût total en €	3 857	3 610	3 607	3 898	8

B. Les subventions

Du 01/01 au 31/12	2019	2020	2021	2022	Evolution %
Subventions	66 688	65 765	69 651	68 193	-2
DDETS -Aide à la Gestion des Aires d'Accueil	66 688	65 765	69 651	68 193	
Département	-	0	0	0	
Participation Métropole AMP TPS	126 941	142 356	142 356	144 017	1

Commentaires :

Dans le cadre du financement par l'Etat (décret du 29 juin 2001) à l'action « Aide à la Gestion locative des Aires d'Accueil » (AGAA) des Gens du voyage, nous sollicitons chaque année, un renouvellement de subvention de fonctionnement sous forme d'Allocation pour le Logement Temporaire (ALT2), auprès de la DDETS. Le décret du 9 mars 2018 indique une part fixe de 56,50 € par place caravanes et par mois et une part variable de 75,95 € par place caravanes en occupation réelle.

C. Rappel de faits de l'année 2022

Janvier 2022 :

Découverte d'un piratage électrique sur l'aire d'accueil, altercation avec les usagers.
Remise en état du piratage électrique par une entreprise.

Février:

Création des ateliers avec l'Association « Image clé », vidéo sur DICAV ma chaîne sur You tube.

Mars :

Intervention de la médiation animale, un atelier est proposé pour les enfants.
Activité avec l'Association, le fil d'Ariane un atelier magie est proposé

Avril:

Changement des serrures des 25 emplacements.
Une animation famille mise en œuvre par le TSA sortie à l'accrobranche de Salon-de- Provence
Animation avec l'Association IRIS : confectionner une poterie.
Activité « les petits débrouillards » atelier scientifique autour de l'optique.

Mai:

Faible taux d'occupation pour cette période. Remise en état des emplacements et travaux

Juin:

Intervention des étudiantes infirmières de l'IFSI, des ateliers sur l'alimentation sont proposés ainsi que des ateliers beauté pour les femmes. Ces ateliers en partenariat avec une école d'esthétique de Salon ont emporté l'adhésion de toutes les femmes présentes sur le site
Un coach sportif vient sur l'aire d'accueil et propose des cours de Gymnastique aux femmes.

Juillet :

Action sur le piratage des fluides

Animation « Image clé », « En route pour les histoires », « Educ sport » et « les petits débrouillards »

Août:

Piratage sur la borne incendie extérieure à l'aire d'accueil.

Fête de fin de vacances : « Vive la rentrée ! » en présence d'un Food Truck de notre partenaire « Yes We Camp ». Les enfants et parents ont préparé les ingrédients pour confectionner des pizzas. La journée s'est poursuivie par un apéritif avec toutes les familles présentes sur l'aire d'accueil.

Septembre :

Nouveau contrat avec l'entreprise FAUCHE pour entretien des candélabres

Octobre :

Réfection de la terrasse par ALOTRA

Entretien avec des étudiants en licence « étude sur les Gens du voyage »

Animation « Atelier BOXE »

Novembre :

Atelier pour les enfants avec l'association Nanou Puppo

Atelier avec « Image Clé » création d'un abécédaire.

Décembre 2022 :

Inquiétude des voyageurs concernant l'augmentation annoncée du tarif de l'électricité pour l'année 2023, avec un nombre important de départ.

Réfection des portails

Activité de Noël



VI. CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continu plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociaux, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'utilisateur vers une autonomie. Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Aotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Aotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Aotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

VII. ANNEXES

ANNEXES

1) Plaquette « Trier ses déchets »	p.50
2) Plaquette « Les animaux sur les aires d'accueil »	p.51
3) Album photos	p.53

Plaquette « Le tri des déchets »

Annexe 01

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?

N° Azur 0 810 00 31 10
0810 00 31 10

<http://dechets.agglo-paysd Aix.fr>

Aire d'accueil de Salon-Provence et La Plénière - déchets les plus proches	
Aix La Plénière Centre de Tri Salon-Provence Pays des Mille (land roumé) 06-120/31 6-120 Déchets après midi 06-120	Aire d'accueil de Salon-Provence Centre de Tri Salon-Provence (land roumé) 06-120/31 6-120 Déchets après midi 06-120
BOUQUIN DELAUNAY Centre de Tri Salon-Provence (land roumé) 06-120/31 6-120 Déchets après midi 06-120	BOUQUIN DELAUNAY Centre de Tri Salon-Provence (land roumé) 06-120/31 6-120 Déchets après midi 06-120
VITROLLES Centre de Tri Vitrolles (land roumé) 06-120/31 6-120 Déchets après midi 06-120	VITROLLES Centre de Tri Vitrolles (land roumé) 06-120/31 6-120 Déchets après midi 06-120

les déchèteries sont fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

LES intrus QUI NE SE RECYCLENT PAS. SE JETTENT DANS VOTRE poubelle HABITUELLE

Collecte & Valorisation des Déchets Ménagers

Trier ses déchets, un geste pour notre environnement

En déposant votre verre dans les colonnes d'apport volontaire, votre geste contribue à faire progresser la recherche contre le cancer.
Chaque année la Communauté de Pays d'Aix verse à la Ligue contre le cancer 2,05 € par tonne de verre collecté sur le territoire communal.

PAYS D'AIX

Attestation d'accès en déchèterie * **Alotra**

ECO ENBALLAGES **100% TRI** **Alotra** **PAYS D'AIX**

Trier ses déchets, un geste pour l'environnement, un plus pour la propreté...

Verre

Bouteilles
Pots, bocaux en verre

Emballages

Boîtes métalliques
Bouteilles en plastique
Briques, petits cartons, cartonnages, boîtes d'œufs

Journaux / papiers

Papiers, prospectus, journaux
Magazines
Enveloppes

LES EMBALLAGES COLLECTÉS SONT TRISÉS ET ACHÉMINÉS VERS LES PLANTES DE RECYCLAGE.

Calage → Confinement → Transformation → Conditionnement → Valorisation

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?

N° Azur 0 810 00 31 10
0810 00 31 10

<http://dechets.agglo-paysd Aix.fr>

PAYS D'AIX

Attestation d'accès en déchèterie * **Alotra**

Attestation d'accès aux déchèteries du territoire de la communauté de Pays d'Aix pour une durée de 3 mois à partir du :

Volumaire maximum autorisée 1,5m³ par jour.

Nom : _____

N° Immatriculation du véhicule concerné : _____

Signature et tampon Alotra de l'aire d'accueil obligatoire.

Chaque type de déchets

Une question, un doute, un dysfonctionnement ?
N° Azur 0 810 00 31 10
0810 00 31 10

PAYS D'AIX

Attestation d'accès en déchèterie * **Alotra**

ECO ENBALLAGES **100% TRI** **Alotra** **PAYS D'AIX**

I. Les animaux sur les aires d'accueil

Conformément à l'Art 15 du Règlement intérieur qui vous a été remis à votre entrée, vous trouverez quelques règles complémentaires à respecter :

I. Vous devez présenter au gestionnaire de l'aire d'accueil des gens du voyage :

1. Carte d'identification de l'animal avec 2 possibilités :

Puce électronique ou **Talcochage**



2. Un délai de 3 jours vous est accordé pour vous mettre en conformité avec l'arrêté ministériel du 25 Octobre 1982 relatif à la détention des animaux, ainsi que l'article L 212-10 du Code Rural qui rend obligatoire l'identification de tout animal de plus de 4 mois.

Tout chien de 1^{ère} catégorie est interdit sur le site!



3. Le carnet de santé doit être à jour des vaccins :

- carré hépatique
- leptospirose
- parvovirose

➤ Premier vaccin à 3 mois en 2 injections par intervalle de 2 mois puis un rappel annuel.




Attention : Sans ces vaccins votre chat risque de mourir. Il peut également transmettre des maladies à toute votre famille. C'est pour cela qu'il est préférable que vos animaux soient vaccinés.

4. Dans l'emplacement qu'il vous sera attribué, les animaux devront avoir obligatoirement :

- Une niche réglementaire

→ niche en bois adaptée à la morphologie de l'animal
→ attache réglementaire sur un anneau de fixation (2m50 de long)
→ à proximité de la niche doit se trouver une gamelle d'eau claire et régulièrement changée.

Ne pas se servir d'une caisse de transport comme d'une niche (manque de place et d'isolation).




II. Sevrage des chiots

1. Les chiots doivent rester auprès de leur mère pendant une période irrévocable de 3 mois.

Si on risque de comportements pouvant être rencontrés à l'âge adulte :



- caractère agressif
- problème neurologique
- problème de santé grave

2. Stérilisation conseillée pour le bien-être et la santé de l'animal et pour la tranquillité du propriétaire

pour éviter :

- un chien fugueur
- une meute de mâles autour d'une chienne en chaleur

3. Tous les combats d'animaux sont strictement interdits (exemple : chien, coq etc....)




4. Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de tuer sur l'aire d'accueil et ses abords, tout animal destiné à la consommation alimentaire (article R214-63 du code rural).





III. Intervention des services de protection

Conformément à l'Art 10 du règlement intérieur concernant le respect des règles de vie collective, la Police municipale et les services de la protection animale sont autorisés à intervenir sur les lieux.




AIRES D'ACCUEIL DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX

OBLIGATIONS CONCERNANT LA DÉTENTION D'ANIMAUX

	<p>► CONDITIONS DE DÉTENTION</p> <p>ARRÊTÉ DU 25 OCTOBRE 1982 ART. L234-1 À 234-6 DU CODE RURAL ART. R234-17 DU CODE RURAL</p>		<p>► IDENTIFICATION OBLIGATOIRE</p> <p>ART. L212-10; R215-15 DU CODE RURAL Amende de 1^{re} classe (ou plus 750€)</p>
	<p>► VACCINATION ET STÉRILISATION RECOMMANDÉES</p>		<p>► TRAITEMENTS CONTRE LES PARASITES RECOMMANDÉS</p>
	<p>► CHIEN ERRANT INTERDIT</p> <p>ART. L211-19-1À L211-25 DU CODE RURAL ART. R622-2 DU CODE PÉNAL Controvenance 2^e classe (ou plus 150€)</p>		<p>► DÉJECTION CANINE INTERDITE</p> <p>ART. R632-3 DU CODE PÉNAL Controvenance 2^e classe (ou plus 150€)</p>
	<p>► MAUVAIS TRAITEMENT INTERDIT</p> <p>ART. L211-3 ET R215-4 DU CODE RURAL ART. R653-1, R654-1 et R655-1 DU CODE PÉNAL Controvenance de 3^e (ou plus 450€), 4^e (ou plus 750€) ou 5^e classe (ou plus 1500€)</p>		<p>► VENTE RÉGLEMENTÉE</p> <p>ART. L214-8 DU CODE RURAL ART. R215-5-1 DU CODE RURAL Controvenance de 1^{re} classe (ou plus 750€)</p>
	<p>► ACTE DE CRUAUTÉ ou ABANDON INTERDIT</p> <p>ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Controvenance jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement</p>		<p>► ABATTAGE INTERDIT</p> <p>ART. R214-77 ; R214-84 À R214-86 et R214-89 À R214-71, R215-8, R231-6 et L654-3 DU CODE RURAL Controvenance de 3^e (ou plus 450€), 4^e (ou plus 750€) ou 5^e classe (ou plus 1500€)</p>
	<p>► COMBAT INTERDIT</p> <p>ART. 521-1 DU CODE PÉNAL Controvenance jusqu'à 30 000€ et 2 ans d'emprisonnement</p>		<p>► CHIEN DE 1^{ère} OU 2^{ème} CATÉGORIE INTERDIT</p> <p>(Règlement Intérieur de l'Aire d'Accueil)</p>

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS CES OBLIGATIONS SERA PASSIBLE DE VERBALISATION ET DE POURSUITES JUDICIAIRES.

ATTENTION LA POLICE MUNICIPALE ET LES SERVICES DE LA PROTECTION ANIMALE POURRONT INTERVENIR À TOUT MOMENT !

ATELIER POTERIE



NANOU PUPPO



AMAE : MEDIATION ANIMALE



ACTIVITES LECTURE : EN ROUTE POUR LES HISTOIRES



ATELIER PREVENTION SANTE IFSI



IMAGE CLE



ANIMATIONS LOISIRS JEUX TSA



LES PETITS DEBROUILLIARDS



ALOTRA LAUREAT DU CONCOURS FONDATION ORANGE





Rapport d'activité synthétique 2022

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE LE REALTOR
DELEGATION SERVICE PUBLIC

I. LE DESCRIPTIF DU SITE

Nom de la structure

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage LE REALTOR

Plateau de l'Arbois - Route du Jas de Marroc - 13090 Aix en Provence

L'environnement du site

- Proche de la gare d'AIX TGV, d'une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), d'une voie à grande circulation (RD 9 direction Aéroport de Marignane, Vitrolles, Martigues etc. ...), du réservoir du Réaltor qui approvisionne en eau potable l'agglomération de Marseille.

Descriptif de l'Aire d'Accueil

- L'accueil prévu sur cette aire est de 80 places famille de 120m² dont 4 affectées au PMR.
- Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et pailleuse avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'une aire de lavage et petit entretien pour véhicules (avec prépaiement), deux espaces de jeux et d'un espace loisirs.
- L'entrée principale de l'Aire d'Accueil Le Réaltor se fait depuis la RD9, puis par la route du jas de Marroc.

Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la ville d'Aix en Provence, l'Aire d'Accueil est ouverte au public depuis le 1^{er} juillet 1989.
- La ville d'Aix en Provence transfère l'équipement à la Communauté d'agglomération d'Aix en Provence à compter du 1^{er} janvier 2001, celui-ci étant métropolitain depuis le 1^{er} janvier 2016.
- ALOTRA gère et anime cette structure depuis le 1^{er} février 2004.
- L'Aire d'Accueil de 40 places familles a été détruite le 22 mars 2017 et remplacée par l'Aire d'Accueil de 80 places familles.

Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

La participation financière du public

Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille
- Eau : 3,20 € le m³ (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)

Dépôt de garantie : 100€

II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A. Régime des biens et entretien

1. Etat des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations Electriques	30/09/2022	QUALICONSULT
Extincteurs	01/03/2022	ADI
Eau chaude	11/09/2019 pas d'analyse en 2022	LABORATOIRE CARSO
Contrôle éclairage de sécurité	01/03/2022/ 30/09/22	QUALICONSULT
TPA Direction des risques	Non effectué en 2022	Territoire du Pays d'Aix

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2022 au 31/12/2022	SMACL

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Entretien candélabres/Travaux électriques	Groupe Fauché
Plomberie	Enterprise GASTALDI
Direction des risques bâtiments	Territoire du Pays d'Aix
Contrôle alarme	OBJECTIF SECURITE
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WA CONCEPT
STEP	Occitane d'environnement
Désinsectisation /DERATISATION	ECOLAB
PAPETERIE	BRUNEAU
Produits d'entretien	COLDIS

2. Travaux réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP Du 01/01 au 31/12/22	Travaux réalisés par ALOTRA Du 01/01/22 au 31/12/2022
<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 58 : changement robinet extérieur ➤ 2 : changements de pvc ➤ 14 : changement la cuvette wc ➤ 8 : réparation de la restanque en bois ➤ Peinture claustra : 75, 77, 61 ➤ Changement chauffage au 9 intervertit avec celui du 1 Mitigeur 2 ➤ 77 : changement de prise extérieure ➤ 60 : Changement de serrure (prise au 28) ➤ 77 : réparation Chasse d'eau ➤ 48 : Peinture claustra ➤ 15 : Peinture mur complet cuisine ➤ 5 : Changement prise électrique ➤ 71 : réparation chasse d'eau ➤ 48/53/50/17 : enduit ➤ Peinture emplacement 53 ➤ 28 et 32 : éclairage ➤ 60 : serrure douche changée (prise serrure 28) ➤ 48 : peinture claustra ➤ 15 : peinture complet cuisine ➤ 71 : Chasse d'eau réparée ➤ Enduit : 48/53/50/17 ➤ 53 : Peinture emplacement 53 bloc complet ➤ 32 et 28 Remplacement éclairage ➤ 18 : réparation serrure wc ➤ 32 : changement de transfo (pris au 1) ➤ 53 : finition peinture ➤ 17 : peinture bloc 17 ➤ 4/5 : débouchage regard et grille route ➤ 16 : peinture bloc 16 ➤ 53 : pose de cornière ➤ 78/57/32/54 : réfection prise ➤ Replantation d'arbre en face du 6 ➤ 30 : pose du mitigeur ➤ Réparation barrière bois local poubelle ➤ Intervention assainissement : injection de produit dans les canalisations, nettoyage ➤ 41 : réparation serrure ➤ 20 mécanismes portes douche changé ➤ 74 compteur électrique remise aux normes réfection du tableau électrique/contacteur ➤ 79 peintures façade ➤ 77 plafonds grattage enduit ➤ 39 réparations tuiles toiture ➤ 22 remplacements porte ➤ Entretien bassin rétention côté sud ➤ 49, 45 : remplacement prise caravane ➤ 36 : réparation chasse d'eau ➤ 77 : chasse d'eau ➤ 38 : changement cuvette plus mitigeur resserré ➤ Gros soucis avec les chasses d'eau, réflexion à engager pour changer les systèmes ➤ Reprise du crépi sur l'ensemble du site (trou sur les façades) ➤ Débroussaillage du site ➤ Débouchage wc au 64 et 67 ➤ Changement de serrure porte wc du 28 ➤ Changement de serrure porte sdb du 60 ➤ changement de chasse d'eau au 77

<ul style="list-style-type: none"> • Réalisations des éventuelles Interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Changement de chasse d'eau au 71 ➤ Réparation de la chasse d'eau au 71 ➤ Changement de chasse d'eau au 53 ➤ Changement de serrure porte wc au 53 ➤ réparation électrique lumière toilette au 32 ➤ Réparation électrique lumière toilette au 28 ➤ Durant le mois rebouchage de trous sur façades : 1,2,3,5,70,9,8,10,11,12,35 ➤ Changement de mitigeurs au 10, 5,74 ➤ Changement du mécanisme porte WC au 14, 40,41 ➤ Préparation de PVC au 65,69 ➤ Changement de serrure porte SDB au 44,65 ➤ Changement de prise électrique au 45,49 ➤ Changement de chasse d'eau au 36 ➤ Changement de chasse d'eau au 77 ➤ Changement de serrure porte WC au 20 ➤ Changement de mitigeur au 30,12 ➤ Changement de chasse d'eau au 14 ➤ Changement lunettes wc 29 et 33 ➤ Changement siphon cuisine 36 ➤ Changement lunettes 65, 9 et 22 ➤ Changement de chasse d'eau 54 et 57 ➤ Préparation de PVS 16,76 et 34 ➤ Changement lunettes wc 20 et 66 ➤ Remplacement mitigeurs 74 et 54 ➤ Changement mitigeurs 66 et 38 ➤ Réparation chasse d'eau 34,33 et 9
---	---

B. Régime financier

	2021	2022	Evolution en %	Commentaires
Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette	549 109 (c)	565 161 (c)	3%	
Le montant total de la participation du TPA	125 549 (d)	127 014 (d)	1%	Revalorisation conventionnelle DSP
Soit en % du budget total	23% (d)/(c)	22% (d)/(c)		
Participation des usagers, produits activités, Cotisations	139 962 (f)	142 794 (f)	2%	Hausse du TOC
Soit en % du budget total	25% (f)/(c)	25% (f)/(c)		
Total autres participations publiques (DDETS, CAF, CD13, REGION)	281 898 (h)	289 059 (h)	3%	
Soit en % du budget total	51% (h)/(c)	51% (h)/(c)		
ALT2 - AGAA	195 567 (j)	201 682 (j)	3%	
Soit en % du budget total	36% (j)/(c)	36% (j)/(c)		
CAF	73 707 (l)	74 753 (l)	1%	
Soit en % du budget total	13% (l)/(c)	13% (l)/(c)		
CD13	7 774 (n)	7 774 (n)	0%	
Soit en % du budget total	1% (n)/(c)	1% (n)/(c)		
Commune - ALSH CEJ	4 850 (p)	4 850 (p)	0%	
Soit en % du budget total	1% (p)/(c)	1% (p)/(c)		
Dépenses réalisées (en €)	534 229	550 375	3%	
Montant déficitaire				
Montant excédentaire	14 879	14 786		

Commentaires :

On constate un résultat stable, les charges ont augmenté de la même proportion que les produits.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution en %
Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en €	107 830	102 071	-5

III. QUALITE DU SERVICE

A. Situation du personnel

- 1 Chef d'Etablissement
- 1 agent d'accueil
- 1 travailleur social Animation
- 1 Gestionnaire Social
- 2 Agents Technique/Astreintes
- 0.5 agent mobile (Aix/Salon)

Pour compléter cette équipe, **une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services** ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la Métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, d'animer et de mettre en œuvre le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

B. Partenaires

Nous avons eu cette année, 14 partenaires institutionnels et 22 partenaires associatifs

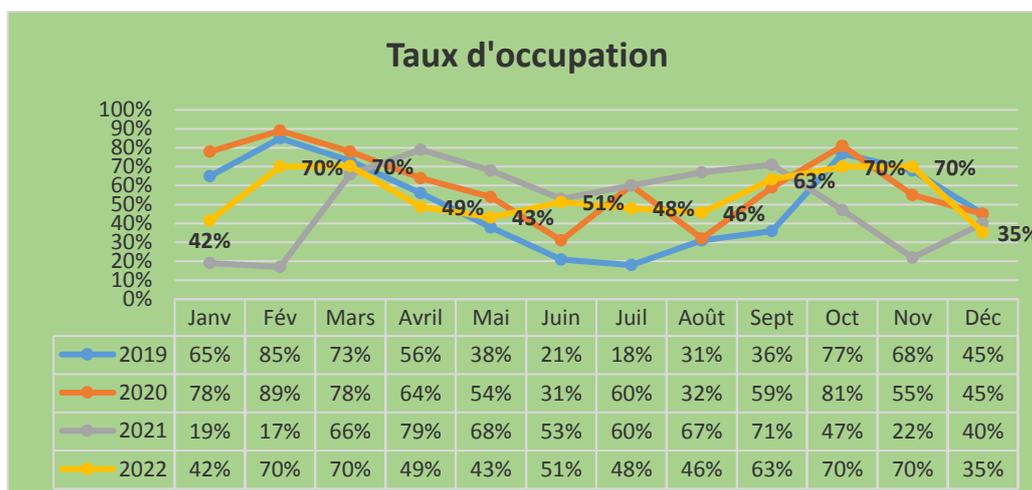
C. Services effectifs 2022

1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, petites et grandes, sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution en %
Nombre de caravanes	521	422	19
Nombre total de personnes accueillies	1186	1105	7
Nombre de familles accueillies	344	348	1
Taux d'occupation annuel (%)	51%	55%	4
Nombre moyen journalier de caravanes	40	35	13
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	38	46	21



Commentaires :

Sur l'année 2022, nous notons une légère hausse du taux d'occupation. La crise de l'énergie, la hausse des tarifs des carburants et l'inflation ont eu des impacts sur les déplacements des voyageurs, de même nombre d'entre eux ont confié avoir stationné de manière illicite sur des terrains, d'autres moins nombreux ont loué des parcelles de terrains chez des membres de la famille ou des connaissances.

De même, on pourra noter une baisse des personnes accueillies, 1186 personnes en 2021 contre 1105 en 2022, qui rejoint la baisse du nombre de caravanes.

S'agissant de la durée moyenne de séjour, elle accuse une légère augmentation en 2022 et elle reste dans la norme au regard du contexte économique. Notons que les gens du voyage accueillis sur Aix Realtor sont des forains et des travailleurs indépendants qui sillonnent les régions en fonction des opportunités d'emploi.

2. Accueil

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

3. Perception des droits

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution en %
Nombre de journées caravanes	14 848	15 947	7
Droits d'usage encaissés en € (fluides inclus)	133 210	138 930	4

4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de la gestion de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution en %
Dépassement des temps de séjour (en familles)	1	6	500
Nombre de procédures justice engagées	0	0	0

Dépassement de séjour :

2 familles ont été en dépassement de séjour en raison d'une hospitalisation, avec production d'un justificatif d'hospitalisation et 4 familles ont obtenu une dérogation pour scolarisation avec production d'une attestation d'assiduité fournie par l'école.

5. Services rendus

Pour la cantine, un tarif unique en 2022 correspondant à 1 repas (1.78€) est appliqué à toutes les familles

D. Animations et actions socio-éducatives

L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La santé et la prévention
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- L'animation et l'accès à la culture

Au niveau de l'accueil et du suivi des familles	2021	2022	Evolution en %
Nombre de familles domiciliées sur le site	80	102	27.5
Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	991	1658	67.3
Nombre de dossiers RSA	121	159	31.4
Nombre d'entretiens individuels menés dans le cadre du suivi des familles	991	617	-37.7

Au niveau de la scolarisation et soutien scolaire	2021	2022	Evolution en %
Elèves en maternelle (Sur site)	19	35	84.2-
Elèves en primaire (aux Milles)	15	28	-86.6
Elèves en autres établissements	2	2	-
Elèves inscrits au CNED par le gestionnaire	12	12	-
Elèves en soutien scolaire	0	3	-

***Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile, à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire. Pour les inscriptions en maternelle, nous ne recensons plus les enfants du bidonville qui par leur quasi sédentarisation faussaient nos chiffres. Aussi le calcul de l'évolution ne paraît pas pertinent pour cette année.**

Au niveau de la santé et de sa prévention	2021	2022	Evolution en %
Nombre d'enfants visités	0	0	-
Visite de la puéricultrice à la demande des familles	0	0	-
Hygiène Bucco-dentaire (prévention et dépistage)	0	56	-
Nombre d'enfants et adultes en information santé	195	78	-60
Nombre de femmes aux actions liées au bien-être	0	12	-

Au niveau de l'accès à la culture	2021	2022	Evolution en %
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	29	66	127
Personnes en animation culture et découverte	387	522	38
Personnes en ateliers carnaval, loisirs et créativité	289	326	12

E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire d'Accueil poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services du Territoire du Pays d'Aix, mais aussi avec les autres partenaires concernés.

CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continue plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'utilisateur vers une autonomie.

Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Alotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Alotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Alotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

Rapport d'activité synthétique 2022

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE
RIVES HAUTES
DELEGATION SERVICE PUBLIC

I. LE DESCRIPTIF DU SITE

Nom de la structure

Aire d'Accueil pour Gens du Voyage RIVES HAUTES
 332, route de Fuveau à Bearecueil -13710 Fuveau

L'environnement du site

- L'aire est bordée au Nord par la RD6, à l'Est par la RD46, au Sud et à l'Ouest par des parcelles privées.
- Deux axes autoroutiers à proximité de l'aire, A8 et A52.
- Proche de la station d'épuration biologique de la ville de Fuveau.
- Face à la barre du Cengle et à la montagne Sainte Victoire.

Descriptif de l'Aire d'Accueil

L'entrée principale de l'Aire d'Accueil Rives Hautes se fait depuis la RD46, comptant 23 places famille de 120 m² minimum, dont 1 aménagée pour les PMR. Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et pailasse avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'une aire de lavage et petit entretien pour véhicules (avec prépaiement), d'un espace de jeux pour les enfants de 3 à 6 ans et d'un espace loisirs.

Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la Communauté d'agglomération d'Aix en Provence, l'Aire d'Accueil Rives Hautes est ouverte au public depuis le 1er juillet 2013.
- Cet équipement est devenu Métropolitain depuis le 1^{er} janvier 2016.
- ALOTRA gère et anime cette structure depuis son ouverture le 1er juillet 2013.

Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

La participation financière du public

Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,30 € par jour par place famille
- Eau : 4,00 € le m³ (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)

Dépôt de garantie : 100€



II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A. Régime des biens et entretien

1. Etat des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations Electriques	23/09/2022	Qualiconsult
Extincteurs	10/06/2022	ADI protection incendie
Eau	(tous les 6 mois)	ARS (Agence régionale de la santé)

2. Travaux réalisés du 01/01 au 31/12/2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<p>➤ Réalisations des éventuelles interventions qui leur incombent.</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Barrière coulissante entrée : réfection peinture anti rouille➤ Empl1 : fermé➤ Empl2 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier➤ Empl3 : fermé➤ Empl4 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier➤ Empl6 : fermé➤ Empl7 : fermé➤ Empl8 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier➤ Empl9 : peinture du auvent complet et changement des écoulements d'évier➤ Empl10 : fermé➤ Empl11 : peinture et reprise écoulement et pose de carrelage et placo➤ Empl12 : fermé➤ Empl13 : fermé➤ Empl14 : peinture et reprise écoulement et pose de carrelage et placo➤ Empl15 : peinture et reprise écoulement et pose de carrelage et placo➤ Empl20 : changement de la vasque et du mitigeur de douche et peinture et changement des poignées➤ Empl5, 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 23 : peinture des auvents➤ Sur l'ensemble des emplacements : reprise des enduits et peinture➤ Entretien régulier des espaces verts : taille et tonte➤ Sur l'ensemble des emplacements : entretien régulier des VMC des sanitaires➤ Entretien régulier des étendages : fils et peinture

B. Régime financier 2022

Du 01/01 au 31/12/2021	2020	2021	Evolution en %	Commentaires
Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette	246 649 (c)	240 663 (c)	- 4	
Le montant total de la participation de la MAMP	138 817 (d)	140 437 (d)	1	Revalorisation conventionnelle DSP
Soit en % du budget total	56% (d)/(c)	58% (d)/(c)		
Participation des usagers, Droit usage, Produits activités, Cotisations	48 138 (f)	44 702 (f)	- 13	
Soit en % du budget total	20% (f)/(c)	19% (f)/(c)		
ALT2 - AGAA	58 436 (j)	54 374 (j)	- 9	
Soit en % du budget total	24% (j)/(c)	23% (j)/(c)		
Dépenses réalisées (en €)	198 476	228 851	- 6	
Montant déficitaire				
Montant excédentaire	48 173	11 812		

Commentaires :

→ Ce résultat positif s'explique par une diminution des charges plus importante que les produits.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution %
Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en €	44 996	33 127	-26

III. QUALITE DU SERVICE

A. Situation du personnel

- 1 Chef d'établissement
- 0,5 Travailleur Social Animation
- 1,83 Agent technique / Astreinte

Pour compléter cette équipe, **une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services** ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, animer et mettre en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

B. Partenariat

Cette année, nous avons travaillé avec 4 partenaires institutionnels et 11 partenaires associatifs.

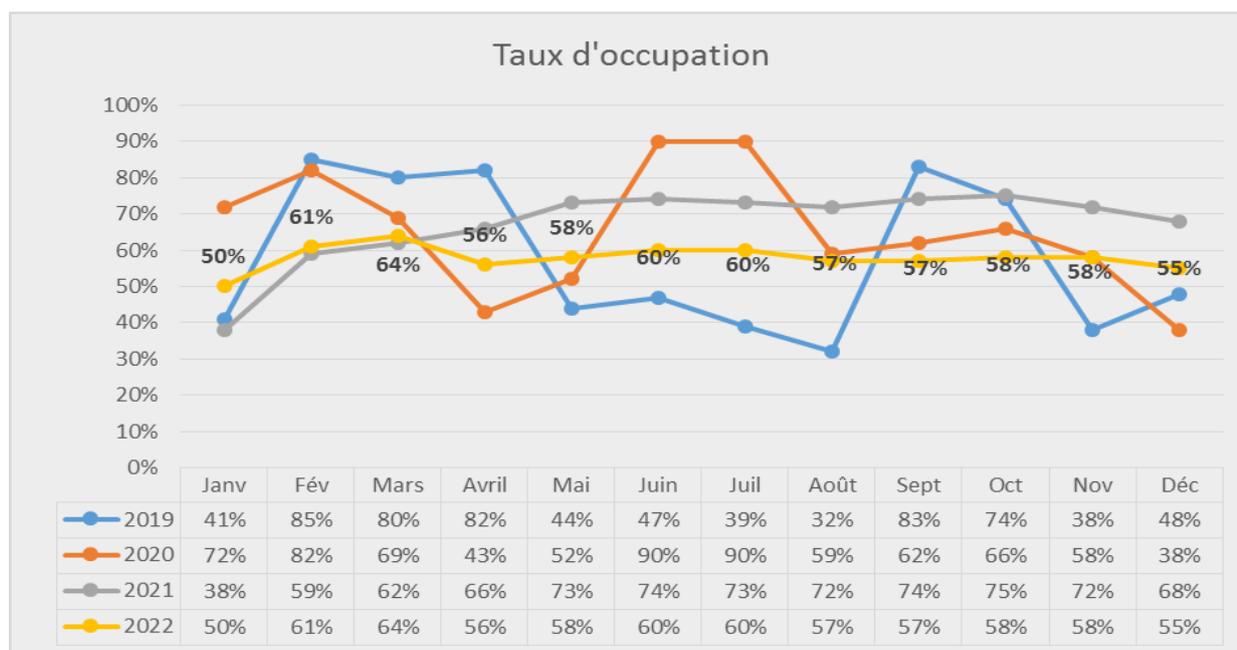
C. Services effectifs 2022

1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, sur l'ensemble de la période.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme de la période des caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes de la période x 100

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution %
Nombre de caravanes	185	109	-41
Nombre total de personnes accueillies	388	299	-23
Nombre de familles accueillies	118	86	-27
Taux d'occupation annuel (%)	68%	55%	-13
Nombre moyen journalier de caravanes	31	25	-19
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	48	54	12.5



Le taux d'occupation pour l'Aire d'Accueil de Rives Hautes du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022 s'élève à 55%. Ces chiffres traduisent une fréquentation en baisse de l'aire par rapport à 2021. Le nombre de familles accueillies est en baisse.

2. Accueil

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux.

3. Perception des droits

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution %
Nombre de journées caravanes	5 664	4 632	-18
Droits d'usage et Fluides encaissés en €	50 505	44 522	-12

4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.
- Nous n'avons eu aucune procédure de justice à entamer, ni de demande de dérogation de dépassement de séjour durant cette période 2022.

5. Services rendus

Pour la **cantine scolaire**, en accord avec la Mairie de Fuveau, le tarif de la cantine est fonction du nombre d'enfants scolarisés par famille.

D. Animations et actions socio-éducatives

L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La santé et la prévention
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- L'animation et l'accès à la culture

Au niveau de l'accueil et du suivi	2021	2022	Evolution %
Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale)	122	124	1.6%
Nombre de dossiers RSA	0	0	-
Entretiens menés avec les familles	95	60	-37

Au niveau de la scolarisation	2021	2022	Evolution %
Elèves en maternelle (Maternelle de la Barque)	3	8	167
Elèves en primaire (Ecole primaire de la Barque)	3	11	267

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisons les inscriptions en année civile, à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire

Au niveau de la santé	2021	2022	Evolution %
Information santé / prévention	61	110	80

Au niveau de l'accès à la culture	2021	2022	Evolution %
Personnes en animation culture et découverte	189	263	39
Personnes en ateliers, loisirs et créativité	167	255	53
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	60	58	-3

E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire de Stationnement poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services de la Métropole AMP.

CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continue plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'utilisateur vers une autonomie.

Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Alotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Alotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Alotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.



Rapport d'activité synthétique 2022

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022
AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE
LA MALLE
DELEGATION SERVICE PUBLIC

I. LE DESCRIPTIF DU SITE

Nom de la structure

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage LA MALLE
260, avenue du Pin Porte Rouge – Quartier La Malle – 13320 Bouc Bel Air

L'environnement du site

- A 14 km d'Aix-en-Provence et 14 km de Marseille.
- A proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne.
- Accessible par la RD 8^N
- Proche des voies de circulation A 51, RD 6 et RD8^N ainsi que des commerces et Equipements Publics des communes voisines.
- A proximité des services de transports publics vers Aix en Provence et Marseille.

Descriptif de l'Aire d'Accueil

L'Aire d'Accueil La Malle compte 30 places famille de 120 m² minimum, dont 2 aménagée pour les PMR. Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et paillasse avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'une aire de lavage et petit entretien pour véhicules (avec prépaiement), d'un espace de jeux et d'un espace loisirs.

Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

- Créée par la métropole AMP et inaugurée le 18 octobre 2016, l'Aire d'Accueil La Malle est ouverte au public depuis le 9 décembre 2016.
- ALOTRA gère et anime cette structure depuis son ouverture le 9 décembre 2016.

Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

La participation financière du public

Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,3 € par jour par place famille
- Eau : 3,60 € le m³ (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)

Dépôt de garantie : 100€

II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A. Régime des biens et entretien

1. Etat des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Installations électriques	27/09/22	Qualiconsult
Extincteurs	08/04/22	ADI protection incendie
Eclairage de sécurité	06/04/22	ADI protection incendie
Eau potable	Réseaux de la ville	Société marseillaise des eaux

Assurances	Dates	Prestataires
Multirisques professionnelles	01/01/2022 au 31/12/2022	SMACL Assurances

Entretien / Réparations / Commandes	Entreprises
Travaux électriques/entretien des candélabres	Fauché
Entretien du système de ventilation	Entreprise GASTALDI
Plomberie	Provence AMV Plomberie
Visite préventive logiciel (prépaiement)	WACconcept
Dératisation	Ecolab
Papeterie	BRUNEAU
Produits entretien	COLDIS

2. Travaux réalisés du 01/01 au 31/12/2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisations des éventuelles interventions qui leur incombent. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remplacement d'un différentiel / empl 28 ➤ Entretien panneau solaire du bâtiment administratif / janvier 2022 ➤ Curage de toutes les canalisations du site / janv. 2022 ➤ Vérification et nettoyage de l'ensemble des toitures des emplacements ➤ Remplacement de plusieurs siphons évier / empl 24, 26 ➤ Tag enlevé sur portes / empl 11 ➤ Nettoyage au karcher et désinfection de l'aire de jeux / mai 2022 ➤ Enlèvements d'encombrants sur les emplacements 15 et 16 ➤ Réparation (par artisan ferronnier) de la barrière d'entrée. Reprise peinture par notre agent technique ➤ Remplacement d'un poteau du grillage de l'aire de jeux ➤ Mise en place d'une plaque de protection sur bas de porte / empl19 ➤ Nettoyage complet des emplacements 10, 13,14, et 15 ➤ Réparations du système chasse d'eau des emplacements 8,15, 23 28 ➤ Réparation fuite d'eau sur robinet extérieur / empl19 ➤ Fixation plaque VMC / empl 22 et 28 ➤ Réfection des fascines / empl 14/15 ➤ Changement d'un fusible sur candélabre / empl19 ➤ Nettoyage complet le long du grillage et mur ➤ Débouchages réguliers de wc bouchés ➤ Remplacements réguliers de battant à wc ➤ Remplacement de paume de douche / empl 13 et 29 ➤ Remplacement régulier de bec de robinet ➤ Transfert du coffre du bureau GL au vestiaire ➤ Contrôle et réparation de plusieurs candélabres du site (problème sur module) ➤ Remplacement de prises électrique sur les emplacements 13, 15, 18,20,27 ➤ Mise en place d'un panier courrier dans bureau GL ➤ Réparation de 2 chauffages douche / empl 20 et 25 ➤ Remplacement de tout le système de clarinette des compteurs d'eau

B. Régime financier 2022

Du 01/01 au 31/12/2020	2020	2021	Evolution en %	Commentaires
Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette	265 596 (c)	253 097 (c)	- 5	
Le montant de la participation de la MAMP	110 278 (d)	111 565 (d)	1,17	Revalorisation conventionnelle Nouvelle DSP
Soit en % du budget total	42% (d)/(c)	44% (d)/(c)		
Participation des usagers, Droit usage, Produits activités, Cotisations	73 763 (f)	63 876 (f)	- 13	
Soit en % du budget total	28% (f)/(c)	25% (f)/(c)		
ALT2 - AGAA	80 307 (j)	75 611 (j)	- 6	
Soit en % du budget total	30% (j)/(c)	30% (j)/(c)		
Dépenses réalisées (en €)	266 557	270 507	1	
Montant déficitaire	-	-		
Montant excédentaire	-961	-17 410		

Commentaires :

→ Ce résultat s'explique par une montée en charges, notamment celles liées au personnel. Pour arriver à une année conforme au cahier des charges. Cependant, le taux d'occupation n'est pas à la hauteur du prévisionnel.

Du 01/01 au 31/12	2020	2021	2022	Evolution %
Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en €	46 749	62 064	48 609	-22

III. QUALITE DU SERVICE

A. Situation du personnel

- 1 Chef d'établissement
- 0,5 Travailleur Social Animation
- 1,83 Agent technique/Astreintes

Pour compléter cette équipe, **une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services** ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, d'animer et de mettre en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

B. Partenariat

Il y a 5 partenaires institutionnels et 17 partenaires associatifs

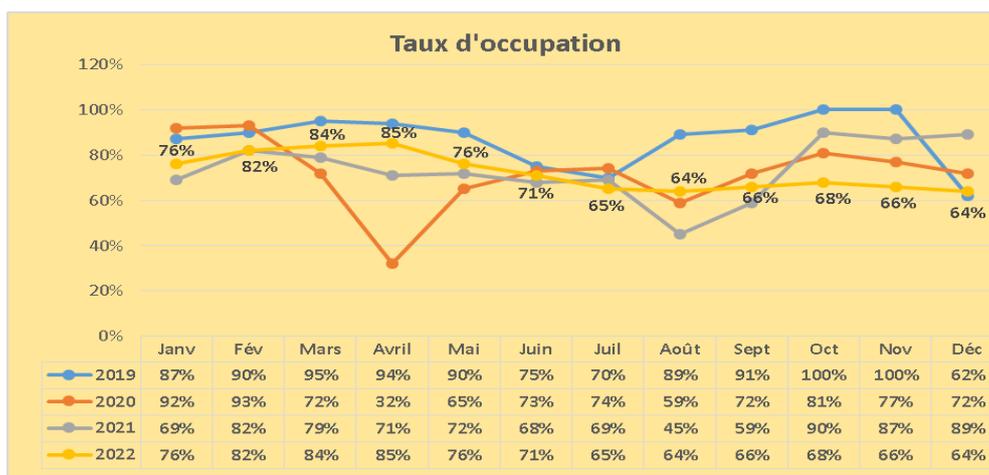
C. Services effectifs 2022

1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, petites et grandes, sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

Du 01/01 au 31/12	2020	2021	2022	Evolution %
Nombre de caravanes	226	256	197	-23
Nombre total de personnes accueillies	524	642	530	-18
Nombre de familles accueillies	174	184	154	-16
Taux d'occupation(%)	72%	73%	64%	-9
Nombre moyen journalier de caravanes)	43	31	38	23
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	45	43	44	2



Commentaires :

Nous constatons une réelle baisse annuelle de la fréquentation (en nombres de caravanes, de personnes, de familles accueillies) et du taux d'occupation annuel de l'aire, mais en revanche une réelle progression du nombre moyen journalier de caravane et de séjour ; ce qui traduit une amélioration de la fidélité de nos usagers.

2. Accueil

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux. Nous n'avons eu aucune procédure de justice à entamer, ni de demandes de dérogation de dépassement de séjour pour cette année.

3. Perception des droits

Du 01/01 au 31/12	2020	2021	2022	Evolution %
Nombre de journées caravanes	7 889	7 954	6 969	-12
Droits d'usage et Fluides encaissés en €	64 621	73 763	61 988	-16

4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

Nous avons eu 3 familles en interdiction de stationnement pour une durée de 6 mois, en raison de dépassement de temps de séjour.

5. Services rendus

Le tarif appliqué aux enfants du voyage de l'Aire de la Malle est celui appliqué aux enfants de la commune soit de 2.85 euros.

D. Animations et actions socio-éducatives

L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La santé et la prévention
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- L'animation et l'accès à la culture

Au niveau de l'accueil et du suivi des familles	2021	2022	Evolution en %
Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	238	200	-16%
Nombre de dossiers RSA	0	0	0
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	136	102	-25%

Au niveau de la scolarisation et soutien scolaire	2021	2022	Evolution en %
Elèves en maternelle (Maternelle de Simiane-Collongues Edouard Labeille)	3	4	33%
Elèves en primaire (Ecole primaire de Simiane-Collongues Marius Roussel)	15	13	-13%

Au niveau de la santé et de sa prévention	2021	2022	Evolution en %
Information santé / prévention	167	128	-23%

Au niveau de l'accès à la culture	2021	2022	Evolution en %
Personnes en ateliers, loisirs et créativité	284	290	2%
Personnes en animation culture et découverte	187	204	9%
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	76	74	-3%

E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire de Stationnement poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services de la Métropole AMP.

CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continue plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'usager vers une autonomie.

Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Aotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Aotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Aotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

Rapport d'activité synthétique 2022

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE LA GARENNE
DELEGATION SERVICE PUBLIC

I. LE DESCRIPTIF DU SITE

Nom de la structure

Aire d'Accueil pour les Gens du Voyage LA GARENNE
Route de la garenne 13 300 SALON DE PROVENCE

L'environnement du site

- A 8 km du centre-ville de Salon de Provence
- A proximité de la zone Zones d'emploi les plus proches Salon de Provence, Lançon, Pelissanne...
- Accessible par la RD 70, à l'Est par N 113, au Sud par D19 et à l'Ouest par une parcelle privée
- Proche des voies de circulation A7 et A54
- Pas de services de transports publics à proximité.

Descriptif de l'Aire d'Accueil

L'Aire d'Accueil La Garenne compte 25 places famille de 165 m² minimum, dont 1 aménagée pour les PMR. Les places sont toutes équipées d'une douche et son lavabo, d'un WC, d'une cuisine d'été buanderie avec évier et paillasse avec un auvent en dur. Elles disposent de plusieurs branchements électriques ainsi que d'évacuations pour les eaux domestiques, d'un espace de jeux et d'un espace loisirs.

Date de mise en service et de prise de gestion de l'aire

Créée à l'initiative du « SIVU des communes de Salon de Provence, Lançon et Pelissanne », l'Aire d'Accueil de La Garenne est ouverte au public depuis le 10/01/2014 et gérée par ALOTRA dans le cadre d'une Délégation de Service Public des aires d'accueil de « Salon de Provence, Lançon et Pelissanne » pour la période de 2014/2018, transférée à la Métropole AMP Territoire du Pays Salonais au 1^{er} janvier 2018, puis prolongée par avenant jusqu'au 31 mai 2019. Depuis le 1^{er} juin 2019, l'Aire d'Accueil « La Garenne » de Salon de Provence/ Pelissanne/ Lançon de Provence a intégré la DSP de la Métropole AMP, jusqu'en 2026.

Accueil du public et temps de séjour

L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h00 à 12h00.

L'Aire d'Accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 7h30 et également les jours fériés.

Le temps de séjour annuel est de 6 mois. La durée maximum d'une période de stationnement est limitée à 3 mois. Une interruption de 30 jours consécutifs est systématiquement obligatoire entre 2 séjours.

La participation financière du public

Le droit d'usage

- Coût journalier : 3,3 € par jour par place famille
- Eau : 3,60 € le m³ (A prix coûtant)
- Electricité : 0,15 € le KWh (A prix coûtant)

Dépôt de garantie : 100€



II. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET FINANCIER

A. Régime des biens et entretien

1. Etat des biens et des installations

Contrôles effectués	dates	Prestataires
Vérification de 5 extincteurs	13/01/2022	ADI
Vérification des installations électriques	19/01/2022	Qualiconsult
Analyse légionellose test	Sept 2022	ENIXUS

2. Travaux réalisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Travaux réalisés par la Métropole AMP	Travaux réalisés par ALOTRA
<ul style="list-style-type: none"> Réalisations des éventuelles interventions qui leur incombent 	<ul style="list-style-type: none"> Réfection de la terrasse entrée bâtiment administratif Fixation de la grille du vide sanitaire du bâtiment administratif Réfection des bas des portes des emplacements Entretien des espaces verts tout au long de l'année et du bassin de rétention Changement de plusieurs panneaux grillagés de l'Aire d'Accueil Remplacement de toutes les serrures des locaux technique des emplacements Changement des prises de courant sur les emplacements Réfection des peintures des portails

B. Régime financier 2022

Du 01/01 au 31/12/2022	2021	2022	Evolution en %	Commentaires
Le budget total de l'Aire d'Accueil (en euros) en recette	265 596 (c)	268 621 (c)	1	
Le montant total de la participation de la MAMP	142 356 (d)	144 017 (d)	1,17	Revalorisation conventionnelle DSP
Soit en % du budget total	54% (d)/(c)	54% (d)/(c)		
Participation des usagers, Droit usage, Produits activités, Cotisations	52 732 (f)	56 410 (f)	7	
Soit en % du budget total	20% (f)/(c)	21% (f)/(c)		
ALT2 - AGAA	69 651 (j)	68 193 (j)	- 2	
Soit en % du budget total	26% (j)/(c)	25% (j)/(c)		
Dépenses réalisées (en €)	253 201	257 137	2	
Montant déficitaire	-	-		
Montant excédentaire	11 877	11 484		

Commentaires :

→ le résultat reste stable.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution %
Coût total des charges (eau, électricité, téléphone) en €	48 941	44 698	-9

III. QUALITE DU SERVICE

A. Situation du personnel

- 1 Chef d'établissement
- 0,5 Travailleur Social Animation
- 1,5 Agent technique/Astreintes

Pour compléter cette équipe, une mutualisation des moyens humains et une nouvelle organisation des services ont été mises en place, conformément à la délégation de service public 2019/2026.

Un Responsable du Pôle de Gestion locative et un Responsable du Pôle Social Animation des Aires d'Accueil de la métropole sont nommés. Le Responsable du Pôle de Gestion locative a pour mission d'assurer la supervision de l'ensemble des Aires d'Accueil de la Métropole AMP : Piloter, coordonner et harmoniser la politique de gestion globale des sites.

Le Responsable du Pôle Social Animation a pour mission d'organiser, animer et mettre en œuvre et le suivi du Projet Social des Aires d'accueil de la Métropole AMP

B. Partenariat

Il y a 16 partenaires institutionnels et 10 partenaires associatifs

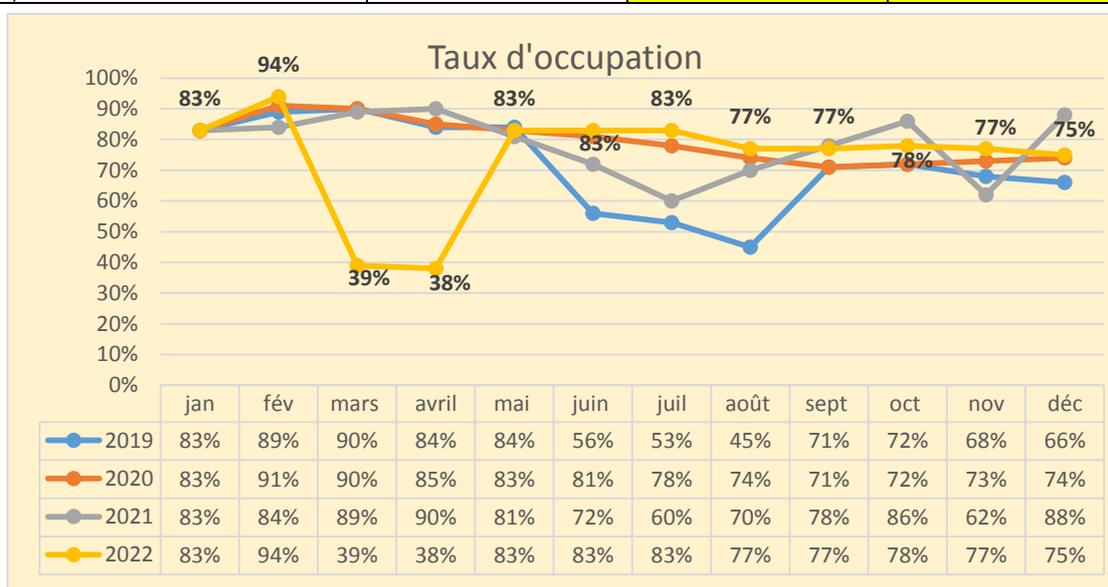
C. Services effectifs 2022

1. La fréquentation de l'aire

Définitions :

- *Nombre de caravanes* : Nombre de caravanes différentes, petites et grandes, sur l'ensemble de l'année.
- *Nombre total de personnes accueillies* : Nombre d'adultes et d'enfants ayant fréquenté l'aire (en ne comptant qu'une fois la personne qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de familles accueillies* : Nombre de ménages venus sur l'aire (en ne comptant qu'une fois la famille qui a fait plusieurs séjours).
- *Nombre de journées caravanes* : Somme annuelle de caravanes présentes chaque jour sur l'aire.
- *Taux d'occupation* : Nombre de journées caravanes divisé par le nombre de journées caravanes annuelles maximum x 100.

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution %
Nombre de caravanes	259	204	-21%
Nombre total de personnes accueillies	470	473	1%
Nombre de familles accueillies	145	135	-7%
Taux d'occupation annuel (%)	79	75	-5%
Nombre moyen journalier de caravanes	28	38	36%
Durée moyenne du séjour / famille (en jours)	49	51	4%



Commentaires :

- En 2022, nous accusons sur cette aire d'accueil une baisse du nombre de caravanes accueillies (-21%) qui rejait sur le taux d'occupation qui est en baisse.
- Par contre nous notons une durée moyenne de séjour plus longue, l'aire d'accueil qui peut s'expliquer par la reprise lente de l'activité des voyageurs, en recherche de chantiers, ce sont souvent des entrepreneurs dans le bâtiment, le ferrailage et l'élagage.

2. Accueil

Le bon fonctionnement de la structure est assuré par une relation quotidienne (contact personnalisé avec chaque famille de « voyageurs ») **et par l'animation globale** menée par l'ensemble de l'équipe, ce qui suppose concertation, écoute constante et présence régulière sur le terrain pour répondre au mieux aux demandes diverses de nos usagers en les faisant participer autant que faire se peut aux projets élaborés avec eux. Nous n'avons eu aucune procédure de justice à entamer, ni de demandes de dérogation de dépassement de séjour pour cette année.

3. Perception des droits

Du 01/01 au 31/12	2021	2022	Evolution %
Nombre de journées caravanes	7 180	6 854	-5
Droits d'usage et Fluides encaissés en €	52 430	56 164	7

4. La gestion quotidienne de l'aire

Au titre de la **gestion** de l'Aire d'Accueil, ALOTRA est chargé :

- De l'accueil et de l'arrivée des familles, ainsi que de l'installation des véhicules en s'assurant notamment de l'agencement des caravanes et voitures sur le terrain (cf. règles de sécurité) ;
- De la perception des droits afférents (droit de séjour) ;
- D'établir un contact personnel avec les familles ;
- De la gestion quotidienne de l'aire, en termes d'entretien et de sécurité ;
- Du respect du règlement intérieur ;
- D'assurer les services à rendre aux usagers, notamment la remise du courrier à l'ensemble des familles séjournant sur l'aire ;
- Du départ des familles de l'Aire d'Accueil.

Nous n'avons eu aucun interdit, ni dépassement de séjour pour cette année.

5. Services rendus

Pour la **cantine**, les tarifs sont :

- 1,64 € sur la commune de Salon,
- 3 € pour l'école maternelle et 3,20 € pour l'école primaire sur la commune de Lançon,
- 3,25 € sur la commune de Pelissanne.

D. Animations et actions socio-éducatives

L'objectif principal de cet équipement est d'aider les populations du voyage à devenir des citoyens à part entière, conscients de leurs droits et respectueux de leurs devoirs.

Compte tenu des difficultés rencontrées par les gens du voyage, ALOTRA ne peut faire l'abstraction d'intervenir dans quatre domaines essentiels pour aider les gens du voyage :

- L'accompagnement socio-éducatif et administratif
- La santé et la prévention
- La scolarisation, la formation et l'emploi
- L'animation et l'accès à la culture

Au niveau de l'accueil et du suivi des familles	2021	2022	Evolution %
Interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale ...)	155	354	128
Nombre de dossiers RSA	0	0	-
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	155	278	79

Au niveau de la scolarisation et soutien scolaire	2021	2022	Evolution en %
Elèves en maternelle	1	5	400
Elèves en primaire	8	21	162
Elèves inscrits au CNED par le gestionnaire	5	2	-60
Elèves en soutien scolaire	1	4	300
Elèves inscrits au CNED par les parents	5	21	320

Il est important de noter que nous avons rectifié la façon dont nous recensons le nombre d'enfants inscrits afin d'être au plus juste de notre réalité. Ainsi, alors que nous comptabilisions les inscriptions en année civile, à la rentrée 2020/2021, nous comptabilisons en année scolaire.

Au niveau de la santé et de sa prévention	2021	2022	Evolution en %
Information santé / prévention	154	96	-37.6

Au niveau de l'accès à la culture	2021	2022	Evolution en %
Personnes en ateliers, loisirs et créativité	168	247	47.
Personnes en animation culture et découverte	168	91	--45.8
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	27	33	22.2

E. Adaptation du service aux besoins des usagers

L'Aire de Stationnement poursuit son rôle d'accueil en assurant des relations constantes avec notamment les Services de la Métropole.

CONCLUSION

Après deux années marquées par l'épidémie de COVID, les gens du voyage ont progressivement repris la route et ont ré investi les aires d'accueil. Ainsi, l'ensemble des sites que nous avons en gestion déléguée a vu son taux d'occupation augmenter en 2022 ; cette augmentation est certes lente mais elle est en progression, encore en 2023.

La période COVID a fortement fragilisé ce public qui vit de petits « boulots » et d'intérim. Le coût de la vie à lui aussi accentué la précarité chez nombre d'entre eux, ce qui a pu conduire quelques voyageurs à bas revenus à la « sédentarité forcée », avec les contraintes qui s'y rattachent. En effet, l'aire d'accueil que nous gérons oblige dans son règlement intérieur à ne pas stationner en continu plus de 3 mois et pas plus de 6 mois dans la même année. Ces situations renforcent un sentiment d'injustice chez les voyageurs, qui en plus ne peuvent bénéficier des aides du droit commun (APL,...).

Nos équipes de terrain accordent une attention toute particulière aux difficultés des voyageurs et sont à leur écoute. Nous souhaitons offrir un service de qualité à la hauteur des besoins que nous recensons et conformément au cahier des charges de la délégation de service public.

Dès l'accueil, le personnel prend le temps de recevoir individuellement chaque famille. La qualité de l'accueil et les services proposés sont fondamentaux pour asseoir des relations harmonieuses.

L'aire d'accueil offre un ensemble de services et des animations en direction des publics de tous âges, nos équipes insistent sur la régularité d'une scolarisation et proposent un accompagnement dans les démarches et des aides à la scolarité

Il est primordial d'instaurer un lien de confiance et un relais en interne pour permettre aux gens du voyage que nous accueillons l'accès au service de droit commun. Cette mission est celle de nos gestionnaires sociales, qui accompagnent les familles dans les démarches administratives mais aussi dans les prises de RDV médicaux et autres. Le travail qui s'engage dès lors a pour objectif d'amener progressivement l'usager vers une autonomie.

Grâce à la reconnaissance de la qualité du travail qui est conduit sur les aires d'accueil par des équipes engagées, Aotra a été lauréat d'un Appel à projet de la Fondation Orange (aire du numérique), nous ne pouvons que nous en féliciter et poursuivre le travail qui est mené sur les sites.

Aotra souhaite apporter son savoir-faire et ses compétences reconnues dans la gestion des aires d'accueil, en étant particulièrement attentif à la qualité et l'entretien des équipements qui ont nécessité un investissement important de la part de la métropole AMP. Aussi, Aotra continue à être particulièrement attentif à la mise en œuvre des deux principes fondateurs du service public, à savoir la continuité du service et l'égalité des usagers devant ce service.

La gestion des Aires d'Accueil passe aussi par le respect attentif du rôle des élus, référents tant dans la politique à conduire que dans les décisions de fond à prendre. Il est donc important qu'ALOTRA sache autant que de besoin les informer, les solliciter et les conseiller. Cette attention doit se conjuguer avec une implication forte du gestionnaire dans ses missions.

DELEGATION SERVICE PUBLIC

Une aire d'accueil est un lieu destiné aux gens du voyage pour un séjour de durée variable et plafonnée.

La gestion de l'aire se définit par l'application stricto sensu de la délégation contractée, en application du Règlement Intérieur en vigueur, afin :

- D'assurer le bon fonctionnement au quotidien de l'aire,
- De répondre aux problématiques liées à la gestion technique et d'entretien de cet équipement,
- De veiller à la sécurité sur l'aire
- Et, enfin, d'assurer un accueil et une orientation des personnes.

En plus d'être un lieu d'accueil et de stationnement, l'aire d'accueil des gens du voyage est aussi un lieu de vie et de séjour d'une population qui a ses modes de vie et ses particularités. C'est à travers un projet local d'accueil et un mode de gestion adapté aux besoins et aux modes de vie que cet équipement est respecté.

	LE REALTOR	RIVES HAUTES	LA MALLE	LA GARENNE
Lieu (secteur de référence)	Aix en Provence	Fuveau / Meyreuil	Bouc Bel Air / Simiane-Collongue	Salon/ Lançon/Pélissane
Date d'ouverture au public	22 mars 2017	1 ^{er} juillet 2013	9 décembre 2016	10 janvier 2014
Type de gestion	DSP 2019/2026	DSP 2019/2026	DSP 2019/2026	DSP 2019/2026
Gestionnaire locatif et social	ALOTRA	ALOTRA	ALOTRA	ALOTRA
Date prise en gestion par le délégataire	1 ^{er} février 2004	15 avril 2013	26 septembre 2016	10 janvier 2014
Nombre de places	80	23	30	25
Durée de fonctionnement	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Durée maximum de séjour	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Coût du droit d'usage	Forfait journalier : 3,30 € par jour par place (1 ou 2 caravanes de la même famille) Eau : 3,20 € le m3 (à prix coûtant) Electricité : 0,15 € le KWh (à prix coûtant) Dépôt de garantie : 100 €	Forfait journalier : 3,30 € par jour par place (1 ou 2 caravanes de la même famille) Eau : 4 € le m3 (à prix coûtant) Electricité : 0,15 € le KWh (à prix coûtant) Dépôt de garantie : 100 €	Forfait journalier : 3,30 € par jour par place (1 ou 2 caravanes de la même famille) Eau : 3,60 € le m3 (à prix coûtant) Electricité : 0,15 € le KWh (à prix coûtant) Dépôt de garantie : 100 €	Forfait journalier : 3,30 € par jour par place (1 ou 2 caravanes de la même famille) Eau : 3,50 € le m3 (à prix coûtant) Electricité : 0,15 € le KWh (à prix coûtant) Dépôt de garantie : 100 €
Public accueilli	Titulaire d'une pièce d'identité ou d'un titre de circulation			
Accueil du public	L'accueil des caravanes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00. L'aire d'accueil est fermée du samedi 12h00 au lundi 9h et également les jours fériés.			

GESTION FINANCIERE - CHARGES

01/01 au 31/12	Le Réaltor		Rives Hautes		La Malle		La Garenne		TOTAL MAMP		Evolution 2022 vs 2021
CHARGES	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
60 - Achats	145 709	150 320	64 633	59 498	77 891	64 882	69 829	63 634	358 061	338 335	-6%
1 - Achats non stockés (eau, élec)	103 052	97 331	43 643	34 807	59 258	44 912	45 334	40 800	251 287	217 850	-13%
2 - Achats non stockés (gaz, fioul)	2 289	2 625	1 825	1 203	1 398	1 221	1 467	1 863	6 980	6 911	-1%
3 - Fournitures d'ent. & petit équ	19 716	20 557	8 156	9 292	6 955	5 168	9 099	9 387	43 927	44 404	1%
5 - Fournitures Admin & Autres	1 703	2 291	1 381	739	1 263	1 045	1 511	893	5 858	4 968	-15%
6 - Animations / Actions sociales	18 948	27 517	9 627	13 458	9 016	12 536	12 418	10 691	50 009	64 201	28%
61 - Services extérieurs	50 348	70 696	18 789	19 300	20 398	35 806	15 551	31 783	105 086	157 585	50%
1 - Sous traitance générale	-	6 420	-	2 000	-	-	-	10 000	-	18 420	-
2 - Locations mobilières et immo	2 603	2 191	813	458	1 081	430	813	430	5 311	3 508	-34%
3 - Entretien et réparation	40 837	55 491	15 237	14 120	16 011	32 123	12 151	18 703	84 235	120 436	43%
5 - Assurance	6 173	5 894	2 356	2 392	2 877	2 841	2 231	2 276	13 637	13 403	-2%
7 - Cotisations diverses	735	701	383	331	428	412	356	375	1 902	1 818	-4%
62 - Autres services extérieurs	85 145	50 171	36 768	14 916	16 899	5 377	31 451	19 694	170 263	90 158	-47%
1 - Rémunération d'intermed & Hono	77 067	43 113	33 317	12 772	12 087	654	24 613	13 490	147 083	70 029	-52%
2 - Publicité, publications...	164	445	6	425	10	425	-	425	180	1 721	-
3 - Déplt, Mission & Réception	558	1 558	325	292	249	469	1 507	1 635	2 640	3 954	50%
4 - Frais postaux et télécom	4 968	4 950	1 398	1 380	2 830	3 779	3 753	4 071	12 949	14 180	10%
5 - Services bancaires	69	105	44	46	46	49	50	73	210	274	31%
7 - Formation	2 318	-	1 678	-	1 678	-	1 528	-	7 202	-	-100%
63 - Impôts et taxes	16 131	15 127	8 152	6 739	10 163	8 650	8 572	8 058	43 018	38 573	-10%
1 - Impôts et taxes sur rém.	13 053	14 233	5 644	6 326	8 987	8 550	6 570	7 367	34 253	36 476	6%
2 - Autres impôts et taxes	3 078	894	2 509	413	1 176	100	2 002	690	8 765	2 097	-76%
64 - Charges de personnel	203 243	230 536	96 667	110 764	121 165	132 510	109 433	115 273	530 508	589 084	11%
1 - Rémunérations du personnel	145 358	159 437	68 302	79 389	84 161	91 930	79 220	80 775	377 041	411 530	9%
2 - Charges sociales	57 885	57 034	28 365	26 825	37 003	32 868	30 213	29 166	153 467	145 894	-5%
3 - Autres charges du personnel		14 064		4 551		7 712		5 332		31 660	#DIV/0!
65 - Autres charges de gestion courante	27 801	27 800	13 428	12 200	14 420	16 088	13 704	13 700	69 353	69 789	1%
1 - Créances Irrécouvrables	-	-	-	-	30	20	-	-	30	20	-
2 - Charges de Structure	27 800	27 800	12 200	12 200	14 200	14 200	13 700	13 700	67 900	67 900	0%
Divers	1	-	1 228	-	190	1 868	4	0	1 423	1 869	31%
68 - Dotation amortissements, provisions	5 853	5 725	5 433	5 433	5 621	7 194	4 661	4 994	21 569	23 347	8%
1 - Dotations aux amortissements	5 725	5 725	5 433	5 433	5 398	5 398	4 661	4 661	21 218	21 218	0%
2 - Dotations aux provisions	128	-	-	-	223	1 796	-	333	351	2 129	507%
TOTAL DES CHARGES	534 229	550 375	243 871	228 851	266 557	270 507	253 201	257 137	1 297 857	1 306 871	1%

GESTION FINANCIERE - PRODUITS

du 01/01 au 31/12	Le Réaltor		Rives Hautes		La Malle		La Garenne		TOTAL MAMP		Evolution 2022 Vs 2021
PRODUITS	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
70 - Prestations de services	139 962	142 794	51 355	44 702	73 763	63 876	52 732	56 410	317 812	307 781	-3%
1 - Prestations d'hébergement	48 998	52 625	18 691	15 286	26 248	22 998	23 694	22 618	117 632	113 527	-3%
2 - Fluides quittancés	84 212	86 305	31 814	29 237	47 515	38 990	28 736	33 545	192 276	188 077	-2%
3 - Produits annexes	6 752	3 864	850	179	-	1 888	302	247	7 905	6 177	-22%
74 - Subventions d'exploitation	407 447	416 073	198 260	194 811	190 585	187 176	212 007	212 210	1 008 299	1 010 270	0%
CAF	3 968	3 968	-	-	-	-	-	-	3 968	3 968	0%
CNAF	69 739	70 785	-	-	-	-	-	-	69 739	70 785	1%
Commune (projets spécifiques)	4 850	4 850	-	-	-	-	-	-	4 850	4 850	0%
Métropole AMP	125 549	127 014	138 817	140 437	110 278	111 565	142 356	144 017	517 000	523 033	1%
Département	7 774	7 774	-	-	-	-	-	-	7 774	7 774	-
Etat : Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etat : Aide à la Gestion des Aires d'Accueil	195 567	201 682	59 443	54 374	80 307	75 611	69 651	68 193	404 969	399 860	-1%
75 - Produits divers de gestion	-	5 048	15	-	10	0	6	1	31	5 049	16383%
Divers	-	5 048	15	-	10	0	6	1	31	5 049	16383%
78 - Reprise sur amortissement et prov.	-	-	-	-	-	-	332	-	332	-	-
79 - Transfert de charges	1 699	1 246	504	1 151	1 238	2 045	-	-	3 441	4 442	29%
TOTAL DES PRODUITS	549 109	565 161	250 134	240 663	265 596	253 097	265 078	268 621	1 329 916	1 327 542	0%

RESULTAT DE L'EXERCICE	14 879	14 786	6 263	11 812	- 961	- 17 410	11 877	11 484	32 059	20 671	-36%
-------------------------------	---------------	---------------	--------------	---------------	--------------	-----------------	---------------	---------------	---------------	---------------	-------------

ANALYSE - OCCUPATION & ACTIVITES SOCIALES															
	LE REALTOR			RIVES HAUTES			LA MALLE			LA GARENNE			AIRES D'ACCUEIL MAMP		
	2021	2022	%	2021	2022	%	2021	2022	%	2021	2022	%	2021	2022	%
OCCUPATION															
Taux d'occupation annuel	51%	55%	8%	68%	55%	-19%	73%	64%	-12%	79%	75%	-5%	68%	62.25%	-8.45%
Nombre de caravanes	521	422	-19%	185	109	-41%	256	197	-23%	259	204	-21%	1221	932	-24%
Nombre total de personnes accueillies	1186	1105	-7%	388	299	-23%	642	530	-17.44%	470	473	1%	2686	2407	-10.4%
<i>Dont nombre d'enfants</i>	488	419	-14%	151	139	-8%	297	222	-25%	194	217	12%	1130	997	-12%
Nombre de familles accueillies	344	348	1.16%	118	86	-27%	184	154	-16%	145	135	-7%	791	723	-8.6%
Nombre de journées caravanes	14848	15947	7.4%	5 664	4632	-18.2%	7 954	6969	-12.38%	7180	6854	-4.5%	35646	34402	-3.48%
Nombre moyen journalier de caravanes	40	35	-12.5%	31	26	-16%	31	38	23%	28	38	36%	32.5	34	4.6%
Durée moyenne du séjour/famille (en jours)	38	46	21%	48	54	12.5%	43	45	5%	49	53	8%	44.5	43.5	-2.2%
ACTIVITES SOCIALES															
Nombre de familles domiciliées sur le site	80	102	27.5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80	102	27.5
Nombre d'interventions administratives (CAF, CPAM, Impôts, Education Nationale...)	991	1658	67.3	122	124	1.6	238	200	-16	155	354	128.3	1506	2336	57.11
Nombre d'entretiens menés dans le cadre du suivi des familles	991	617	-37.7	95	60	-36.8	136	102	-25	155	278	79.3	1377	1057	-23.2
Nombre d'enfants scolarisés en établissement	36	63	75	6	19	+216-	18	17	-5.5	9	26	188.8	69	125	81.15
Elèves en soutien scolaire	0	3	-	0	0	-0	0	6		1	4	300	1	13	1200
Nombre de personnes inscrites dans une démarche de soins ou de bien être	195	146	-25.12	61	110	+80.3	167	128	-23.3	154	96	-37.6	577	480	-16.8
Personnes en formation et promotion familiale (cuisine, couture...)	29	66	127.5	60	58	-3.3	76	74	-2.6	27	33	22.2	192	231	20.31
Personnes en animation culture et découverte	387	522	34.8	189	263	39	187	204	9	168	91	-45.8	931	1080	16.
Personnes en ateliers carnaval, loisirs et créativité	289	326	12.8	167	255	52.6	284	290	2.1	168	247	47	908	1118	23.12